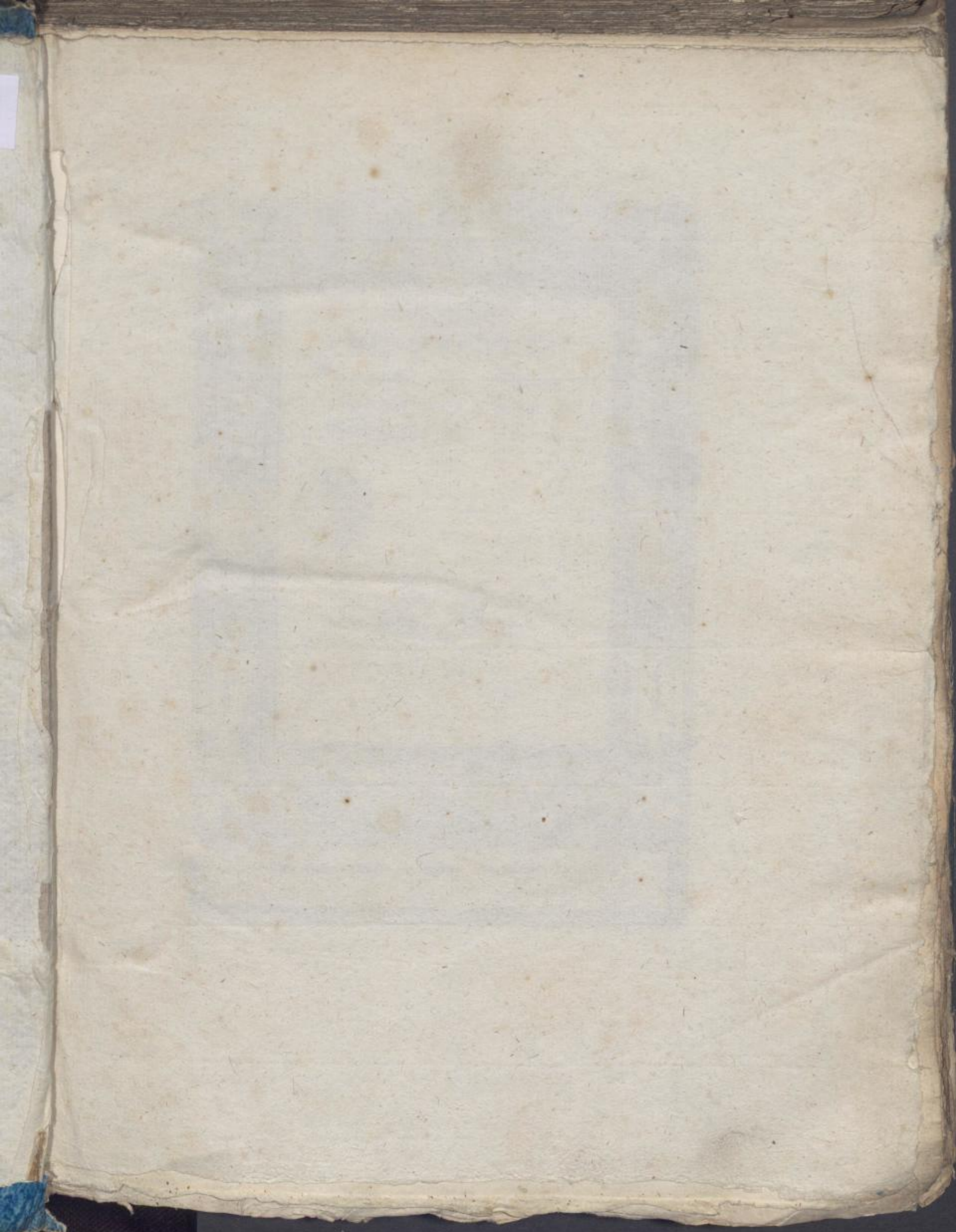
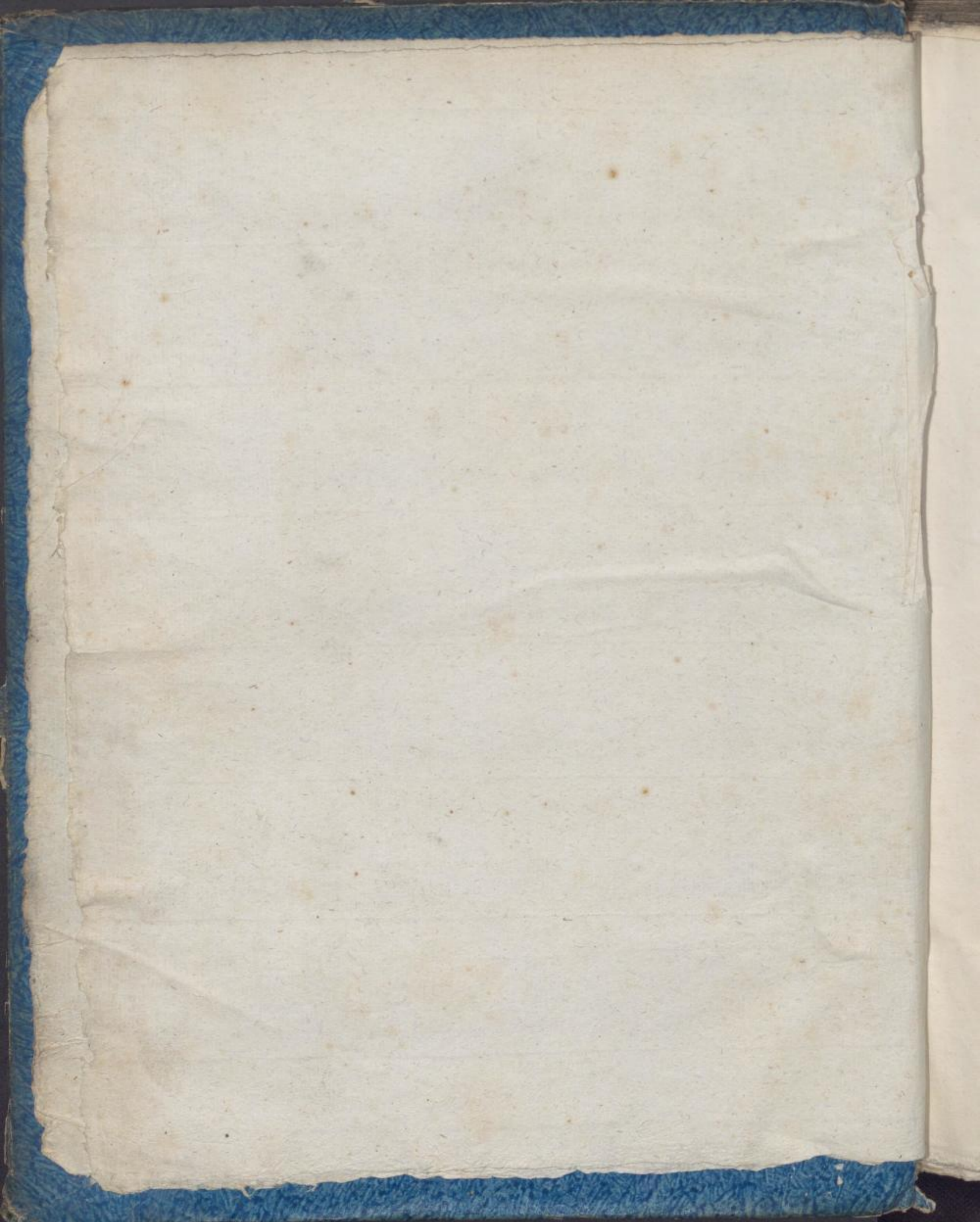


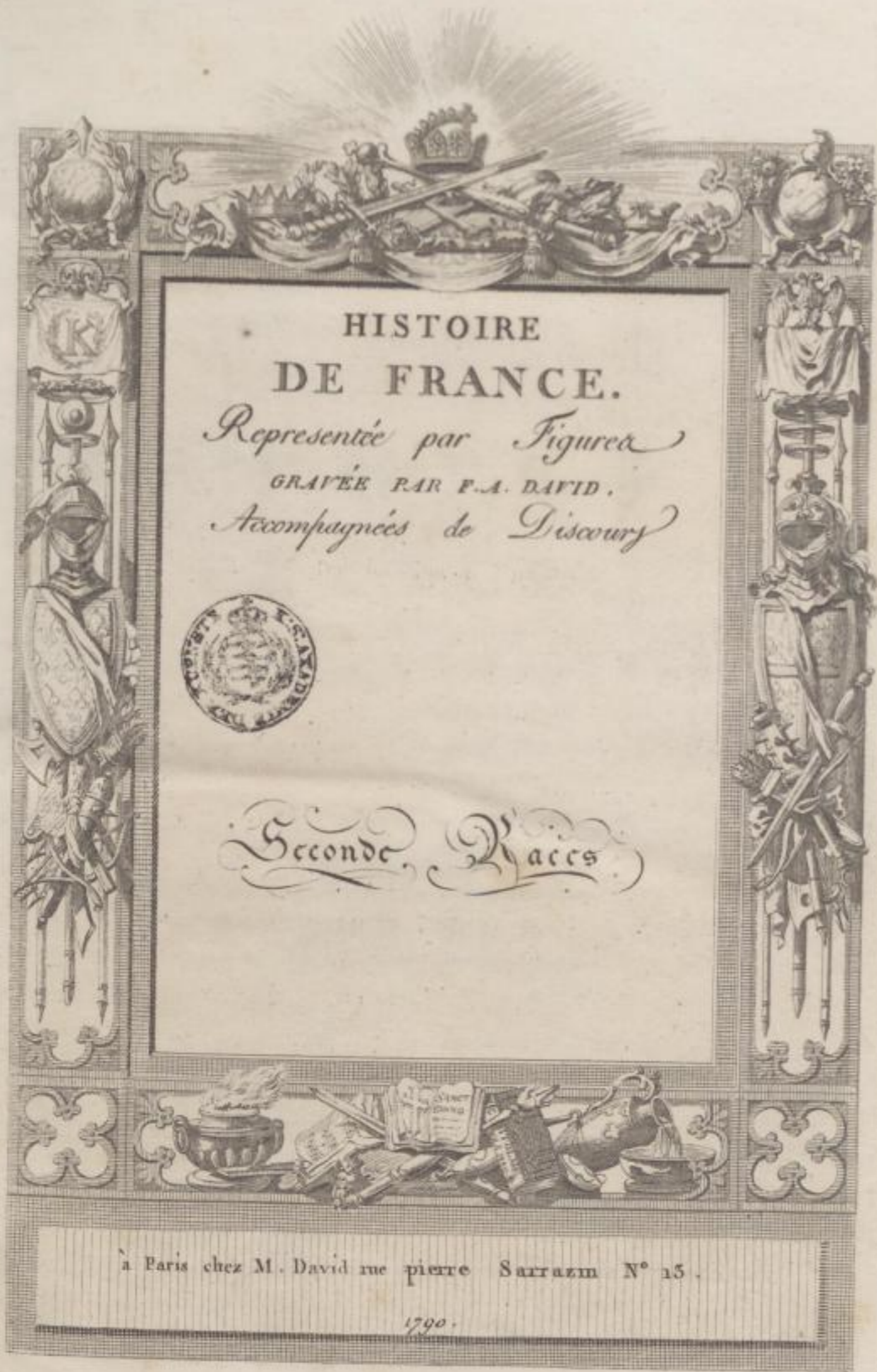
A
987

HfBK Dresden - Bibliothek

00596998







HISTOIRE
DE FRANCE.

Représentée par Figures
GRAVÉE PAR F.A. DAVID.
Accompagnées de Discours



Seconde Partie

à Paris chez M. David rue pierre Sarrazin N° 15.

1790.

337

HISTOIRE
DE FRANCE,
REPRÉSENTÉE PAR FIGURES
ACCOMPAGNÉES
DE DISCOURS.

TOME DEUXIÈME.

HISTOIRE
DE FRANCE,
REPRÉSENTÉE PAR FIGURES
ACCOMPAGNÉES

DE DISCOURS
TOME DEUXIÈME.

R

Le

Che

HISTOIRE
DE FRANCE,
REPRÉSENTÉE PAR FIGURES
ACCOMPAGNÉES
DE DISCOURS.

*Les Figures gravées par François-Anne DAVID,
le Discours par GUYOT.*

TOME DEUXIÈME.



A PARIS,
Chez l'AUTEUR, F. A. DAVID, rue Pierre-
Sarrazin; n^o. 13.

M. DCC. LXXXVII.

HISTOIRE
DE FRANCE
RÉPÉTÉE PAR FIGURES
ACCOMPAGNÉES
DE DISCOURS

Les Figures gravées par François-Joseph David,
le Discours par Guise.

—————
TOME DEUXIÈME
—————



A PARIS,
Chez la Citoyenne, R. A. DAVID, au Salon,
Boulevard, n. 13.

—————
M DCC LXXVII
—————

HISTOIRE DE FRANCE.

P É P I N L E B R E F.

*Pépin couronné à Soissons par Boniface, légat
du pape (année 751).*

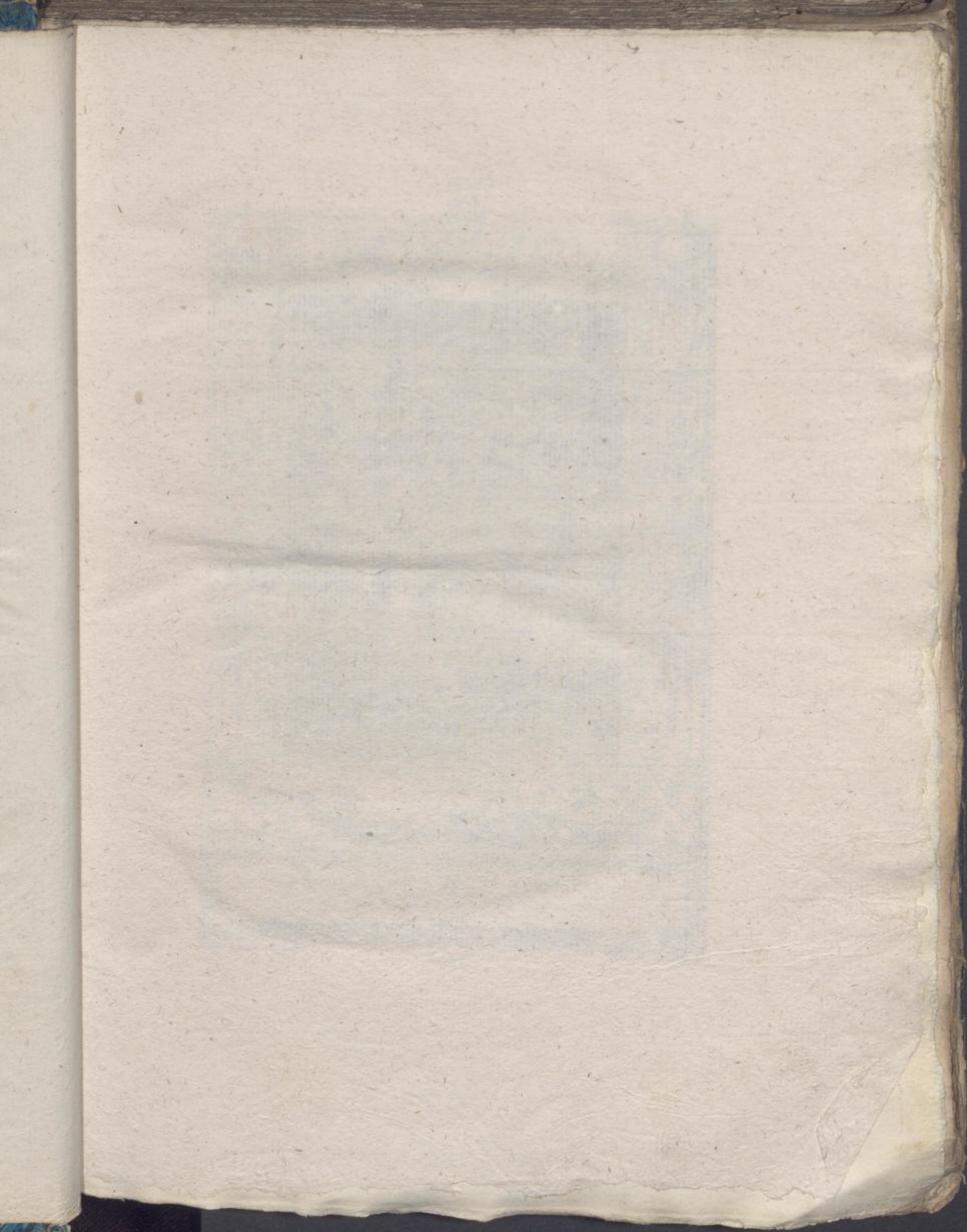
Plus d'un siècle après le couronnement de Clovis, un homme avoit paru dans l'Orient, qui, sans être annoncé par une naissance illustre, sans instruction plus étendue que celle qu'exige la science du commerce, mais avec les ressources d'un génie vaste et pénétrant, avec la connoissance des passions humaines, et l'art de les remuer à son gré, par l'éloquence la plus attrayante et la plus persuasive, se mit en tête de ranger l'Arabie sous ses loix, de fonder un vaste empire, et de créer une religion nouvelle. Plan le plus hardi, comme le plus incroyable que pût tenter un homme seul. Des succès rapides et inattendus devinrent un aliment vigoureux pour son ambition; le double rôle de conquérant et de prophète lui fit unir, à l'intrépidité du courage, tous les artifices de l'imposture; et cette marche lui réussit.

Mahomet alla bien plus loin pour la propagation du mensonge et pour celle de ses conquêtes, que n'avoit été Clovis pour étendre l'empire de la vérité et la gloire de ses armes. Tout odieux et tout imposteur que fût le conquérant de l'Arabie, son ouvrage eut bien une autre durée que celle de la grandeur de Clovis, quelque solide qu'eût paru la base du monarque français. La différence fut à l'avantage du trône de Mahomet. On doit la chercher dans le caractère de leurs

successeurs. Mahomet laissait sa nation dans un état violent de guerres civiles et étrangères, qui demandoit, dans les princes qui le remplaçoient, les élémens de toutes les vertus civiles et de toutes les qualités qui subjuguent les hommes. D'Osman I à Soliman II, on compte douze princes d'un grand caractère : braves capitaines, politiques consommés, dont les talens et la haute réputation ornoient et affermissoient de plus en plus l'ouvrage de Mahomet.

De Clovis à Pépin, la race se dégrade dans une suite de princes, ou révoltans par leurs cruautés, ou décrédités par leur foiblesse, ou méprisables par leur indolence et leurs débauches; presque tous appauvris par une indiscrete bienfaisance. Une combinaison de circonstances affoiblit tellement le ressort de ces monarques, et leur influence sur la nation, que la révolution qui se fit pour les remplacer sur le trône parut aussi nécessaire que l'est l'action qu'on rend à une horloge, après que la dernière vibration ne lui laisse plus de mouvement.

L'opinion, qui décida du sort de ces foibles monarques, s'étoit créé au besoin, de nouveaux principes. On méconnut ceux de la constitution nationale et de la religion chrétienne, qui n'admettent aucun motif pour déposer un roi. La religion elle-même, dénaturée il est vrai par les passions, intervint, et joua le rôle principal dans cette scène scandaleuse. Les évêques oublièrent qu'une religion, qui perfectionne la loi naturelle, ne peut jamais changer le caractère d'une injustice; que rien n'est plus injuste que l'atteinte qu'on porte aux propriétés, et que des principes religieux ne peuvent, au gré des circonstances, rendre versatile la foi d'un serment. Les seigneurs, dans leur enthousiasme, ne virent point qu'un homme assez audacieux pour tourner contre ses maîtres la puissance qu'il en a reçue, respectera



PL. II



PEPIN, COURONNÉ À SOISSONS,
par Boniface Légat du Pape
en 751.

Dessiné par le Jeune.

TOM. II.

Gravé par David.

encore moins leurs domaines et leurs titres, si-tôt que l'intérêt fera taire en lui la reconnoissance, et que la force lui rendra tout possible.

La nation n'eut des yeux que pour admirer Pépin, d'autre volonté que la sienne; et, tel fut l'oubli profond des dernières formes, qu'en le faisant roi, on ne pensa point à lui donner un maire. La réunion de tous les pouvoirs parut à peine suffisante pour remplir le vœu de la nation, qui couroit au-devant de son joug. Heureusement qu'une erreur aussi funeste n'appartient qu'au siècle qui l'a vu naître, et qu'elle est étrangère au caractère du Français.

Ce caractère ne se dément pas jusque dans la mesure de l'ambition des maires. En Orient, un prince royal, dont les droits et l'existence auroient importuné ou alarmé le viziriat, eût péri par une mort clandestine, si une compassion barbare n'eût préféré de le mutiler ou de lui crever les yeux. Nul des maires, malgré la récondite des descendans de Clovis, n'attenta dans eux aux principes de la génération, et l'humanité respecta leur vie: toujours elle fut sous la sauvegarde de cette espèce de piété filiale qui attache le Français au sang de ses maîtres.

Abruti par la volupté, Childéric sembla ne rien perdre dans sa place, dont à peine il lui restoit un léger sentiment. Une sorte de décrépitude morale avoit préparé son déclin, et le monarque s'éteignit en lui si naturellement, qu'au moment où on le dépouilla de sa royauté, à peine put-il s'appercevoir de son passage à la vie privée. La force avoit élevé l'édifice de la grandeur de Clovis, la religion l'avoit consacré; la force dépouilla ses descendans, et l'abus des principes religieux préconisa l'usurpateur qui les dépouilloit. C'est ainsi que le plus souvent les rois, ainsi que les empires, déclinent et ferment leur cercle.

Observons, avec un très-ancien écrivain (1), qu'ici Pépin est le premier qui devint roi des Français, autrement que par le droit de sa naissance. Tout, dans cette première race, avoit annoncé l'hérédité. Des rois enfans, toujours préférés aux plus vaillans capitaines; l'interrègne de Charles Martel, qui finit par le rappel des fils de Thierry; la pratique constante des rois qui succédèrent ensuite sans interrègne comme sans délibération; enfin, comme nous le verrons, les remords de Pépin lui-même, qui ne purent être calmés que par l'absolution de deux papes, le malheur des deux Childéric, à des époques où s'étoient obscurcis tous les principes, ne prouvent aucune innovation dans cette loi d'hérédité.

On voit assez, dans la complicité du pape Zacharie, jusqu'ou l'abus de la religion servit la politique. Depuis longtemps les pontifes de Rome essayoient une domination nouvelle, différente de celle que leur avoit donnée sur les peuples leur institution primitive. Retirés en Grèce, les empereurs avoient abandonné l'Italie à sa propre défense. Environné de barbares, qui cherchoient à la démembrer et à l'asservir, cette province de l'Empire demandoit aux papes un appui qu'elle ne pouvoit trouver que dans la dignité éminente de leur siège, et dans le poids de leurs vertus.

De cet hommage volontaire des peuples, de cette protection des évêques de Rome, signalée par mille bienfaits répandus sur les malheureux; enfin l'éclat des plus grandes vertus, s'ébauchoit dans Rome une nouvelle puissance, qui devoit un jour balancer les destins des plus grands potentats, participer aux révolutions de tous les états catholiques, survivre à la destruction d'une partie des empires, marcher à l'égal des princes de la terre, enchaîner quelquefois l'obéissance des

(1) Théophane.

peuples,

peuples, faire, défaire les monarques, et donner des secours aux trônes les plus affermis; puissance qui devint quelquefois odieuse, souvent redoutable, mais qui toujours racheta ses excès par beaucoup de personnages dont les vertus éminentes effacèrent le scandale de quelques pontifes que la religion désavoue; puissance que n'ont point affoiblie des abus étrangers à ses principes; et qui, après plus de dix sept siècles, doit conserver encore son ascendant sur les hommes, parce qu'à mesure qu'une raison plus épurée en a reconnu les bornes et l'exercice légitime, elle n'en a rendu que plus respectables son origine, ses fondemens et ses bienfaits.

C'est la marche d'un fleuve majestueux, humble dans son premier cours, portant alors le bonheur et la fécondité dans les campagnes; mais qui, prenant ensuite de nouvelles forces, cherche à se frayer de tous côtés un passage, ternit ses eaux par tout ce qu'il amasse dans sa course, menace et détruit même les possessions qu'il devoit fertiliser, jusqu'à ce que, rendu à sa pente, resserré par une intelligence habile dans le lit qu'il ne devoit point quitter, il reprenne son rang parmi les beaux ouvrages de la nature, comme l'ornement et la richesse du sol qu'il arrose.

C'est donc dans la révolution qui plaça Pépin sur le trône de son maître, que se voit la source du crédit temporel et des grandes richesses de l'église de Rome. Zacharie parut en être regardé comme un des principaux fondateurs. La politique l'avoit interrogé sous le masque de la religion; et ce fut sous le voile sacré de la religion que répondit la politique, pour consommer le fanatisme d'un peuple égaré, et l'attentat d'un adroit usurpateur.

Huit siècles après cette époque, Bossuet, à qui il étoit donné de voir tout en grand, envisageoit cette puissance du siège de Rome comme avantageuse à la religion, dont elle rend le

Tome II.

B

chef indépendant des souverains du monde, et dégagé de tout intérêt politique dans le bien qu'il peut faire. Mais toujours on regrettera que le premier ministre de la religion la plus pure et la plus sage dans ses principes, ait pris les accroissemens de sa grandeur dans le renversement des maximes sacrées qui consacrent toute autorité légitime; et l'on devra craindre, pour les descendans de Pépin, la confusion de ces deux pouvoirs, qui ne devoient résider sur la même tête que pour opérer plus librement le bien de la religion. Dans l'étonnement que nous cause l'oubli des principes auquel se laissa entraîner, sous Pépin, le peuple le plus idolâtre de ses maîtres, rappelons-nous que le siècle de cette révolution fut celui des enchantemens, des maléfices et des sortilèges, et où l'on croyoit que les démons avoient une mission spéciale pour disposer des évènements. Quels principes stables pouvoit avoir un pareil peuple?

La politique de Pépin avoit mesuré le génie de son peuple. Un pieux missionnaire anglois, que ses vertus avoient élevé au siège archiépiscopal de Mayence, Winfred, qui avoit pris le nom de Boniface, négociateur aussi habile que vertueux-prélat, s'étoit concilié à-la-fois et la vénération des peuples, et la confiance des pontifes de Rome, qui l'établirent comme leur vice-gérent sur toutes les églises de l'Allemagne et de la France, sans que les évêques s'aperçussent ou semblassent se douter des atteintes que ce nouveau caractère de légat pouvoit porter à leurs prérogatives. Un homme de la trempe et de la réputation de Boniface, étoit trop puissant sur l'opinion, pour n'être pas un instrument essentiel à la politique de Pépin.

« Une cérémonie religieuse étoit nécessaire pour qu'aux yeux des peuples le nouveau roi parût recevoir de la religion le sceau de sa puissance. Le prince et Boniface se

» concertèrent pour donner à son inauguration toute la pompe
» qui pouvoit frapper l'imagination, et le caractère religieux
» qui devoit consacrer l'obéissance des Français. Une assem-
» blée générale avoit été convoquée à Soissons : Pépin, sur
» le pavois, y avoit reçu la couronne et l'hommage ordinaire
» des grands de la nation. Une autre cérémonie, inusitée au
» moins depuis Clovis, remplaça pour toujours ce couronne-
» ment, transmis à nos premiers rois par les Germains. Elle
» se célébra cette fois dans la cathédrale de Soissons, où Boni-
» face, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Zacharie, employa
» l'huile sainte pour sacrer le nouveau monarque, en présence
» de sa cour et des seigneurs du royaume. La reine Berthe,
» sa femme, y reçut aussi l'onction du pontife : nouveauté
» qu'avoit imaginée Pépin, pour rendre, par cette double
» cérémonie, ses enfans plus intéressans pour les Français ».

Les applaudissemens du peuple annoncèrent à Pépin et à Boniface tout le succès de leur politique. Chacun d'eux alloit à son but. Pépin sembloit, ainsi que Saül, recevoir sa mission de Dieu; et le pontife se voyoit avec satisfaction aux droits de Samuel. Cette auguste cérémonie s'est conservée depuis dans la nation, non pour ajouter au pouvoir et à la majesté du monarque, mais pour attirer la protection du ciel sur son gouvernement. Ce ne fut qu'à l'égard de Pépin que le sacre eut un caractère d'investiture, encore verrons-nous qu'il n'eut pas la vertu de calmer ses remords.

Pépin tue un lion et un taureau, en présence des seigneurs de sa cour (année 752).

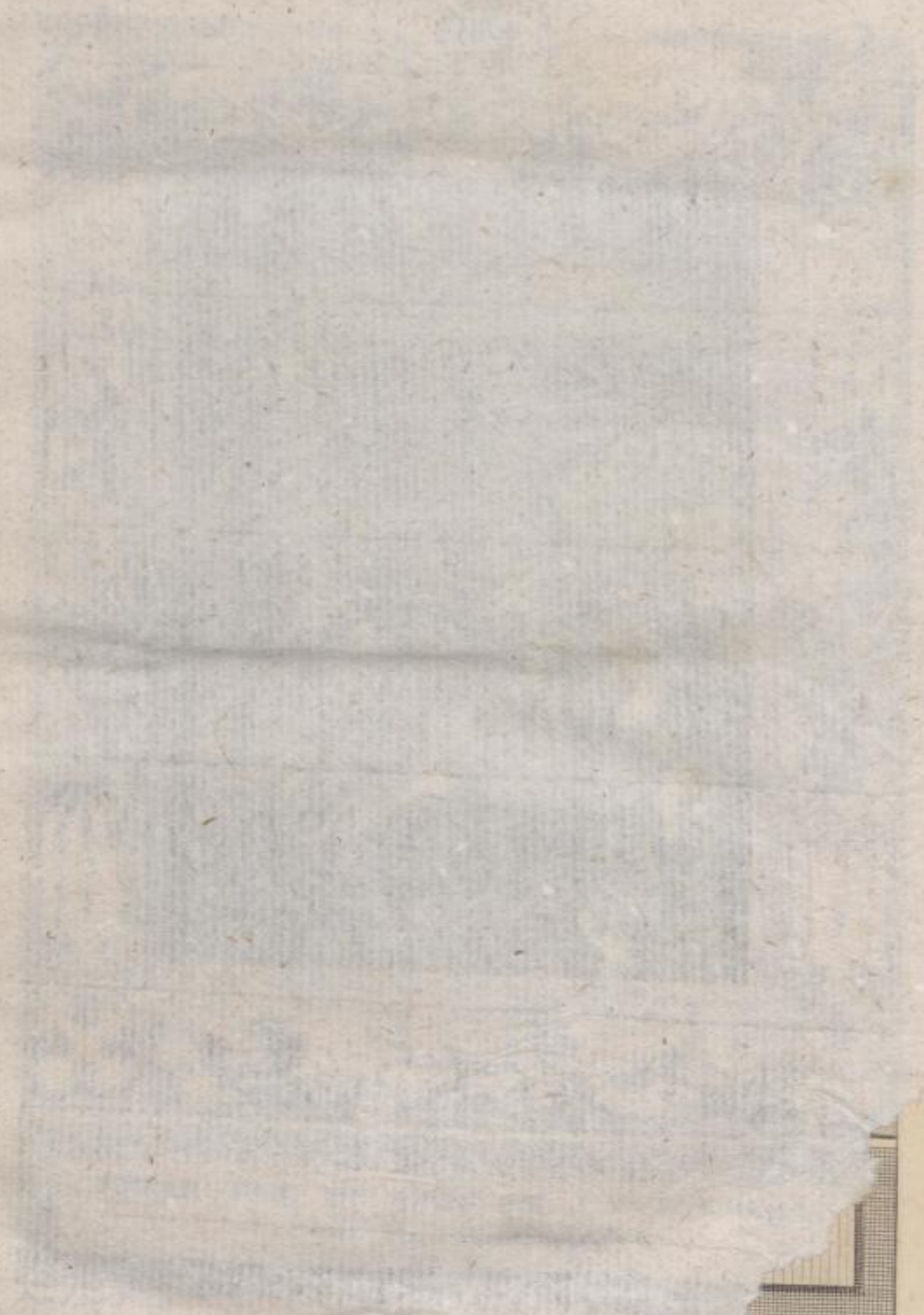
Couronné par sa nation, Pépin ne tarde pas à s'apercevoir de l'importance que lui donnoit au loin l'éclat de son nom et de ses exploits. Il étoit à Compiègne quand il vit arriver les ambassadeurs de l'empereur d'Orient, qui, parmi les riches présens qu'ils lui remirent de sa part, lui offrirent un orgue, le premier qu'on ait vu en France, machine composée alors de soufflets et de grands tuyaux d'airain, qui tantôt imitoient le bruit du tonnerre, et tantôt exprimoient la douce mélodie de la flûte. Pépin en fit don à l'église de Saint-Cornille de Compiègne. La première fois qu'on le toucha, disent les historiens du temps, une femme fut ravie en une extase qui ne se termina que par la mort. Pépin, prince catholique, ne put attribuer qu'à son crédit imposant dans l'Europe, et au besoin qu'on avoit de son alliance, un hommage aussi solennel de la part d'un empereur ennemi juré du siège de Rome, dont le prince français étoit le plus ferme soutien.

Pépin, au comble de la prospérité, ne se livre point au repos. Le soin de l'état est une dette qu'il croit devoir acquitter en personne; et chaque époque de son règne, soit dans l'intérieur de son administration, soit dans sa marche guerrière, sembla destiné à faire oublier le vice de son usurpation (1).

(1) Par quel destin faut-il, par quelle étrange loi,
Qu'à tous ceux qui sont nés pour porter la couronne,
Ce soit l'usurpateur qui donne
L'exemple des vertus que doit avoir un roi?

*Ces vers conviennent mieux à Pépin qu'à l'épithaphe de l'hypocrite
Cromwel, qu'ils terminent.*

es
bir
et
es
es
le
le
le
le
de
s-
se
ut
in
de
nt
au
it-
ne
e,
ite



aus par David.



PEPIN TUE UN LION ET UN TAUREAU.
 en présence des Seigneurs de la Cour.
 en 752

Designé par le Sceau.

TOM. II.

Gravé par David.

Pépin apprend que les Saxons et les Bavares se sont ligués pour se soustraire à sa domination, toujours prêts à secouer le joug si-tôt qu'ils ne sentoient plus la main qui le leur avoit donné. Pépin marche au-devant d'eux; il retrouve les mêmes hommes qu'il avoit déjà battus. Mais quel avantagen'ajoutent pas à ses forces la couronne qu'il vient de recevoir, et la gloire qui l'environne? A son arrivée, grand nombre de Saxons abandonnent leur camp, et viennent implorer la clémence du roi, qui ne met d'autre condition au pardon qu'il leur accorde, qu'un tribut annuel de trois cents chevaux de guerre. Ainsi abandonné des Saxons, Tassilon, duc de Bavière, mari d'une nièce de Pépin, n'a de ressources que dans l'humanité et la tendresse de son oncle, qui reçoit son repentir et son hommage, en lui rendant son duché et ses provinces, qu'il avoit perdu par le droit des armes. Il n'en coûta pas plus à Pépin pour soumettre les Bretons, dont les mouvemens furent apaisés presque aussitôt, avec la fiction qui les avoit fait naître.

Mais Pépin va nous offrir, en Italie, un tableau du plus grand intérêt pour tout observateur qui ne voit point les effets sans chercher à en pénétrer les causes. C'est là que l'appelle, contre les Lombards, un pontife trompé dans sa politique, dont il risque d'être la victime. L'Italie, cet ancien royaume des Goths, étoit devenu une province de l'empire, gouvernée mollement par des exarques, qui n'opposoient aux princes voisins qu'une foible résistance. Déjà les papes, enrichis par les empereurs et par la charité des fidèles, avoient besoin pour leurs domaines d'une protection qu'ils attendoient en vain de l'Orient; déjà, travaillant au crédit de leur place, qu'ils ne séparoient point de celui de la religion, ils pensoient à se former dans Rome une domination temporelle, pour se rendre encore plus utiles aux peuples dont ils étoient les

pères, dans l'ordre du salut. Ils étoient hommes, et il sembloit difficile que, dans un pareil plan, l'ambition n'eût pas aussi son rôle. Leurs voisins, les Lombards, non moins jaloux de s'aggrandir, leur parurent un instrument propre à leur dessein.

L'évêque de Rome les appelle, et les encourage à se saisir, dans l'exarchat de Ravenne, et dans les pays d'alentour, d'une proie que les empereurs d'Orient n'étoient guère en état de leur disputer. Alors régnoit sur les Lombards Astolphe, prince digne, par l'élévation de son génie, par sa valeur et ses talens militaires, de se mesurer avec les grandes entreprises. Nul prince ne parut aux papes plus capable de les affranchir de la domination des empereurs. Ces pontifes lui facilitèrent donc la conquête de l'Italie, et bientôt Astolphe parut dans Ravenne, d'où il chassa les officiers de l'empire, et de là donna des loix à tout l'exarchat. Mais un prince de ce caractère n'étoit pas homme à s'oublier dans une si belle occasion de s'aggrandir, ni à se regarder comme le simple champion des papes. Rome étoit trop à sa bienséance pour qu'il négligeât de s'en emparer. Eh! que devenoit alors la politique des évêques de Rome, qui ne se seroient affranchis d'une domination éloignée que pour recevoir un joug dont chaque jour ils eussent ressenti le poids?

Zacharie n'eut que le temps d'appercevoir son erreur. Un Étienne, qui lui succéda, ne siégea que trois jours. Mais Étienne II, qui vit se développer les projets d'Astolphe, dans les ravages que fit ce prince aux environs de Rome, dans le tribut d'un sol d'or par tête, qu'il imposa sur les Romains, enfin dans le siège de la ville, se replia vers la cour de Constantinople, se rejettant dans les bras de son protecteur naturel. Trop occupé contre les Bulgares, Constantin n'accorda aux papes qu'une médiation infructueuse auprès d'Astolphe;

et le pontife aux abois prit le parti de venir en France implorer les secours du nouveau roi.

Le Français étoit déjà ce peuple sensible et hospitalier, qui depuis s'est si souvent montré l'asyle de l'infortune. Le pape Étienne est malheureux et persécuté par Astolphe ; il est le père commun des chrétiens, et le premier pape qui ait paru dans ce royaume. Il intéresse le prince et les grands par des présens magnifiques, il les flatte par sa confiance..... Quel prince ne réussiroit pas encore auprès de nous, avec de pareils titres ? Astolphe, qui avoit pénétré toutes les suites d'un pareil voyage, avoit employé tous les moyens de le rompre ; mais Étienne hâta sa marche, et se crut heureux si-tôt qu'il eut passé les Alpes. Il trouva le roi lui-même à une lieue de Pont-Yon, qui, après s'être prosterné à ses pieds avec toute sa cour, continua la route à ses côtés, comme lui servant d'écuyer. Cette marche, jusqu'à la ville, eut toute la pompe d'une cérémonie religieuse. Ainsi, chez nos princes, dit Valère Maxime (1), la majesté royale ne crut point se dégrader par un respect public pour les objets et les ministres de la religion.

Paroissant le lendemain dans la salle d'audience, Étienne se montra sous le cilice, prosterné à son tour devant Pépin. Il réclama sa protection, au nom de Dieu et des saints apôtres, contre les déprédations du roi des Lombards. Pépin voulut qu'ensuite on conduisît le pape à Saint-Denis, et qu'on l'y reçût avec tous les égards dus au chef de la religion. En même temps, il dépêche des ambassadeurs au prince Lombard, pour l'engager à satisfaire promptement le saint-père. Négociation vaine : Pépin sentit qu'il ne réduiroit ce monarque que les armes à la main.

(1) Val. Max. lib. I. cap. I.

Childéric vivoit encore dans sa retraite , et Pépin , dont la droiture combattoit les élans de l'ambition , et troubloit la prospérité , n'étoit point encore rassuré par la complaisance et les bénédictions de Zacharie ; il desira que le pape Étienne mît , par un nouveau sacre , le sceau à sa puissance. Il choisit l'église de Saint-Denis ; là , en présence de toute sa cour , Pépin fut sacré de nouveau , et cette cérémonie enchérit sur la précédente , en ce que sa femme Berthe et ses deux fils y reçurent l'onction sainte. Ce fut à la suite de cette auguste fonction que le pape , déployant toute l'autorité de son ministère , non-seulement calma les trop justes inquiétudes du monarque , par un pardon solennel , mais prononça l'anathème le plus foudroyant contre les seigneurs qui oseroient entreprendre de faire passer , dans une autre race , le sceptre des Français. L'assemblée y applaudit , et sans doute se crut plus liée par cette menace qu'elle ne l'avoit été par tant de sermens de fidélité réitérés pendant plus de deux siècles aux descendans de Clovis.

Pépin ne se montre point ingrat : la guerre de Lombardie est résolue dans le parlement de Crécy-sur-Oise , et le monarque marche en Italie , avec des forces capables de déconcerter tous les artifices d'Astolphe , ou de fixer son irrésolution. Il ouvre la campagne au printemps , et arrive devant Pavie , avec Étienne , qui doit seul recueillir le fruit de ses victoires. Pavie n'étoit point encore assiégée ; et déjà le monarque avoit disposé en faveur du pontife des dépouilles d'Astolphe. Un acte , signé de Pépin et de ses enfans , consenti par les seigneurs de la nation , donnoit à l'église de Saint-Pierre tout l'exarchat de Ravenne , composé de douze villes , et toutes celles de la Pentapole , sous la souveraineté de la couronne de France. Une donation si magnifique avoit besoin d'être ratifiée par le prince Lombard ; Pépin le lui demande militai-
rement ,

rement, en assiégeant Pavie. Effrayé de cet assaut, Astolphe s'empresse de conjurer l'orage, permet au monarque français de mettre le pontife en possession des provinces qu'il avoit conquises sur l'empereur, et donne à Pépin quarante seigneurs pour ôtages de ses promesses.

Mais Pépin n'a pas plutôt passé les Alpes, que le roi lombard multiplie les prétextes pour éluder ses engagements. Devenu plus confiant dans ses forces, il ravage le territoire de Rome, et investit cette capitale : entreprise bien téméraire, tant qu'il restoit à Pépin un souffle de vie. Etienne, dans sa détresse, invoque de nouveau le monarque, par deux lettres, qui parurent avoir été mouillées de ses larmes, et dont une étoit au nom du prince des apôtres. Le prince arrive à son secours, fait lever le blocus de Rome, et renferme Astolphe dans Pavie. Deux fois vaincu, et chassé de son camp, le lombard est trop heureux de racheter, par douze mille sols d'or, sa liberté et sa vie. Une chute de cheval débarrassa l'église de Rome de cet ennemi infatigable de ses pontifes.

Elle est donc l'ouvrage de nos rois, cette donation que, trois siècles après, un pape (1) qui vouloit s'affranchir de la reconnaissance envers les Français, fit remonter au grand Constantin, à l'ombre du nom de Constantin Copronyme, sous l'empire duquel Pépin enleva ces provinces à Astolphe. A ce moment commença la souveraineté temporelle des papes, consacrée en quelque sorte par le vœu des Français, épris alors plus que jamais de leur nouveau maître, passionnés pour ses goûts, et sous l'impression de cette vénération profonde qu'avoient inspirée les vertus éminentes des chefs de la religion ; vertus qui perdirent beaucoup de leur éclat,

(1) Léon IX.

à ce moment où les richesses du saint siège, devenues le salaire de l'injuste complaisance des papes, compromirent le nom vénérable du prince des apôtres, à qui l'on osoit les offrir.

A cela près, la grandeur de Pépin est à son comble : prince absolu par l'art des ménagemens envers les seigneurs du royaume, prudent et intrépide, législateur et grand guerrier, chéri et respecté des peuples, jamais plus de gloire ne pouvoit couvrir une usurpation. Cependant sa petite taille parut prêter quelquefois à la plaisanterie des courtisans, et Pépin n'eut garde de leur laisser en cela même un avantage.

« Le combat des lions et des taureaux étoit dès-lors un
» amusement de la nation. Le roi profita d'un de ces spec-
» tacles. Il y assistoit sur un échafaud, entouré des seigneurs
» de sa cour. Au moment où le lion alloit étrangler son
» adversaire : *Eh bien*, leur dit-il, *qui de vous fera l'acher*
» *prise à ce lion ?* On ne lui répond que par un morne silence
» et par une impression générale de terreur. *Ce sera donc*
» *moi*, reprend-il, *qui les séparerai à votre refus.* Il saute
» à l'instant, le sabre à la main, sur le lion, lui coupe la
» gorge, et de-là vint abattre la tête du taureau. *David*, leur
» dit-il alors avec un sang-froid plein de fierté, *mesuroit-il*
» *ses exploits à sa taille ?* Une acclamation générale lui répéta
» le vœu et l'hommage de la nation ».

C H A R L E M A G N E.

Ibnalarabi, et d'autres chefs des Sarrasins, donnent des otages à Charlemagne pour gage de leur fidélité (année 778).

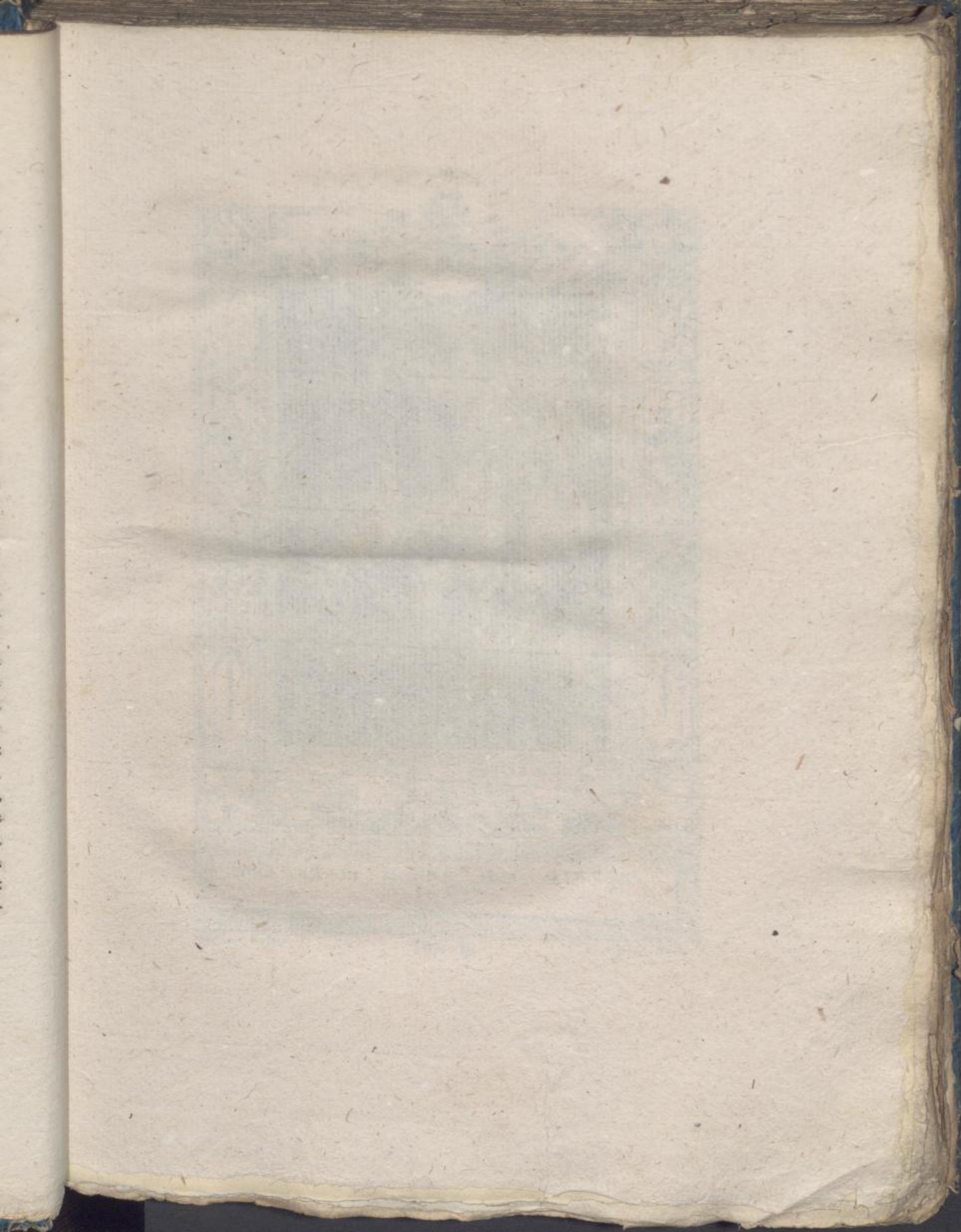
PÉPIN ne se dément pas dans sa glorieuse carrière. Partout il se montre digne de commander aux hommes ; et si le vice de son élévation peut s'effacer par les vertus civiles, par le travail le plus actif et par l'héroïsme militaire, le Français n'a rien à désirer dans son roi. Intéressé, par reconnaissance et pour le bien du gouvernement, à rassembler sous ses yeux une nation idolâtre de son maître, Pépin la convoque à Compiègne. Ce n'est point ici un simple concile, quoique cette assemblée en ait retenu le nom. Les évêques y parurent ; mais les grands de la nation y furent également appelés ; et ces états mixtes, où l'on admit les légats du pape Paul, qui remplaçoit Etienne, se signalèrent par de sages réglemens sur le mariage et sur les droits des seigneurs. La cavalerie, introduite en plus grand nombre dans nos armées, fit choisir le mois de mai pour l'époque de ces assemblées, afin d'éviter la disette des fourrages.

Rien n'égale l'activité de Pépin : une acquisition de la plus grande importance couronne ses exploits ; c'est celle d'Aquitaine. Grippon n'étoit plus, et le duc Vaifre l'avoit remplacé. On ne conçoit pas la témérité de celui-ci, en le voyant provoquer avec tant d'audace un adversaire aussi puissant que Pépin. Ce duc n'a ni troupes ni argent, et sa ressource, à chaque escarmouche, est de gravir sur ses rochers. Assez

mal conseillé pour descendre en plaine, il est aussi-tôt défait par l'armée française. Fugitif désormais, ne sachant où cacher son dépit, il est tué par une poignée de ses soldats qu'il conduisoit avec lui, lassés sans doute de partager ses infortunes et sa honte. L'Aquitaine entre alors toute entière sous la domination de Pépin, qui la réunit à la couronne.

Une mort prématurée vient trancher le cours d'une si belle vie. Pépin meurt, âgé de cinquante-quatre ans, lorsqu'une plus longue carrière sembloit promettre à ses peuples de nouveaux fruits de sagesse, et à l'état de nouvelles conquêtes. On l'enterre à Saint-Denis, la face contre terre, attitude pénitente qu'il avoit choisie en expiation de l'injure qu'il avoit faite au sang de ses maîtres. Point d'autre inscription sur sa tombe, que *Pépin roi, père de Charlemagne*; mais on doit la croire postérieure au règne de son fils, dont les grandes qualités naissantes ne pouvoient encore ni balancer la gloire du père, ni calmer les regrets du peuple. En effet, un deuil profond s'empara de tous les ordres du royaume; on pleura dans ce prince le *père de la patrie*, le *défenseur de la religion*, et le *restaurateur de l'état*.

Pépin avoit mérité tous ces titres, et fait oublier celui d'usurpateur. Comme un de ces puissans génies que la nature fait éclore pour le salut des empires, Pépin, sur le trône, parut être à sa place. Il eut avec Philippe de Macédoine de grands traits de ressemblance. Comme ce prince, on le vit par tout où il pouvoit acquérir de la gloire, signaler sa valeur, et faire respecter ses armes. La Saxe, la Bavière, l'Italie, l'Aquitaine, attestent ses exploits rapides et brillans. Des princes chassés de leurs états, annoncent sa puissance. Ainsi, la victoire avoit suivi Philippe chez les Athéniens, dans la Thessalie et l'Illyrie: tantôt aux prises avec les Phocéens, et tantôt culbutant de son trône le roi d'Epire, Philippe pré-



III.



IBNALARABI DONNE DES OTAGES .
au Roi Charles I.
en 778 .

Designé par le Saine.

TOM. II.

Gravé par David.

ludoit au fameux règne d'Alexandre ; Pépin annonça la belle carrière de Charlemagne.

Charles I étoit dans sa vingt-cinquième année lorsqu'il partagea l'empire français avec son frère Carloman. Le titre de *grand*, qu'aujourd'hui l'on ne sépare point de son nom, ne lui fut point donné pendant sa vie ; et Charles-le-chauve, qui l'obtint de son vivant, le perdit dans la postérité. Il n'est pas le seul de nos princes qu'elle ait réduit à sa juste valeur. Ici notre histoire commence à marcher avec assurance ; et l'on voit que si Charles donna, par ses exploits héroïques, une belle matière à nos annales, son zèle et son goût pour les sciences firent éclore des écrivains dignes de les transmettre à l'admiration de ses descendans. Pépin avoit laissé à ses deux enfans de vastes domaines dans la Neustrie, la Bourgogne et l'Austrasie, il avoit fait des lots ; mais les deux princes se crurent autorisés à changer ses dispositions. Charles prit la Neustrie et la Bourgogne ; Carloman eut l'Austrasie. Deux ans les virent régner ensemble, mais toujours prêts à se combattre.

Inégalement partagés de la nature, la jalousie les mit aux prises l'un avec l'autre. Charles, annonçant de bonne heure les grandes qualités qui devoient faire la gloire de son règne, offusquoit l'esprit inquiet et bronillon de Carloman, qui, dans l'Aquitaine, alla faire quitter le froc à l'ancien duc de cette province, pour l'opposer à Charles. Celui-ci eut bientôt dissipé cette misérable confédération ; une nouvelle forteresse, qu'il éleva sous le nom de Franciac, aujourd'hui Fronsac, sur la Dordogne, soutenue d'une garnison nombreuse, maintint le repos et la fidélité de ces peuples. Après un pareil début, on peut croire que Charles et Carloman eussent renouvelé les funestes rivalités d'Étéocle et de Polynice, si la mort, enlevant le roi d'Austrasie, n'eût rendu Charles

souverain de toute la monarchie française, par la réunion de cet état, dont les peuples vinrent lui présenter la couronne.

Ce fut en vain que la veuve de Carloman voulut intéresser de grands personnages aux droits de ses deux fils, Pépin et Siagre; elle échoua auprès du duc de Bavière, et nous verrons qu'elle ne trouva pas une ressource plus heureuse dans Didier, roi des Lombards. Ce prince, l'un des plus puissans de l'Europe, avec un génie entreprenant et de la bravoure, put croire qu'il étoit destiné à venger la Lombardie des humiliations qu'elle avoit reçues de Pépin. Point de prince, il est vrai, qui offrît alors un antagoniste plus digne de Charlemagne. Mais Didier commit plus d'une faute, que ce prince lui fit expier chèrement. Il veut s'attacher le monarque français par une alliance; mais sa fille, qu'il lui donne, est une princesse valétudinaire, qui ne peut faire le bonheur d'un jeune prince.

Devenu beau-père de Charles, il rend sa cour l'asyle de tous les ennemis de son gendre; il s'annonce pour protéger le duc d'Aquitaine, la veuve de Carloman et ses deux fils. Irrité de cette trahison, le monarque français lui donne le temps de se reconnoître, tandis qu'il va combattre les Saxons. Cette première marche commence une guerre qui doit durer trente-trois années. Ce peuple, encore féroce, n'étoit lié que par le butin: vrais corsaires de terre, qui ne vivoient que de pillage, souvent ils avoient inquiété les Romains, et leurs incursions fréquentes désoloient depuis long-temps les frontières des Français. Charles s'avance contre eux: ils lui présentent la bataille, il l'accepte, et les défait auprès de Paderborn, brûle leurs villages, rase leur temple d'Irminsul, bâtit la ville de Fribourg, reçoit leurs ôtages, ainsi que leurs sermens, et bientôt vole en Italie.

Adrien y siégeoit sur la chaire de saint Pierre. Didier voulut qu'il sacrât rois d'Austrasie les fils de Carloman. La politique du pape avoit déjà trop bien mesuré la grandeur future de Charlemagne, pour franchir un pas aussi délicat. Il rejetta loin cette proposition ; mais prévoyant les suites fâcheuses de son refus, il appelle Charles au secours de Rome, que déjà ses villages en flammes avertissoient de la vengeance de Didier. La contenance de ce prince ne tient pas contre les deux corps de troupes à la tête desquelles le roi de France passe les Alpes, et enveloppe presque toute la Lombardie ; il s'échappe de la vallée d'Aoste, et se renferme dans Pavie, tandis que son fils, Adalgise, se réfugie dans Vérone. Charlemagne laisse à son oncle Bernard, soutenu d'une formidable cavalerie, le soin d'assiéger Didier, pendant qu'il marche à Vérone. Mais Adalgise n'attend pas que le prince français y déploye toute sa puissance, il s'enfuit vers Constantinople, laissant les fils et la veuve de Carloman au pouvoir du vainqueur, qui les renvoye en France.

Le pape attendoit à Rome son libérateur. Charlemagne s'y rend, et trouve sur son passage le peuple, qui, dans l'ivresse de sa joie, lui décerne le plus éclatant triomphe. Adrien le salue comme le sauveur de l'Italie, comme le protecteur de son siège, et le proclame patrice, au nom du peuple romain. Cette dignité, que l'on faisoit revivre pour l'en décorer, annonçoit que bientôt le pontife et la nation ne mettroient aucune borne à leur reconnoissance. Mais Charles vouloit tenir de ses conquêtes un titre plus réel. Le siège de Pavie duroit depuis six mois ; la présence de Charles parut doubler les forces des assiégeans. Didier se rendit avec sa femme et ses enfans, que le roi de France envoya prisonniers à Liége, sans espérance de revoir leur trône. Ainsi tomba, avec son monarque, le royaume des Lombards, après environ

deux cents six ans d'existence. Charles, se faisant couronner roi d'Italie, en ajouta la souveraineté à ses domaines, et rétablit le saint père dans toutes les donations de Pépin.

Mais bientôt les Saxons révoltés le rappellent; battus par ce prince, avec un grand carnage, ils implorèrent sa clémence, aux offres de se rendre ses esclaves à leur première infidélité. Charles va d'une frontière à l'autre; son nom a passé les Pyrénées, comme celui du génie tutélaire de l'Europe. « Ligués contre le calife d'Orient, les principaux émirs » d'Espagne s'étoient rendus souverains dans leurs provinces; » mais affranchis du calife, il alloient devenir la proie du » plus puissant d'entre eux. Déjà dépouillés pour la plupart, » ils arrivèrent à Paderborn, où Charles avoit assemblé les » Saxons. Le roi de Sarragosse, Ibnalarabi, étoit à leur » tête. Charles, qui trouvoit autant de gloire à pacifier les » royaumes qu'à les conquérir, ne peut les voir à ses pieds » sans s'attendrir sur leur sort, il reçoit leurs promesses et » leurs otages, et presque aussitôt, se montrant entre l'Ebre » et les Pyrénées, il délivre ces princes du joug des Sarrasins, » et les replace sur leur trône ».

A voir Charlemagne parcourir en conquérant, et même en apôtre, une grande partie de la terre, ne pourroit-on pas dire qu'il ne laissoit rien à faire à l'imagination de Guillaume Postel, qui, plus de sept cents ans après, voyoit le roi de France comme monarque universel par ses conquêtes et par la propagation de la foi catholique ?

TASSILLON

TASSILLON est condamné par ses sujets devant Char-lemagne , à Ingelheim (année 787).

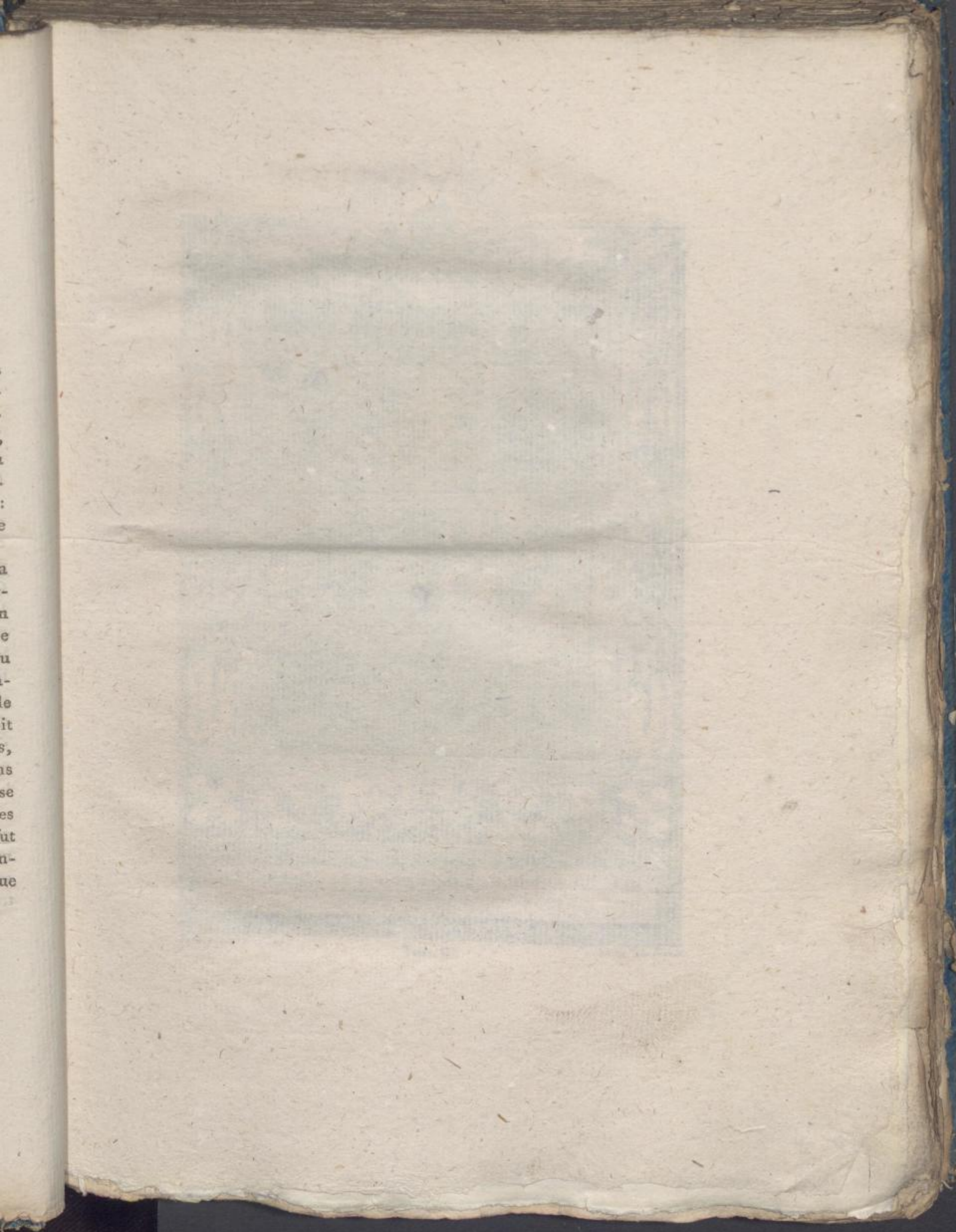
EN voyant une foule de souverains se rendre tributaires de Charlemagne, tant de provinces s'incorporer à la monarchie française, et cette admirable présence d'esprit que conservoit ce prince, au milieu de ses conquêtes, on se rappelle Timothée, ce célèbre général athénien, que l'on représentoit comme endormi, tenant un filet où venoient se prendre toutes les villes. Ces conquêtes étonnent moins, quand on a la mesure du caractère et du génie de Charlemagne.

Ce prince apporte sur le trône tout l'ascendant que peut ajouter un grand homme à l'empire du monarque, un grand amour de l'ordre, un coup-d'œil sûr, des vues étendues et la plus grande activité dans les opérations du gouvernement. Quel éclat de pareils avantages ne reçoivent-ils point d'une bravoure intrépide, du talent de conduire une armée, et d'une politique profonde, quand le même homme se montre dans le gouvernement de ses états, dans l'intérieur de son royaume, législateur prévoyant, maître ferme et juste, dispensateur prudent de ses graces et du bien de ses sujets, affable et bon, de cette bonté populaire et judicieuse qui tempère l'impression d'une trop grande supériorité, observe les nuances, et ne montre aux peuples que la source et le centre de leur bonheur?

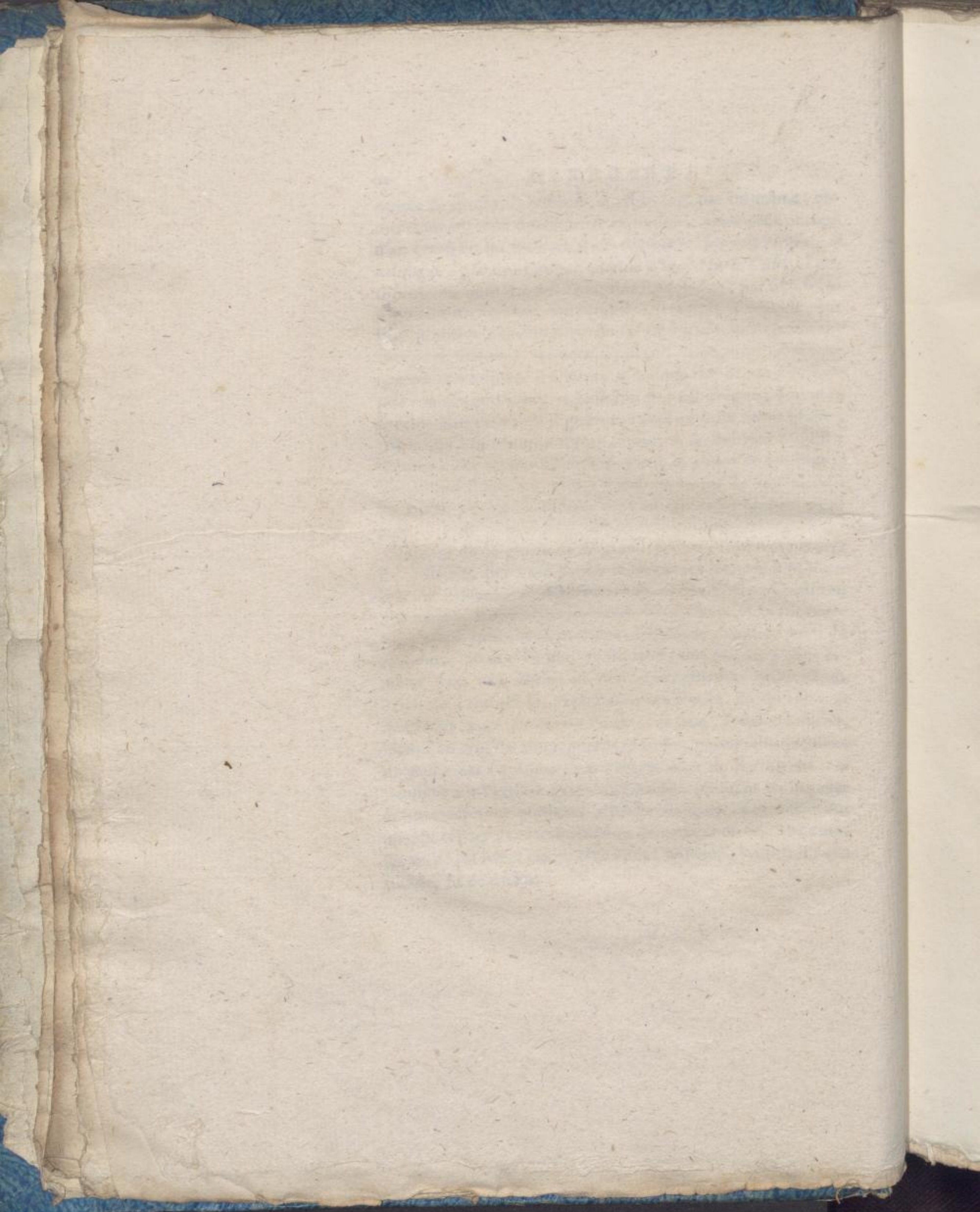
C'est au moyen de tels ressorts que Charles se saisit du gouvernement, avec autant de confiance que de vigueur. Au milieu de toutes les parties, tel que le premier des astres, seul il les frappe, il les vivifie de ses regards. L'homme de tous les momens, de toutes les entreprises et de tous les

genres de succès, il fait tout et règle tout par lui-même; observateur attentif du génie de sa nation, également occupé d'en corriger les vices et d'en appliquer les ressources, il subjugué, par une longue chaîne d'exploits brillans, l'enthousiasme militaire des Français; il enchaîne, par une foule d'opérations rapides, leur inquiète vivacité; il adoucit, par le goût des lettres, un reste de férocité que n'avoit point encore dépouillé leur caractère. Tout lui sert à former, des états que lui avoit laissés son père, ainsi que des débris de l'Empire romain et d'une grande partie de l'Allemagne, une monarchie immense, qu'il gouverne avec autorité, avec gloire, parce que l'impression d'étonnement et d'admiration qu'il a donnée à l'Europe suffit au repos et à la gloire de son règne. Voilà sans doute un prince bien au-dessus de son siècle: les traits que nos tableaux vont en offrir justifieront cette idée.

Jalouse de la gloire de ce grand prince, l'Espagne essaya de la flétrir, par l'échec que reçurent ses troupes à la journée de Roncevaux. Charles avoit conduit, à l'expédition d'Espagne, l'élite de sa noblesse. On y vit, pour la première fois, selon quelques historiens, les douze premiers pairs du royaume, de sa création, et Rolland, son neveu, prince fameux dans son siècle, et dont l'imagination brillante de l'Arioste a embelli les exploits par ses féeries. Le roi revenoit en France, après avoir rasé Pampelune jusqu'à ses fondemens, lorsqu'un gros de montagnards gascons, postés, dit-on, dans un défilé des Pyrénées, par l'ingrat émir de Sarragosse, se jettèrent sur l'arrière-garde de Charles, pillèrent ses bagages et massacrèrent plusieurs officiers français. Cet échec fut bientôt réparé par la soumission de cette contrée, qui s'empressa de lui livrer ces brigands, et Cannelon, leur chef, que Charles fit écarteler.



a
-
n
e
i-
le
it
s,
ns
se
es
ut
n-
ue





Designé par le Sceau.

TOM. II.

Gravé par David

Suivons le monarque en Allemagne, où l'appellent les troubles de la Bavière. Tassillon y régnoit : gendre du dernier roi des Lombards, mari d'une femme dont l'ame élevée ne pouvoit voir la chute de son père sans aspirer à le venger, chaque jour elle montrait Charles à Tassillon comme une victime qu'il ne pouvoit immoler trop-tôt à l'honneur de son beau-père, et au juste ressentiment d'une épouse chérie. Cette colère se réduisit à d'impuissans efforts. Averti des mouvemens de Tassillon, Charles s'avance en Bavière, et lui envoie proposer, ou la guerre, ou la soumission. La partie du duc n'est point assez liée; il se voit obligé d'implorer la clémence du monarque, qui ne lui pardonne qu'en prenant le fils pour ôtage, avec plusieurs seigneurs bavarois. « Peu d'années s'écoulent, » et Tassillon, qui se croit oublié, trame secrètement une » conjuration contre Charlemagne; mais, à quelque distance » que soit ce grand prince, il semble qu'il ne puisse se faire » un mouvement en Europe dont la commotion ne l'éveille » et ne le mette en marche. Il arriva à Engelheim. Tassillon, » qui s'y voit mander avec la noblesse des états voisins, y paroît sans défiance; Charles le confond d'un regard et le fait » arrêter. Déclaré coupable de félonie, le duc est condamné » à perdre la tête; trop heureux de voir commuer son supplice dans une prison perpétuelle. Ses enfans sont rasés et » exclus à jamais du trône, et la Bavière n'est plus qu'une province de la France. Personne ne murmure de l'arrêt; tant » les sujets même de Tassillon, que ce prince voyoit parmi » ses juges, se sentirent révoltés des intrigues et de la perfidie » de leur maître ».

Tout humain que se montra Charles envers Tassillon et quelques autres de ses ennemis, on peut dire que ses principes sur les droits de la guerre furent d'une sévérité, d'une cruauté même révoltante dans leurs effets. Si, comme les rois d'Égypte

te, Charles, dans le tombeau, eût dû subir le jugement des hommes, quel compte terrible la Saxe n'auroit-elle pas eu à lui demander de tant de milliers de victimes qu'il crut devoir immoler à son ambition outragée autant qu'au zèle le plus aveugle pour la religion. Qu'on regrette, en traçant le tableau de son règne, qu'un prince religieux, et doué de grandes vertus, n'ait pu dépouiller ce reste de férocité qu'il tenoit des anciens Francs ?

Sa colère prit une nouvelle force quand une quatrième révolte lui donna à combattre, dans Vitikind, un prince qu'il avoit déjà vu sous les armes, mais qui, cette fois, se présenta à la tête des Saxons avec cette audace que lui inspiroit le nom de *grand*, que lui avoient donné ses soldats, et avec toute la confiance d'un prince révééré de ses peuples. Charles étoit encore au sein de la France lorsque, depuis Coblents jusqu'à Cologne, les Saxons mettoient tout à feu et à sang. Les églises pillées, les monastères livrés aux flammes, les femmes, les filles, victimes de leur brutalité, attestoient par-tout leurs fureurs. Charles ne peut encore s'y rendre ; mais un détachement formidable de français et d'allemands, qu'il fait avancer promptement dans la Hesse, enveloppe les soldats de Vitikind, et les passe tous au fil de l'épée.

Charlemagne y marche en personne, au commencement de l'année. On croiroit qu'il ne doit plus y trouver de soldats ; mais le sang dont ses généraux avoient abreuvé la terre sembloit reproduire des hommes avec cette fécondité que prête la fable aux dents du dragon. Cependant, aux approches du monarque français, leur hardiesse les abandonne ; mais déjà ce prince a fait couler leur sang sur les bords de la Lippe. Ce qui reste de cette armée vient se jeter dans ses bras, et y renouvelle des sermens aussi peu durables que les vœux du matelot dans la tempête.

On ne s'attend point à trouver ici le tableau de trente années de guerre, que le monarque eut à soutenir contre les Saxons, et dont une des plus mémorables batailles se termina par le baptême et la soumission de Vitikind, que Charles réussit à s'attacher pour toujours. Admirateur forcé de la bravoure intrépide et des talens militaires du prince saxon, le monarque sentit qu'il étoit de sa politique de s'en faire un allié, un ami, plutôt que de risquer si souvent sa gloire contre un pareil rival. Ce trait de prudence honore le vainqueur, que, peu de temps avant, une scène barbare avoit rendu odieux.

Plein de ressentiment de l'échec que ses troupes avoient éprouvé sur le Véser, il avoit voulu faire porter aux Saxons tout le poids de sa vengeance. Vitikind n'étoit pas cette fois à leur tête. Révoltés par habitude, ils imaginoient qu'ayant une fois battu les troupes de Charlemagne, ils maintiendroient sans peine cette supériorité d'un moment. Ce délire s'évanouit bientôt en la présence du monarque; tremblans de frayeur, ils viennent, pêle-mêle, tomber à ses genoux, et y désavouer leur rébellion. Le roi veut bien les croire, mais, pour cette fois, il met leur pardon à un haut prix. Il exige qu'on amène devant lui les révoltés; on en rassemble quatre mille cinq cens, et Charles leur fait à tous couper la tête, à Terdi, sur les bords de l'Alre. Quelque féroce que soit cette exécution, on pourroit, à la suite de plusieurs traits de clémence, ne la voir que comme une explosion passagère de son ressentiment, si presque toute sa conduite envers ces peuples n'offroit pas une politique sanguinaire.

En effet, point d'inquisition moderne plus terrible que ce tribunal de sang que Charlemagne établit chez les Saxons, pour y donner des disciples au christianisme; jusque-là qu'on y punissoit de mort quiconque violoit la loi du carême. Les armes avoient ébauché la conversion de ces peuples, le roi

crut devoir la maintenir par des actes d'une volonté absolue, et par une police militaire. Les préceptes de l'église érigés en loix d'état, firent d'abord beaucoup d'hypocrites. Peu-à-peu cette dureté, peut-être alors la seule manière de civiliser ces peuples féroces, parut si raisonnable aux Saxons que, deux siècles après, à l'avènement de Conrad II, ils lui demandèrent la confirmation de ces loix.

De-là cette cour wéhémique, dont il subsiste encore une ombre chez les Allemands, et qui, du temps de Charlemagne, faisoit trembler les peuples et les princes eux-mêmes, par l'inspection la plus perfide, par la clandestinité des procédures, par l'horreur que devoit inspirer un tribunal où les magistrats étoient à-la-fois juges et bourreaux; tribunal que Maximilien I eut la force de détruire. Ce qui nous révolte aujourd'hui n'étonnoit pas même alors; dans cette première ébauche de notre civilisation, le zèle religieux, l'ambition et la vengeance se partageoient les exploits des héros.

Guy, comte des Marches, ayant soumis entièrement la Bretagne, apporte à Charlemagne tous les écussons des seigneurs qui s'étoient rendus ses sujets, (année 799).

DEUX puissances infiniment respectables, que plus d'une fois on voit aux prises dans notre histoire, se prêtèrent un mutuel appui dans le règne de Charlemagne : le trône et le saint siège. La politique, qui les unit, fut la source de leur grandeur. On se tromperoit en attribuant à la superstition ou à la religion même tous les dons signalés que firent à l'église Pépin et Charlemagne. On se rappelle les bénéfices par lesquels leurs prédécesseurs s'attachèrent les seigneurs de la nation, pour les intéresser à leur usurpation ou à leur gloire. La prudence amena, peu à peu, les rois à préférer le clergé dans leur bienfaisance. Ils attendirent, des principes monarchiques de la religion catholique et de ses ministres, une loyauté, une fidélité qu'ils ne trouvoient pas toujours dans une noblesse qui ne respiroit souvent que meurtres et brigandages ; ils s'en promirent, avec quelque raison, un ascendant plus efficace sur des vassaux séditioux et turbulens, et pensèrent qu'il leur seroit aussi facile qu'avantageux d'appeller les foudres de l'église à l'appui de leurs bataillons.

Maître d'une partie de l'Italie, Charlemagne n'étoit pas tellement rassuré sur cette conquête qu'il ne lui restât quelques alarmes après la destruction des Lombards. La frayeur, parmi des voisins remuans, se répercute toujours sur celui qui l'inspire ; Charles ne devoit voir ses voisins en Italie que comme des flots mutinés, qui toujours cherchoient à rompre

leur digne ; il voulut donc qu'en son absence ces princes trouvassent une force réprimante dans les richesses, dans la grande consistance et l'autorité spirituelle des papes ; et les sentimens religieux se combinant avec la politique, firent adopter, à plusieurs princes de l'Europe, le parti qu'avoit pris Charlemagne. Observons que c'est toujours au prince des apôtres que ce prince fait ses dons ; et que c'est à ce nom vénérable que le pontife les reçoit.

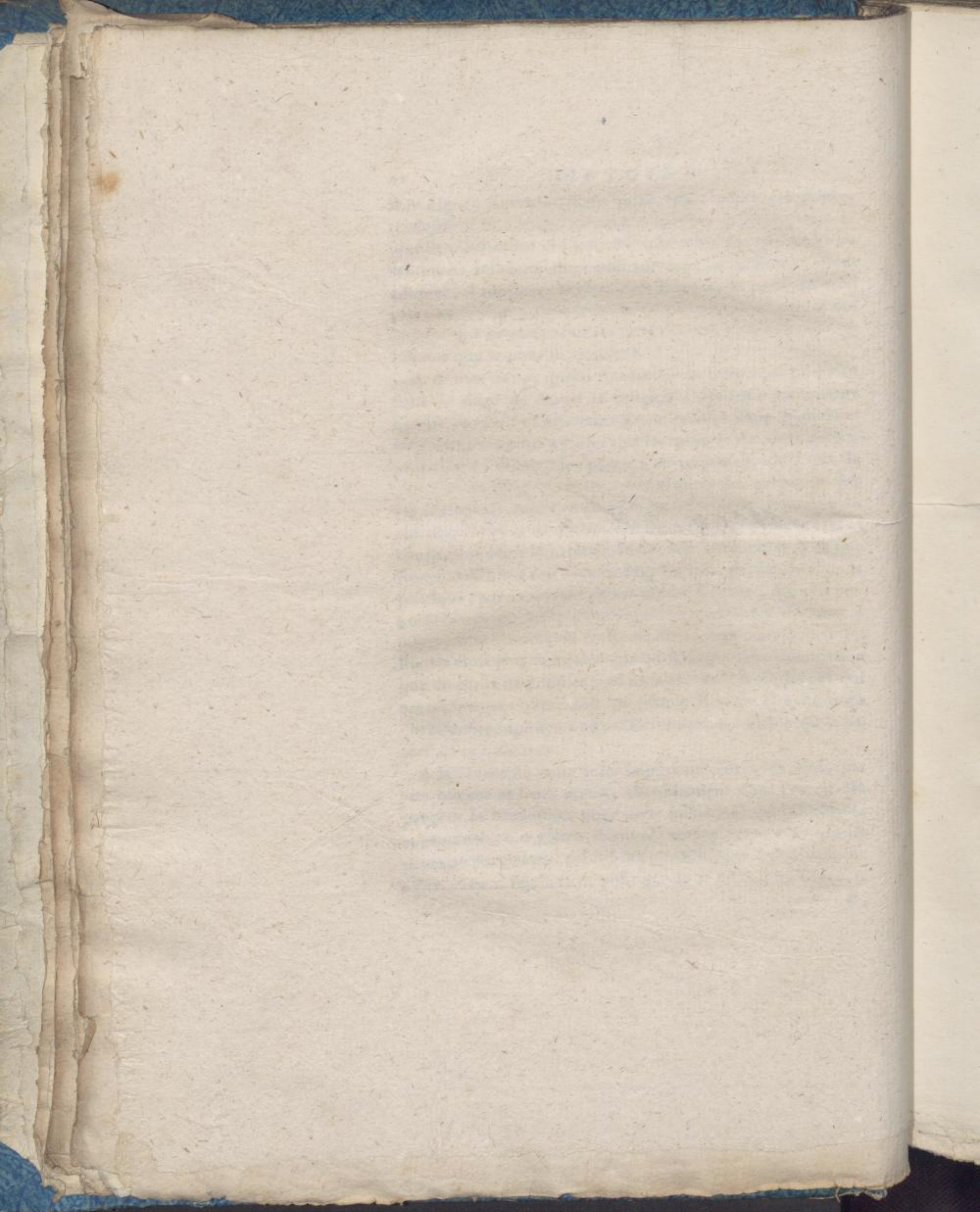
A ce titre sacré, quelle révolution ne devoit pas produire dans le siège de Rome la religion chrétienne, à mesure qu'elle étendoit et affermissoit son crédit ? Trop humble et trop vertueux pour appercevoir les progrès de leurs successeurs dans l'avenir, les papes n'envisageoient alors que la gloire de la religion ; mais les libéralités des princes et des particuliers devenant en quelque sorte la pierre de touche du christianisme, ce genre paisible de conquêtes devoit, avec le temps, donner à la capitale du monde chrétien tout ce que Rome ancienne avoit obtenu dans les trois parties du monde politique, par la terreur de ses armes. Ce plan, d'abord peu sensible aux yeux des peuples, se dessinoit naturellement à mesure que les évêques de Rome étendoient leurs domaines. Rien n'étoit plus favorable aux progrès de leur domination que ce choix de pontifes, qui se faisoit avec maturité, et qui successivement présentoit au peuple Romain et à l'Europe des hommes supérieurs aux différens princes qu'élevoit le hasard de la naissance.

A la faveur de cette suite imposante d'évêques, qui, par leur science et leurs vertus, affermissoient dans l'esprit des peuples la vénération pour cette métropole de l'Occident, et soutenoient sa gloire, il eût été comme impossible que les papes ne parvinssent point à la monarchie presque universelle, s'ils n'eussent fait la faute politique de se donner un César, et
si,

es
a
es
nt
it
es
é-

re
re
et
s-
la
es
lu
le
ne
de
eu
à
es.
on
ui
pe
na-

ar
les
nt,
les
le,
et
si,



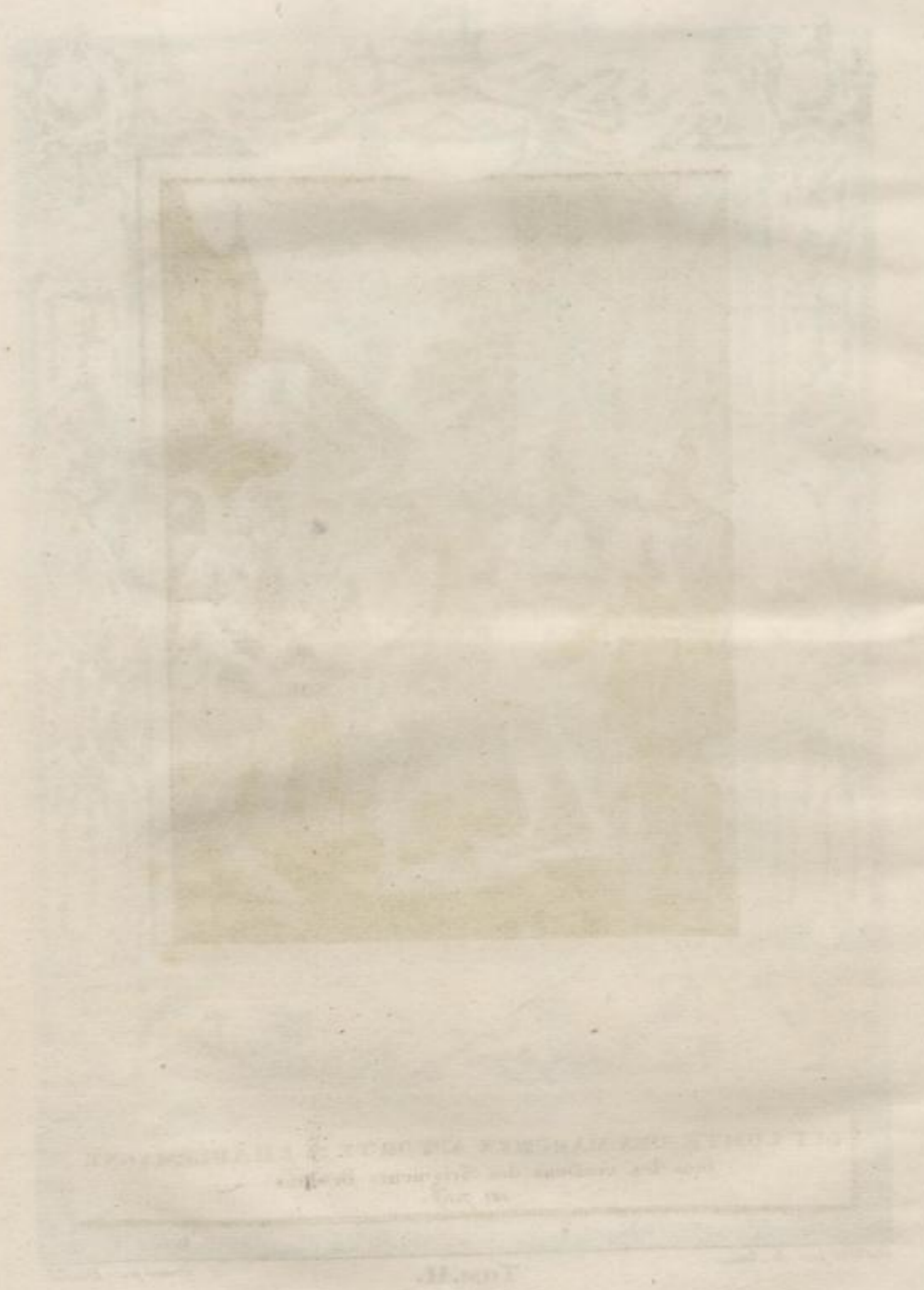


GIY COMTE DES MARCHES APPORTE À CHABLEMAGNE
mas les écussons des Seigneurs Bretons
en 799.

Designé par le Sceau.

TOM. II.

Gravé par David.



si, après l'avoir en quelque sorte créé, ils n'eussent pas voulu attaquer leur idole.

Cependant les empereurs grecs conservoient encore dans Rome une ombre de domination ; la révolution qui devoit entièrement la faire disparaître, se murissoit par la politique de Charlemagne, par sa piété et par ses grands exploits. Que de nos jours, où les idées de la religion sont plus épurées, où le véritable esprit en est mieux connu, à proportion, ce semble, qu'elle perd de son influence sur les mœurs, nous voyons une sorte de piété superstitieuse dans les contradictions que nous offre la conduite de Charlemagne, c'est prendre le change sur le caractère et la foi de ce prince. Ces inconséquences, qu'on ne peut se dissimuler, cet alliage de fondations charitables et de cruautés révoltantes, de la multiplicité des femmes et des plus pieux réglemens pour les mœurs, attestent bien plus la grossièreté de son siècle, qu'ils n'inculpent la vérité du zèle et de la croyance de ce prince.

Son règne est en effet le tableau de la plus précieuse sollicitude. S'il étend ses conquêtes dans la Germanie, dans la Frise et la Saxe, il y arbore l'étendard de la foi à côté des drapeaux de la victoire. Sa politique fait marcher des soldats, pour réduire un peuple de mutins ; son zèle les remplace ensuite par des missionnaires, ministres éloquens de ses bienfaits ; s'il prétend civiliser ces peuples, c'est par la lumière de l'évangile, c'est en les arrachant à l'idolatrie qu'il cimenter leurs vertus sociales et leur bonheur. Il veut atteindre à tous les genres de gloire, mais il associe à sa gloire les intérêts de la religion. Son nom devient fameux dans l'Orient, mais c'est à l'ombre de ce nom révééré que les chrétiens vivent paisibles sous le sceptre du Musulman. Le présent même que lui fait Aaron-Al-Raschild est un hommage à sa piété, que flatte le calife, en lui envoyant les clefs du saint sépulchre, monu-

Tome II.

E

ment vénérable, qui depuis reste encore sous la protection de nos rois. Enfin cette législation même, que nous aurons à crayonner, et qui le montra si supérieur à son siècle, porte, à l'égard de la pureté de la foi et de la régularité de la discipline, l'empreinte frappante de sa pieuse vigilance. Qu'il dût paroître grand aux yeux des papes, ce prince qui ne séparoit point sa gloire et ses conquêtes de la gloire et des conquêtes du christianisme!

Tous les genres d'honneur devoient venir au-devant de Charlemagne; tous les peuples devoient s'empresse de couronner un héros que n'abandonnoient ni la prudence, ni la valeur, ni la victoire. Protecteur en quelque sorte de l'Europe, il la parcouroit avec une grandeur imposante qui annonçoit, dans tous les états, le juge et l'arbitre des princes, le pacificateur des troubles, le fléau des peuples rebelles. On se rappelle que le duc de Bavière, Tassillon, dépouillé de ses états, qui se trouvoient réunis à la couronne, expioit sa révolte dans un monastère. Mais, dans une retraite forcée un cœur fier protesta toujours contre les sacrifices que lui arrache une impérieuse nécessité, et trouve de la pitié et des ressources.

Les Abares, ces peuples descendans des Huns, se dévouent à sa vengeance; le fils de Didier, Adalgise, qui jettoit sur la Lombardie un œil de regret, obtint leur protection. Deux corps d'armée se mettent en chemin, l'une vers la Bavière, et l'autre vers le Friould. Jaloux de la gloire de Charlemagne, l'empereur grec soutint cette armée par des renforts considérables. L'orage devoit sur-tout crever sur l'Italie, qui seroit devenue le tombeau de la puissance des papes, et celui de la gloire du monarque français. Le ciel en décide autrement; cette puissante confédération ne servira qu'à préparer les voies à la grandeur de Charlemagne. Il est à Ratisbonne, occupé de

la police de ses états et des intérêts de la religion. C'est de-là que partent des ordres foudroyans, qui mettent en campagne des généraux et des soldats, pleins de l'esprit de leur maître et de la confiance qu'il leur inspire. Les Bavares, les Abares, les Grecs échouent dans trois sanglantes batailles, le fer les moissonne presque à mesure qu'ils se présentent, et le Danube dérobe le reste des victimes. Il en coûta peu à Charlemagne pour s'emparer ensuite de l'Autriche et de la Hongrie, qu'habitoient les Abares.

Tout n'étoit pas dit encore pour les Saxons. On peut croire que c'est par une transmission du génie de ces peuples, que Raphaël Leczinski, père de Stanislas, roi de Pologne, disoit hautement, dans une assemblée solennelle, qu'il *préféroit une liberté orageuse au calme de la servitude* (1). Ce caractère étoit celui des Saxons. Battus dans toutes les rencontres, ils étoient encore la marche des troupes du roi de France, pour secouer son joug. Nouveaux apprêts, nouvelle irruption; celle-ci fut la dernière. Charlemagne les eût bientôt mis en déroute, mais las enfin de leurs parjures et de leurs révoltes, il jugea qu'il étoit nécessaire de les arracher à leur sol natal, et que, confondus avec d'autres peuples, ils perdroient insensiblement ce goût de patrie qui échauffoit leur audace, et ces soupirs vers leur liberté, qui rendoient toujours leur soumission inquiète. Le roi les transplante dans ses états, et les répartit dans la Flandre et chez les Helvétiens, qu'il aima toujours.

Parcourant l'Europe, tantôt en vainqueur, et tantôt en pacificateur des différens princes, peu s'en faut que le bonheur de Charlemagne n'échoue au milieu de sa cour, contre une horrible conspiration. Elle a pour moteur son fils na-

(1) *Malo periculosam libertatem, quam quietum servitium.*

turel, Pépin-le-Bossu, qui, l'aîné de ses enfans, envioit à ses trois frères le partage que ce prince leur avoit fait des trois royaumes. Fastrade troisième femme du roi, princesse d'un caractère altier et féroce, étoit accusée des cruautés de son époux. Ce fut le prétexte de Pépin pour conspirer contre son père, et engager dans sa querelle les seigneurs qui se plaignoient de la dureté de son gouvernement. Le fils dénaturé se défie de ses forces, il assurera bien plus le succès de son crime en assassinant, dans le même jour, son père et ses trois frères; il en forme l'horrible complot. Déjà les conjurés étudioient le moment, assemblés dans l'église de Saint-Pierre; à Ratisbonne; leur bruit réveille un prêtre Lombard, nommé Fardulphe, endormi par hasard dans un coin de ce temple. Saisi d'horreur aux propos des conjurés, il s'échappe en silence, va faire éveiller le monarque, et lui dénonce le péril qui menace ses jours. Quelle affreuse nouvelle pour un père! Le roi, si supérieur aux trames d'un ame basse, n'en croira que ses yeux. Il fait investir l'église, et la troupe sacrilège, enveloppée par les gardes, est bientôt convaincue de son attentat. Le parlement assemblé juge les coupables; la nature parle au cœur du Monarque en faveur du plus criminel d'entre eux, que le roi condamne à une prison perpétuelle, dans le couvent de Gals. Peu de seigneurs, parmi les conjurés périrent par le dernier supplice; la clémence du prince borna la peine des autres à l'exil.

Ainsi rien n'arrête les progrès de la grandeur de Charlemagne; et tandis qu'au sein de sa famille, il étouffe des conspirations, et qu'au milieu de ses peuples il s'occupe de leur civilisation et de leur bonheur, il soumet par ses généraux, les isles de Majorque et de Minorque. Andulphe, l'un de ses lieutenans, fait respecter aux Bretons sa puissance. Cette province, dont l'histoire, jusqu'au duc Noménoë, sous Louis

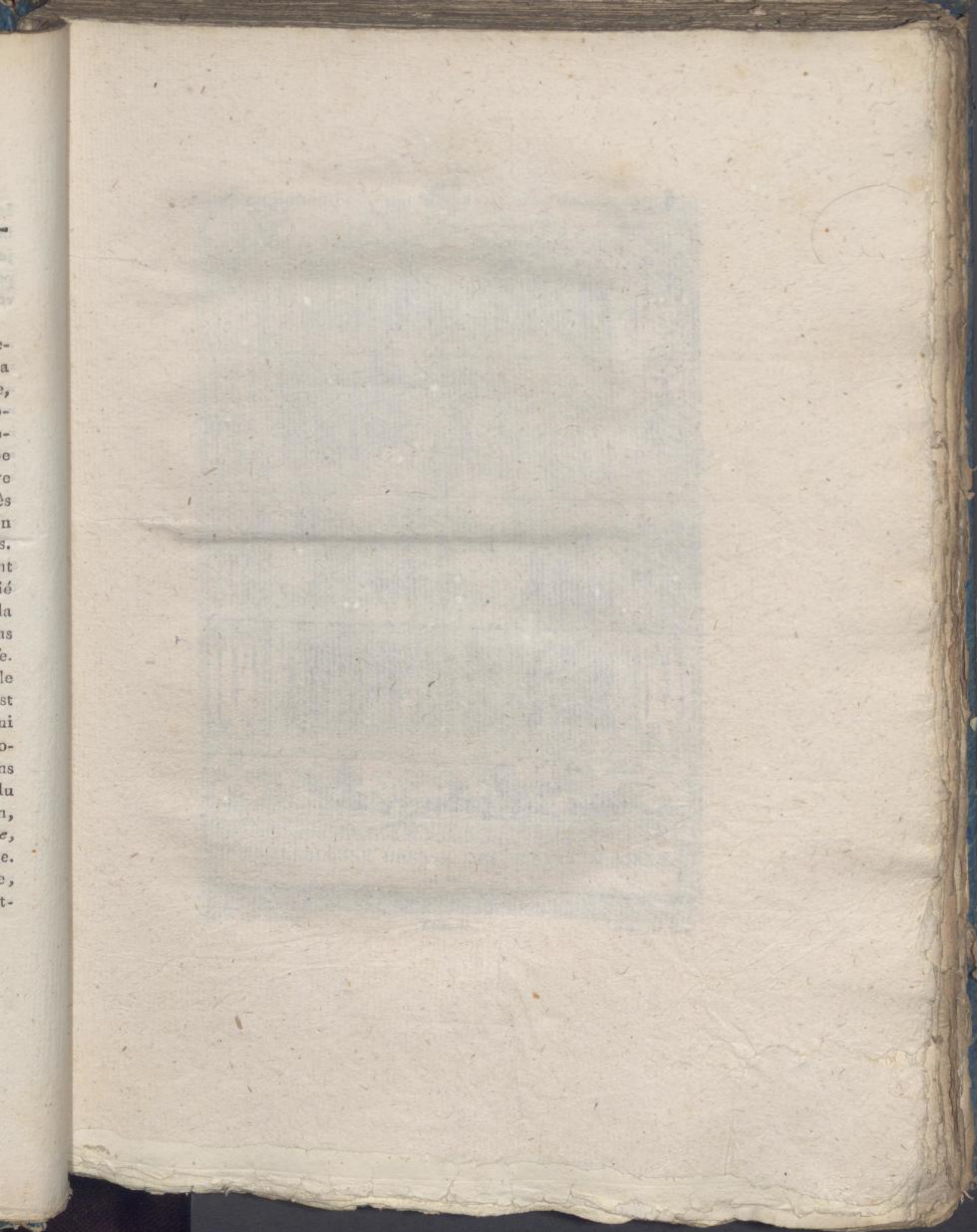
I, perce à peine à travers l'obscurité de ses monumens, tributaire alors de la France, secouoit de temps en temps son joug, et se voyoit livrée à des guerres intestines. Un de ses princes Rivod, monte sur le trône par un fratricide, et ose vouloir se soustraire à la puissance de Charlemagne.

« Le monarque alloit en faire un grand exemple, quand » l'arrivée soudaine de Guy, comte des Marches, de Bre- » tagne, l'un de ses généraux, sema l'épouvante chez ces » peuples, qui engagèrent la noblesse à conjurer l'orage. » Effrayés pour eux-mêmes, les seigneurs vont au-devant du » comte, et lui apportent leurs écussons, chargés de leurs » noms et de leurs armes, en signe de la soumission qu'ils » jurent au roi des Français. Satisfait de sa mission, qui sou- » mettoit entièrement cette province à son maître, le comte » Guy se rend à la cour, et dépose aux pieds du roi ces gages » de la fidélité des Bretons ». A quelques époques que l'on s'attache dans le règne de ce prince, tout est glorieux, tout est intéressant.

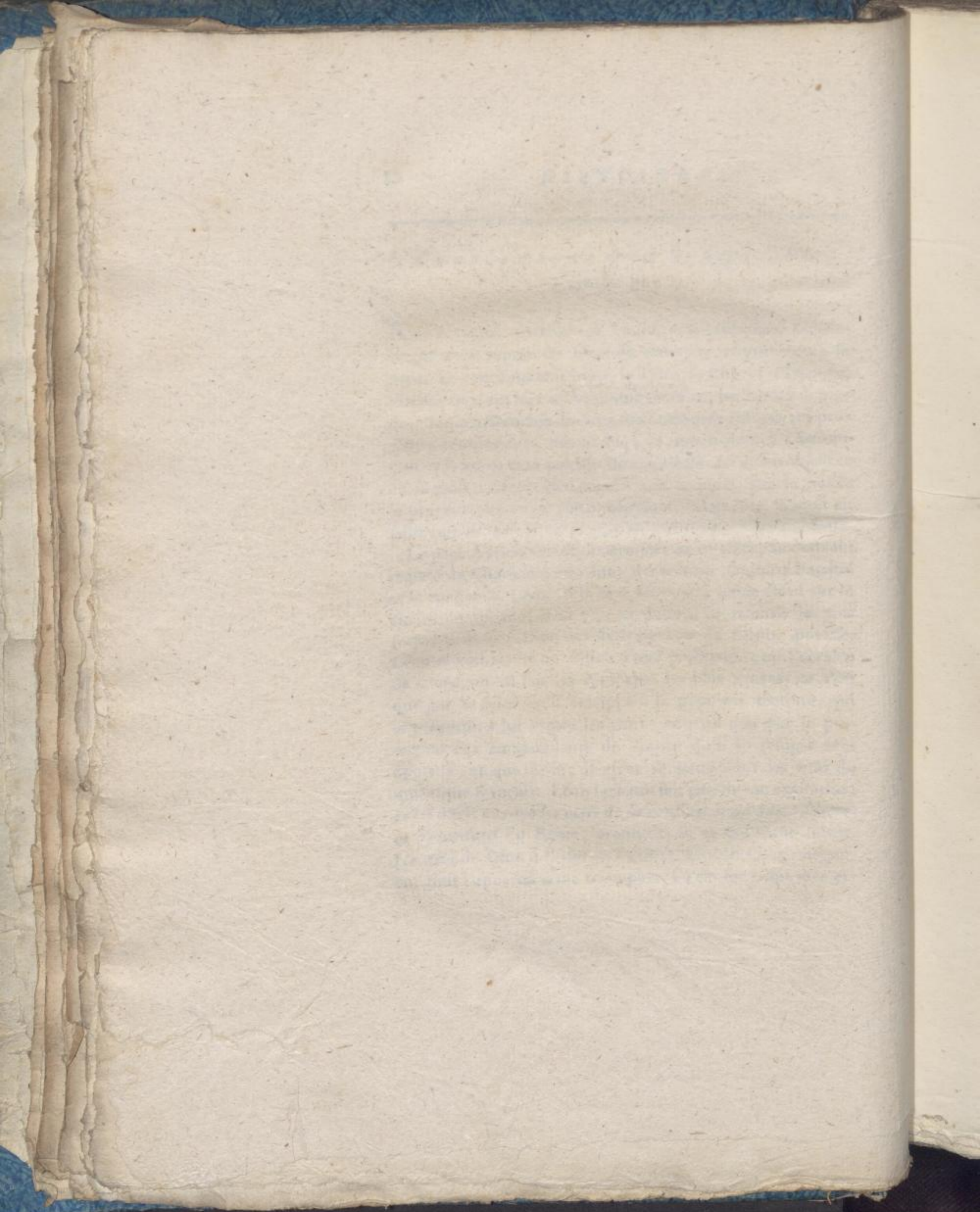
CHARLEMAGNE dresse les Capitulaires.
(année 801).

A_NG_E tantôt tutélaire et tantôt exterminateur, Charlemagne avoit rempli du bruit de son nom presque toute la terre. Le couchant et le nord, le Tibre, le Rhin et le Danube, avoient reçu ses loix : l'Aquitaine soumise, les Saxons domptés, l'Italie affranchie du joug des Lombards : toutes ces provinces réunies à sa monarchie, le monstroient à l'Europe comme le héros et le prodige de son siècle. Le moment arrive où sa gloire devoit être porté à son comble, par le succès le plus complet de sa politique. Rome lui rendra bientôt en honneurs ce qu'elle en a reçu en grandeurs et en richesses.

Le pape Adrien venoit de terminer sa carrière, amèrement regreté de Charlemagne, dont il avoit eu toujours l'amitié et la confiance. Léon III le remplace, et à peine élevé sur la chaire pontificale, il se voit en butte à la jalousie la plus forcenée de la faction des deux neveux du dernier pontife. Léon se voit arrêté au milieu d'une procession ; on l'accable de coups, on lui fait les reproches les plus graves ; ce n'est que par la fuite qu'il échappe à la populace mutinée, qui se préparoit à lui crever les yeux : ce n'est que par la protection des ambassadeurs de France qu'il se réfugie dans Spolette, et que de-là, il vient se jeter dans les bras du monarque français. Léon lui avoit fait part de son exaltation, et lui avoit envoyé *les clefs de la confession de Saint-Pierre, et l'étendard* de Rome, pronostic de sa grandeur future. L'entrée de Léon à Paderborn, où se trouvoit Charlemagne, eut tout l'appareil d'un triomphe. Ce ne fut point sans at-



-
a
e,
-
-
e
e
es
n
s.
nt
ié
la
ns
e.
le
st
ni
o-
ns
lu
n,
e,
e.
e,
t-



VI.

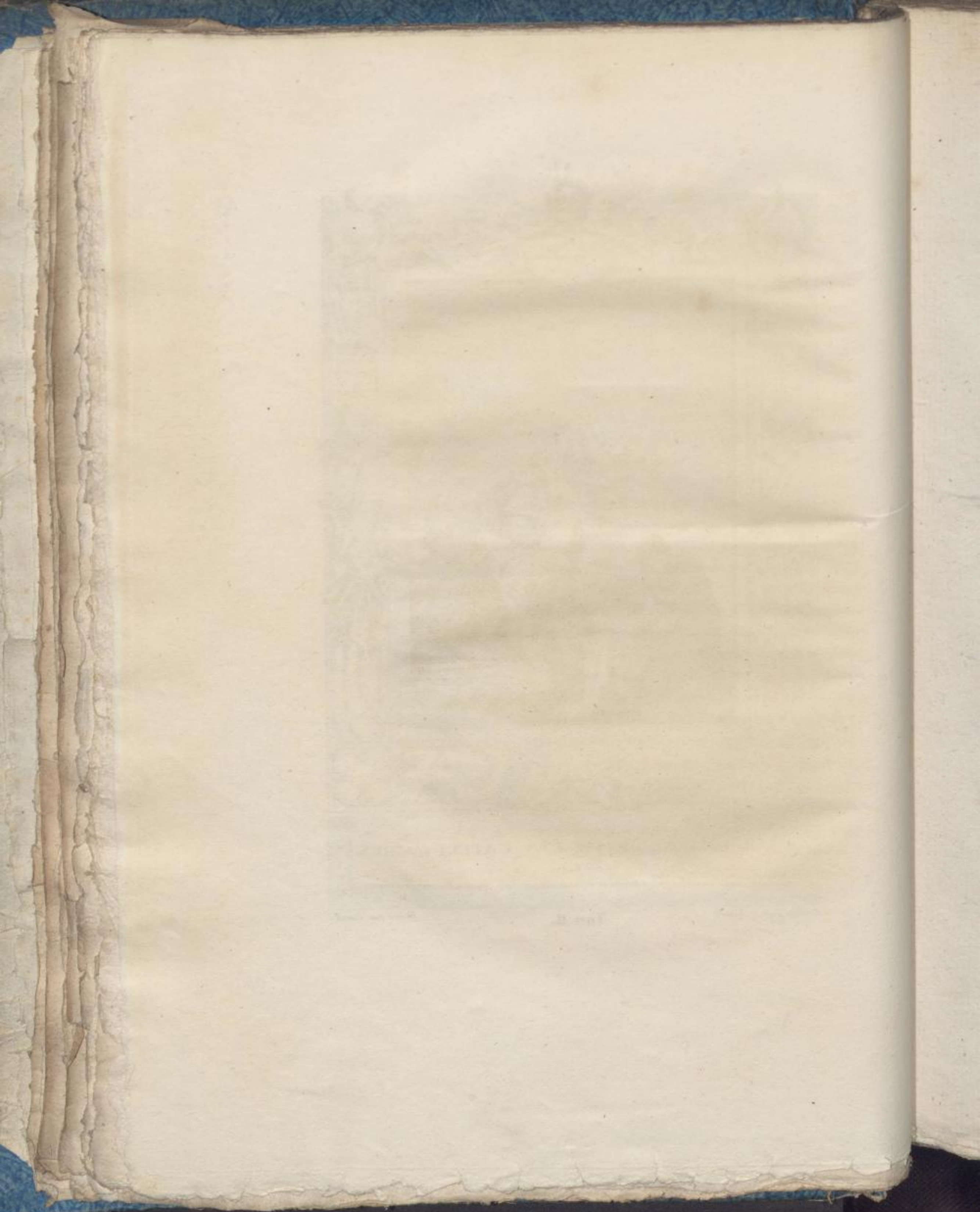


CHARLEMAGNE DRESSE LES CAPITULAIRES.
en 801.

Desiné par le Saine.

TOM. II.

Gravé par David.



tendrissement que le roi vit sur le visage de l'infortuné pontife les traces de la fureur de ses ennemis; il fut facile à Léon de l'attendrir sur ses malheurs.

Accoutumé à se voir l'arbitre révééré des plus grandes causes, Charles renvoie le pape en Italie, escorté de plusieurs grands seigneurs, et lui nomme dans Rome un tribunal pour le juger. Les accusateurs sont confondus. La calomnie est prouvée; Léon rentre dans ses droits au milieu des applaudissemens de sa capitale, où il n'attendit pas long-temps son bienfaiteur. Charlemagne assuré de la tranquillité de ses états et du respect des princes voisins pour ses provinces, se rend à Rome; il trouve au devant de lui Léon, à six milles de la ville, les grands et le peuple, à l'envi sur son passage, le comblant de vœux et de bénédictions. La vertu, la valeur, l'héroïsme ont des droits par toute la terre; un grand homme a son culte dans tous les esprits et les cœurs. C'en fut un véritable que l'hommage d'attendrissement et de vénération qu'on rendit à ce grand roi. Charles commence par constater l'innocence de Léon, au milieu de l'église de Saint-Pierre. Son procès y est revu, sa justification y est de nouveau prononcée; mais pour la consommer, le roi veut que, selon les mœurs d'alors, le pape se purge par serment. Léon y souscrit, et, par un sentiment digne de la religion, dont il est le chef, les larmes aux yeux, et dans la posture la plus humble, il demande au roi la grace de ses accusateurs.

Une scène auguste et d'un autre genre, attendoit Charles dans cette basilique: c'étoit à la messe du jour de Noël; il prioit avec ferveur au pied de l'autel, en habit de patrice, lorsque Léon, qui s'étoit concerté avec les Romains, s'avança sans l'interrompre, et lui plaça sur sa tête sa couronne qu'il avoit préparée, en s'écriant avec tout le peuple: *Vive Charles, toujours auguste, couronné de dieu empereur des*

Romains ; dieu prolonge ses jours , et lui donne à jamais la victoire ! On le fait asseoir sur un trône qu'on lui avoit caché, on le dépouille de son manteau de patrice, pour le revêtir de l'habit impérial; et Léon, à la tête de son clergé et du peuple romain, prosterné trois fois aux pieds du nouveau César, donne l'exemple de la soumission et de la fidélité du premier de ses sujets. Dès ce moment, Charles quitta le titre de patrice pour celui d'empereur et d'Auguste. Son fils aîné, Charles, fut sacré, dans cette solennité, roi de la France orientale. Deux tables d'argent, des calices, et d'autres vases de grands prix, signalèrent la magnificence du nouveau César. Ainsi l'empire d'Occident, qui dans Augustule avoit fini en 476, reparut, après trois cent vingt-quatre ans, dans Charlemagne, et subsiste encore de nos jours.

Cette dignité n'étoit qu'un nouveau titre pour un prince dont l'empire étoit déjà la conquête. Tout l'avantage étoit pour le pape, qui, par ce coup d'autorité, s'attachoit le plus grand prince de son siècle, donnoit à son siège une importance inouïe jusqu'alors, et se flattoit avec raison d'y réunir d'immenses domaines : les Romains sembloient se régénérer par un titre qui rendoit à leur capitale l'orgueil de l'ancienne Rome. Le moment étoit favorable pour donner un rival à l'empereur d'Orient. Irène avoit indisposé les peuples par la fureur qui l'avoit portée à détrôner son fils, et à lui crever les yeux ; elle négocioit son mariage avec Charlemagne, quand le patrice Nicéphore, qui craignit de voir se confondre les deux empires par cette alliance, se fit donner par les peuples le sceptre de l'Orient, et relégua dans l'isle de Lesbos l'intrigante impératrice, qui n'eut pas moins été le fléau de ses peuples que celui de sa maison. Nicéphore eut besoin de Charles pour se soutenir, et ce fut une nécessité de dissimuler. Un traité marqua leurs limites ;

et

et la république de Venise, déjà fameuse par son commerce et sa liberté, borna les frontières des deux empires; mais comme le pape étoit sans pouvoir pour donner la dignité impériale, la renaissance de l'empire d'Occident ne doit être fixée qu'au traité dans lequel Michel Rangabé reconnoit, en 812, Charlemagne pour empereur. Cependant, à l'époque du couronnement, les monnoies portèrent le nom du nouvel empereur, et les actes, la date de son empire et de son consulat. Charles, comme conquérant, est désormais à son plus haut période, mais à peine est-il à moitié connu, si dans ce grand homme nos tableaux ne montrent l'immortel Solon à côté d'Alexandre.

C'est ici que Charlemagne paroît au-dessus de son siècle, et en quelque sorte au-dessus de lui-même. Aussi voit-on que seul il occupe, pour ainsi dire, toute la durée de la seconde race, comme il tient par la législation tous les rameaux et jusqu'aux moindres fibres de son empire. A voir la régularité et la vaste étendue de son plan, le grec Cynéas l'eût regardé comme le chef-d'œuvre d'un sénat de rois. A son avènement au trône, rien de plus informe que cette masse de peuples qui composoient la France; tout y étoit presque brut en fait de législation. Chaque événement avoit amené un usage, et chaque usage une sorte de loi, que la nation amalgamoit avec les loix romaines, qui ne se lioient point à son génie.

Nous avons comparé ce prince à Solon, cependant ici l'œil du savant et la reconnoissance des peuples découvrent plus que les bienfaits de la plupart des grands législateurs, des Lycurgue, des Numa, et des Solon même. Soumettre au même joug, et régir par le même esprit, un composé bizarre de nations, toutes jalouses de leur liberté, et soupirant encore après leur ancienne indépendance, de peuples différens

de langue et d'origine, plus différens encore de caractère, mettant en commun leurs préjugés, leurs prétentions, leurs droits respectifs de Saliens, de Ripuaires, de Bourguignons, de Saxons et d'Allemands, les uns sortant à peine des ténèbres du paganisme, et n'ayant de notre religion qu'une foible lueur, la plupart plus voués aux rites qu'à la morale de l'église, mal affermis dans la croyance de nos dogmes, et plus superstitieux que chrétiens.

Charlemagne saisit d'un coup-d'œil sûr et prompt les bonnes et les mauvaises qualités de ce peuple, les besoins et le caractère de son siècle, les vertus, les vices, les imperfections même des nations qui l'avoisinent et qui peuvent influer sur son gouvernement, et sur le génie de ses sujets. Quel agent peut organiser une machine aussi informe, et ramener à l'ordretant de parties discordantes? Point d'autre qu'un génie ferme, élevé, vaste et patient. Quels ressorts employera-t-il à cet ouvrage? Un discernement exact pour distinguer les penchans, les inclinations des hommes qu'il prétend civiliser; le grand art des ménagemens pour rompre insensiblement les effets d'une éducation féroce et indisciplinée, l'ascendant qu'il a pris sur ces hommes pour les conduire au même but par des routes diverses; l'art plus délicat encore de faire aimer son ouvrage par le développement d'un cœur paternel, qui ne semble occupé que de faire le bonheur d'une grande famille, par ces étincelles de feu patriotique, qu'il jette dans les cœurs, de ce feu sacré, l'ame des plus grandes actions, et qui devient ensuite celle de tous ces peuples, qu'on voit avec étonnement se concerter pour la gloire d'une grande monarchie, et recevoir de l'impression de l'astre qui les attire et les détermine, l'impulsion d'un mouvement uniforme.

Réservons le détail de quelques-unes de ces opérations, qui peuvent donner une idée de la beauté de son plan, pour nous

occuper un instant de ces fameux capitulaires, qui seuls eussent immortalisé son règne.

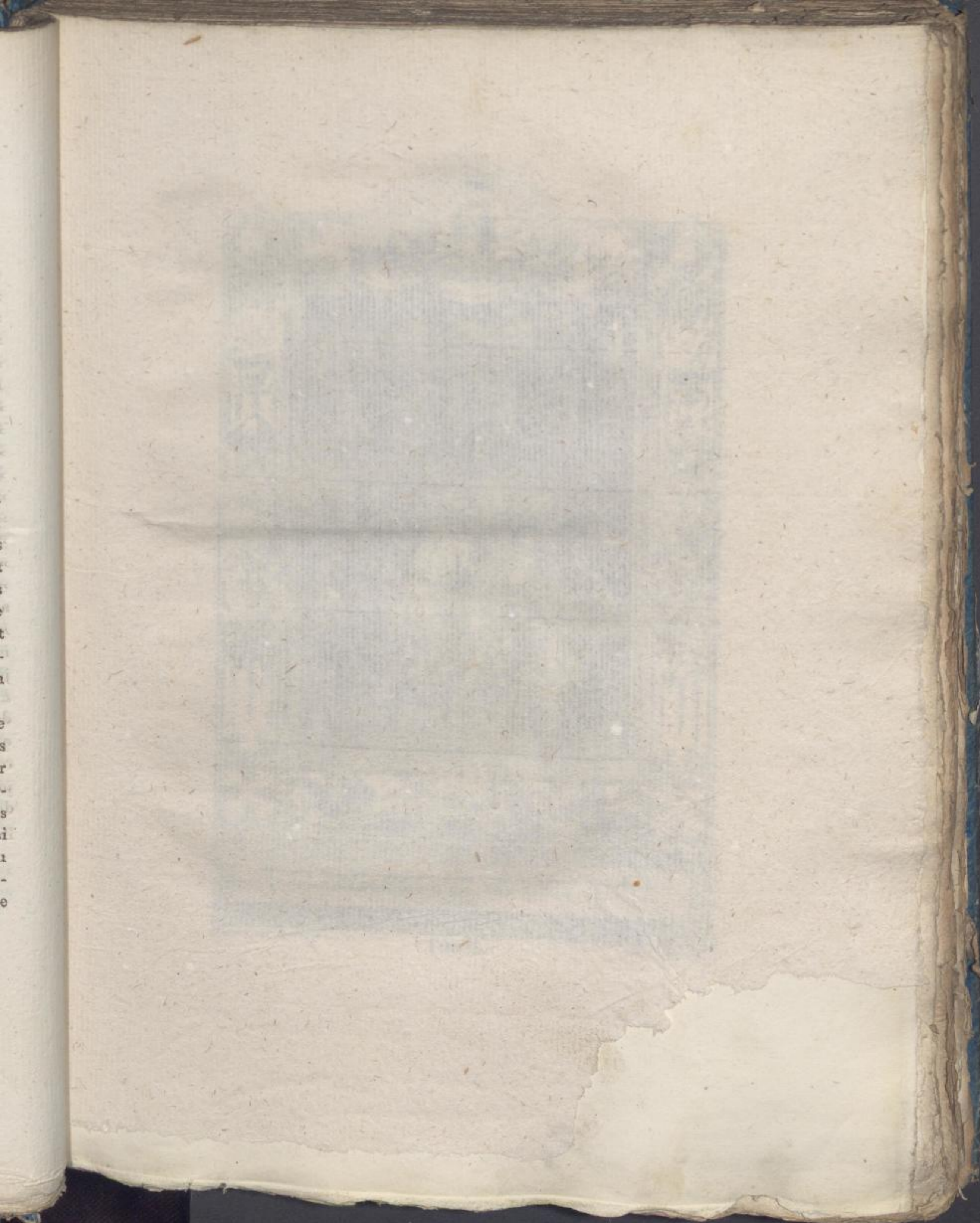
« Les premiers sont dressés Aix-la-Chapelle, ville favorite
» de l'empereur. Charles y paroît à l'extrémité d'une vaste
» salle, sur un trône élevé; ceux de ses fils qui se trou-
» voient alors à sa cour se placent à ses côtés, mais sur des
» sièges qui annoncent leur subordination et leur respect pro-
» fond. Les évêques, les comtes et les barons composent avec
» lui ce corps législatif, auquel il a communiqué un rayon
» de sa puissance. Les constitutions canoniques et les canons
» des conciles y sont revus avec soin, et de cette collection
» de décrets, ainsi que de la loi salique et de la loi ripuaire,
» se forme, sous le nom de capitulaires, ou de petits chapi-
» tres, un code de discipline qui dans cette assemblée reçoit
» le caractère de loi de l'état. Ce sont ces capitulaires,
» qu'ont renouvelés depuis plusieurs ordonnances de Louis
» XIV. L'exécution de ces loix y est confiée aux prélats
» et aux comtes ». Mais une des belles opérations de cette
assemblée fut une mission donnée à des *envoyés royaux*,
ministres du roi, chargés, pendant une administration li-
mitée, de tenir les magistrats en activité, de revoir leurs
jugemens, d'interroger les peuples, et de porter chaque an-
née, aux pieds du trône, le cri des malheureux, les plaintes
des opprimés, et les délits des juges prévaricateurs. Pour-
quoi la nation assemblée autour de son maître, ne redeman-
roit-elle pas aujourd'hui un règlement qui honora la haute
prudence de Charlemagne, et qui sembla si digne de la gran-
deur de Louis XIV, quand il crut devoir faire revivre une
partie des capitulaires?

L O U I S I.

Harcold, roi de Danemarck, vient se mettre sous la protection de l'empereur (année 814).

PLAÇONS-NOUS à ces beaux jours de la France, où Charlemagne entreprit avec un succès si glorieux, de régénérer, ou plutôt de créer son peuple. Quelle forte impression ne nous feroit point, malgré le progrès actuel de nos lumières, cette ame à la fois si vaste et si sublime, toujours dirigée par l'amour de l'ordre, portant sur tous les objets le coup-d'œil le plus juste; dans les arts un goût sûr, et dans les opérations du gouvernement l'activité la plus étonnante? Aussi, tant de qualités unies à l'héroïsme militaire, lui donnent-elles le plus grand ascendant sur son peuple. L'Europe, qu'il étonna par tant de prodiges, n'avoit rien vu d'aussi frappant depuis Mahomet. La commotion que celui-ci avoit donnée à son siècle avoit cessé: son charlatanisme commençoit à se découvrir; et la foiblesse de ses successeurs, si l'on excepte le calife Aaron-Al-Raaschild, rendoit plus intéressant le phénomène d'un grand homme.

C'est dans les assemblées nationales d'Aix-la-Chapelle, de Mayence, de Reims, d'Arles et de Tours, que sont consignés les monumens de ses travaux, de sa sagesse, et de son amour pour son peuple, qu'il eût pu réduire en servitude, en ne développant que la vigueur de son génie, et comprimant tous les ordres par le poids de l'autorité. Ainsi l'ont pensé, ainsi l'ont pratiqué dans la suite quelques princes, qui n'ont connu ni le prix de la confiance des peuples, ni le respect qu'ils devoient à l'homme. Ce n'est point un état de mort; c'est la vie



t
e
t
i
e
s
r
-
s
i
i
-
e

LEUEN

Harold, roi de Normandie, fut couronné
le premier jour de l'année 1066.

Il étoit fils de Godwin, duc de Normandie, et de
Margarete, sœur de Canute, roi de Danemark.
Il étoit d'une stature élevée, et d'un air martial.
Il avoit été élevé dans les armes, et étoit
devenu un grand capitaine. Il étoit
très aimé de son peuple, et étoit
regardé comme le plus digne de régner.
Il étoit aussi très habile dans les affaires
de la guerre, et étoit très vaillant.
Il étoit très aimé de son peuple, et étoit
regardé comme le plus digne de régner.
Il étoit aussi très habile dans les affaires
de la guerre, et étoit très vaillant.

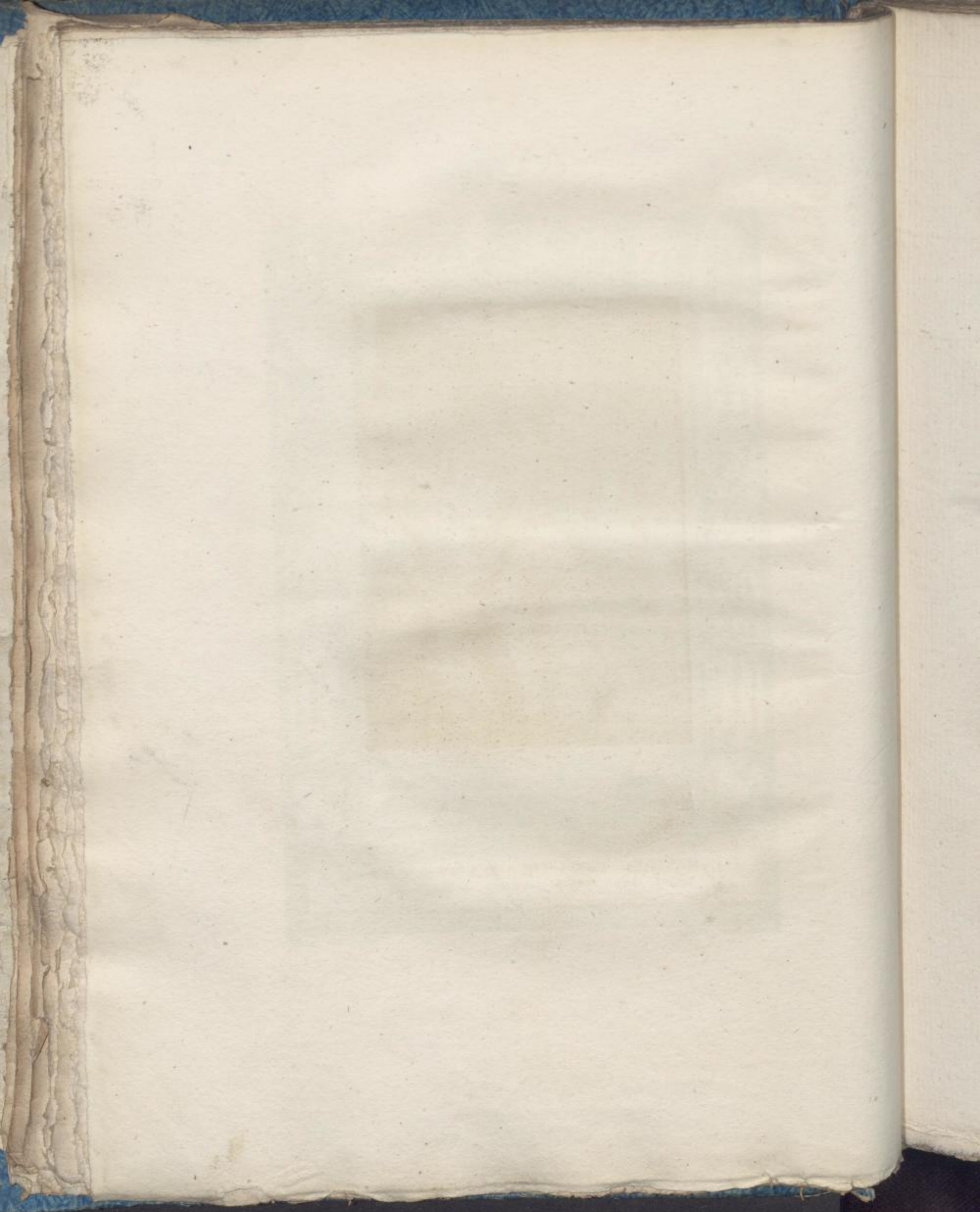
Il étoit très aimé de son peuple, et étoit
regardé comme le plus digne de régner.
Il étoit aussi très habile dans les affaires
de la guerre, et étoit très vaillant.
Il étoit très aimé de son peuple, et étoit
regardé comme le plus digne de régner.
Il étoit aussi très habile dans les affaires
de la guerre, et étoit très vaillant.



Destiné par le Jeune.

TOM. II.

Gravé par David



et le repos que ce monarque veut donner à tout son empire. Avant lui, une seule assemblée par an veilloit au bonheur des peuples, et aux intérêts généraux de la nation. Deux assemblées lui paroissent nécessaires pour donner aux opérations une plus grande maturité. Celle d'Automne doit préparer la suivante, et ses réglemens ne sont que provisoires; c'est une révision, c'est un examen soigneux de l'exécution, plus ou moins fidèle, des loix, des évènements qui en nécessitent de nouvelles, des abus qu'ont amenés les passions; des vices plus raffinés qu'ont produits les progrès de la civilisation même; la raison n'est pas moins admirable dans la formation d'un peuple, que la nature dans le développement de ses différens germes.

C'est au champ de Mai que sont réservées les grandes opérations de Charlemagne: le peuple dont nous avons vu qu'on avoit essayé déjà l'influence, a dans cette assemblée douze représentans par comté. Le monarque y fait pénétrer ses lumières, il l'éclaire de son génie; mais il ne l'écrase pas du poids de son autorité. C'étoit-là qu'étoient appellées et jugées en dernier ressort toutes les affaires. Ce corps auguste, avec lequel le prince consentoit de partager la législation, interrogeoit les envoyés royaux sur l'exécution des loix et sur les abus, sur la conduite des comtes et des prélats, ainsi que des magistrats de toutes les classes: l'homme public, dépouillé de tout l'extérieur de son rang et de son pouvoir, y paroissoit tel, en quelque sorte, que la religion nous le fait voir au jugement universel. Aux loix anciennes on en ajoutoit chaque année de nouvelles, provoquées par les abus ou par de nouveaux besoins, souvent par les progrès de la civilisation et des lumières. Ainsi se consolidoit une liberté honnête; ainsi s'épuroient les mœurs, sans lesquelles la liberté mène à une funeste anarchie.

Épris de l'ancienne grandeur de Rome, Charlemagne desira d'enter ses loix sur les loix romaines; mais ici sa prudence fut forcée de céder à l'opposition du peuple, qui craignit d'y trouver un joug, et que subjuguoit encore la terreur du nom romain. Un prince et une nation qui devoient leurs conquêtes aux guerriers, la civilisation et la docilités des peuples aux évêques, devoient partager entre ces deux ordres leur attention et leurs égards. Charlemagne trouve, dans l'équilibre du pouvoir de la noblesse et du clergé, la pierre de touche de son gouvernement. Rien de plus délicat que cette balance, et nous verrons ce qu'il en coûta aux descendans de ce héros, pour l'avoir oubliée. C'est ainsi qu'il se repentirent plus d'une fois d'avoir négligé ces ordonnances si sages contre les guerres privées, loix par lesquelles ce grand législateur avoit réprimé la férocité héréditaire de ses guerriers, et économisé le sang le plus précieux à la nation.

Jaloux de donner aux deux ordres le rang et la considération qui leur conviennent dans l'état, non-seulement il accorde à la décence de l'état ecclésiastique la dispense du service militaire, mais on y apperçoit sa politique, qui s'oppose à ce que le même corps réunisse les deux objets de la plus grande considération dans l'idée des peuples: le salut des hommes dans l'autre vie, et la défense de leurs personnes ainsi que de leurs biens dans celle-ci. Dans cette position, le clergé n'a plus le même intérêt à respecter les fiefs dont l'avoit dépouillé la noblesse, mais alors la noblesse doit au clergé des secours, et Charlemagne, qui trouvoit sa règle tracée dans la conduite des empereurs romains, affecte à cet ordre respectable sa subsistance dans les dîmes d'abord locales; dans les terres usurpées par les seigneurs et ensuite généralement établies, même sur ses propres domaines; et cette disposition devient loi de l'état. Un demi-siècle après, on voit un roi d'An-

gleterre, Ethelwolp, adopter cette jurisprudence, en affectant à son clergé les dîmes des revenus du royaume.

Le plus grand prince, régnât-il un siècle entier, laissera toujours beaucoup de préjugés à détruire, de besoins à prévoir, d'abus à réformer : encore la foiblesse humaine imprimera-t-elle son imperfection à l'ouvrage. C'est ainsi que les siècles suivans, qui virent les peuples victimes de l'anarchie féodale, ne purent aller à l'origine de cette espèce de monstre dans l'ordre public, qu'en remontant aux bénéfices que Charlemagne accumula sur la noblesse, à cette foule d'hommes libres auxquels on permit de prétendre aux fiefs, et qui, devenus vassaux des grands seigneurs, échappoient à l'autorité immédiate du souverain. Trop puissant, pour rien appréhender de semblable dans son règne, Charlemagne, à cet égard, ne perça point assez profondément dans l'avenir. S'il n'eût été qu'un roi médiocre, ses fautes eussent été attribuées aux erreurs dont il étoit environné ; mais on voudroit qu'un prince aussi supérieur à son siècle, n'eût point terni par des actes de férocité, son zèle pour la religion la plus douce et la plus humaine, qu'il n'eût pas cru que la grace qui convertit les hommes, a besoin de l'épée qui les égorge, et qu'il n'eût pas pris des Saxons pour des Amalécites. Mais que de traits brillans effacent ces ombres de son tableau !

Charlemagne pouvoit établir dans ses états le despotisme oriental ; il ne l'a pas fait, précisément parce qu'il a respecté la liberté publique, et qu'occupé de la civilisation et du bonheur de l'homme, il s'est bien gardé de l'avilir. Aussi voit on les députés du peuple (1) aux assemblées de Mai, dont les réglemens sont définitifs. Ce peuple commence alors

(1) Hincemar et capit. an, 803.

à connoître une patrie qu'il avoit toujours ignorée ; et cette découverte , qui lui donne dans l'état une propriété toute nouvelle , élève son ame et la rend digne d'avoir pour maître un héros. Si le peuple élève des plaintes contre l'oppression des grands , elle est bientôt réprimée par les jugemens de ces envoyés royaux , dont l'œil inexorable jugeoit les malversations de tous les tribunaux subalternes. Tout peint la sollicitude paternelle du monarque ; le seigneur haut-justicier est chargé d'entretenir les grands chemins et de protéger , par une escorte , la sécurité du voyageur. En communiquant sa puissance , Charlemagne se réserve tousjours d'être la ressource immédiate de ce peuple qu'il chérit ; un accès facile invite sa confiance ; le prince l'appelle avec bonté , et concilie ses intérêts avec justice. Sa cour est l'asyle de la foiblesse contre l'énormité du pouvoir.

Rien d'ailleurs de plus beau que le magnifique spectacle qu'elle présente à l'étranger comme au peuple. Le monarque avoit connu mieux qu'un autre l'empire de l'opinion , et tout l'avantage qu'elle tire d'une décoration imposante. Elle eut le plus grand effet sur les ambassadeurs de Nicephore et du calife Raaschild , à qui l'Asie n'avoit rien offert encore d'aussi majestueux. Ce n'est pas que Charles ait eu jamais le projet qu'on lui prêta de la conquête de Jérusalem ; mais sa politique et sa religion , toujours d'accord , ménageoient avec attention les puissances de l'Orient , en faveur des pèlerinages et du commerce. C'est sous ce point de vue que cette ville sainte attire son attention ; c'est-là qu'il fonde le berceau des chevaliers-hospitaliers de Jérusalem , en élevant l'église de *Sainte-Marie-Latine* ; c'est à ce premier hospice que le commerce des Français aux échelles du Levant doit sa sûreté et ses progrès. Alexandrie et Carthage partagent aussi ses soins ; et si le ciel étend sa carrière aussi loin qu'il porte ses magnifiques

ques projets, on verra le Rhin se joindre au Danube, et la mer Noire à l'Océan.

L'homme le plus simple dans ses mœurs privées, le plus modeste dans son habillement, le plus jaloux de la règle dans le détail intérieur de son palais, dans l'économie des légumes et des fruits de son jardin, ne pense point que la majesté s'avilisse par ces détails, que rejette souvent loin de lui, l'homme qui se croit au-dessus du peuple. Charlemagne se sent obligé de prévenir le luxe, parce que le Français qui veut civiliser, n'a point de nécessaire, pour désirer le superflu, et que son exportation trop foible, épuiserait d'argent le royaume. Rien cependant n'est négligé par ce prince, dans tout ce qui peut intéresser le commerce : frappé de la diversité des poids et des mesures, il fait les premiers réglemens pour en établir l'uniformité. C'étoit beaucoup dans son siècle, que de sentir ce vice du gouvernement, qui depuis a frappé le plus sage de nos princes, et qui nous révolte encore. Puissent les progrès des lumières, et l'esprit du patriotisme, disposer efficacement, dans la nation, solennellement assemblée, cette importante réforme!

Mais, tandis que la France se régénéroit par les soins et la haute prudence de son législateur, la mer se couvroit des vaisseaux de ce monarque, pour ainsi dire universel. Une marine imposante les multiplioit depuis l'embouchure du Tibre jusqu'en Danemarck, et les seigneurs y servoient comme dans les armées de terre. Un des principaux établissemens fut à Boulogne, où ce prince fit relever l'ancien phare de Caligula, qu'on appelle aujourd'hui la *Tour-d'Ordre*. Les descentes des Normands l'avoient averti de garder ses côtes. Ces hommes du Nord, ainsi que le désigne leur nom, sortis du Danemarck et de la Norwège, conduits par leur roi Godefroi, tentent des excursions sur la France, et, pour y parvenir, saccagent

les terres des Aborrides. La Germanie devint un brillant théâtre pour Charles, fils du monarque français, jeune prince, qui, périssant à la fleur de son âge, après avoir fixé dans sa jeunesse l'admiration des Français, ne laissa que des regrets à la nation. Godefroi, pour échapper aux poursuites de Charlemagne, s'entoure d'une haute muraille, entre l'Océan et la mer Baltique; mais il veut dévaster la Saxe et la Frise; la terreur saisit son armée, aux approches de Charlemagne, et peu de temps après Godefroi meurt de la main d'un de ses gardes. Ce fut une nécessité pour son fils de se mettre sous la protection d'un si grand prince.

« Harcold vient au camp de Charlemagne, conduit autant
» par la crainte que par l'admiration; il est bien loin de cette
» morgue vaine qu'avoit affectée son père. Il s'annonce par
» la restitution des places que celui-ci avoit envahies, en
» mettant et sa personne et ses états sous la protection de l'em-
» pereur. Ce dernier exploit termina la carrière militaire de
» Charles, qu'avoient illustrée vingt batailles suivies de la
» victoire, et dont la gloire ne put être éclipsée par l'échec
» passager qu'avoient essuyé ses troupes dans la vallée de
» Roncevaux ».

LOTHAIRE demande pardon à genoux à Louis-le-Débonnaire (année 734).

DONNONS à la grandeur de Charlemagne un dernier coup de pinceau, que nos lecteurs regretteront de ne pas trouver dans notre histoire. Les sciences revendiquent une portion de sa gloire. Si, dans notre siècle, Frédéric, Stanislas, feu le dauphin, et quelques autres grands personnages nous ont familiarisés avec l'idée d'un prince savant, plaçons-nous à cette époque où Charlemagne débrouilla le chaos des connaissances humaines, et nous y trouverons un prodige, qui, pour n'avoir eu presque que la durée d'un éclair, n'en est pas moins frappant.

Étonné du brillant éclat qu'offre le neuvième siècle, l'historien Cave voit dans ce prince, un des plus savans hommes et des plus beaux génies qui ait paru sur le trône, parlant avec une égale correction le latin et le grec, s'exprimant toujours avec une éloquence pompeuse, qui tenoit à son caractère; amateur éclairé des arts, protecteur ardent de leurs progrès, fécond en ressources pour en inspirer le goût à ses peuples. Sans doute la religion reçut sous son règne le premier hommage des sciences, mais celles-ci lui dûrent un premier guide. Ainsi, l'étude de l'écriture sainte déterminoit celle de la grammaire; l'intelligence de la doctrine des Pères accrétoit les progrès de la réthorique et de la dialectique; le chant des pseumes amenoit le goût de la musique; et, pour rappeler à la cause première les phénomènes de la nature, on se livroit à l'astronomie, à la géométrie, à l'arithmétique même. Saint Jérôme et saint Augustin furent alors

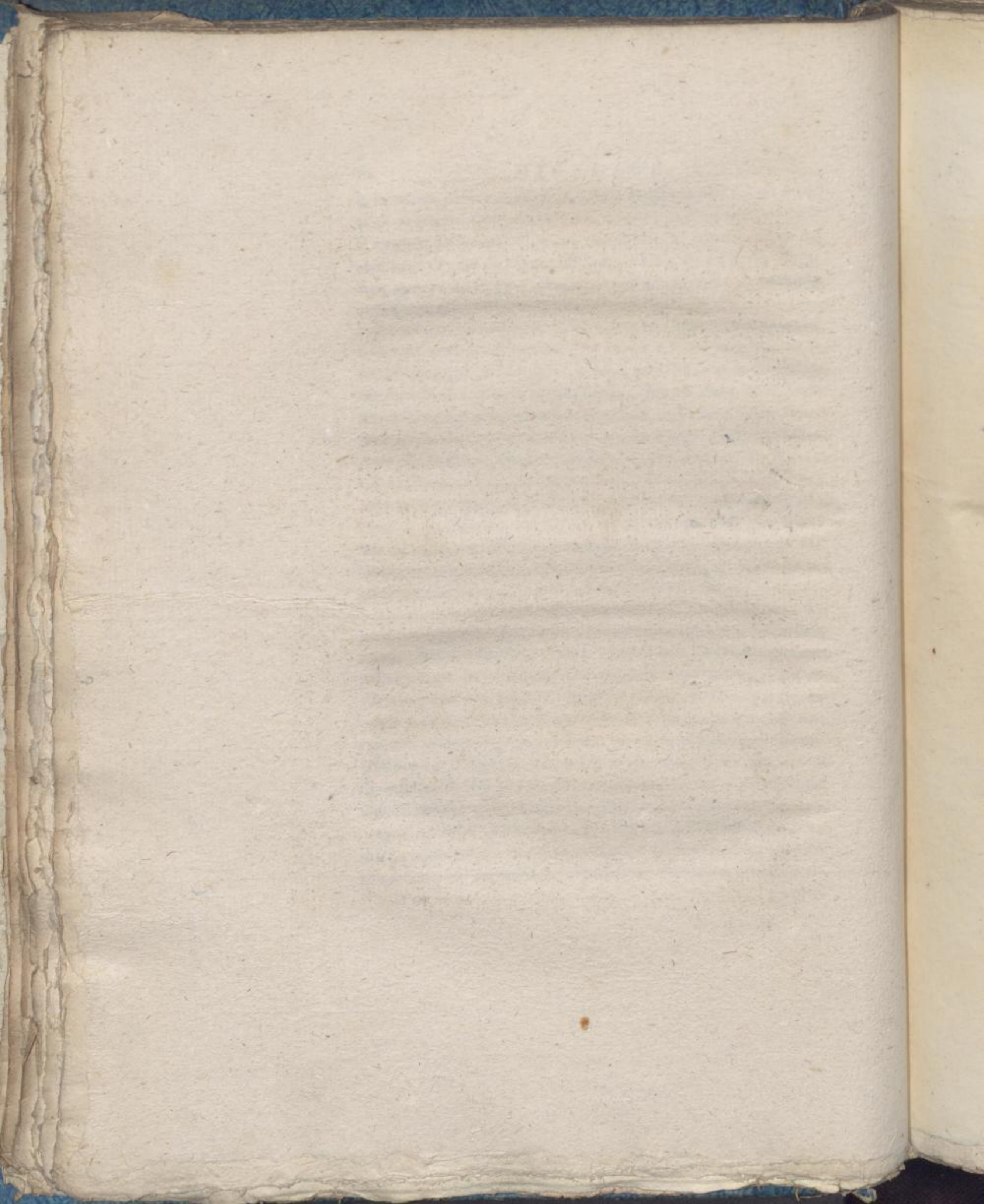
la boussole de nos savans. Athènes et Rome sembloient avoir écrit vainement pour ce siècle, où l'on ne trouvoit que dans des ruines les anneaux de cette chaîne, qui pouvoit conduire aux beaux jours de ces républiques. Ce n'est qu'après vingt-cinq années de règne, que ce prince découvre et la méthode et les moyens qui peuvent diriger son plan.

Il sent que les sciences et les lettres ne s'accréditent que par la haute considération que l'on accorde à ceux qui les professent, et que par le choix le plus judicieux des maîtres. A cet égard, il voit la nécessité de suppléer par des plantes exotiques à celles que lui refuse le sol de la France. Un nouveau genre de conquêtes lui fait mettre à contribution tous les états de l'Europe, pour se former une cour savante. Le repos, l'abondance et l'image du bonheur, qui embellissoit la surface de son royaume, sembloient y appeller toutes les muses. L'Italie lui fournit Pierre de Pise; le mont Cassin, Paul Warnefride, et d'habiles maîtres de chant, ainsi que de célèbres professeurs de grammaire et d'arithmétique. Mais l'Angleterre lui fit dans Alcuin le plus beau présent.

Élevé sous les yeux de l'archevêque d'Yorck, ce savant, initié aux langues grecques, latine et hébraïque, joignoit à une grande érudition le talent de bien dire. Charles le connut à Parme, et du consentement du roi d'Angleterre, il sut se l'attacher en France, en accumulant sur sa tête les graces ecclésiastiques. L'empereur l'honora toujours comme son maître; il apprit de lui la rhétorique, la dialectique et l'astronomie; il figuroit comme interlocuteur dans les leçons dialoguées d'Alcuin: de ces connoissances, ce maître habile élevoit ses élèves à l'étude des plus hautes sciences.

Quel pouvoir n'avoit pas sur la nation l'exemple du premier monarque du monde, lorsqu'on le voyoit descendre de son trône pour recueillir avidement les leçons des grands ma-

r
s
e
r
A
s
s.
il
a-
y
à
it
se
es
n
s-
ns
le
e-
le
f-



VIII.

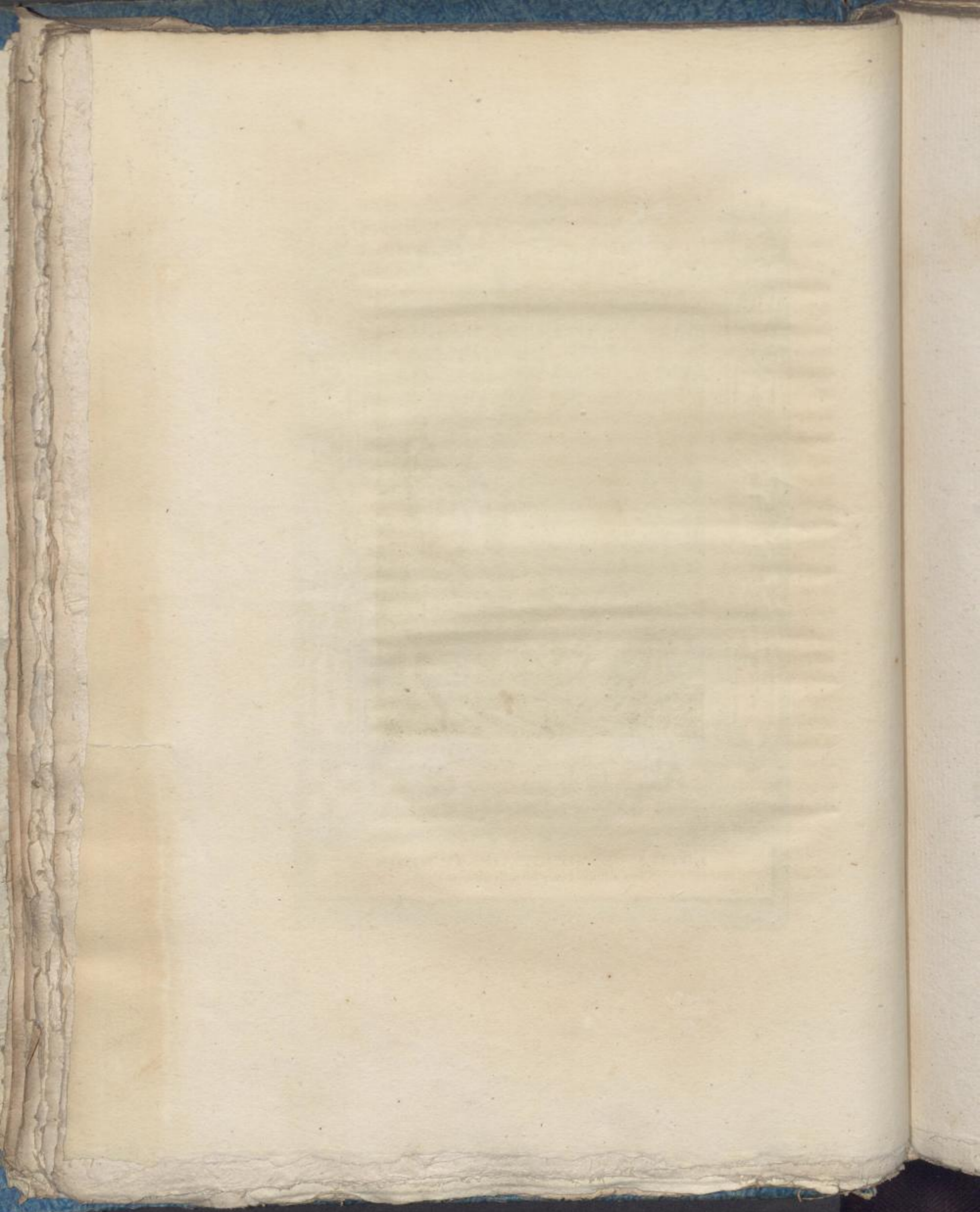


LOTHAIRE DEMANDE PARDON
agenoux à Louis le debonnaire.
en 854

Designé par le Jeune.

TOM. II.

Gravé par David.



tres qu'il avoit attirés à sa cour ; lorsque le temps même de ses repas étoit mis à profit pour la lecture de l'histoire , ou de l'ouvrage sublime de saint Augustin sur la cité de Dieu ; lorsqu'enfin ce prince lui-même se monroit , dans tous les genres d'écrire , si supérieur à son siècle ! On le voit théologien et moraliste dans ses Capitulaires , commentateur dans la révision soigneuse des loix de ses différens états , et dans ses corrections des exemplaires de la Bible ; grammairien dans ses instructions pour accréditer les langues savantes , et dans les essais , quoiqu'infructueux , qu'il fit pour donner à son peuple une langue expressive et harmonieuse ; musicien , ou du moins grand amateur de ce genre , par le soin qu'il se donna d'entretenir à Rome des élèves pour s'y former au chant grégorien ; poëte , dans l'épitaphe qu'il consacra à la mémoire d'Adrien , dans quelques épigrammes , et dans l'hommage de sa reconnoissance envers Alcuin et Warnefride ; enfin , l'amî et le protecteur de toutes les sciences , par son attention à les faire fleurir dans les cathédrales et les monastères , et par cette espèce d'académie ambulante qu'il menoit à sa suite , jusques dans les camps.

Au milieu de ce torrent de lumières , qui entraîna tous les esprits vers l'amour du savoir , deux objets échappèrent à l'impulsion générale , et restèrent à-peu-près dans leurs ténèbres. Une éclipse de soleil , qui en 810 consterna toute la cour , prouva bien que l'astronomie étoit encore dans son enfance ; quoique le discrédit qu'éprouvèrent alors les sorciers , attestât quelques progrès dans la physique. Charlemagne méritoit d'être le fondateur d'une langue nationale ; cet ouvrage a manqué à sa gloire : épris du latin , langue malheureusement très-corrompue dans son siècle , par l'alliage qu'il en fit avec la langue tudesque , il ne laissa après lui qu'un jargon barbare. Mais , malgré ces défauts d'une per-

fection qu'il n'étoit pas dans son pouvoir de donner à la fois à toutes les sciences, quel prodige que la révolution de Charlemagne dans les esprits ! que de sortes de génies dans l'ame de ce prince ! Que de grands hommes à la fois dans un seul ! Hélas ! déjà ce soleil de la France est à son couchant. A la suite des courses et des fatigues de ses campagnes laborieuses, et des soins les plus actifs pour l'ordre de son royaume et le bonheur de ses peuples, Charlemagne trouve les bornes de ses forces et de la constitution la plus vigoureuse. Sa fin s'approche ; il la voit en philosophe chrétien. Grand maître dans l'art de régner, il étend sur sa postérité ses vues sages et bienfaisantes. Il voudroit ne pas mourir tout entier ; c'est le vœu de tous les princes, que l'habitude du pouvoir suprême porte à vouloir en prolonger l'exercice au-delà du tombeau. Vœu stérile, prévoyance superflue, trop constatée par l'histoire ! Eh ! quelle preuve en fut plus frappante que le testament du roi le plus puissant et le plus absolu, qu'ait eu notre monarchie !

Un premier testament avoit, en 806, réglé le sort de ses enfans. L'aîné de tous, le prince Charles, avoit eu au sacre de son père le titre de roi. Cependant ni Pépin, à qui l'empereur assigna l'Italie, ni Louis, qui commanda dans l'Aquitaine, ni Charles lui-même ne sont qualifiés de rois dans ce testament, où le père se réserve expressément la toute-puissance impériale et royale. Mais à l'époque que nous décrivons, Louis restoit seul de ces trois princes ; et le seul rejetton des deux autres étoit Bernard, fils naturel de Pépin. Charlemagne veut disposer lui-même d'une couronne que la mort ne tardera pas à lui arracher. Il rassemble au palais d'Aix-la-Chapelle les prélats et les grands seigneurs du royaume. Il donne à cette cérémonie la pompe la plus solennelle, et la plus grande majesté à ce dernier acte de sa puissance.

Il appelle le prince Louis : *Écoutez*, lui dit-il, *ô mon fils,*

les dernières volontés de votre roi, et les derniers conseils de votre père. Aimez vos peuples comme vos enfans; honorez les évêques comme vos pères; usez de toute votre force contre les méchans, pour les ramener à leur devoir; choisissez des juges que la crainte de Dieu rende incorruptibles; et rendez-vous irrépréhensible vous-même devant Dieu et devant les hommes. Aussi-tôt il s'agenouille devant l'autel, y dépose le diadème impérial, et ordonne à Louis de le prendre et de se couronner lui-même: il déclare en même-temps qu'il l'associe à l'empire; inauguration jusqu'alors sans exemple, mais qui, se consommant sans le ministère du clergé et des grands de la nation, annonçoit au nouvel empereur l'indépendance de sa couronne. Le prince Bernard est en même temps proclamé roi d'Italie, et toute l'assemblée exprime sa soumission et sa joie par des transports. Les princes se séparent par son ordre, et vont prendre le gouvernement de leurs états; un triste pressentiment les pénètre de la crainte de ne plus revoir leur père.

Cependant Charlemagne, qui compte avec scrupule le peu de jours que lui accorde le ciel, les consacre par la piété et la bienfaisance. Il ne laisse à ses enfans qu'un quart de ses immenses trésors; le reste doit être partagé entre les églises des vingt et une métropoles et les pauvres; objets les plus chers à son cœur. Il leur assure de plus le prix de sa riche bibliothèque. Ainsi dépouillé de ses grandeurs et de ses richesses, il est tout entier à la religion et à ses espérances; une sainte confiance tempère dans lui la terreur du compte que va lui demander le juge souverain des rois; il expire en lui recommandant son ame (1). On inhuma ce monarque dans l'église d'Aix la-Chapelle, ville dont il avoit toujours

(1) 28 Janvier 814.

fait ses délices : la riche décoration de son tombeau se lit dans presque tous nos historiens.

Charlemagne étoit d'une superbe stature, ayant en hauteur sept fois la longueur de son pied ; il avoit fait fondre une verge d'or, précisément de sa taille ; cet avantage, plus sensible aux yeux d'une nation militaire, dut encore la frapper bien plus dans le successeur de Pépin-le-Bref. Mais c'est dans l'élévation de son génie et son héroïsme en tout genre, que se montre cette grandeur vraiment colossale, dont, après dix siècles, l'impression nous frappe autant qu'elle étonna ses contemporains. Charles fut au-dessus de son siècle et de bien d'autres qui le suivirent, par tout ce qui constitue le grand homme et l'excellent prince. Brave dans les péris, il en prévint beaucoup par son génie ; il surmonta les autres par son habileté et sa valeur. Sage dans ses réglemens, il donna à ses immenses provinces toute la forme d'une maison bien réglée. Législateur profond dans ses vues, doué d'autant de fermeté que de prévoyance ; ses loix frappèrent tous les abus, ne négligèrent aucun moyen, et, à la discipline près des Saxons, ne forcèrent aucun ressort. La constitution de l'empire français fut son ouvrage. Homme d'affaires, homme de justice, grand capitaine ; il fit les loix et les appliqua ; il fit la guerre, et presque toujours il commanda ; laborieux et appliqué, il sut tout prévoir, tout risquer et tout faire. Politique habile, il ne mit point en garde contre lui, parce qu'il fut doux et populaire ; son ouvrage, il le fit toujours regarder aux Français comme celui de la nation. Libéral envers le soldat et le peuple, il leur donna les richesses des Lombards, et sut vivre de ses propres domaines. Prodigue en apparence envers le clergé, il lui fit, en Allemagne, et sur-tout aux frontières de ses états, de grandes concessions ; mais par là, sa prudence écartoit des grands fiefs, éloignés du centre de la monarchie,

monarchie, ces vassaux remuans et brouillons, qui pouvoient en abuser ; à la guerre, au conseil, dans l'intérieur de sa maison, modèle le plus beau peut-être d'un grand capitaine, d'un sage monarque et d'un excellent père de famille.

Avec lui passeront les beaux jours de la France, pour ne plus se montrer qu'à des époques rares, et le règne dans lequel nous entrons, attestera que les chef-d'œuvres du génie et la gloire des empires, paient, ainsi que le reste, leur tribut à la foiblesse de l'humanité. Il semble même que la gloire, dont Louis I s'étoit couvert en Aquitaine, s'éclipse presque toute entière sous la couronne impériale. Les auteurs latins le nomment *Louis le pieux*, et les français, *le débonnaire* : le déplacement trop sensible dans la conduite du nouvel empereur, de ces deux qualités qui sont en elles-mêmes de vraies vertus, nous donne aujourd'hui l'idée juste de son caractère, et la vraie cause de ses malheurs.

Placé au second rang, lorsqu'il tenoit sa cour à Toulouse, Louis-le-Débonnaire y fit admirer sa sagesse. On lui vit de la valeur, quand il porta la guerre aux Sarrasins ; il se montra guerrier, lorsqu'il seconda les entreprises de son père contre les Saxons. Mais quand un amour excessif pour ses enfans lui fait accélérer imprudemment leur jouissance, en démembrant la plus belle monarchie ; quand la plus aveugle déférence pour une femme impérieuse et dévorée d'ambition, lui fait semer parmi ces princes des germes de division et de haine ; quand l'ignorance de ses droits et un respect mal entendu pour la religion, lui fait avilir la majesté royale, jusqu'à abdiquer le sceptre au gré d'un moine factieux, et à le reprendre par la protection d'un autre moine en crédit, soumettre deux fois le pouvoir suprême au fanatisme, conduit et armé par la rébellion de ses enfans, alors le malheureux Louis n'a plus que des vertus inutiles, et il a de trop, dans sa

foiblesse le plus grand ennemi du repos d'un monarque et de la gloire du trône. Louis eut très-peu de vices dans le cœur, tous ses foibles furent dans son esprit. La chaîne des événemens de son règne, toute resserrée que nous la présentons, le fera connoître sous deux faces, dans ses malheurs et sa gloire, sa pusillanimité et ses vertus.

Les filles de Charlemagne n'en avoient hérité que sa passion pour le plaisir. Leurs désordres, devenues le scandale de la cour, blessaient trop vivement la piété du monarque, pour qu'il les pût tolérer. Louis exila ses sept sœurs et ses cinq nièces, dont l'indécence déshonoroit le palais d'un roi chrétien. Leurs amans eurent la plupart les yeux crevés. Jusquelà, le vengeur des mœurs eut les suffrages de la nation. Mais Louis voulut réformer le clergé dans la discipline, tenir lui-même des conciles, prendre en main un pouvoir qu'il lui convenoit plus de protéger que d'exercer par lui-même. Sa démarche parut inconsidérée, et le fut en effet, parce qu'il lui convenoit d'établir le crédit de son autorité, avant d'attaquer un corps déjà puissant, à qui le trône avoit des obligations récentes; parce que dans ces différens détails, les évêques ne trouvèrent plus ces vues profondes, cette élévation de génie qu'ils avoient admirées dans Charlemagne, et que l'infériorité du nouveau monarque commença d'affoiblir dans eux l'idée du pouvoir et du trône.

Cependant il y eut des exploits glorieux dans les premiers temps de son règne: telles furent les guerres qu'il soutint contre les Hongrois, les Bretons et les Gascons, et dont le succès ne sembla pas dégénérer de la grandeur de Charlemagne. On put croire que l'ombre de ce prince protégeoit les drapeaux de son fils; mais il s'en falloit bien qu'elle en réglât la conduite. Concentrant en quelque sorte son état dans sa cour et dans sa famille, ses vues trop bornées lui déro-

boient souvent les principes d'une sage politique. Outrées du supplice de leurs amans, les princesses ne lui pardonnèrent ni d'avoir publié leur opprobre, ni d'avoir châtié aussi sévèrement leurs désordres; souvent une armée est moins redoutable que le ressentiment de femmes irritées; mais sa foiblesse et sa précipitation lui ouvrirent dans sa famille d'autres sources de malheurs.

Trois ans s'étoient à peine écoulés depuis la mort de son père; que, comme si le poids de cette riche couronne eût surchargé sa tête, il voulut la partager avec ses enfans. Lothaire fut associé à l'empire, Pépin fut fait roi d'Aquitaine, et Louis, roi de Bavière. Les politiques n'avoient point oublié tout ce que de pareils démembrements avoient autrefois eu de funeste pour la monarchie; les seigneurs apperçurent bientôt tout ce que ce dépouillement précocé annonçoit de foiblesse, et le monarque ne tarda pas à payer chèrement son imprudence. Quoique bâtard, le roi d'Italie croit ses droits d'aînesse blessés par le partage, il crie à l'injustice, il arme contre son père; mais, vaincu presque aussitôt, il tombe entre les mains de l'empereur qui lui fait crever les yeux. Si Louis put oublier un instant qu'il étoit père, la nature ne tarda pas à reprendre ses droits. La perte d'Ermengarde, son épouse, les fêtes qu'occasionna son nouveau mariage avec Judith, princesse bavaroise, donnèrent à son chagrin une distraction momentanée. Les évêques et les peuples, sur qui ils avoient alors le plus grand ascendant, murmurèrent du supplice de Bernard. Louis est bien loin de cette force de caractère, qui dans Charlemagne eût maîtrisé l'opinion et couvert cet acte de cruauté; tout-à-coup, aussi foible qu'il s'est montré criminel, il convoque au palais d'Attigny une assemblée solennelle, où, devant les princes ses enfans, les prélats et les seigneurs du royaume, il de-

mande pardon de son emportement, et sollicite humblement d'être admis à la pénitence publique : cette démarche, d'un éclat imprudent, fut alors sans préjudice, mais elle laissa entrevoir à la nation la foiblesse de son nouveau maître.

Ce fut en effet le prélude des scènes les plus fâcheuses. Avec la beauté d'Hélène, Judith avoit apporté sur le trône, dans son ambition et sa coquetterie, le germe de tous les malheurs. Elle n'a pas plutôt donné à l'empereur un quatrième fils dans le prince Charles, que, sans consulter les trois frères, elle exige du père de pourvoir ce nouveau prince, en déponillant ses aînés. Ceux-ci se révoltent, la rébellion éclate de toutes parts ; le prétexte toujours spécieux du bien public arme une partie de la nation contre son maître : les principes les plus inviolables disparaissent, et dans les enfans de l'empereur, qui associent des évêques à leur faction, et dans ces prélats eux-mêmes, qui, sous prétexte de venger les mœurs outragées par la vie licencieuse de l'impératrice, oublient le devoir inviolable qui les soumet à leur souverain, et cette religion sage qui borne leur autorité aux intérêts de la vie future.

Un moine, un abbé de Corbie est à la tête des mécontents ; une vertu aveugle et farouche, lui fait attiser le feu de la sédition. Pépin fait son père prisonnier à Verberie, le force de souscrire à sa déposition et de prendre l'habit religieux. Judith est reléguée dans un couvent : Louis est gardé à vue, jusqu'à ce qu'il se rende à sa retraite ; et le peuple, qui voit les chefs de l'église en rôle principal dans cette scène ignominieuse, n'ose élever la voix en faveur de ce malheureux prince. L'archevêque de Reims s'étoit établi son juge. Mais bientôt les rebelles se divisent : jaloux de Lothaire, irrités de ses hauteurs, les trois frères demandent à se rapprocher

du monarque ; Gombaud , un autre moine en profite , et rend au trône son maître légitime.

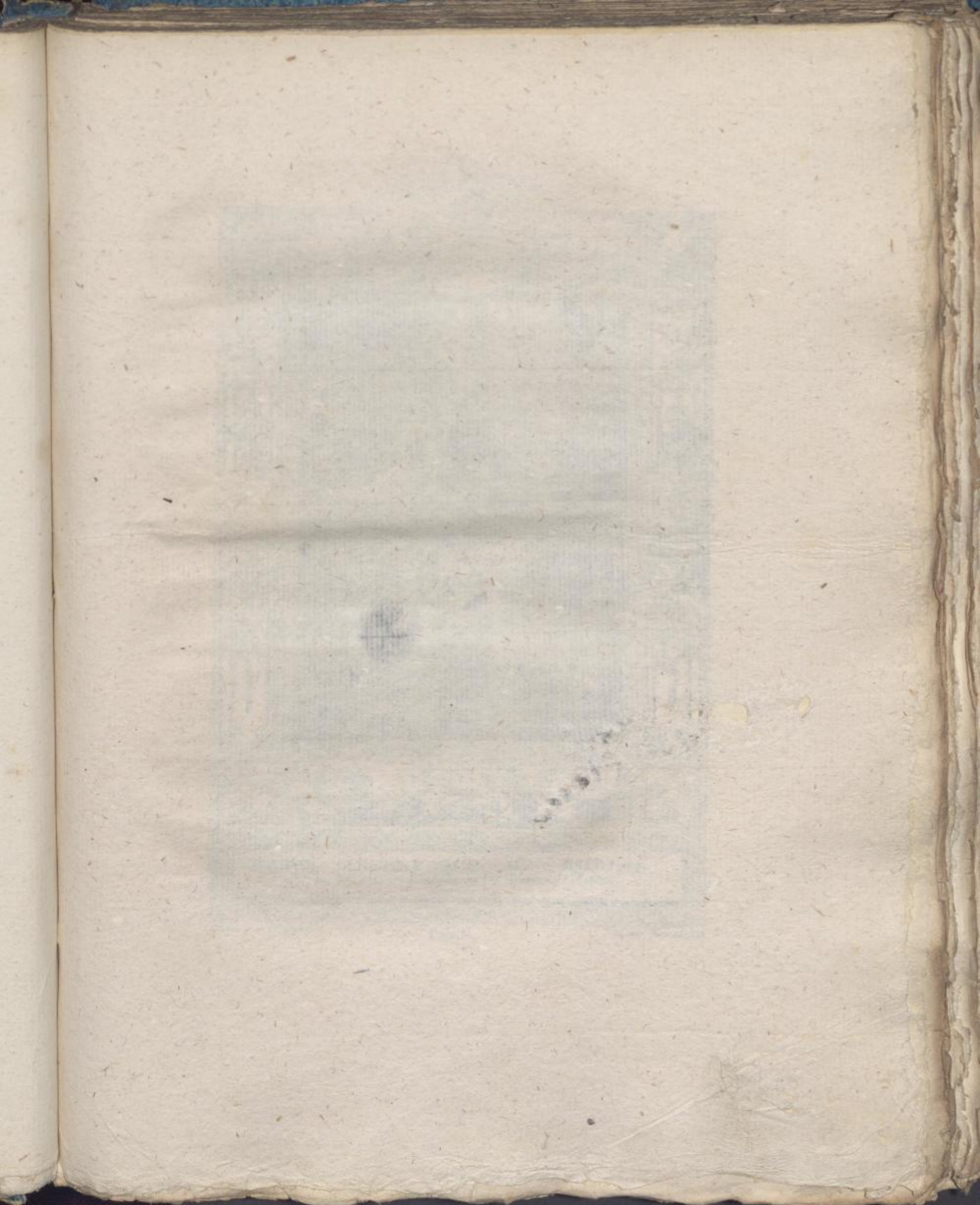
Trois ans suivent , il se forme sur la tête de Louis un nouvel orage , le pape , le clergé , les princes , les grands , tout conspire contre lui ; il est jugé , dépossédé une seconde fois , relégué dans un obscur caveau de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons , où se voit encore sa cellule. Un an s'écoule à peine , que la discorde des frères amène une révolution nouvelle ; les évêques rendent à Louis sa couronne , l'assemblée de Saint-Denis casse l'ouvrage du conciliabule de Compiègne. « Les trois frères rentrent en grâce : Lothaire , » plus long-temps obstiné dans sa révolte , vient enfin tomber » aux pieds de son père. De part et d'autre , la révolution est » complète , le fier Lothaire est à genoux et sans arme , » dans l'attitude d'un criminel à la merci de son juge , et » l'empereur , élevé sur son trône au milieu de son camp , » paroît avoir repris sa grandeur. Lothaire obtient son pardon » sous la condition de se retirer en Italie ». Quelle catastrophe , que celle où tous les principes sont outragés à la-fois par une nation qui souscrit aux révolutions les plus disparates , qui rompt et reprend ses sermens avec une égale facilité , par des évêques qui courbent ainsi les règles de la religion au gré de toutes les passions des princes , par le monarque lui-même , qui remet à la discrétion de ses sujets ses droits de père , les prérogatives de sa couronne , et le jugement des crimes qu'on lui impute , comme si une autorité aussi lâchement compromise n'étoit pas une faute des plus impardonnables dans un souverain !

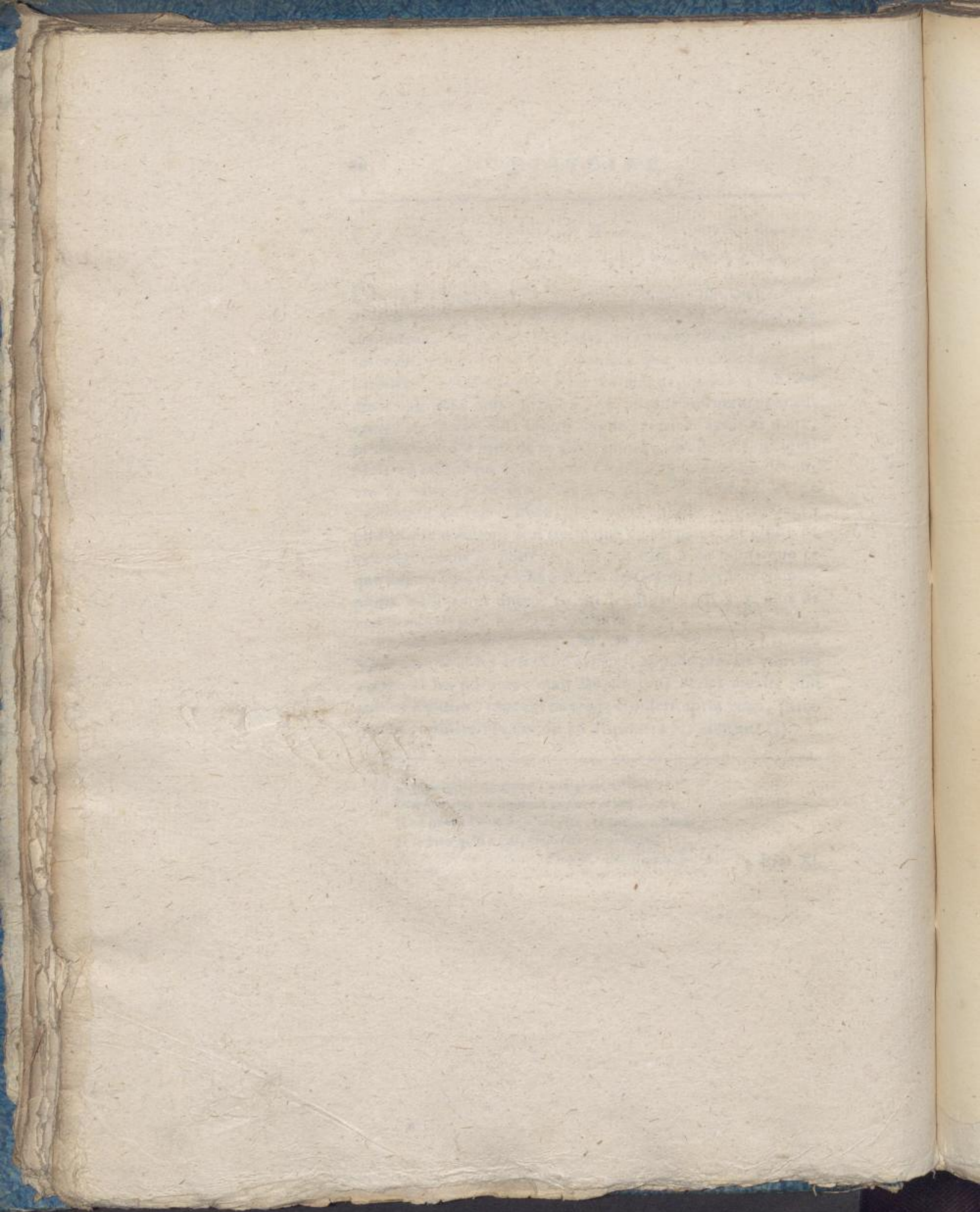
*E B B O N , archevêque de Reims , est arrêté comme
il emporte les trésors de l'église (année 835).*

QU'IL fut facile de lire, dans cette foiblesse de l'empereur, dans le partage de ses états, dans les divisions affreuses de ses enfans, les tristes destinées de ce magnifique empire, vivement ébranlé par les secousses que lui donnèrent les Sarrasins, par les incursions des Normands, nation si fameuse désormais dans notre histoire, qui, ayant infructueusement essayé ses forces sous Charlemagne, reparut après sa mort, et exerça dans le reste de ce siècle toutes sortes de brigandages! Mais un retour sur le règne de Charlemagne nous en découvre la cause première. Plus occupé de l'immensité et de l'élévation de son édifice, que de la solidité de l'ouvrage; plus jaloux d'éblouir son siècle que de perpétuer la gloire de son règne dans la postérité; on put dire à ce monarque ce que depuis on a reproché à Pierre-le-Grand, sur la métamorphose qu'il avoit opérée parmi les Russes: il y a plus de magie que de solidité dans toutes les parties de votre édifice; ce colosse est d'un jet superbe, mais la base en est foible. Vous avez créé les arts et les artistes, appelé près de vous les savans et les sciences; mais les citoyens et les mœurs sont encore à naître: tout cet ouvrage croulera après vous, parce que la première révolution en dispersera les élémens (1).

(1) Si le desposte est grand, son génie à l'état
Communique un moment sa force et son éclat;
Mais quand l'homme n'est plus, la nation retombe;
Et le bien qu'il a fait, disparoît sur sa tombe.

Tragéd. des Jammabs, Acte I, Scène XI.



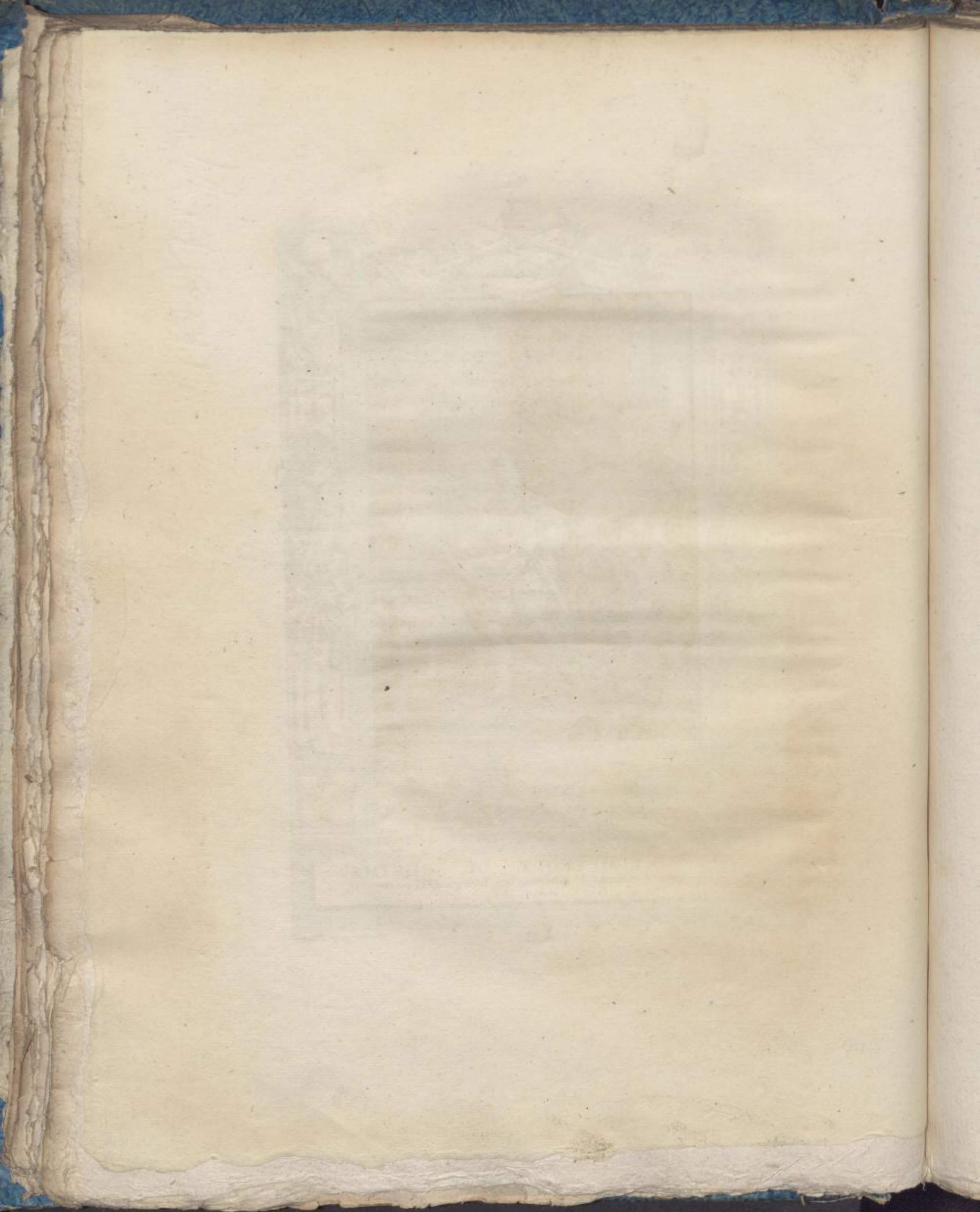




Dessiné par le Jeune.

TOM. II.

Gravé par David.



Ainsi la chute de l'empire de Charlemagne doit être rapportée à sa grandeur même : une si vaste machine, qui rassembloit tant de pièces incohérentes, et se mouvoit par tant de ressorts, vouloit être gouvernée par la même intelligence. L'autorité qui doit atteindre au loin, est forcée de se partager, et ne le fait qu'avec perte. D'ailleurs, une immense domination exalte d'ordinaire un souverain, et le mène au despotisme; du despotisme naissent le renversement et le mépris des loix, l'abus téméraire de la puissance; et de pareils excès, s'ils ne sont soutenus par un génie ferme, par de hautes qualités et de grands exploits, rendent aux différens ordres de citoyens toute l'énergie que perd le monarque.

Tout, avant Charlemagne, avoit contribué à donner de la puissance des rois une idée favorable au despotisme; les Gaulois les assimiloient aux empereurs romains, et les prêtres relevoient encore cette idée, en voyant dans eux la puissance des Saül et des David, comme immédiatement conférée par l'autorité de Dieu lui-même. Le Français adopta facilement cette opinion dans laquelle il trouva les Gaulois. La religion chrétienne avoit consacré cette puissance dans Clovis : si la foiblesse de la plupart de ses descendans les rendit, pour ainsi dire, étrangers à cette monarchie absolue, elle conserva toute sa force dans la main des maires; et loin de perdre aucune de ses prérogatives, elle reçut de l'administration de Pépin et du génie de Charlemagne une vigueur nouvelle.

Qui n'eût cru que trente années d'un gouvernement juste et pacifique en Aquitaine, n'eussent assuré le repos et la gloire de l'empire français sous Louis-le-Débonnaire? Brave, équitable, vigilant, actif et populaire, instruit dans les sciences et les arts, tant de qualités ne purent arrêter la décadence qu'opéra la mort de son père dans tous les ressorts de

l'état et l'insurrection des barbares, qui ne voyoient qu'avec une enviense cupidité la prospérité de la France. Louis éprouva ce que Pline prophétisoit à Trajan, sur le poids énorme de gloire qu'il laissoit à ses successeurs (1). En peu d'années les passions et les intérêts des grands et des prélats même, perdirent l'équilibre que Charles avoit su leur donner, et Louis ne tarda pas à s'appercevoir que les hommes les plus respectables peuvent se voir entraîner au-delà des bornes par les écarts ou la frénésie des passions, quelquefois même par une fausse politique et par les apparences du bien.

En moins d'un siècle, il se fait dans l'opinion du clergé une révolution qui fut le résultat à-la-fois de la foiblesse de l'empereur, de l'audace de ses enfans, et de cette facilité qu'a toute espèce de puissance à s'étendre, quand loin d'être réprimée, elle reçoit une impulsion qui la favorise. L'abbé Vala, ce fidèle conseiller de l'empereur, ne craint pas de développer, dans une diète, tenue en présence du prince, cette cause sensible de la dégradation de son autorité; il la voit dans le crédit énorme que prenoient les prêtres et les moines sur l'administration, dans l'influence des laïcs sur les affaires du clergé, dans la prodigalité des princes envers l'église, et dans l'immunité de celle-ci à l'égard des charges de l'état. Mais dans tout cela, l'autorité blessée dans ses prérogatives, ne pouvoit se plaindre de ce pouvoir nouveau que donnoient les princes eux-mêmes aux papes et aux évêques, en mettant, pour ainsi dire, les couronnes à leurs pieds, en leur remettant la puissance de donner et d'enlever les sceptres, en prenant les ministres de la religion pour ceux de leur ambition et de leur vengeance.

(1) *Onerasti futuros principes.* Paneg. Trajan.

« Cependant

« Cependant Louis, rendu à lui-même et à son trône, sem-
» bla vouloir reprendre sur le clergé toute la prérogative de
» sa place. Le perfide Ebbon, qui, dans ces scènes scanda-
» leuses, avoit joué un rôle si déshonorant pour l'église, fut
» le premier coupable que Louis punit de l'exil. Ebbon parut
» céder tranquillement à l'orage, parce qu'il ne vouloit point
» être surveillé dans sa retraite; capable de plus d'un crime,
» il ajoute à la félonie envers son maître, une bassesse et
» un sacrilège, en emportant avec lui les trésors de son
» église; mais il est reconnu, il est arrêté dans sa fuite,
» ramené à Thionville, où il se voit solennellement déposé,
» de là confiné à Tulde, ensuite à Saint-Benoît-sur-Loire,
» sans reparoître sous le règne de Louis ».

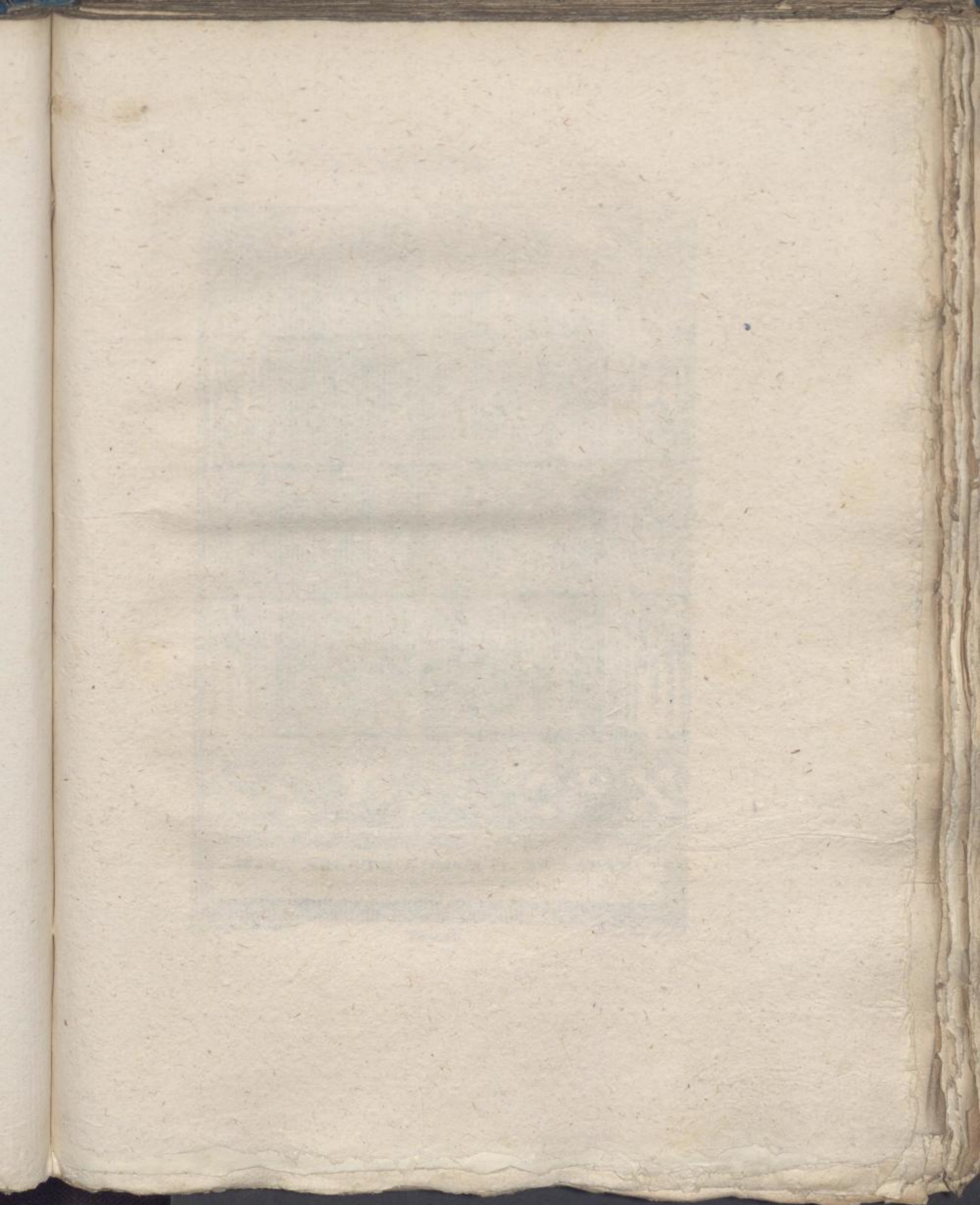
De nouvelles révoltes empoisonnèrent les derniers jours de ce malheureux prince, qui les termina à Engelheim, près de Mayence. Mélange étonnant de tous les contrastes que peut offrir sur le trône un roi dans qui la foiblesse gâte et corrompt tous les dons de la nature et de la grace, la pitié par la superstition, la bravoure par une lâche timidité, les affaires de l'état par des tracasseries domestiques, la bonté par une cruauté de circonstance, les lumières par une crédulité puérile, la douceur par une clémence aveugle, l'amour de l'ordre par une fluctuation continuelle, l'amour du bien par des alternatives fâcheuses d'anarchie et de despotisme. De combien de princes l'histoire n'a-t-elle pas pu dire, que leur plus grand malheur étoit d'être roi!

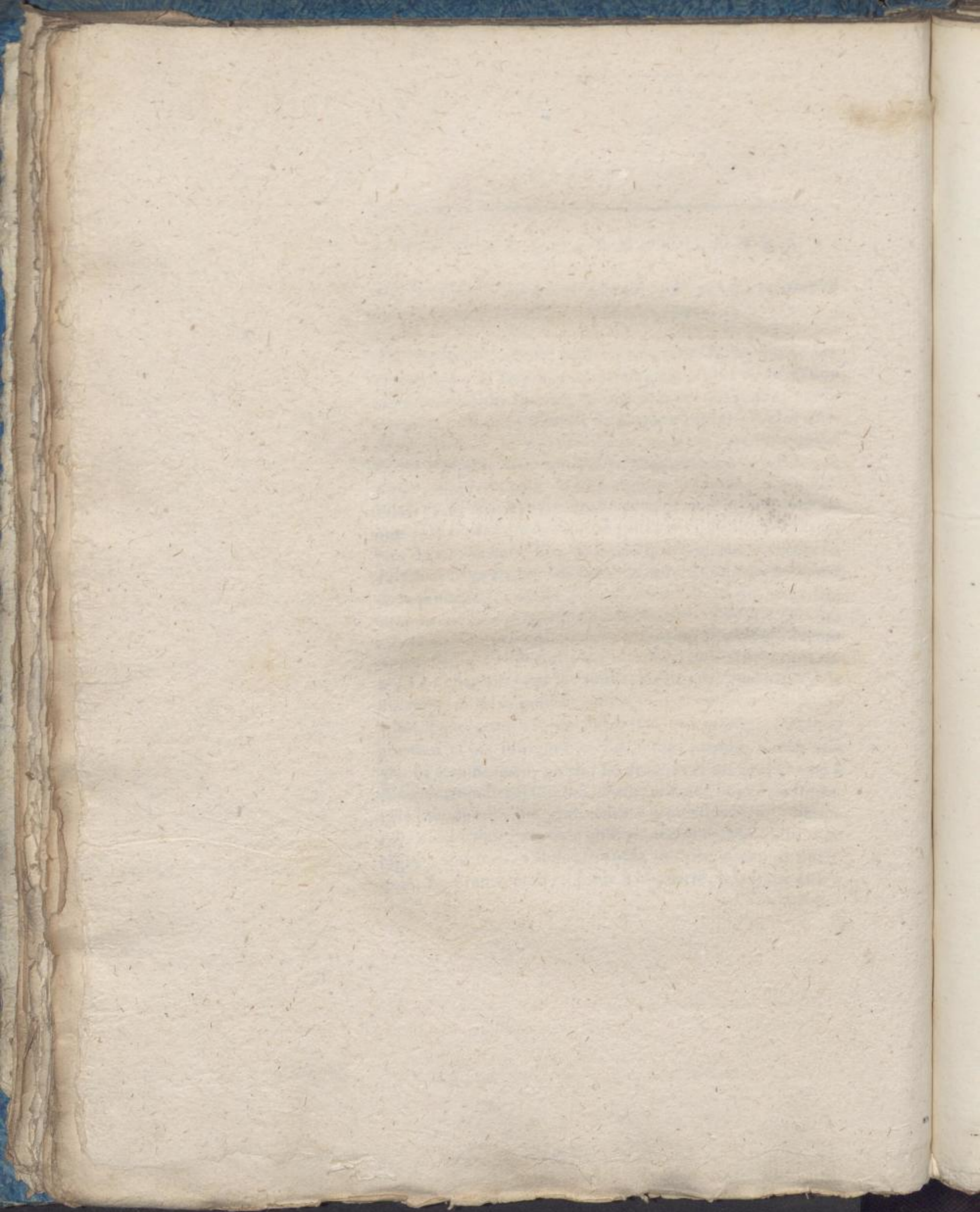
C H A R L E S - L E - C H A U V E .

*Pepin arrêté comme il se sauve de prison et amené
au roi Charles II (année 852).*

AU premier coup de pinceau que nous avons donné sur la trop fameuse Judith, nos lecteurs ont senti tout ce qu'une mère ambitieuse, tout ce qu'une femme spirituelle, artificieuse et galante, préparoit de pièges au prince le plus épris de ses charmes, le plus crédule sur sa vertu, le plus craintif de lui déplaire, assez foible d'ailleurs pour lui sacrifier son propre repos, la paix de sa famille et celle de son empire. Louis éprouva que l'avantage de posséder une belle femme est quelquefois plus que compensé par l'abus qu'elle fait de l'empire de ses charmes. Le plus grand que l'on put reprocher à Judith fut d'avoir fait taire dans le cœur de son époux la voix de la prudence, celle de l'équité, et les droits du sang. Dès ce moment où elle concentra sur son fils Charles toutes les affections du prince débonnaire, et voulut l'élever au dépens de ses aînés, elle devint pour son mari une source intarissable de chagrins pour la famille royale, le flambeau de la discorde, un fléau pour la nation.

Si-tôt que cette femme ambitieuse eut un fils, son imagination et ses intrigues ne donnèrent aucunes bornes aux grands établissemens qu'elle lui destina; et ses projets trop à découvert rendirent Charles, encore enfant odieux à ses frères, et le principe éloigné, mais efficace des malheurs de la maison royale. Sa naissance, ainsi qu'il est arrivé depuis à plus d'un règne désastreux, s'étoit annoncée par des calamités publiques. La France étoit en proie à la guerre, à la peste et à la







PEPIN ARRÊTÉ COMME IL SE SAUVE
de prison et amené au Roi Charles II.
en 832

Designé par le Souverain.

TOM. II.

Gravé par David.

famine : son règne fut la triste époque de la décadence de sa race. A peine âgé de six ans, il avoit reçu à Worms, des mains de Louis, et en présence de ses frères, des provinces démembrées de leurs états. On a vu Charles fugitif avec Judith, témoin impuissant des humiliations de son père et de son roi, du déshonneur de sa nièce, errer comme un vaisseau battu de la tempête, au gré de ses frères, et des évènements les plus opposés, avoir tout à craindre et presque rien à espérer des révolutions qui ébranloient le trône; on l'a vu ensuite dans des momens de prospérité, couronné des mains de l'empereur, au milieu des applaudissemens des grands, roi de tous les états depuis la Loire jusqu'au Rhin, grandeur qui pouvoit n'être qu'éphémère, si Lothaire, et Louis-le-Germanique ne ratifioient la donation, et dont Charles fut au moment de se voir dépouillé, quand à la mort de Pépin, l'insatiable avidité de Judith porta le foible Louis à ravir aux héritiers légitimes la couronne d'Aquitaine, pour la donner à son fils, et provoqua par cette injustice le ressentiment et la colère de Louis-le-Germanique.

Voilà sous quels hospices Charles le-Chauve, à l'âge de dix-sept ans, prend le timon de la France. Ni plus heureux ni plus prudent, et moins estimable à quelques égards que Louis-le-Débonnaire, il étoit bien loin des ressources qu'exigeoient le trône, pour se relever des humiliations du dernier règne. Avec un génie capable de quelques projets, avec une valeur active et entreprenante, mais sans nerf et sans grandeur d'ame dans sa conduite, petit dans ses moyens, autant qu'avide et vaste dans ses desirs, foible dans sa bonté, sans discernement dans sa bienfaisance, Charles-le-Chauve ne travailla dans un long règne, qu'à aguérir et à fortifier les rivans de l'autorité royale.

Nous ne craignons pas de compromettre la religion,

toujours étrangère aux passions des hommes, si nous osons dire que de tous ces rivaux de la puissance du monarque, il en fut peu d'aussi redoutables que le clergé. Lorsqu'on se reporte à l'entrevue de Louis I et d'Etienne IV, où ce pape se prosterna trois fois devant ce prince, en l'abordant; à celle où Léon III s'agenouilloit devant Charlemagne, et, au-delà du huitième siècle, à la respectueuse déférence, des évêques de Rome pour les empereurs, on regarde comme un rêve les prétentions et les démarches des Jules, des Grégoire et des Boniface. D'abord humbles sujets des empereurs, puis simplement confirmés par eux, comblés par nos rois d'honneurs et de richesses, les papes ne connurent pas tous également les bornes que la sagesse et l'humilité chrétienne donnoient à leur puissance. Le débonnaire leur avoit donné, en 817, la ville et le duché de Rome, comme un grand fief: dont la suzeraineté demouroit toujours au roi de France.

Sans doute il étoit beau d'honorer la religion dans son chef, et de le rendre encore plus vénérable aux chrétiens par le surcroît de puissance. Mais il est si difficile que deux arbres trop voisins l'un de l'autre, ne se rallient pas sous une même écorce, et ne confondent pas leur sève et leur vigueur; il est si rare que deux autorités rapprochées ne s'étayent pas l'une par l'autre, dans leur exercice, qu'il fut aisé de prévoir tout ce que les passions pouvoient enfanter d'abus sous l'apparence même de la religion. Louis l'avoit éprouvé dans son règne; Charles-le-Chauve eut aussi son expérience. Nicolas avoit déjà déployé sur le roi d'Austrasie, Lothaire, dont la Lorraine a depuis reçu son nom, l'essai de cette puissance, qui devoit faire trembler les rois de la seconde race, quand, ayant pris connoissance du divorce de ce prince avec Teutberge, il envoya deux légats à Metz pour le juger, avec menace de l'excommunier et de le dépouiller de ses états,

entreprise inouïe jusqu'alors. Nicolas étoit ardent ; mais Adrien II qui lui succède , ne se montre pas envers Charles-le-Chauve plus mesuré sur les prérogatives prétendues de sa place.

Ce monarque, il est vrai, n'étoit entré qu'en usurpateur dans la Lorraine, à la mort de Lothaire, dont l'héritier naturel étoit l'empereur Louis. On pouvoit attendre des avis et des exhortations du père commun des fidèles. Adrien veut parler en maître irrité, qui n'épargne ni les reproches, ni les injures, ni les menaces, ni les ordres tels qu'un souverain les donne à son sujet. L'honneur du monarque trouve un vengeur dans l'archevêque de Reims, Hincmar ; et Charles lui-même, outré de la hardiesse du pontife, le rappelle aux bornes de son ministère, en annonçant qu'un roi de France n'est et ne sera jamais ni le vassal ni le lieutenant du pape. Fermeté louable, mais qui se démentit en acceptant d'Adrien un vicaire-général en France. Le pape soutint jusqu'à sa mort le ton absolu qu'il s'étoit arrogé à l'égard de Charles. On voit avec peine qu'un ministre de paix et de charité fomenta la rébellion d'un fils contre son père, que ce père, tout souverain qu'il est, soit traité par le chef de la religion la plus douce, avec toutes les expressions que peuvent dicter l'orgueil et l'animosité. Charles acquerra dans la suite une auguste dignité, mais ce ne sera que par une humiliation déplacée, et qu'en dégradant, aux pieds de Jean VIII la majesté du souverain.

Charles-le-Chauve ne saura pas mieux maintenir sa grandeur vis-à-vis des évêques ; lui même il fournira tous les aïmens possibles à leur ambition ; il égarrera leur religion et leur autorité, en les associant à ses querelles, et à tous les projets de sa cupidité. La noblesse regarde avec peine cette excessive déférence, qui met l'état et la couronne à la discrétion

tion du sacerdoce, et voit dans son prince, avec une sorte de mépris, l'esclave du clergé. Charles n'en est que plus imprudent en invoquant, pour sa conduite politique et militaire, non l'arbitrage, mais l'autorité, mais la puissance des prélats. Charles sortoit, comme nous le verrons, d'assouvir dans les champs de Fontenai, ses fureurs contre Lothaire, dont la dignité impériale humilioit son orgueil, des ruisseaux de sang venoient de couler pour une cause injuste, et la frénésie d'un seul homme, par l'abus le plus coupable du droit des princes, venoit de conduire à la boucherie des milliers de victimes. Ce sont ces mains, teintes encore de carnage, que Charles éleva vers les ministres des autels, pour leur demander de légitimer au nom du dieu de justice et de charité, ses déprédations bien plus que ses conquêtes.

Assemblés à Aix-la-Chapelle, Charles et Louis son frère leur demandent s'ils peuvent jouir en conscience des provinces sans défense, qu'ils viennent d'enlever à leur frère? Sans doute que, dans un cas douteux, il est dans l'ordre de recourir aux oracles de la religion et de la morale chrétienne; mais ici le cri de la conscience seul réclamoit hautement contre l'injustice, et la voix du sang leur redemandoit les possessions d'un frère. Les évêques, interrogés par la passion, se regardèrent, en ce moment, bien moins comme juges de la morale que comme arbitres et dispensateurs d'une couronne; c'est au nom de dieu qu'ils soumettent les deux princes au serment de gouverner leur nouveau peuple avec sagesse; c'est à ce nom sacré, qu'ils ordonnent aux deux frères de recevoir de leurs mains les états de Lothaire. Dans l'ivresse de sa cupidité, Charles n'ouvrira les yeux sur la honte de sa faiblesse et sur les entreprises hardies d'une puissance qui dépasse ses bornes, que quand l'assemblée de Beauvais et celle de Meaux auront en quelque sorte comblé la mesure des écarts du clergé

d'alors par les conditions déshonorantes qu'elles prescriront à Charles, comme autant de règles de son gouvernement, encore Charles ne sortira-t-il de sa léthargie, qu'à la voix des seigneurs de la nation révoltés du scandale; mais qu'on ne s'attende point qu'il en sorte par un acte de prudence. Tout prince foible touche en peu de temps aux deux extrêmes. Charles avoit flatté d'abord les évêques, et leur avoit prodigué les honneurs et les richesses; irrité tout-à-coup, et dans le dépit d'avoir avili sa couronne, il les chasse avec ignominie, et se fait de ces prélats des ennemis redoutables, sans penser qu'il va perdre un contrepoids nécessaire au pouvoir non moins formidable des seigneurs, avec lequel nous le verrons aux prises de son règne.

Louis I avoit, en mourant, remis à Lothaire le sceptre impérial, qu'il lui avoit retiré au temps de ses révoltes; mais ce sceptre devint le funeste signal de la discorde. Lothaire voulut jouir des dons de son père, et de cette supériorité que son titre lui donnoit sur ses frères. Louis l'avoit établi le protecteur de Charles-le-Chauve; Lothaire voulut appesantir son joug; Charles ne voulut en recevoir aucun; mais bientôt il fallut que l'empereur cédât à la force, et signât un traité qui le dépouilloit d'une partie de ses domaines. Traité qui cependant ne devoit recevoir sa sanction que de la décision des seigneurs du royaume. Ce délai donne à Charles le temps de chercher dans sa politique une ressource qu'il n'avoit point trouvée dans son armée: s'il venoit à bout d'associer Louis de Bavière à sa cause, il pouvoit reparoître avec avantage. Louis, dont la fierté souffroit également de la supériorité de Lothaire, crut ne devoir pas laisser écraser Charles, et qu'il falloit saisir une occasion si importante de faire respecter à l'empereur une égalité dont il s'écartoit; les deux frères font une levée considérable de troupes et d'argent, et si-tôt que

leurs forces sont réunies, ils font annoncer à Lothaire une résolution ferme de borner sa puissance. En vain Rome veut déployer dans sa médiation un crédit, dont elle a déjà fait quelques heureux essais. Ses envoyés demureront les témoins muets de la sanglante boucherie qui va déshonorer les petits-fils de Charlemagne.

Quatre rois y parurent; d'un côté l'empereur et Pépin d'Aquitaine; de l'autre Charles et Louis de Bavière; toutes les forces de la France, une noblesse brave et nombreuse se réunirent près du bourg de Fontenai, dans l'Auxerrois (1). Bien éloigné, sans doute, de prévoir les sujets de son opiniâtreté, Lothaire refuse durement toutes propositions de paix, comme autant d'attentats contre une dignité en vertu de laquelle il croit pouvoir faire la loi à ses frères. Ceux-ci, poussés à bout, se livrent à toutes les fureurs de la vengeance. Le sang de la nation ruisselle dans la plaine, sous les coups que se portent mutuellement les Français. Jamais combat plus sanglant ne s'étoit donné depuis l'établissement de la monarchie. L'épuisement seul put y mettre fin; quarante mille hommes y périrent dans l'armée de l'empereur; et quoique maître du champ-de-bataille, Charles n'eut guères moins et de soldats et de noblesse à regretter.

Cependant cet affreux carnage ouvrit les yeux de ces princes aveuglés par la haine; Charles et son frère firent les premières démarches pour demander la paix. Mais le roi de France se vit alors engagé dans deux expéditions de la plus grande importance. Les Bretons, ayant à leur tête Noménoë, levèrent l'étendard de la révolte; ce prince, jusqu'alors simple duc ou gouverneur, voulut ceindre le diadème, et rendre son peuple indépendant du monarque français;

(1) Année 841, 25 mai.

Charlemagne et son fils les avoient contenus ; le génie du petit-fils les enhardit à tout oser. Effrayé de cette insurrection , Charles-le-Chauve fit voir , en appelant à son secours les foudres de l'église , qu'il sentoit sa foiblesse ; armes vaines contre ces peuples , et qui ne le garantirent point d'une honteuse défaite. Noménoë garda son titre , et Charles , pour cimenter sa paix , fut trop heureux de couronner de sa propre main Erespoë , fils de ce nouveau roi breton. Ce prince et Salomon qui lui succéda , furent les seuls qui conservèrent le titre de roi.

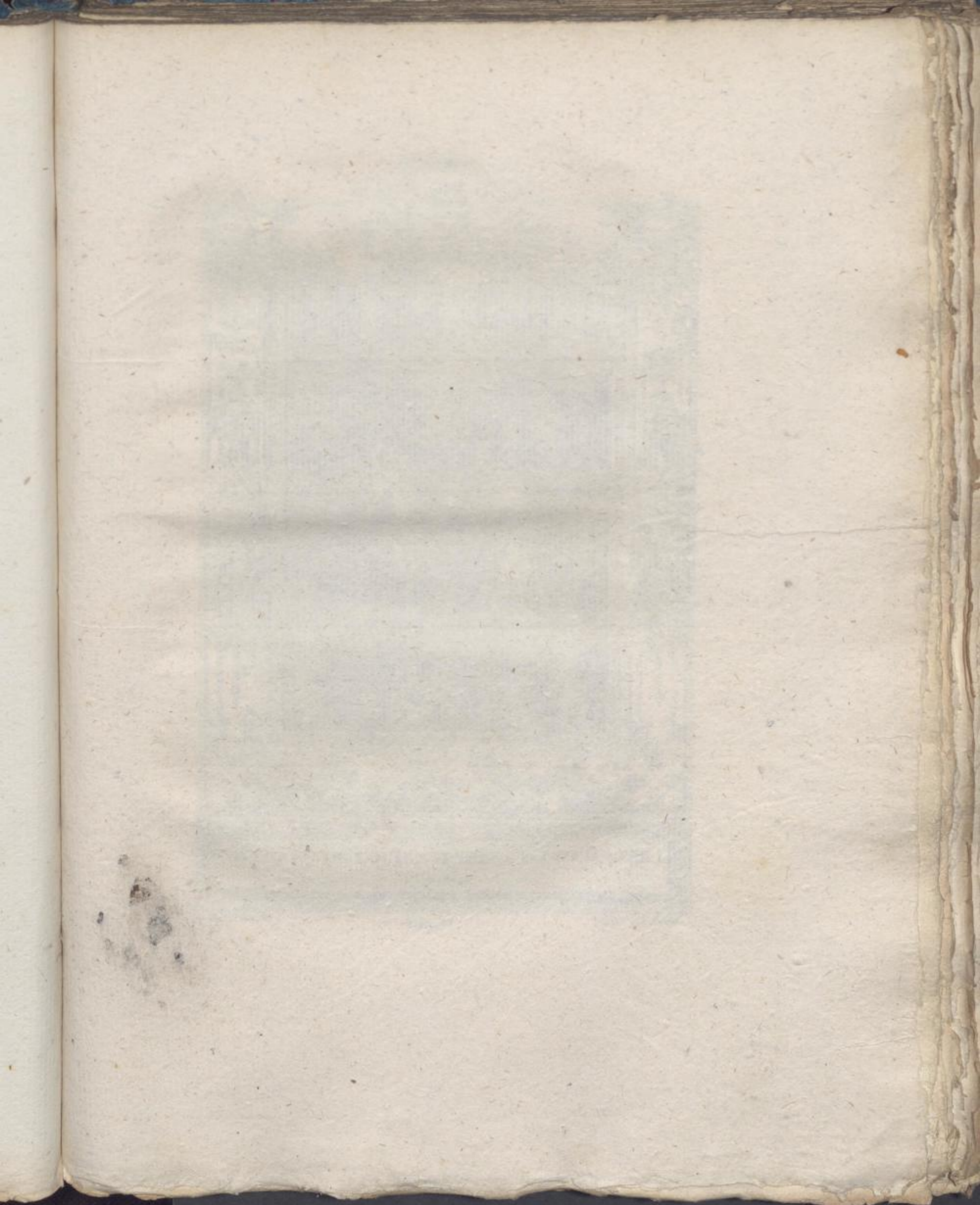
L'Aquitaine étoit alors sous les loix de Pépin , mais révoltés par les violences , les cruautés et les débauches de ce prince , qui déshonoroit le trône , on vit ses peuples passer successivement sous le joug de Charles-le-Chauve , de Louis-le-Germanique et de leurs enfans , et rentrer ensuite sous l'obéissance de Pépin , pour le chasser encore ; triste position pour des sujets , dont la fidélité ne connoît plus de base , et dont le maître n'a plus de ressorts pour se faire obéir ! « Banni » par ses peuples , rasé et enfermé à Saint-Médard , monastère déjà célèbre par un Auguste prisonnier , Pépin s'évade , mais ne retrouve dans l'Aquitaine qu'un peuple aigri ; » la nation qui a cru pouvoir transporter ses droits au rois » de France , ramène aux pieds de ce monarque le prince » fugitif , dont le sort est irrévocablement prononcé. Pépin » est renfermé pour toujours au château de Senlis , et ses » enfans , confinés dans un monastère , y voient s'engloutir » tous leurs titres et leurs espérances sur le trône d'Aquitaine , » qui ne reconnoît plus que Charles pour maître ». C'est par ces degrés de révoltes , de déprédations et d'avilissement , que la race Carlovingienne se précipite vers sa décadence ; mais combien d'autres causes vont y concourir !

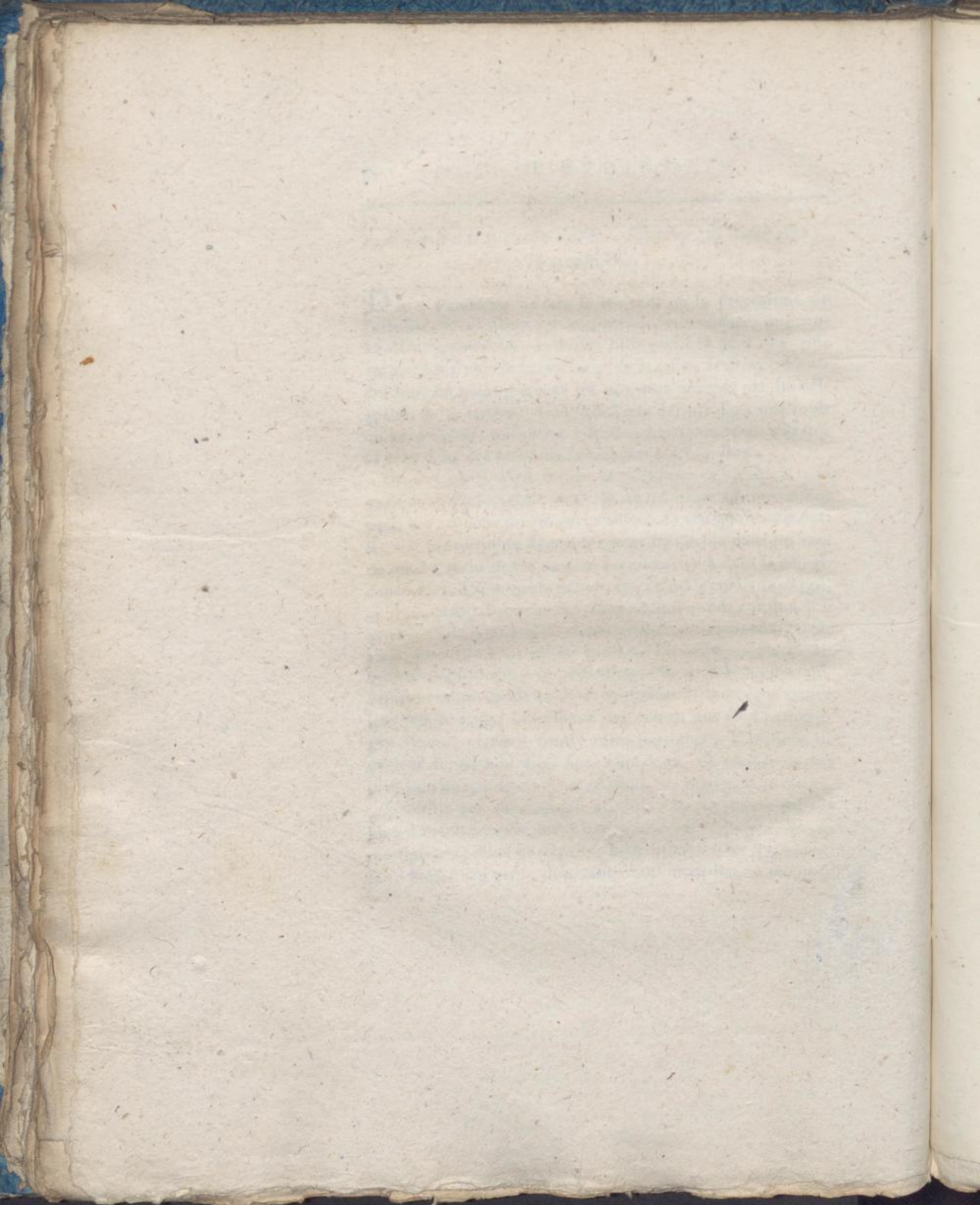
*ENTREVUE de Louis, Charles et Lothaire
(année 859).*

DÉJÀ s'annonce de loin le moment où le despotisme de l'aristocratie va peser sur les peuples, et remplacer une monarchie bienfaisante, à l'ombre de laquelle ils pouvoient voir germer les fruits de la justice et de la paix; le trône va perdre tout ce qu'acquerront les pouvoirs usurpés par les seigneurs de la nation. C'est ainsi que dépérit dans une forêt un beau chêne, un chêne robuste, lorsqu'on laisse s'égarer sa sève dans des rejettons faméliques qui l'épuisent.

Un des chef-d'œuvres de la politique de Charlemagne avoit été d'établir entre le clergé et les seigneurs un parfait équilibre, comme un ressort principal de son gouvernement. Il avoit prévu qu'un démembrement inévitable dans ses vastes états, mettroit tôt ou tard ses successeurs dans la dépendance des seigneurs de la nation, et qu'alors le crédit du clergé, qu'il importoit d'attacher au trône, donneroit de continuelles entraves à la domination des seigneurs entreprenans. C'est ainsi que, sous ce grand prince, l'autorité royale s'étoit avancée rapidement à sa perfection; elle en déchet plus rapidement encore, si-tôt qu'après avoir armé le sacerdoce contre leur propre sang, la foiblesse des descendans de Charlemagne les eut alarmés contre cette puissance, à laquelle ils avoient donné une trop forte impulsion: le remède devint plus funeste que le mal; on affoiblit, on dépouilla le clergé.

Enrichis par ce nouveau système, les seigneurs prirent bien d'autres accroissemens par celui des *préceptions*, qui se multiplièrent dans ce règne. Tout homme libre qui voulut faire fieffer son aleu, devenant vassal immédiat du seigneur







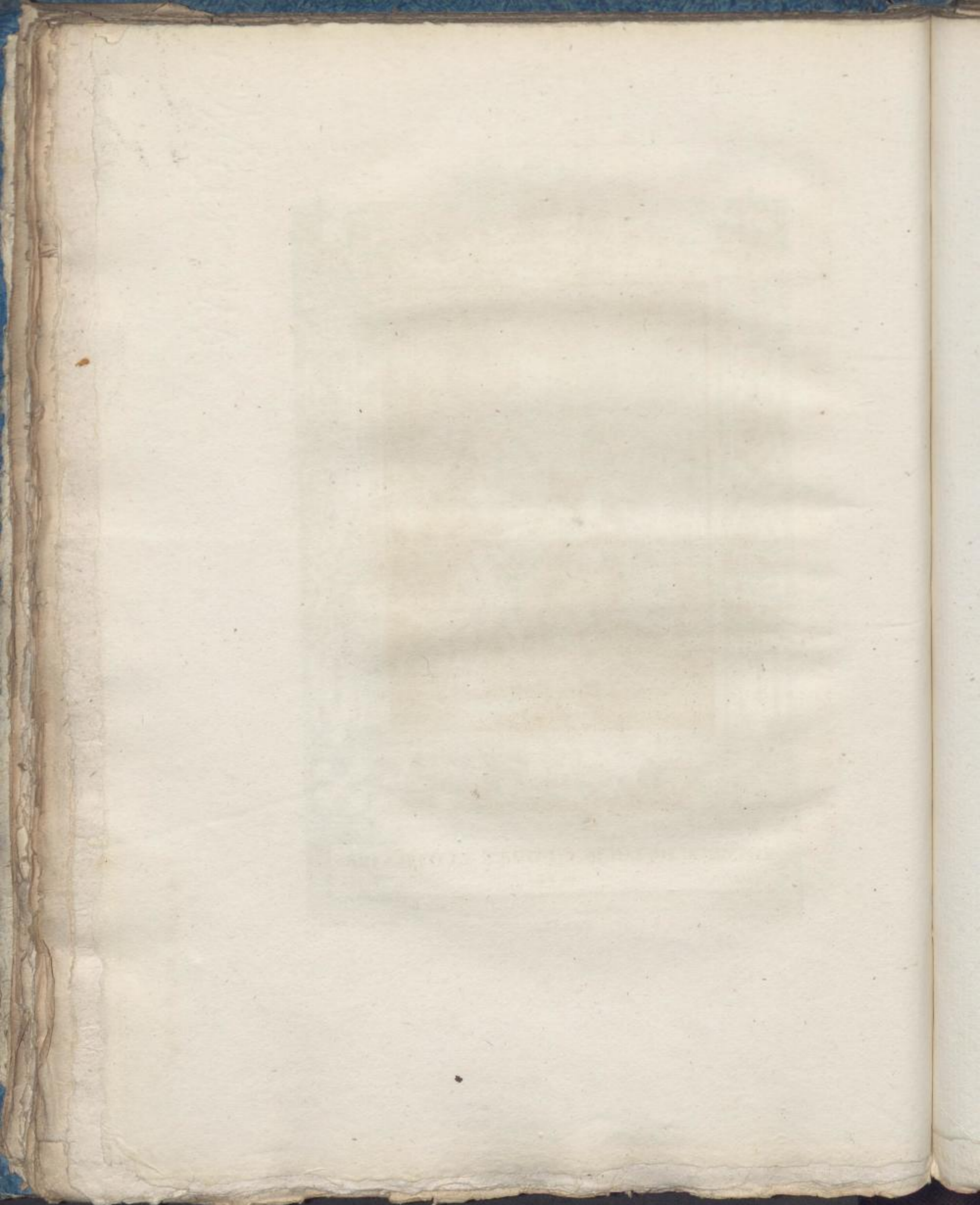
ENTREVU DE LOUIS, CHARLES ET LOTHAIRE .

en 859.

Dessiné par le Tome.

TOM. II.

Gravé par David.



n'eut plus avec le roi qu'une relation éloignée, et cessa d'être sous sa main : d'une autre part, l'église abandonnoit aux seigneurs une partie de ses terres, sous la condition du service militaire. A l'instant la balance pencha du côté des seigneurs : il y eut des vassaux qui ne furent plus ceux du prince ; un aîné qui fieffoit ses cadets, les retenoit dans sa dépendance immédiate. Peu digne de remplacer son aïeul, le foible Charles sembloit ne connoître à la détente du gouvernement d'autre remède que les concessions les moins réfléchies, par l'hérédité des comtés et des grands offices ; il démembroit sa puissance, il affoiblissoit l'influence de son pouvoir, et s'isolait insensiblement de ses peuples. Il mettoit à la place du trône le pouvoir oppressif de l'aristocratie, sous lequel alloit gémir le Français ; pouvoir qui pesera pendant trois cents ans sur la nation. Avec quelle indulgence, ou plutôt avec quelle circonspection ne faut-il pas juger les délibérations lentes et les précautions scrupuleuses des rois et des ministres, quand on réfléchit sur le funeste effet des concessions indiscrettes ?

Mais sur-tout quel aliment pour l'ambition de ces seigneurs, que ces guerres continuelles où les princes les appelloient sans cesse comme les instrumens de leur vengeance, ou de leur cupidité ! Ce fut alors que, formant dans l'état un parti considérable, ils connurent leur force, vendirent cher leurs services aux princes, et ne purent se croire nécessaires sans devenir audacieux et entreprenans. Pour réprimer ces funestes ennemis du trône, il eût fallu dans les princes une politique attentive à toutes leurs prétentions, une fermeté à l'épreuve des intérêts particuliers qui agitoient ces monarques, une confédération inaltérable pour fixer sur la tête d'un d'entr'eux la couronne impériale, et pour se réunir à ce chef contre toute espèce d'atteinte portée à leur puissance.

Les passions de ces princes turbulens et jaloux en décidè-

rent autrement, et donnèrent à leurs vassaux un fâcheux exemple. On apprit à se fortifier et à se battre, au service des princes, à qui le plus léger intérêt mettoit sans cesse les armes à la main. Toujours occupés à prendre, à défendre des places, on ne put se prêter à leurs invasions, sans éprouver le desir d'envahir pour soi-même; et cette puissance nouvelle qu'on avoit reçue des rois, fut l'instrument dont on se servit pour miner le trône. Alors l'homme libre trembla pour des possessions que le roi se mettoit hors d'état de protéger, et l'inquiétude que causoit une oppression inévitable, fit naître le besoin de se donner un appui. Centre de toutes ces puissances subalternes, un Charlemagne eût su les tenir dans sa main, les diriger dans leur essor, et les faire conspirer à la splendeur et à la force du trône; mais les alternatives de cupidité et d'abandon, d'inaction et de témérité, ne laissèrent, sous Charles-le-Chauve, qu'une foible communication de la tête aux membres, et bientôt l'ordre interverti par le fameux traité de Mersen, relâcha tous les liens de la dépendance.

Malheureux le prince qui n'aura qu'un courage de boutade et qu'une ambition sans prévoyance! comme Charles-le-Chauve, il se verra presque toujours agité par des discordes étrangères et intestines, et à la merci des factions. Charles ne peut tenir long-temps contre cette position orageuse; il sollicite vivement auprès de l'empereur et du roi de Germanie une conférence, où, en présence de la nation, on remédie aux maux qui désolent ses états et aux violentes secousses qui ébranlent son trône. On convient de tenir l'assemblée à Mersen sur la Meuse (1). Les trois princes y paroissent; le sang, l'humanité et la bonne-foi semblèrent y avoir repris leurs droits; et l'intimité

(1) Année 847.

de ces princes n'annonça rien que d'avantageux aux peuples. Mais bientôt on n'y vit que les contradictions qu'entraîne la foiblesse.

On débuta par annoncer d'un ton menaçant aux évêques et aux seigneurs une ligue défensive entre les trois frères, pour s'aider réciproquement de leurs conseils et de leurs armes, tant contre les sujets rebelles, que contre les ennemis du dehors. Cette fierté, à laquelle on n'étoit plus accoutumé, souleva l'assemblée; le mécontentement éclata par des murmures; et l'on put se convaincre d'une vérité constante en politique: qu'un prince foible se ressaisit difficilement de ce qu'il a cédé de ses droits ou de ses prérogatives. On insulta l'empereur en enlevant sa fille; on mortifia les princes, en se montrant fatigué de leurs querelles et de leurs divisions; il leur fallut dissimuler des outrages qu'ils n'avoient pas la force de punir, et mettre en quelque sorte le trône sous la protection de la nation. C'est à l'assemblée de Mersen, qu'il faut rechercher l'origine de cette espèce d'aristocratie, qui si long-temps outragea la majesté de nos rois. Les trois frères y firent leur traité, et s'engagèrent à protéger respectivement leurs domaines; engagement pris sous la garantie des évêques et des seigneurs autorisés à juger tous les différens, et à faire respecter aux princes leurs arrêts. Quelle affreuse paix que celle qui sème tant de germes de discorde!

Mais bientôt, par une suite de cette foiblesse, et par un fatal enchaînement de concessions, le trône eût à subir une autre éclipse, qui le laissa plusieurs siècles dans l'ombre. Cette agitation continuelle, que causoient, dans les provinces des trois royaumes, les prétentions des princes, ces divisions toujours renaissantes, qui ne laissoient aux peuples d'autre repos que les momens d'impuissance où leurs rois s'arrêtoient eux-mêmes, indisposèrent contre une influence

trop abusive du pouvoir suprême, et produisirent une sorte de constitution nouvelle, où l'on osa se permettre de distinguer entre la patrie et le monarque.

Arrêté mémorable de l'assemblée de Mersen : d'abord on y statue qu'aucun vassal du roi ne sera forcé de le suivre à la guerre, si cette guerre n'est générale, où si l'ennemi n'est sur les frontières. Il y eut plus : l'homme libre qui jusqu'alors n'avoit obéi qu'au roi, sous la main duquel le retenoit toujours le devoir de son alevu, fut maître d'échapper à l'autorité du monarque, par la conversion de son alevu en fief. Chacun alors put choisir sa bannière et son maître immédiat ; et l'hérédité attachée aux alevus passant aux fiefs, le roi se trouva tout-à-coup loin de ses sujets. Aussi vit-on se former une chaîne nouvelle, qui, s'étendant tous les jours par les subdivisions des fiefs, n'aboutissoit à la main du monarque qu'avec une impression très-affoiblie. La puissance du roi ne frappa plus directement que sur ses propres domaines ; et combien l'excessive prodigalité des princes n'avoit-elle pas resserré le cercle de cette influence !

On voit donc dans ce traité de Mersen, un triste fruit de ces guerres où les enfans de Charlemagne avoient déchiré la monarchie et versé le plus beau sang des Français. Ce fut une preuve de plus dans l'histoire, que si les plus petits états ont trouvé dans leur union la source de leur grandeur, la discorde n'a pas moins été, pour les grandes monarchies, le principe de leur dépérissement. Ainsi, la désunion des princes porta les seigneurs à s'unir plus étroitement entr'eux ; mais le royaume ne gagna rien en force, à tout ce que le trône perdit chaque jour de son influence. Tout sembla conspirer au démembrement de ce bel empire ; la mort de l'empereur Lothaire établit en 855 cinq rois, qui se partagèrent la dépouille de Charlemagne.

Mauvais fils , mauvais prince et mauvais voisin ; l'ambitieux et perfide Lothaire , dont le Débonnaire avoit été la victime , fut le fléau de ses provinces ; en horreur pour ses impiétés et sa cupidité , il se laissa lui-même du poids d'une existence odieuse. La mort de sa vertueuse épouse Hermengarde lui rappella ce moment terrible , où le juge suprême des souverains leur demande compte du repos , de la fortune et du sang des peuples , qu'il ne leur a confiés que pour quelques instans. La vraie pénitence d'un prince , abusé par l'ivresse de son rang et l'impunité de ses passions , est une prompte et entière réforme dans son gouvernement , et son expiation doit être dans tous les sacrifices qu'il fait au bonheur de ses peuples. Tel est dans sa place , le plus bel usage de la religion. Lothaire crut au contraire devoir descendre de son trône et aller s'ensevelir au monastère de Prom aux Ardenes , et se crut absous , par l'habit religieux , de ses cruautés et de ses rapines.

Le traité de Mersen avoit prévu le démembrement des états de Lothaire , et les oncles laissèrent le partage se faire paisiblement entre Louis II , qui eut l'Italie et l'Empire , Lothaire à qui échut la Lorraine , et Charles à qui son père avoit assigné la Provence. Mais l'ambition et la cupidité se réveillent dans Charles-le-Chauve , dont le génie , déjà très-disproportionné au gouvernement de ses états , s'occupoit sans cesse d'en usurper de nouveaux. Les grands , révoltés de voir qu'un roi qui ne savoit les défendre ni contre les Bretons ni contre les Normands , dont nous décrirons bientôt les ravages , s'agitât sans cesse pour envahir les états de ses voisins , armèrent contre lui , et appellèrent à leur secours Louis de Germanie son frère. Favorisé des seigneurs et des évêques , celui-ci reçoit de leurs mains la couronne de France et de Neustrie , que le conciliabule d'Attigny enlève à Charles-le-Chauve.

Dans un siècle où la sagesse des principes a prévalu sur la nuit des préjugés dans lesquels ont vécu si long-temps nos pères, qui doit étonner le plus, ou de la hardiesse des prélats qui portent sur la couronne une main sacrilège, ou de la pusillanimité de Charles, qui ne se plaint dans son manifeste, que d'avoir été déposé sans le concours et le jugement des prélats qui l'ont consacré, envers lesquels il professe une entière soumission?

De quel trempe étoit donc cette ame, mélange singulier de hardiesse et d'indolence, de légèreté et d'obstination, de hauteur et de bassesse, d'injustices criantes et d'abandon superstitieux de ses droits les plus sacrés? Charles, qui régnoit sur des sujets presque aussi inconstans que lui, ne tarda pas à reprendre ses provinces sur son frère le Germanique; mais, peu sûr de la noblesse, il croit devoir se rejeter, au concile de Savonnières (1), dans les bras du clergé, en s'en remettant pour la correction des fautes de son gouvernement au jugement des prélats. Mais la noblesse avoit fait de trop grands pas vers l'indépendance, pour que Charles pût l'abattre par le crédit du clergé. Le monarque a l'adresse de se retourner du côté des seigneurs, il les sollicite, il les caresse, il se les attache, et bientôt il a reconquis sur Louis-le-Germanique tous les états dont il s'étoit vu dépouiller.

« Il étoit temps de finir ces troubles et de couper court à
 » des divisions qui, par le génie des princes et celui des
 » peuples, pouvoient renaître sans cesse pour le malheur
 » de la nation. Ce fut l'ouvrage de médiateurs pacifiques,
 » qui ménagèrent entre Louis, Charles et leur neveu Lothaire,
 » une conférence dans une isle du Rhin, près d'Andernac,
 » les seigneurs témoins de leur entrevue, restant en nombre

(1) Année 859.

» égal sur l'une et l'autre rive. La conférence fut amicale ,
» le ton caressant ; on se donna des marques sincères d'une
» tendresse et d'une bienveillance réciproque. On ne put
» reprocher à cette paix que l'indiscrétion du serment où ces
» princes , prenant leurs sujets à témoins , les délièrent de
» toute fidélité dans le cas où ils viendroient à trahir leurs
» engagements ». Que de faux pas en tout genre ! et quelles
en seront les suites pour la race de Charlemagne ?

*Le légat Arsène contraint Lothaire à reprendre
Teuteberge sa femme (année 866).*

C H A R L E M A G N E n'avoit encore eu que deux successeurs dans la France et dans l'Empire, et déjà se monroit, avec éclat, la tige de la maison, qui devoit, après deux générations, dépouiller de la couronne la race de ce grand prince. Le bisaïeul de Hugues-Capet, Robert-le-Fort, est fait gouverneur ou duc de France, et jette les fondemens de la grandeur de sa maison. La foiblesse des rois devient comme un esprit de vertige, qui, favorisant l'indépendance des seigneurs, précipite les monarques vers leur chute. Louis I avoit déjà fait une faute, en accordant à un seigneur et à ses descendans le droit de justice au territoire de Narbonne. Charles-le-Chauve combla la mesure de l'indépendance, par son extrême facilité à laisser les grands officiers se perpétuer dans leurs places, et en disposer comme d'un patrimoine. On vit paroître et s'élever des ducs ou gouverneurs, des comtes pour les seconder, des marquis pour la garde des frontières, autant de pouvoirs, qui s'étant rendus inamovibles et héréditaires par d'imprudentes concessions du prince, devinrent bientôt autant de puissances rivales, réduisirent

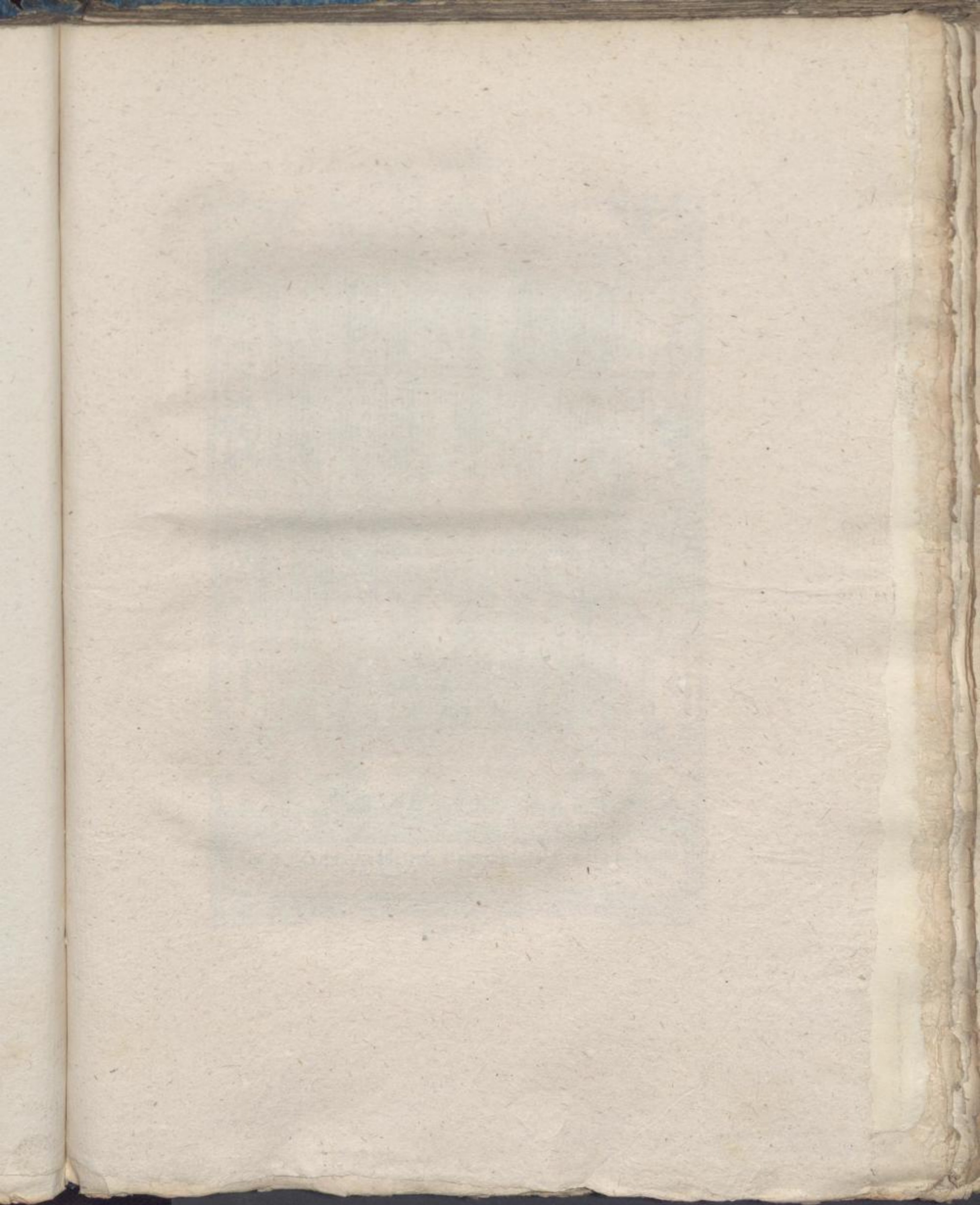
Tome II.

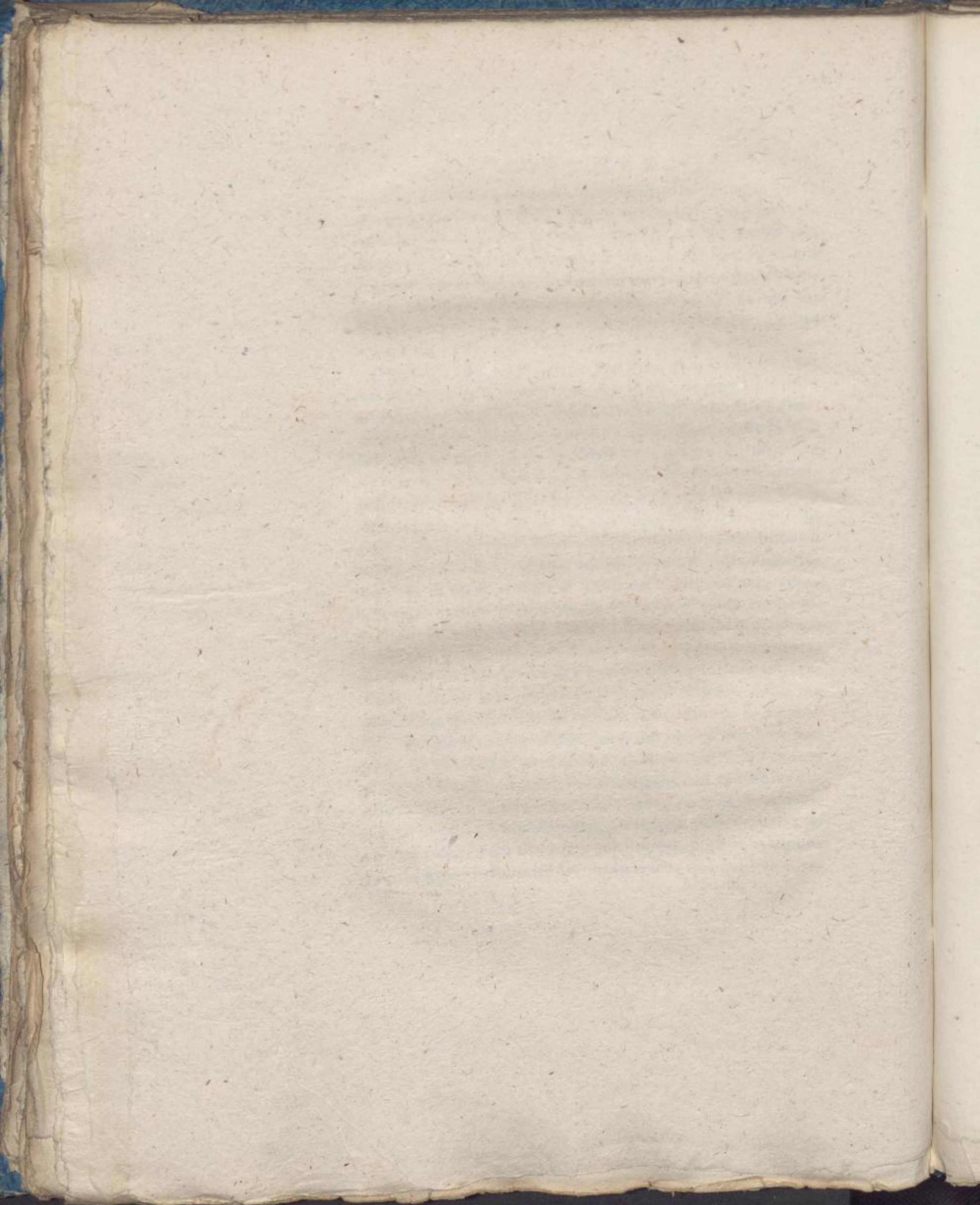
L

tous leurs devoirs à un hommage souvent insignifiant, changèrent le bénéfice en fief, l'officier du prince en vassal, le souverain en suzerain, le serment de fidélité en foi-hommage; décorèrent le chef de vains titres, donnèrent aux membres une puissance, une force monstrueuse: autant de leviers, que ce chef ne pouvoit remuer qu'avec peine, et qui lui donnèrent plus de fatigues et plus d'entraves que d'utiles ressources.

Il restoit à Charles si peu de ressort dans son ame et dans son pouvoir, qu'il adopta pour son gendre le grand forestier de France, Beudoïn, ravisseur de sa fille, surnommé *Bras-de-Fer*, et, le créant comte de Flandres, il en fit la tige des chefs de cette province. Mais de quelle importance ne fut pas pour la monarchie, ce funeste exemple de Charles, qui en démembroit ainsi les domaines? Les seigneurs l'imitèrent; mais ce qui fut en lui l'ouvrage de la foiblesse, fut dans ceux-ci un chef-d'œuvre de politique: ils voulurent à leur tour avoir des sujets; il en obtinrent par des inféodations qu'ils firent acheter à différens citoyens, qui, sous-inféodant ensuite, purent aussi, dans leurs querelles particulières, ranger des hommes sous leurs enseignes.

Imaginons, en astronomie, un système nouveau: un astre, qui d'abord unique, entraîne impérieusement, dans sa révolution tout ce qui l'environne; qui, laissant échapper ensuite une portion considérable des élémens qui le composent, donne naissance à des astres inférieurs, qui se forment une révolution particulière, sans quitter la révolution générale: imaginons que, par une émanation successive, il sorte de ceux-ci de nouveaux astres, qui aient aussi leur mouvement à part, quoiqu'entraînés par leurs supérieurs; et que par une subdivision nouvelle, ces derniers laissent échapper d'autres astres de la moindre importance, qui dans la com-







LE LÉGAT ARSÈNE CONTRAINT LOTHAIRE

à reprendre Teutoberge sa femme.
en 1668.

Designé par le Jeune

TOM. II.

Gravé par David.

plication des divers mouvemens, décrivent aussi leur cercle ; autant de planètes qui emportent dans leur course leurs satellites ; on aura l'image naturelle de toutes ces classes de seigneurs, créées les unes des autres, ayant chacune dans leur subordination graduée, leur activité propre, tenant toujours au monarque, comme tous les astres au soleil ; mais n'en recevant l'impulsion, qu'autant qu'elle est générale pour la monarchie, on aura l'idée des fiefs et des arrières-fiefs ; et de ce trop fameux système politique, la confusion de l'ordre primitif de l'état, l'anéantissement de l'autorité monarchique, ou des rois sans argent et sans soldats, réduits, pour vivre, aux productions de leurs domaines, et dans leurs guerres privées, aux hommes de leurs terres, sans grâces à accorder, presque sans loi à promulguer, devoient trouver à chaque pas l'infidélité et la désobéissance : telle fut cette *féodalité*, non l'ouvrage d'aucune loi écrite, mais, comme on l'a dit alors, la *fille du temps*, et le résultat nécessaire de la foiblesse des princes.

Cependant, si jamais il fallut que les membres s'unissent à leur chef, que tous les seigneurs et les princes mêmes se confédérassent par une ligue défensive, ce fut au moment où ces *hommes du Nord*, dont le nom rappelle encore l'origine, que la vigueur et la réputation de Charlemagne avoit toujours tenus éloignés de nos frontières, ou renvoyés dans leurs foyers, crurent, à la mort de ce prince, voir la France ouverte à leurs dépradations et à leurs fureurs. Leurs premières incursions n'avoient inquiété que quelques villages ; mais cette fois, mesurant leur audace sur la position des Français, et la pusillanimité de leur roi, ils se montrent sur la rivière de Seine à la tête de six-vingt bateaux, la remontent jusqu'à Paris, s'emparent de Rouen, qu'ils pillent dans leur course, trouvent ensuite la capitale sans défense,

enlèvent les trésors de l'abbaye de Saint-Germain, et commencent le pillage des habitans. Aussi peu résolu qu'un troupeau, qui, à l'arrivée du loup, abandonne sa prairie, le monarque s'est réfugié à Saint-Denis, se cachant lorsqu'il faut paroître, priant dans une église, lorsqu'il s'agit de combattre en plaine, et convoquant un concile, quand le moment presse de déployer des forces; c'est de là qu'après avoir vainement attendu d'en haut des secours que le ciel ne donne point aux lâches, il envoie négocier leur éloignement, et ne l'obtient qu'au prix de sept mille livres pesant d'or.

Une amorce ne pouvoit être un frein pour ces barbares. Ils conclurent de ce rachat qu'une contrée assez riche pour acheter aussi chèrement son repos, n'étoit pas un simple objet de pillage, mais qu'elle méritoit bien qu'on y cherchât des établissemens. En jurant sur leurs dieux et sur leurs armes de respecter les terres de France, ces brigands ne crurent pas engager leur nation dans ce serment solennel. La Seine et la Loire furent bientôt couvertes de leurs flottes. La politique de Charles-le-Chauve à leur égard n'aura jamais beaucoup d'imitateurs: il établit un tarif des contributions que chaque ville du royaume paieroit à cette espèce de corsaires de terre, se croyant heureux de pouvoir, à prix d'argent, se procurer avec eux quelques intervalles d'une paix qui ne faisoit que renouveller sa honte.

De nouvelles colonies de ces Normands semblent se reproduire aussi facilement qu'une prairie qu'a rasé la faux. On les retrouve au bout de quelques années, se faisant un passage à l'embouchure de la Loire, saccageant les villes de Nantes, d'Angers et de Tours; il se dispersent ensuite, et remontant la Seine, il exécutent à la vue des Français une descente dans Melun, après les avoir mis en fuite, associent

à leurs pirateries Stasting, compte de Champagne; et ne se retirent, après avoir désolé les villes et les bourgades, qu'en arrachant à Charles quatre mille livres pesant d'argent, et une paie particulière pour le prix de chacun de leurs massacrés dans les campagnes, et pour la rançon des prisonniers Français; traité qui met le comble à l'humiliation du monarque.

Si la prudence, si le courage pouvoient soumettre des ennemis de cette trempe, et se mesurer avantageusement avec des brigands forcenés, qui fondoient comme un torrent sur nos provinces, quels hommes plus faits pour relever les espérances du monarque, que Robert-le-Fort et Raoul, duc d'Aquitaine, qui attaquèrent ces brigands à leur incursion dans le Maine? Mais cette campagne fut le tombeau de ces illustres chefs, et d'une portion brillante de notre noblesse. Ce ne fut donc encore qu'en dépouillant ses peuples, que Charles vint à bout d'éloigner pour un temps cette nouvelle légion. Tant de traités et si déshonorans de la part du chef de la nation décidèrent les seigneurs à s'occuper de leur propre défense. Alors commencèrent à s'élever ces châteaux forts, qui si long-temps furent la terreur des rois, et le rempart des vassaux, autant contre le monarque lui-même que contre l'étranger. Tout foible qu'étoit Charles dans sa politique, il ne voyoit point, sans un secret dépit, tant de forteresses qui menaçoient sa puissance; il en proposa la démolition dans l'assemblée de Piste (1), qu'il tenoit dans son palais auprès de Mantes: il fit plus; il osa l'ordonner et charger ses comtes de les ruiner ou de les abattre: vain éclat d'une puissance qui manquoit de nerf pour se faire obéir.

(1) Année 864.

Le mépris des grands alla plus loin; ils députèrent à Louis-de-Germanie, et le conjurèrent de se mettre à leur tête, pour défendre le royaume contre les Normands; Louis ne trouva que trop de sujets disposés à quitter un prince dont la pusillanimité dégradoit la couronne. Charles apprend l'invasion de son frère; ce coup de foudre lui rend son énergie. D'abord il est mis en déroute; mais, profitant d'une négligence de Louis, il le met en fuite, et rentre victorieux dans ses domaines. Par un retour digne de l'absurdité des opinions, qui montoient alors les têtes, voilà que le roi de Germanie est excommunié par les mêmes prélats qui l'avoient appelé en France; évêques dont les diocèses étoient étrangers aux terres de sa domination. Dans un siècle où la soumission du clergé n'admet dans l'ordre temporel aucune réserve, nous devons être étonnés que dans ces temps les prélats invoquent l'écriture sainte et les canons, pour s'affranchir du serment de fidélité. Plaignons la lenteur des lumières qui furent si long-temps à dissiper ces préjugés: plaignons encore plus l'aveugle cupidité des princes qui ne cessoient d'armer l'ambition des évêques et d'égarer leur religion.

« C'est ainsi que le divorce du roi d'Austrasie, Lothaire,
 » mit en activité ces passions diverses. Dégoûté de sa femme
 » Teuteberge, ce prince avoit épousé Valrade, fille du duc
 » Heubert, et parente de deux archevêques, intéressés dès-
 » lors à dissoudre les premiers liens du prince; ce que bien-
 » tôt ils opérèrent dans un concile de Metz, en intimidant
 » l'infortunée reine, qui s'étant purgée par l'eau bouillante,
 » de l'accusation d'un inceste, n'en confessa pas moins ce
 » prétendu crime. Deux papes, Nicolas et Adrien, cassèrent
 » les actes du prétendu concile. Lothaire, qui voyoit
 » Charles-le-Chauve tout prêt à envahir ses états, si Rome

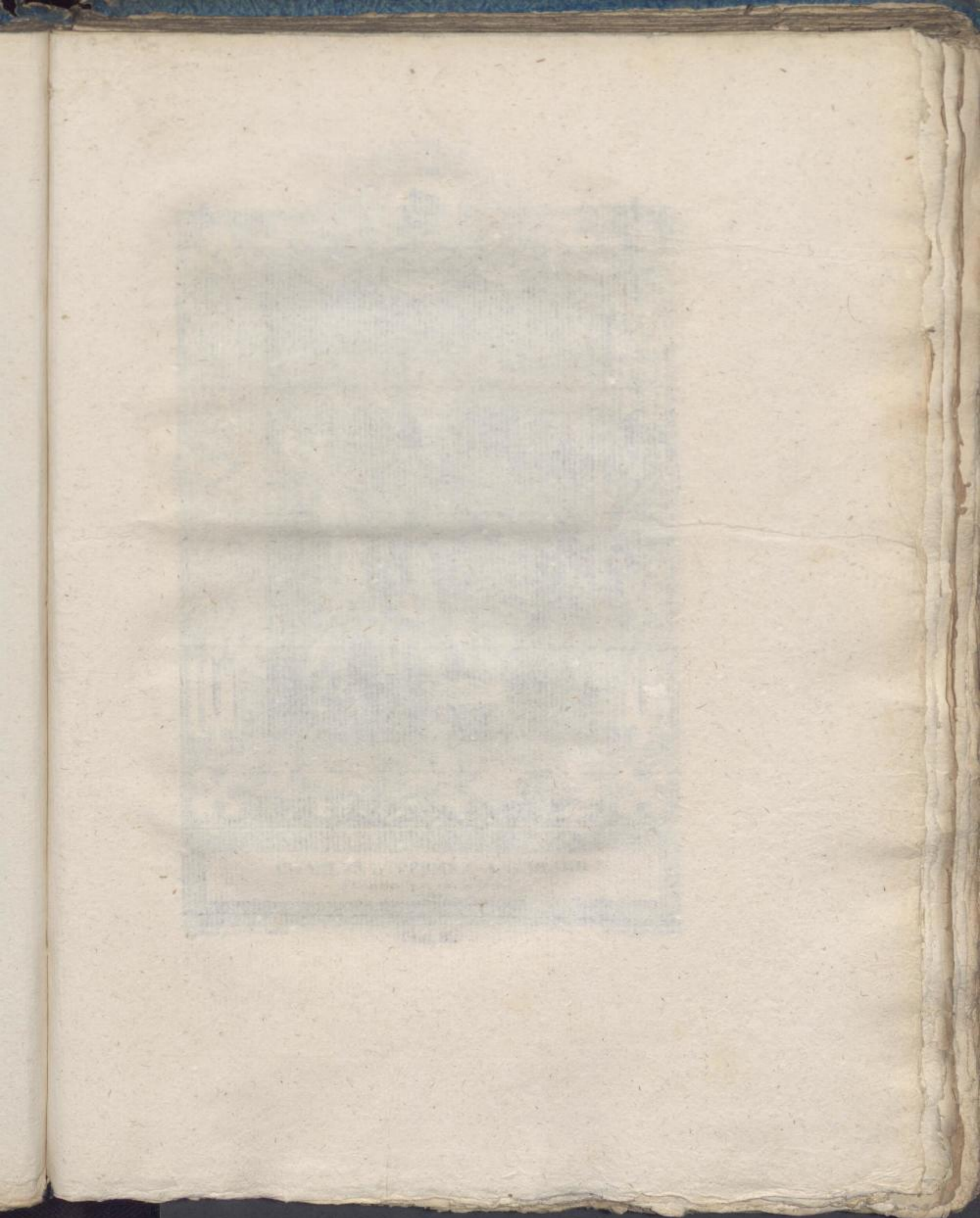
» venoit à l'excommunier, céda quelques instans, reprit en-
» suite sa concubine; Adrien, qui déjà sentoit toute la force
» de son siège, chargea son légat Arsène d'excommunier
» Lothaire, s'il ne reprenoit Teuteberge; la peur de se voir
» dépouiller par Charles eut bien autant d'effet que la menace
» du légat. Teuteberge rentra dans ses droits ». Une alterna-
tive de sermens et de parjures déplaça successivement ces deux
princesses. Enfin, par un dernier mensonge, Lothaire fit sa
paix avec le pape, dont il remporta en Austrasie des présens
qu'il avoit choisis lui-même; une lionne, emblème de Val-
rade, qu'il comptoit reprendre; une palme, pour annoncer
le succès de son divorce, et une fêrle pour régenter désor-
mais les prélats de son royaume (1).

(1) *Gloss. de Ducange.*

CHARLES II permet à Gérard d'emmener sa femme et ses meubles, et de donner des otages (année 870).

CONÇOIT-ON la cupidité de Charles-le-Chauve, qui, déjà écrasé du poids de sa couronne, ayant tous les jours de nouveaux ennemis sur les bras, sembloit courir après la monarchie universelle de l'Europe? En effet, quel fardeau pour lui que son propre sceptre, dans un royaume où disparoissoit, d'un moment à l'autre, les titres du pouvoir monarchique et ceux de la soumission; où les traités faisoient oublier les loix constitutionnelles; où la défiance s'établissoit entre le prince et la nation; où la bonne foi étoit décriée, parce qu'on ne la retrouvoit point dans le caractère du maître; lorsqu'autour de lui, il ne voyoit qu'indépendance parmi les grands, mésintelligence dans ses proches, l'esprit de rapine dans les Normands ses voisins, désordres dans les cloîtres, écarts dans le clergé, et dissolution dans les mœurs générales?

Cependant, aussi-tôt qu'il vaque un nouveau poste, Charles se présente pour le remplir. Lothaire meurt sans enfans légitimes, les historiens du temps veulent qu'aucun de ceux qui s'étoient parjurés avec lui, devant Adrien, n'ait survécu plus d'une année à leur serment. Le roi d'Austrasie laisse en mourant, de belles provinces, que Charles se hâte d'envahir et de partager avec Louis-de-Germanie, au préjudice de l'empereur roi d'Italie, frère de Lothaire, alors occupé de réprimer les incursions des Sarrasins. Qu'Adrien, qui occupoit le siège pontifical, eût, en sa qualité de père commun des fidèles et de médiateur des princes, rappelé ces
rois



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is mostly centered on the page.

XIII.

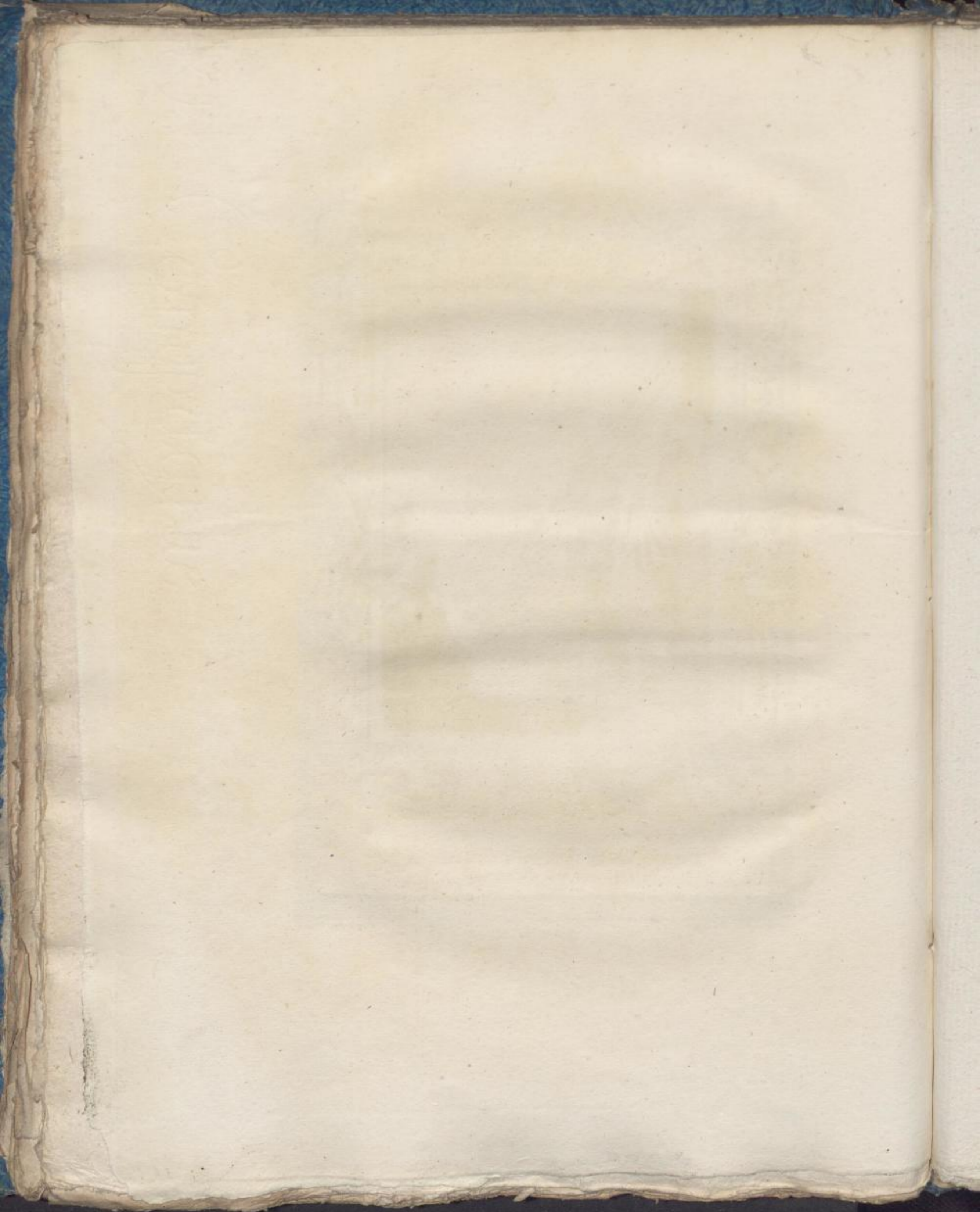


CHARLES II. PERMET À GÉRARD
d'emmener par eau sa femme
en Exe.

Designé par le Sceau

TOM. II.

Gravé par David.



roi aux maximes de la religion et de la justice, qui réclamoient contre cette perfide usurpation, ce pape eut rempli son ministère.

Mais, quels que puissent être les écarts d'un monarque, la religion censurera toujours avec impartialité un zèle empoisonné par l'orgueil, l'aigreur et l'amertume. Aussi vit-on Hincmar de Reims, alors une des plus grandes lumières de l'église Gallicane, s'élever avec force contre Adrien, quand celui-ci osa traiter le prince *de ravisseur, d'impie, d'ame dénaturée, d'homme plus cruel que les bêtes féroces*. C'est avec la fermeté et la dignité les plus imposantes, que ce sage prélat, vengeant les droits et la majesté du trône, rappelle le pape aux bornes de son autorité, aux égards de ses prédécesseurs pour Pépin et pour Charlemagne, pour les princes payens eux-mêmes. Nul prélat, nul canoniste n'avoient invoqué jusqu'alors avec autant d'énergie les libertés de l'église Gallicane; et quand, plus de neuf siècles après, nous retrouvons sous la plume du grand Bossuet, le développement de ces précieuses règles; cet accord, cette unanimité de doctrine sont d'un grand poids pour nos libertés. En vain le pape avoit-il fait excommunier Charles par l'évêque de Laon, neveu de l'archevêque; en vain avoit-il ordonné à ce prince d'envoyer à Rome les deux Hincmar, l'oncle et le neveu, pour y être jugés; de pareils ordres furent traités par l'archevêque de Reims, d'attentats contre les droits des monarques, et d'entreprises inouïes contre les prérogatives du clergé français.

Adrien crut venger son autorité compromise, en protégeant la révolte de Carloman contre son père, le trop foible Charles, qui se croyant dans l'impuissance de réduire son fils par les armes, l'avoit fait excommunier par les évêques. Hincmar, qui jusques-là avoit combattu seul contre les prétentions du

souverain pontife, crut qu'à ce nouvel éclat, il convenoit que le monarque sortît enfin d'une nonchalance qui compromettoit son trône, et de l'avilissement où le conduisoit la dernière démarche d'Adrien. Il dicta à Charles une réponse noble et vigoureuse au bref menaçant dont le pape avoit accompagné sa dernière démarche. *Sachez, lui marque ce prince, que souverains sur la terre, les rois de France ne furent jamais ni les lieutenans, ni les feudataires, ni les justiciables du siège de Rome; qu'à mon égard votre ton impérieux et menaçant me rendroit votre autorité aussi méprisable qu'elle affecte de se rendre odieuse.*

Étonné et confus de cette résistance si peu naturelle à Charles, le pape eut la politique, plus d'une fois utile à ses successeurs, de se replier dans la modestie et la modération si dignes de sa place; il oublia tout à-coup l'invasion de l'Austrasie, abandonna l'évêque de Laon au concile qui l'avoit déposé, et le rébelle Carloman au ressentiment de son père. Un changement si prompt lui valut la prérogative d'avoir en France un vicaire-général. Ainsi, par une indiscrete facilité, ce prince attentoit aux libertés qu'il venoit de soutenir avec honneur. Nul prince ne chercha plus à acquérir, n'aima plus à entreprendre, ne céda plus souvent, et ne donna plus en pure perte.

Bientôt la bonne intelligence imprévue du pape et du roi s'expliqua par un événement qui, pour l'un et pour l'autre, devoit changer l'ordre des choses. Ce n'étoit plus Adrien; Jean VIII siégeoit à Rome, et savoit que la santé de l'empereur Louis II, qui tenoit sa cour à Pavie, declinoit sensiblement; il étoit de la plus grande importance que le nouvel empereur fut en partie son ouvrage. Il avoit jetté les yeux sur Charles, et celui-ci, qui voyoit l'empereur sans postérité, trouva que son plus pressant intérêt étoit dans quelques

complaisances pour le pontife : mais on va voir que ce ne fut pas le seul prix auquel il obtint la couronne impériale.

Louis II meurt à Pavie, après une maladie de langueur. Charles se montre aussi-tôt en Italie ; mais il s'en faut bien que la faveur du pape lui ait aplani le chemin de l'empire. Louis-de-Germanie, que flattoit également la couronne impériale, avoit envoyé à sa rencontre le prince Carloman son fils, à la tête d'une forte armée, mais qui ne l'étoit point assez pour arrêter son oncle. Aussi le premier choc fut-il désavantageux pour Carloman, qui se vit obligé de se replier au-delà des Alpes ; il y prit de nouveaux renforts, et se présenta ensuite pour livrer la bataille au roi de France.

Effrayé de ces forces inattendues, Charles pense que sa plus sûre ressource est d'opposer à la franchise et à l'inexpérience d'un jeune guerrier tout l'artifice d'un vieux et rusé politique ; il lui propose une entrevue, et là, dans les démonstrations d'une tendresse feinte, par les offres les plus séduisantes, par tout ce qui peut émouvoir la sensibilité d'un jeune cœur, ou bien d'amorcer une ame ardente dans son ambition, ce monarque a la lâcheté de vouloir corrompre le fils et l'engager à trahir la cause de son père. Honteux de sa défaite, Charles ne peut essayer de la violence, dont il seroit lui-même la victime ; il tentera la fraude et le parjure, et, traitant avec un jeune prince incapable de soupçonner la perfidie, parce qu'il n'en a pas en lui le germe, cet artifice aura son succès. Charles demande à Carloman une suspension d'armes, et que tous deux rentrent dans leurs états, sous le prétexte de mettre leurs droits en arbitrage. Fidèle à ce traité, que les plus forts sermens et les présens les plus riches ont cimenté de part et d'autre, Carloman part pour l'Allemagne, avec le projet d'y disposer son père au partage dont l'avoit leurré Charles-le-Chauve.

A peine ce trop crédule neveu a-t-il ramené ses troupes, que Charles vole à Rome, pour y ravir la couronne impériale, dont il avoit traité avec le pape, par le ministère de l'archevêque de Sens. L'évêque de Rome se sentoit intéressé au choix de Charles-le-Chauve, roi plus puissant que les autres princes, et dont la résidence hors de l'Italie n'offusquoit point sa nouvelle puissance. Par une suite de cette cupidité que l'on retrouve dans toute la conduite de Charles, il perd tout l'avantage de sa position. Il pouvoit se faire rechercher par le pontife; et c'est lui-même qui, par le sacrifice des prérogatives les plus précieuses de la royauté, se présente en quelque sorte aux pieds du pape, pour acheter la couronne impériale; c'est un protecteur qu'il devoit offrir au saint-siège, et il ne paroît dans son couronnement, qu'une espèce d'avoué ou de vidame, qui reçoit de son souverain l'autorité et l'investiture.

C'est au jour de Noël que se célèbre à Rome cette inauguration. Ce jour, qui rappelloit celui du couronnement de Charlemagne, offroit dans le rapprochement, une grande différence entre les deux empereurs, ainsi qu'entre les deux papes. La noble fierté de Charlemagne, qui ne croyoit pas qu'un évêque pût ajouter à sa puissance, étoit ici remplacée par la politique basse de Charles-le-Chauve, qui venoit trafiquer des droits sacrés de sa couronne, contre un titre presque stérile, qu'on sembloit ne lui confier que par grace. Dans le roi que Léon III venoit de ceindre du diadème impérial, ce pontife, prosterné à ses genoux, s'étoit empressé d'adorer son maître, et d'en donner l'exemple aux peuples; dans Charles-le-Chauve, c'est un nouveau vassal que Jean VIII couronne à ses pieds. *Nous l'avons*, dit le pape, *jugé digne du sceptre impérial; nous l'avons élevé à la dignité d'empereur, et décoré du titre d'Auguste*; et pour achever d'impri-

ner à ce nouveau titulaire un caractère de servitude, il lui confère le titre de son *conseiller secret*. C'est dans cette espèce de trafic, aussi déshonorant pour le pape que pour le prince, que les successeurs de Jean ont fondé leur autorité sur l'élection des empereurs. Dans les principes ordinaires de la politique, Jean pouvoit bien croire qu'il disposoit d'une couronne, quand on l'achetoit de lui au poids de l'or et de l'argent, et qu'on ajoutoit à ces présens celui des duchés de Bénévent et de Spolette. Charles fit bien d'autres sacrifices, si l'on en croit quelques historiens du temps, tels que la souveraineté dans Rome, la confirmation de l'élection des papes et le droit de recevoir leur serment de fidélité.

Il s'en falloit bien que Charles le Chauve regagnât auprès des seigneurs de son royaume, ce qu'il perdoit du côté des papes et des évêques; car le concile de Pavie, qui peu de temps après le couronna roi de Lombardie, ne s'arrogea pas moins le droit de l'élire. Épuisé par les sommes immenses qu'il avoit prodiguées pour arriver à l'empire, il n'eut plus de forces qu'il pût opposer aux barons et aux autres seigneurs, qui, s'appropriant leurs différens offices, établissoient les premiers fondemens de l'aristocratie féodale. Le spectacle qu'il leur donna de la pompe impériale, en affectant de se montrer en longue tunique d'écarlate, avec une chlamyde pareille, portant une grande couronne, à la manière des empereurs d'Orient, n'eut d'autre effet que de le couvrir de ridicule aux yeux des grands; leur mépris alla jusqu'à lui refuser le salut lorsqu'ils le virent ainsi paré, se faire accompagner de l'impératrice Richilde. La fierté du Français se trouva blessée de voir qu'il préférât une couronne étrangère, à celle dont s'étoient honorés jusqu'alors ses monarques. Il étoit malheureux pour Charles de ne pouvoir communiquer à son peuple l'illusion qu'il cherchoit à se faire à lui-même sur sa médio-

crité. Le goût du faste est pour un prince nul, ce qu'est un riche habit pour un homme qui se sent déjà décrédité.

La vie de Charles se passoit à accumuler des états et à s'appauvrir par des donations. « C'est ainsi qu'il s'étoit emparé » sur son neveu d'une province d'Arles, cette partie du » royaume d'Arles étoit presque sans défense. Cependant » une femme osa lui résister quelque temps. On a conservé » le nom de cette héroïne, Berthe, épouse du comte de Vienne, Gérard, au secours de laquelle arriva son mari. Elle » s'étoit enfermée dans Vienne, qu'elle disputa long-temps » au monarque. Forcée de se rendre, elle ne le fit qu'avec » une capitulation honorable; elle donna des otages, mais le » comte et sa femme eurent la liberté de s'embarquer sur la » rivière avec tous leurs effets ». Toujours indiscret dans ses dons, Charles fit présent du comté à Boson, son beau-frère, qu'on vit bientôt duc d'Aquitaine, roi d'Arles, et l'un de ces nouveaux souverains qui ont le plus contribué au démembrement de la monarchie.

Charles touchoit, sans le savoir, au terme de ses conquêtes, ou plutôt des usurpations que multiplioit sans cesse sa cupidité, quand la mort de son frère, Louis-le-Germanique, lui fit sentir encore un nouveau besoin de s'agrandir. Passion aussi folle qu'elle étoit injuste dans un monarque, qui ne savoit ni conquérir en guerrier, ni gouverner en maître. Il marche pour envahir les états que Louis-le-Germanique avoit partagés entre ses trois enfans. Louis II, l'un d'eux, croit désarmer son oncle, en invoquant la foi des traités, qui leur assuroit l'héritage de leur père, la voix du sang et celle de la religion. Charles ne connoît que la loi du plus fort, et la voix d'une insatiable cupidité. Pour vaincre son oncle, Louis a recours à la ressource des épreuves introduites et accréditées alors par l'ignorance et la crédulité. Il lui envoie trente

hommes, dont dix font en sa présence l'épreuve de l'eau froide ; dix celle de l'eau bouillante, et dix l'épreuve du fer ardent, pour constater le droit des jeunes princes. L'épreuve réussit complètement. Charles effrayé du prodige, déclare qu'il suspend sa marche et révoque son projet.

Le trop crédule neveu accepte aveuglément la paix simulée que lui propose le perfide empereur, familiarisé avec les traités et les parjures. Bientôt, victime de sa confiance, le jeune Louis devenoit la proie de son oncle, qui s'avançoit par des chemins détournés pour l'égorger ou lui crever les yeux. Un vertueux prélat, l'évêque de Cologne, vole à son secours, et le prévient de la trahison de son oncle. Louis juge qu'il n'a plus rien à ménager, et qu'il peut dans sa marchetromper un oncle qui fausse ses sermens. Les pluies abondantes et les chemins difficiles avoient harrassé le soldat français; Louis change de route, fait passer sa colère et son dépit dans l'ame de ses soldats; et placé sur un lieu éminent, il fond tout-à-coup comme un orage sur l'armée de Charles, l'enveloppe de traits, écrase la plus grande partie des troupes, et force le monarque de fuir honteusement avec les débris de son armée. Le pillage est universel, les soldats de Louis sont secondés par les gens de la campagne, qui harcèlent le roi dans sa retraite, dépouillent sa troupe, qui n'a de ressource que les feuilles des arbres pour se couvrir. C'est dans cet état que du bourg de Meyen, Charles courut ensevelir sa honte dans le monastère de Saint-Lambert.

Les murmures des grands et du peuple le poursuivent dans sa marche précipitée. Ce n'est point encore le dernier échec de sa vie. A la prière du pape, il se décide à marcher contre les Normands, qui saccageoient la France, et contre les Sarrasins qui dévastoient l'Italie. Il joint à Pavie le pontife romain; mais il est au moment d'avoir sur les bras Carloman,

un autre fils de Louis-le-Germanique ; il l'apprend ; la peur le saisit , le pape l'abandonne. Le roi reprend la route de la France ; une fièvre ardente l'arrête auprès du Mont-Cenis ; il y meurt dans une chaumière , plus vraisemblablement de la violence de son dépit , qui avoit embrasé son sang et ses humeurs , que du breuvage empoisonné , qu'on suppose lui avoir été administré par son médecin Sédécias , trop jaloué dans sa faveur , à la cour du monarque , pour que l'on puisse croire à son crime , sur la tradition d'historiens , qui paroissent n'avoir fait que copier les conjectures des contemporains.

Ainsi disparut du trône et de la société , ce petit fils de Charlemagne , qui n'eût pas même l'avantage de compenser par les qualités de l'homme , ce qui dans lui manquoit au prince. On le voit entreprenant sans base ; plein de projets sans justesse ; ambitieux sans génie ; jaloux de puissance , et l'achetant par des bassesses ; ardent pour les conquêtes , et payant chèrement la paix ; vexant son peuple et fortifiant avec indiscretion les grands ; faisant autour de lui des rois et ne sachant pas être roi lui-même. Tel fut le prince dans Charles-le-Chauve ; du reste , fastueux jusqu'au ridicule , artificieux dans sa politique , cruel dans ses moyens , mauvais parent dans sa famille ; superstitieux dans sa religion , sans foi dans ses promesses : voilà quel fut l'homme ! Que devient la plus belle couronne , lorsqu'elle a reposé trente-huit ans sur la tête d'un pareil monarque ?

Louis

L O U I S I I.

Louis II, au lit de la mort, fait porter à son fils les ornemens royaux (année 879).

OUBLIONS pour un moment que l'étendue des domaines du monarque ne fait pas toujours le bonheur de la monarchie, et que le plus souvent son ambition est un fléau plus terrible encore pour ses peuples que pour ses voisins; mais convenons de tout ce qu'auroit eu d'imposant dans l'Europe un roi de France, qui eût continué d'unir à cette couronne le sceptre impérial, sur-tout dans ces siècles où le système de la balance n'étoit pas un frein reconnu pour maintenir l'équilibre des puissances. Le ciel en décida autrement; il ne donna point de successeurs à la grandeur personnelle de Charlemagne; et les proportions ne subsistent plus si-tôt que les grands hommes ne se perpétuent pas avec les titres. C'est en deux mots l'histoire de cette malheureuse race, et la cause qui fit sortir de cette famille ce superbe diadème, pour le porter dans une maison étrangère. Des haines, des divisions intestines, des guerres déplorables et toujours renaissantes, des états imprudemment morcelés, hâtèrent et la dégradation et le dépérissement de cette dynastie.

On ne peut, sans injustice, en accuser Louis-le-Bègue. Un règne très-court, une santé toujours chancelante lui laissèrent et peu d'occasions et peu de ressorts pour se faire valoir. L'histoire qui le nomme *fainéant*, a moins prétendu le présenter comme un prince nul dans ses moyens, qu'elle n'a voulu marquer la disette des événemens de son règne. Les soupçons qu'on eut sur le genre de sa mort, prouveroient assez

qu'habitué à la foiblesse de Charles-le-Chauve, les grands du royaume auroient redouté de trouver dans Louis-le-Bègue le réparateur des torts de son père, et le restaurateur de l'autorité monarchique. Donnons un coup d'œil à la carrière bornée qu'il eut à parcourir. Prince religieux, juste et paisible, mais sans projets, sans nerf et sans élévation dans l'ame, Louis-le-Bègue rappelloit aux Français les défauts de Louis-le-Débonnaire, beaucoup de ses vertus, et ne montrait presque rien de ces qualités supérieures, qui avoient fait en Aquitaine la réputation du fils de Charlemagne.

Son droit à la couronne étoit certain, autant qu'un gouvernement déjà dépravé peut admettre des principes. Il étoit d'ailleurs appelé au trône par le testament de son père. Mais Louis soupçonnoit des cabales, et il ne se trompoit pas. Une femme y jouoit le principal rôle, et cette femme étoit l'impératrice sa belle-mère. Que ne pouvoit-il pas craindre d'une princesse, à qui Foulques, archevêque de Reims, reprochoit d'annoncer dans tous ses déportemens un pacte avec l'enfer, et de traîner à sa suite les dissensions, les incendies, le pillage, le libertinage et les assassinats ? (1) Ermentrude, cette femme si dangereuse, étoit soupçonnée d'avoir abrégé les jours de son mari, de concert avec son frère Boson, comte de Provence. Tous deux intriguèrent pour vendre cher la couronne à Louis-le-Bègue, et ce ne fut qu'en se dépouillant d'une partie de ses domaines, qu'il put l'obtenir sans contradiction. On composa avec lui pour les comtés, les gouvernemens, les abbayes même. Charles-le-Chauve en avoit fait vaquer trois par sa mort, Saint-Denis, Saint-Quentin et Saint-Vaast, qu'il n'avoit cessé de posséder ; sa femme et sa concubine en avoient eu plusieurs, et les évêques élevoient en vain la voix contre ces abus protégés par de trop puissans exemples.

(1) Flodoard, hist. rom. lib. IV.



LOUIS II. AU LIT DE LA MORT
 fait porter à son Fils les ornemens Royaux.
 en 599.

Designé par le Sene

TOM. II.

Gravé par David.



THESE SONT LES SEULES
 COPIES EN VENTE PAR
 LA BIBLIOTHEQUE

102

Louis voulut être proclamé par les évêques et les seigneurs dont il composa une assemblée à Compiègne. L'impératrice y déposa l'épée de saint Pierre, la couronne, le sceptre et le manteau royal, que Charles lui avoit remis pour son successeur. Hincmar, de Reims, le couronna dans l'église de Saint-Coraille. Les évêques et les seigneurs ne s'oublièrent point au milieu de la pompe de ce sacre. Les premiers lui demandèrent non-seulement protection et défense, mais la confirmation authentique de tous les droits temporels que leur avoit accordé, sous Charles le Chauve, le parlement de Quercy, et auxquels ce monarque avoit souscrit dans sa détresse. Les autres seigneurs ne furent pas moins jaloux de cimenter, par le serment du nouveau monarque, les donations et les privilèges, qu'ils n'avoient dûs jusqu'alors qu'à la foiblesse des princes, et à la force des circonstances.

A ce moment on peut dire que les abus prirent une forme légale. On avoit vu, sous les règnes précédens s'établir l'hérédité dans quelques fiefs. Le parlement de Chiersi l'avoit étendue à tous (1); concession momentanée du prince, pour le temps de son voyage d'Italie; mais qu'il ne fut plus maître de restreindre à son retour. A l'entrée du règne suivant, les seigneurs s'en firent un titre perpétuel et irrévocable. L'autorité du souverain ne put ainsi se partager sans s'anéantir. Les ducs, les gouverneurs des villes, changèrent en pouvoir souverain ce qui n'étoit qu'une émanation de l'autorité royale; et l'hérédité de ces fiefs fut régie par les mêmes loix qui établissoient la succession au trône. Nous verrons que la révolution, qui nous a donné la troisième race de nos rois, consolida ce système féodal; et que des droits plus que douteux reçurent du temps et de l'impérieuse nécessité des circonstances leur consistance dans le souverain comme dans les vassaux.

(1) Année 877.

Un nouveau système n'éclot pas dans un clin-d'œil avec tous ses avantages ; et dans l'ordre politique , ainsi que dans l'ordre de la nature , la création est précédée du chaos. Des domaines démembrés se formèrent , dont les chefs , les grandes maisons de Bretagne , d'Anjou , de Bourgogne et de Provence devenant souverains immédiats des seigneurs de fiefs situés dans leurs terres , interceptèrent toute l'influence du monarque sur ses peuples. Autre abus de ces concessions , en ce que , multipliées presque à l'infini , elles appauvrirent tellement les rois , que , réduits à disputer avec les évêques de Reims et de Laon , le peu de domaines qui leur restoit , ils finirent par se trouver presque sans sujets avant de se voir sans couronne.

Un état qui présente presque autant de forteresses que de villages , autant de grands ou de petits souverains que de seigneurs , n'offre plus sans doute qu'une ombre de monarchie ; et quoiqu'alors ce système de féodalité fut un bien réel pour la France , en ce que d'une part il arrêtoit le despotisme , la dernière maladie des états , et auquel tendoit le génie de Charlemagne , et celui de la première race ; et que de l'autre , il assuroit à la France une protection toujours active contre la foiblesse de la seconde dynastie ; on est toujours fâché de voir que le Français ne sache corriger un extrême , ou un abus , que par un autre.

En effet , ne voyons pas la féodalité telle qu'elle seroit dans notre siècle , et laissons ce système à l'Allemagne , dont la politique nous en offre encore le régime. Regardons-le pour ces anciens temps , comme la sauve-garde de la nation contre le pouvoir arbitraire. Alors le peuple languissoit dans une obscurité et une servitude , où il n'avoit aucun ressort contre des princes , qui , se ressentant encore du caractère de leurs ancêtres , eussent à la longue imposé à leurs sujets un joug

oriental ; mais aujourd'hui que les progrès de la civilisation et des lumières ont gagné tous les états de la société ; aujourd'hui que le peuple , plus éclairé et plus utile , contribue plus qu'aucune autre classe à la splendeur , à la richesse , à la force du royaume , par l'agriculture , le commerce , les lettres et les arts , et que par cela même il a mis un poids considérable dans la balance du gouvernement , l'ancienne féodalité ne pourroit se reproduire , sans être gratuitement odieuse . Elle seroit sans action faute de sujets ; elle seroit sans but , parce que le peuple français , toujours ami , toujours adorateur même de ses rois , lorsqu'ils gouvernent en pères , auroit par lui-même assez de force pour enchaîner un pouvoir abusif et pour intéresser le prince lui-même à rejeter tout essai de despotisme .

Voyons donc cette féodalité comme une crise du corps politique , préparant pendant deux siècles et demi le gouvernement monarchique , qui devoit faire long-temps le bonheur et la sécurité de la nation française . Les vassaux de Louis-le-Bègue deviennent presque ses égaux . Louis , comme s'il eût pressenti le terme prochain de sa carrière , évitoit les querelles , et ne vouloit que la paix avec ses voisins . Mais Jean VIII , opprimé dans Rome par le duc de Spolète , essaya de le tirer de cet état de quiétude . Le duc portoit d'abord ses prétentions jusques sur la couronne impériale ; mais trop politique pour se donner un voisin si puissant , Jean fut inflexible ; alors le duc changea de marche , et demanda le sceptre impérial pour Carloman , fils de Louis-le-Germanique .

Charles - le - Chauve n'avoit point encore de successeur à l'empire ; et Louis le-Bègue ne pensoit pas à se mettre sur les rangs , quand le pape voulut en quelque sorte le faire empereur malgré lui . Louis se trouva alors le rival de Carloman . Le personnage du pape étoit alors celui d'un politique adroit qui balançoit à son choix par les intérêts de sa personne et de

son siège. Mais le duc de Spolète coupe court à ses délibérations, en entrant dans Rome, qu'il abandonne à la cupidité et à la licence effrénée du soldat; il arrête le pape qu'il fait garder étroitement. Le Pontife s'évade, s'embarque sur la mer de Toscane, vient à Gênes, d'où il se rend en France par Arles, où pour se concilier le comte de Provence, il l'amorce par l'appas d'une couronne qu'il lui destine, et dont il ne tarda pas à le décorer. On voit que les papes s'accoutumoient facilement à se regarder comme dispensateurs des sceptres.

Le desir de se venger du duc de Spolète, Lambert, autant que le besoin de repousser d'Italie les Sarrasins, attiroit le pontife en France, où il avoit convoqué un concile dans la ville de Troyes, comptant y réunir les quatre princes, qui se partageoient le royaume de France, et un grand nombre d'évêques d'Allemagne, de France et d'Italie. Les prélats y parurent en petit nombre, et Louis fut le seul roi qui s'y montra. Tout l'avantage qu'il en retira, fut d'être de nouveau sacré par le pape. Cette cérémonie a fait croire à quelques historiens, qu'il y avoit reçu la couronne impériale. Jean n'étoit pas de caractère à se décider sans profit entre les deux princes compétiteurs. Tous deux moururent sans obtenir cette couronne, et le trône impérial vacqua près de deux ans. Le pape eut dans ce concile un échec plus désagréable, en sollicitant les abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, sur des titres que cette assemblée jugea chimériques. Il voulut sans doute s'en consoler par un canon de ce concile, qui enjoit aux puissances séculières un *respect profond pour les évêques, devant lesquels nul ne sera assez hardi pour s'asseoir, s'ils ne l'ordonnent* (1). On ne trouve

(1) Fleury, hist. eccl. liv. 52.

pas sans étonnement un pareil décret dans la bouche d'un pape détrôné et fugitif.

Louis vouloit la paix ; et sans la fermeté des seigneurs du royaume , il l'eût achetée par de nouveaux sacrifices envers le saint siège. Il eut plus de sagesse dans le traité qu'il fit avec le roi de Germanie. La rébellion du marquis de Septimanie alloit lui mettre encore les armes à la main , et déjà il avoit envoyé Louis son fils en Bourgogne , quand une maladie grave le rappella dans Compiègne , où il mourut le vendredi saint 879.

« Peu de jours avant sa mort , il rappelle ses forces , pour » faire un dernier acte de souveraineté. Il donne ordre » qu'on apporte sous ses yeux la couronne , et tous les orne- » mens royaux ; il charge l'évêque de Beauvais et un comte » de les porter à son fils aîné , Louis , avec ordre de le faire » sacrer au plutôt ». Il laisse en mourant sa femme enceinte de Charles-le-Simple. Louis-le-Bègue parut dans des temps malheureux , et n'eut point assez de force pour retenir dans sa pente , une maison qui se précipitoit vers sa décadence.

INGELGER, âgé de dix-sept ans, ramasse le gage de bataille pour soutenir l'honneur de sa marraine. (année 879).

CLOVIS et Charlemagne avoient trouvé dans la religion chrétienne, et dans ses principaux ministres, un des plus efficaces instrumens de leur grandeur, et ces princes avoient cru devoir, par reconnoissance, ajouter à la considération de leurs fonctions sublimes, celle qui pouvoit résulter des richesses et des honneurs du siècle. Ce souffle de la faveur des princes, fut celui d'un rayon brûlant sur des corps trop exposés, et protégés jusqu'alors par une ombre bienfaisante. C'est ainsi que les vertus des ministres du sanctuaire, qui s'étoient élevées à l'ombre des autels, se flétrirent dans quelques-uns lorsqu'ils parurent à un trop grand jour, désormais exposés aux orages de l'ambition et de la cupidité. Les pontifes romains en reçurent les premières atteintes, dont le contre-coup frappa sensiblement l'autorité et la consistance des monarques français.

Léon III, qu'on avoit vu aux pieds de Charlemagne, élargit ses liens à la mort de ce prince, et fait éluder le jugement de Louis son fils; Étienne, qui lui succède, monte sans l'aveu de Louis I sur le siège pontifical; Paschal refuse de lui remettre des meurtriers qu'il couvre de la protection des apôtres; Grégoire IV réclame hautement la souveraineté; Jean VIII croit conférer de sa pleine puissance la couronne impériale à Charles-le-Chauve, et s'en fait un titre au droit de dispenser ses successeurs d'attendre, pour leur installation, le concours de la puissance des empereurs; et jusqu'au règne d'Othon-le-Grand cette prétention se soutient.

Am

XV.



INGELGER AGÉ DE 17. ANS
ramasse le gage de Bataille.
an 879.

Designé par le Sceau

TOM. II.

Gravé par David.

Au surplus, l'action de la puissance nouvelle des papes étoit bien moins immédiate sur l'autorité suprême de nos rois, que celle des évêques dont les princes avoient provoqué l'accroissement et la puissance. Un principe reconnu parmi nous, et dont les siècles éclairés ont fait depuis un appui du trône, le principe qui ne donne aux princes d'autre maître que dieu, souffrit un abus grossier dans ces siècles d'ignorance; on établit, et les princes eux-mêmes favorisèrent cette absurde prétention, que cette justice divine, de laquelle seule relevoient les princes, tenoit en quelque sorte *ses plaids* sur la terre, et que la magistrature qui jugeoit les rois au nom de dieu, résidoit de droit divin dans les évêques. En falloit-il moins à l'ambition de l'épiscopat pour étendre jusques sur le trône une puissance au moins protectrice, sur-tout, quand les princes l'invoquoient eux-mêmes dans leurs querelles, et quand ces prélats, la plupart d'une illustre origine, ajoutoient au crédit de la religion, le pouvoir que leur donnoient de nombreux vassaux?

Si la puissance des rois eût à souffrir de cette rivalité, si l'esprit du sacerdoce fut éclipsé dans plusieurs de ses ministres, par l'orgueil du rang et l'abus des richesses, l'équité veut qu'on ne cite qu'avec vénération plusieurs évêques et abbés, dont le zèle et l'exemple maintinrent les mœurs et la foi, et que l'hommage de la reconnoissance se porte vers ces prélats du neuvième siècle, qui par leur habileté dans l'administration, par la sagesse de leur politique, par la fermeté de leur caractère, réprimèrent la tyrannie des seigneurs, maintinrent la vigueur des loix, protégèrent le foible et le pauvre, civilisèrent le peuple, en donnant des mœurs à la nation.

L'ignorance, en effet, n'avoit pas encore étendu son voile sur la France. Les beaux jours de Charlemagne avoient reçu de Charles-le-Chauve un nouvel éclat; protecteur des sciences,

Tome II.

O

il avoit embelli et multiplié les académies, attirant à sa cour des hommes distingués dans les lettres, avec lesquels il aimoit à converser. Tels étoient Raban Maur, littérateur versé dans les langues, et ce célèbre irlandois, Jean Scot, que Charles II avoit admis souvent à sa table, qui joignoit à un génie supérieur, une connoissance profonde des lettres grecques et latines. Trop entreprenant et trop élevé pour se traîner sur les pas d'Aristote, Scot osa, pour ainsi dire le premier en France, penser d'après lui-même et chercher la vérité hors des traces du Stagyrite.

L'impulsion donnée par Charlemagne aux sciences et aux lettres subsiste pendant un demi siècle; mais alors même tous les efforts ne sont que des tâtonnemens dans les différens genres. Les moines écrivent l'histoire; mais, placés au fond de leur cloître, trop peu avantageusement pour observer le devant de la scène, et mesurer les personnages, leurs tableaux doivent être nécessairement sans ame, sans proportions et sans coloris. La poésie a ses partisans; mais leurs vers dénués d'images et de fictions, n'offrent souvent que de pénibles bagatelles. (1) La philosophie se concentre dans la dialectique, et prépare toutes les querelles des écoles. C'est ainsi qu'après un demi-siècle, la foiblesse des princes, l'anarchie, les guerres intérieures, le ravage des Normands, et la féodalité font rétrograder les lettres vers le point d'où elles étoient

(1) Tel est le poëme *sur les Chauves*, que le bénédictin Hubaud dédia à Charles II, et dont tout les mots commencent par un C. En voici le premier vers:

Carmina clarisonæ calvis cantate camœnæ.

Genre misérable, que ressuscita sans succès au dix-septième siècle un littérateur, Pierre Porcius, dans son poëme intitulé: *Pugna porcorum, per patrem Petrum Porcium, Presbyterum, poëtam*; et qui commence ainsi:

Plaudite, porcelli, porcorum pigra propago.

parties à l'entrée de cette race. C'est ainsi que les enfans de Charlemagne, dégradoient de tous côtés le bel héritage de leur père.

A la mort de Louis-le-Bègue, la division des domaines, si funeste à la première race, ne le fut pas moins à la seconde. Louis III et Carloman ses fils parurent quelques instans sur ce théâtre; mais leur rôle y fut contesté. Enfans de la première femme de leur père, leur droit n'étoit pas plus certain que le titre d'épouse légitime d'Ansgarde leur mère, que Louis s'étoit choisie, sans le consentement de Charles-le Chauve, qui tout au plus avoit ensuite toléré cette union. Louis craignant de contrister son père, l'avoit rompue pour épouser Adelaïde, qu'en mourant, il laissa enceinte du malheureux Charles-le-Simple. Les évêques n'osèrent prononcer sur ce défaut de naissance, quelque décidée que fût la question dans les capitulaires; mais l'ambitieuse reine de Germanie, n'attendoit pas leur jugement pour appeller son mari à l'invasion du royaume de France. Une première irruption fut arrêtée par un traité: la seconde le fut par une diversion inopinée de Hugues l'abbé, qui rappella Louis-de-Germanie dans ses états, et les fils de Louis-le-Bègue, purent faire paisiblement leur partage.

Hugues nous rappelle, par son petit-fils Ingelger, à la souche des comtes d'Anjou, qui tinrent de Louis-le-Bègue cette importante province. Ingelger annonça de bonne heure cette bravoure qui devoit protéger les Angevins contre les Normands. « Filleul de la comtesse du Gâtinois, il apprend » qu'elle est accusée d'avoir empoisonné son mari, qu'on » avoit trouvé mort dans son lit et que le gage de bataille, » jetté par l'accusateur, n'est relevé par aucun guerrier. Il » se présente, âgé de dix-sept ans; il provoque le champion, » et, en le blessant d'un coup mortel, il purge sa marraine du

» crime dont on l'accusoit ». Celle - ci en reconnoissance lui donne le Gâtinois , plusieurs autres terres et le château d'Amboise qu'il reconstruit. A la demande des Tourangeaux, il va reprendre sur les Auxerrois le corps de Saint - Martin , dont ils n'étoient que dépositaires ; le ramène à Tours , et reçoit en reconnoissance des chanoines de Saint-Martin , une Prébende dans leur église , pour lui et ses successeurs.

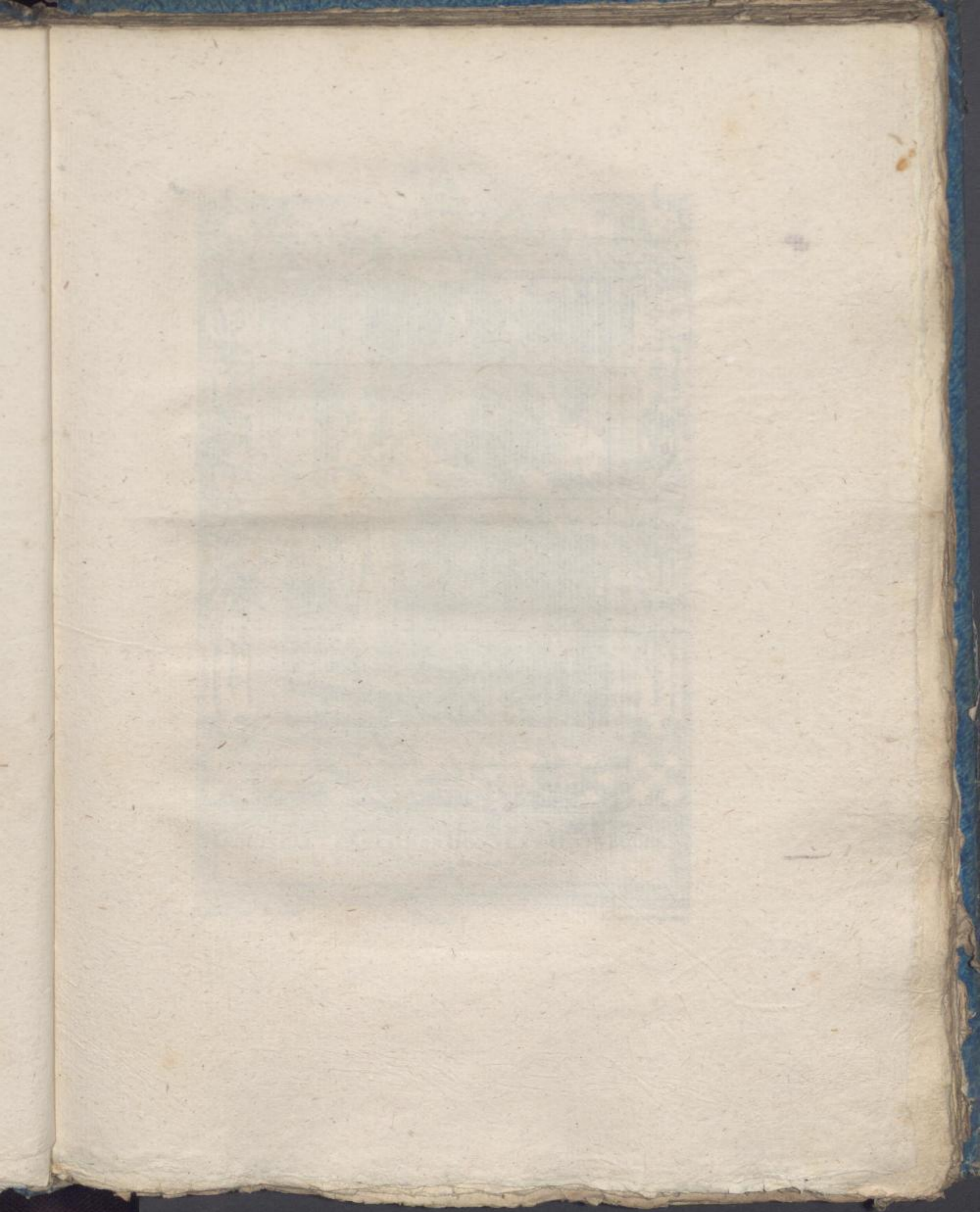
LOUIS III et CARLOMAN.

LOUIS III et CARLOMAN donnent aux évêques du royaume l'assurance de leur fidélité, en la déposant sur l'autel de Saint-Pierre (année 882).

SOUVENT, dit Tacite, une guerre au dehors ramène à la concorde l'intérieur d'un royaume (1). C'est ainsi que dans ce court règne, les incursions des barbares rallièrent les grands de la nation, arrêterent dans les princes tout élan d'ambition et de jalousie, et réunirent dans une commune entreprise leurs armes et leurs efforts. La France put concevoir des espérances flatteuses de quelques étincelles du génie, et de la bravoure de Charlemagne qu'elle apperçut dans les jeunes princes. On a vu que Louis-le-Germanique avoit en France sa faction, et comment il échoua dans son projet. Cependant il ne laissa ce royaume paisible, que quand l'évêque d'Orléans, Gaultier, choisi pour médiateur, eut fait cession au roi de Germanie de cette partie de l'Austrasie, qu'avoit eue Charles-le-Chauve dans la dépouille de Lothaire.

Tout étant ainsi pacifié, Hugues et Thierry, le grand Chambellan, conduisent à l'abbaye de Ferrières les deux

(1) Tacit, L. 5.



XVI.



LOUIS III ET CARLOMAN, DONNENT AUX EVÊQUES
du Royaume l'assurance de leur Fidélité
en 882

Desiné par le jeune

TOM. II.

Gravé par David

7

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

jeunes princes, pour les y couronner. Le père n'avoit appelé au trône que l'aîné de ses enfans ; mais Carloman avoit épousé la fille de Boson, et Boson devenoit un prince trop intéressant, pour qu'on osât humilier son gendre. On prit donc le parti de les élever tous deux sur le trône. Ce sacre ne fut point sans une espèce de pacte, où les deux rois et les évêques se garantirent leurs engagements réciproques, et une mutuelle fidélité : « Nous vous demandons, leur dirent » les évêques, de ce ton qui ne suppose aucune résistance, » de nous conserver nos privilèges canoniques, tous nos droits, » et la puissance qui nous ont été assurés dans l'assemblée » de Quierzy, et dans lesquels Louis votre père a juré de » nous maintenir ; enfin, de nous protéger comme un roi le » doit à chaque évêque et à l'église qui lui est confiée. Et » nous, répondirent les princes, nous vous jurons la conser- » vation des privilèges et des droits que l'empereur notre » aïeul a ratifiés dans l'assemblée de Quierzy, et qu'il a pro- » mis alors de protéger et de défendre, ainsi que le doit un » roi dans ses états, avec l'aide du Tout-Puissant. Les prin- » ces montèrent ensuite à l'autel et y déposèrent leur ser- » ment ». L'archevêque de Sens, Angise, les sacra et les couronna tous deux. Les autres seigneurs ne s'oublièrent point dans cette cérémonie ; Louis et Carloman leur jurèrent également la conservation de leurs droits ; mais les grands de l'une et l'autre classe, se gardèrent bien de prononcer sur le partage du domaine de ces princes, qui firent voir à la France un phénomène jusqu'ici bien rare dans le sang de ces rois, celui de demeurer toujours unis et de partager à l'amiable l'héritage de leur père, Carloman eut l'Aquitaine et la Bourgogne, Louis eut la France et la Neustrie.

Une puissance rivale s'élève dans le voisinage de Carloman, celle de Boson son beau-père, qui, de toutes les dignités qu'a-

voit accumulées sur sa tête, la foiblesse de Charles-le-Chauve, forma la monarchie d'Arles, dont il fut le premier roi. Tout concourut sous Louis-le-Bègue, à enflammer son ambition; la mort de Charles-le-Chauve, qui faisoit disparoître son bienfaiteur, la foiblesse du gouvernement français, l'enfance et la foiblesse du roi, l'invasion des Normands, qui faisoient desirer aux peuples de puissans défenseurs, la protection de sa sœur, enfin l'administration de la Bourgogne et de l'Aquitaine, deux duchés dont il se voyoit revêtu. Avec de telles ressources, il lui fut facile de se concilier le suffrage et le ministère des évêques voisins. Il fut entreprenant à proportion de ce qu'il se vit heureux; il voulut être roi, il le fut. Les prélats se rendirent à Mentaille, près de Vienne en Dauphiné et l'y couronnèrent roi d'Arles, royaume qui contenoit alors la Provence, la Savoie, le Lyonnais, la Bresse et le comté de Bourgogne.

Louis et Carloman ne virent dans Boson qu'un vassal révolté, et dans son couronnement qu'un attentat punissable. Ils armèrent et marchèrent de concert; le nouveau roi pressé par cette attaque imprévue, se renferme dans Vienne; mais Vienne tombe au pouvoir des deux rois. Hermengarde, femme de Boson, est faite prisonnière; lui-même n'échappe qu'avec beaucoup de peine, trop heureux de pouvoir se faire ignorer pendant la vie de ces Princes.

Elle n'eut qu'une courte durée; mais ce peu de temps fut signalé par plus d'un exploit. Le premier déconcerta Louis-de-Germanie, qui, d'après les suggestions de sa femme Lutgarde, marchoit à la rencontre des princes, en reprenant le projet de les dépouiller; mais il n'avoit pas encore paru, que la contenance des deux rois avoit dissipé les rebelles qui devoient se joindre au Germanique, et dont les principaux chefs s'étoient mis à la discrétion de Louis et de Carloman.

Ce fut une nécessité pour Louis-de-Germanie de s'accommoder avec ses neveux.

Les Juifs de Toulouse subissoient encore , sous le règne de Carloman , une peine humiliante que leur avoient imposée Charlemagne et son fils , pour avoir appelé en France Abdérame , chef des Sarrasins et lui avoir ouvert les portes de Toulouse. Le chef de la synagogue de cette ville étoit obligé de se rendre les jours de Noël , du Vendredi saint et de l'Assomption , à la porte de la cathédrale , avec une torche de trois livres de cire , et d'y recevoir un soufflet de la main d'un homme vigoureux. Les Juifs offrirent au monarque une somme d'argent considérable , pour se racheter de ce honteux asservissement. Carloman ne voulut point se décider d'après lui-même sur une peine infligée par une autorité aussi respectable que celle de ses aïeux. La demande fut renvoyée à un concile , qui la laissa subsister dans toute sa rigueur. En bannissant les Juifs du Languedoc pour leur félonie , l'autorité eût exercé ses droits légitimes , elle se compromit par une punition infamante , qui dégradait l'humanité ; mais alors on étoit encore peu au fait des bornes que mettent les droits de l'homme aux passions et au despotisme des rois.

On n'étoit guères plus éclairé sur la foi des sermens , si l'on en juge par les incursions réitérées des Normands au mépris de leurs traités avec nos rois. Les deux frères étoient occupés au siège de Vienne , quand on apprit que ces barbares , après avoir pillé Gand , surpris Tournai qu'ils avoient livré aux flammes ainsi que Saint Omer , gagnoient les rives de la Somme ; que , fondant sur l'abbaye de Corbie , ils y avoient fait un grand butin. La piraterie étoit pour cette nation , ainsi que pour les Danois , une profession honorable. On y exerçoit les fils de rois et la jeune noblesse à tous les excès de ce brigandage. C'est ainsi que ces hordes de barbares

avoient fait leurs irruptions dans l'Allemagne, l'Angleterre, la Frise, et que, s'étendant à toutes les contrées de l'Europe, ils avoient porté leurs ravages en Italie, où ils avoient saccagé la ville de Lucques.

C'étoit trop de ces fléaux pour un royaume, qui portoit en lui-même, depuis trois règnes, le germe de sa dégradation. Louis abandonne le siège de Vienne à Carloman; il entre en Picardie, attaque l'ennemi dans le Ponthieu; il s'engage dans la plaine de Sancourt un sanglant combat, où la victoire est long temps balancée. Les Normands étoient au nombre de près de cinquante mille. Louis prend enfin sur eux un grand avantage: il les met en déroute, et neuf mille de ces barbares, avec leur duc Garamond, demeurent sur la place. Louis se reposa trop-tôt après cette victoire; il laissa ses troupes plus occupées de leur butin, que de la poursuite de l'ennemi, s'en aller à la débandade; les Normands s'en apperçurent, revinrent sur leurs pas, battirent les Français, prirent Cambrai, et s'y retranchèrent dans un Fort; mais Louis, honteux d'un échec qu'il auroit dû prévoir, rallie son armée, reprend son avantage, et force les Normands d'aller au loin chercher une autre proie.

La haine de la religion des Français n'animoit pas moins les Normands à dévaster ce beau royaume, que l'appas du pillage qu'ils remportoient toujours après chaque excursion. Aussi exerçoient-ils particulièrement leurs fureurs contre les monastères et les temples. Ces maux s'aggravoient par la politique des seigneurs, qui, craignant toujours que des rois plus absolus ou plus guerriers, ne revinssent avec succès contre tant de concessions et tant de dons arrachés à la foiblesse de leurs aïeux, soulevoient en secret les Normands pour occuper et pour affoiblir les princes. On chantoit un cantique composé sur la victoire que Louis III avoit remportée sur ces brigands

brigands dans le Vimen, lorsqu'une nouvelle colonie, ou plutôt une nouvelle horde, se débordoit sur les bords de la Meuse. Fortifiés dans Haston ils tenoient dans de continuelles alarmes la ville et le pays de Liège, qu'ils parcouroient avec le fer et la flamme. Delà ils pousoient leurs ravages par Aix-la-Chapelle et Trêves, jusqu'à Metz, dont l'évêque, Vénelon succomba, les armes à la main, pour la défense de son troupeau. L'ouragan le plus impétueux, la grêle la plus meurtrière, les torrens les plus destructeurs donnent à peine une idée des fureurs et des désastres de ces barbares, que Louis et Carloman eussent peut-être ou exterminés ou renvoyés au moins dans leurs forêts, si le ciel eût mesuré à leur valeur et aux grandes qualités qu'ils avoient commencé à déployer, la carrière qu'il leur accorda.

Une mort tragique, quoique différente, abrégéa leurs jours. Louis III, toujours inquiet par les Normands, alloit au-devant des princes Bretons, qui lui amenoient une armée de renfort, avec laquelle il espéroit chasser cet essaim de troupes sans cesse acharnées au pillage, et qui répandoient la terreur dans les belles campagnes qu'arrose la Loire. Une maladie grave l'arrête à Tours; et, hors d'état de continuer sa marche, il se fait porter à Saint-Denis où il termine un règne d'un peu plus de trois ans. On admira dans Louis le courage et l'amour de la gloire qu'il tenoit de ses aïeux; on aima cette tendresse fraternelle, dont la race de Mérovée et celle de Charlemagne avoient donné si peu d'exemples. Un trait de jeunesse, qui parut avoir causé sa mort, prouva que ses mœurs n'étoient rien moins qu'intactes. Il vouloit jouir d'une jeune personne, dont la beauté l'avoit animé; et, comme il la poursuivoit à cheval dans une cour où elle s'étoit réfugiée, il se cassa les reins, en s'élançant dans une porte trop étroite. Il mourut des suites de cet accident, dont il

n'y a de garant que l'historien Paul-Emile. Il est plus doux et plus sage de s'attacher aux autres écrivains, qui ne donnent à ce prince que des louanges et des regrets.

On en doit beaucoup au roi Carloman, qui survécut peu de temps à son frère, mais assez pour se faire reconnoître roi de Neustrie, réprimer l'audace d'Hasting, chef des Normands, et lui dicter en maître les conditions de sa retraite. Sa mésintelligence avec Charles-le-Gros, que nous allons voir en scène, avoit enhardi les Normands, dont il eut éprouvé les fureurs, si un accident de chasse n'eut tranché le fil de ses jours. Ils poursuivoit, près de Montfort-l'Amaury, un sanglier qu'un de ses gens voulut percer de son javelot; le trait blessa mortellement le prince à la cuisse. Cet accident, qui, dans une ame ordinaire, eut provoqué une prompte vengeance, produisit, dans Carloman, un trait d'héroïsme, leçon digne des rois, quand ce prince mourant, craignant qu'on ne punit dans son infortuné domestique un malheur comme un crime, déclara qu'il périssoit de la blessure que lui avoit faite le sanglier. Cette action généreuse couronné dignement cinq années d'un règne déjà recommandable par les talents, l'application, l'activité, le courage, et les vertus du jeune monarque.

C H A R L E S I I I .

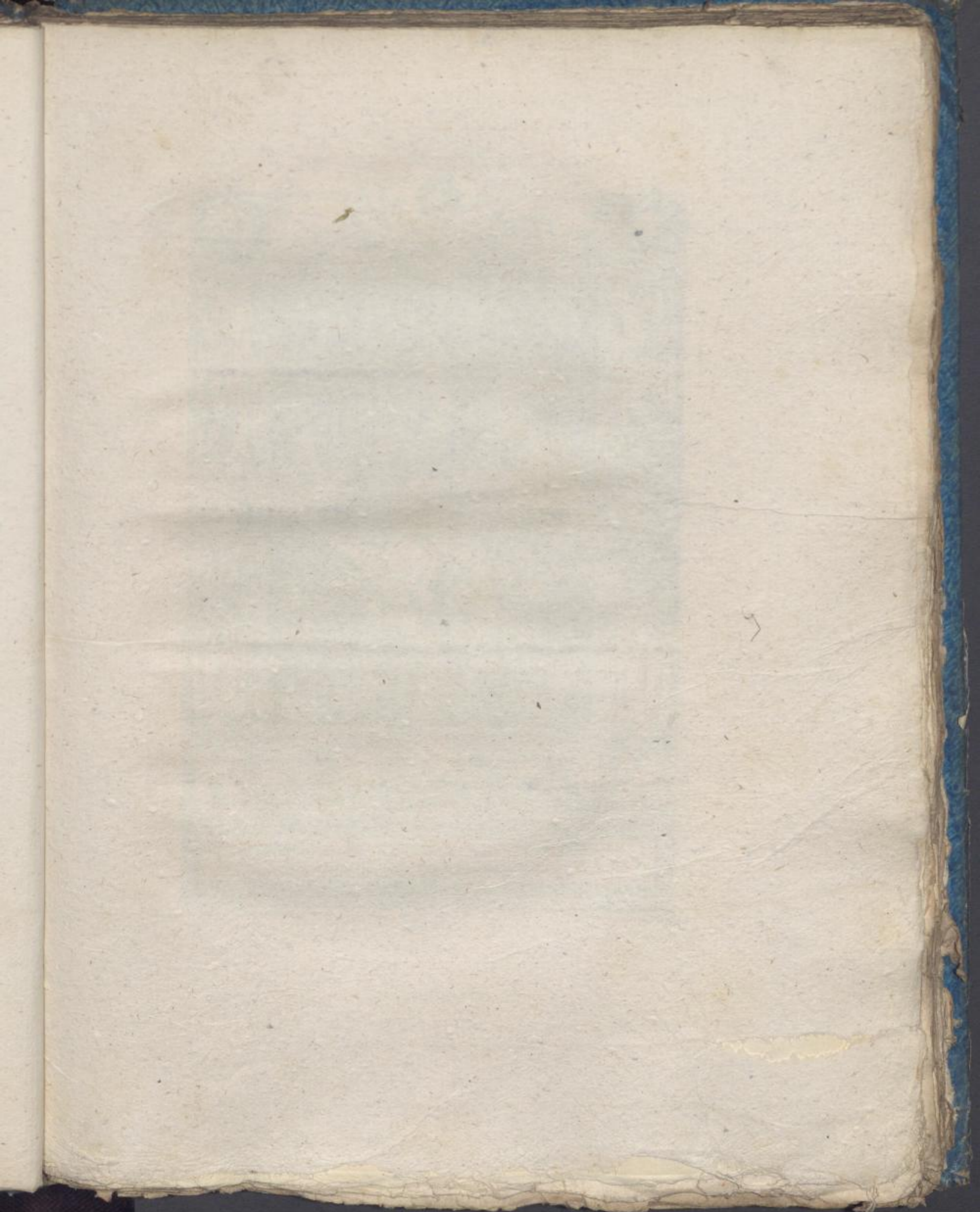
C H A R L E S I I I , ou le Gros , répudie sa femme en présence de l'assemblée générale (année 887).

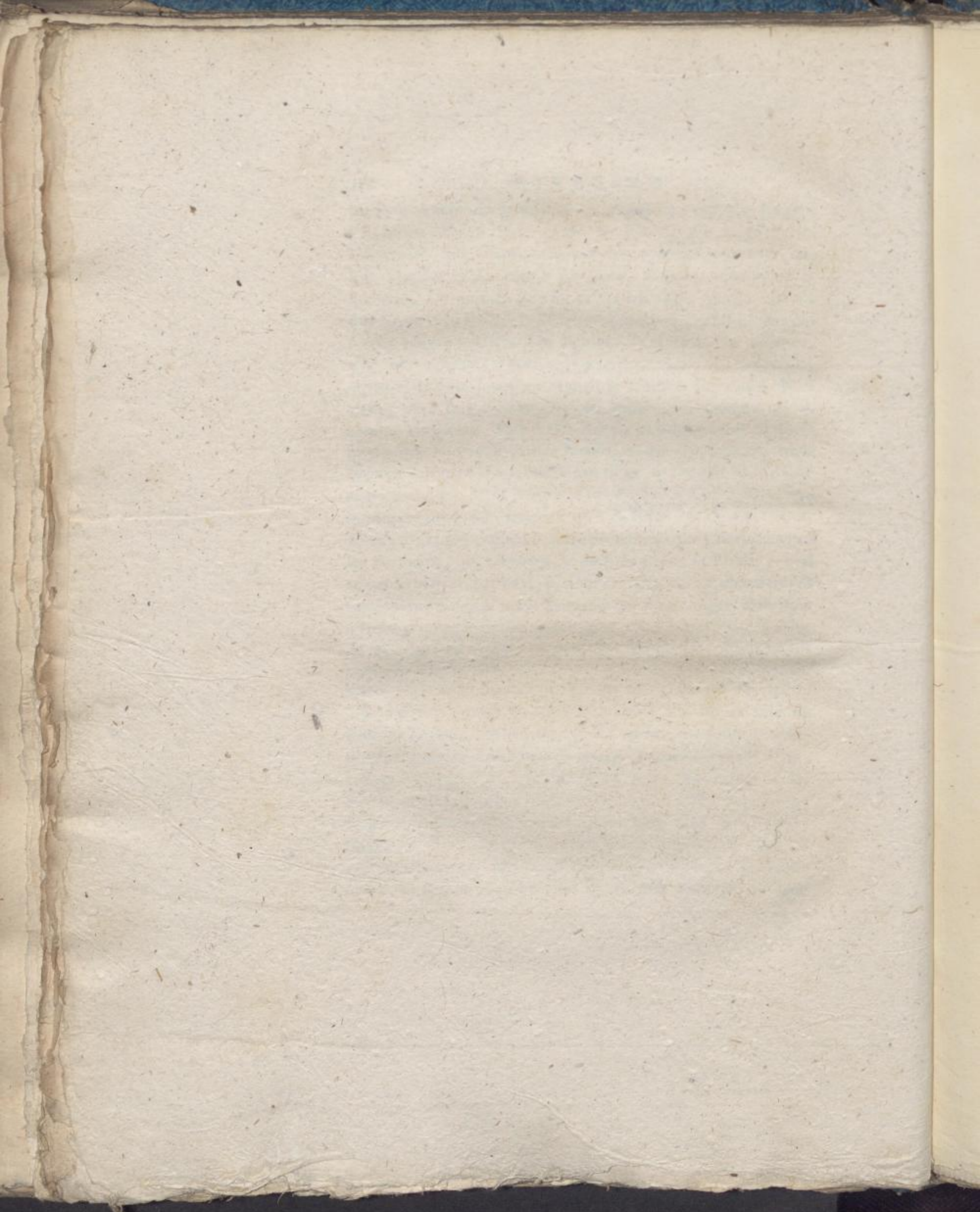
L O U I S - l e - G e r m a n i q u e étoit mort , après six ans de règne , et Charles-le Gros , son frère , avoit hérité de l'Italie , et reçu la couronne impériale ; cependant il n'avoit aucun droit sur celle de France , dévolue à Charles-le-Simple , fils posthume de Louis-le-Bégué , après la mort de ses deux frères , qui n'avoient point laissé de postérité ; mais dans une crise où les Normands s'acharnoient à dévaster ce royaume , un prince de sept ans sembloit au peuple une foible ressource pour un trône qu'ébranloient tant de secousses , et du moment de sa naissance au dernier de sa vie , les jours de ce prince furent marqués au sceau de l'infortune. Roi au sortir du sein de sa mère , Adelaïde , seule épouse de Louis-le-Bégué , reconnue par Charles-le-Chauve , il eut fait descendre du trône Louis et Carloman , si cette reine , aux graces de son sexe , eut pu joindre la grandeur d'ame et la fermeté de caractère qui convenoient à sa position. Adelaïde voulut être ignorée , et nos annales ne la tirent point de son obscurité.

Assis modestement sur les marches du trône , il ne fut pas permis de sitôt au jeune Charles d'y monter. Peu-à-peu le Français se détachoit de la maison régnante , dont les princes se détachent si facilement eux-mêmes de leur puissance et de presque tous leurs domaines. La nation , plus occupée de sa défense , que des droits d'un foible enfant , appelle l'empereur , Charles le-Gros , à la tutelle du jeune prince et à sa couronne ; Charles se rend à Gondreville , il y reçoit l'hom-

mage et le serment de fidélité des seigneurs Français. Hugues l'Abbé est chargé de la garde du pupille. Ce seigneur est le premier, qui, dans notre histoire, paroisse sous cette qualité. Hugues et le comte de Paris, Robert, témoin de la désertion des moines de l'un et l'autre sexe, que la crainte des Normands éloignoit de leurs monastères, n'hésitèrent pas à s'en rendre maîtres. Les dignités, le revenu, les maisons, tout leur convint; d'autres seigneurs suivirent leur exemple, et cet abus dura jusqu'au règne de Robert. Charles-le-Gros s'étoit déjà fait reconnoître en Italie, et comme roi et comme empereur. Jean VIII, dont la politique avoit eu quelque temps en vue le prince Boson, et qui sur-tout regardoit comme une sorte d'attentat à son siège, qu'on put tenir d'une autre main que de la sienne la couronne d'Italie, ainsi que le sceptre impérial, ne céda qu'à la force des circonstances. Elles ne lui présentoient d'autre protecteur que Charles contre les Sarrasins, qui menaçoient de près Rome et l'Italie; aussi se repliant avec habileté, le pontife offrit avec empressement une couronne qu'il n'eut pu contester sans danger. Politique adroite pour couvrir des prétentions, quand on n'a pas la force de les ériger en droits. La politique religieuse, uniquement occupée des fonctions et des prérogatives sublimes de l'apostolat, ne penseroit pas à se menager une grandeur étrangère.

Les grands domaines, qui se rassemblent sur la tête de Charles-le-Gros, ne trouvent point en lui une force proportionnée à leurs poids. Trop de charge découvrira sa foiblesse, et trop d'élevation sa médiocrité. On a vu que le génie des Pépins avoit fortement subjugué la nation; elle reprit sous Louis-le-Bégué et ses enfans, mais bien plus encore sous Charles-le-Gros, ce qu'elle avoit perdu d'élasticité dans les précédens règnes. Les noms de roi et d'empereur cessèrent d'être imposans, comme les montagnes perdent de leur







CHARLES III REPUDIE SA FEMME.
en presense de l'assemblée Generale.
en 887.

Dessiné par le jeune.

Tom. II.

Gravé par David.

hanteur, lorsqu'on ne les voit plus que dans un point de vue éloigné, et qu'on s'est placé soi-même à une certaine élévation. La France crut s'être acquittée envers les Pépins des services qu'elle en avoit reçus, par les honneurs dont elle avoit comblé leurs premiers descendans; et Charles se montra sans moyens pour ressusciter le crédit de ses ancêtres.

Démembre par l'ambition des uns, et par la foiblesse des autres, le bel héritage de Charlemagne étoit devenu le théâtre et la proie des guerres les plus sanglantes, jusqu'à ce qu'un concours d'événemens, la plupart inattendus, le réunît presque entier sous la main de Charles-le-Gros. Seul, ce prince eut pu relever la monarchie, et donner à sa race une nouvelle splendeur; mais les ressources de son génie, disproportionnées à la surface de ses états, laissèrent à désirer de retrouver la tête de Charlemagne, pour en gouverner les vastes domaines. L'arbre étendit encore des branches nombreuses; mais, faute de sève, la tête se sécha; les rejettons sortis des racines de l'arbre, et vers lesquels s'étoit détournée la sève, prirent tous les jours une nouvelle croissance, et se détachèrent du trône, qui ne cessa de s'affoiblir.

Le dernier traité de l'empereur avec les Normands annonçoit assez sa foiblesse. Il avoit en tête Godefroi, prince de cette nation, et un autre seigneur nommé Sigefroi. Une tempête et la peste qui désoloient l'armée impériale, donnèrent aux Normands un grand avantage. Ils en profitèrent pour mettre à leur retraite les conditions les plus dures. Non-seulement ils exigèrent des monceaux d'argent, mais cette fois ils voulurent un établissement, et Charles le leur accorda. Il fit présent à Sigefroi d'un pays considérable sur les bords de la Meuse, et Godefroi eut le duché de Frise, province importante, qui contenoit alors la Frise et le comté de Hollande, tel qu'il est aujourd'hui; il est vrai qu'une des conditions du

traité fut le baptême de Godefroi, à qui Charles maria Giselle, fille naturelle de Lothaire II.

Bientôt l'empereur éprouva tout ce qu'une pareille concession pouvoit avoir de fâcheux pour ses états, en mettant ces barbares plus à portée que jamais de lui faire la loi, et il y donna occasion lui-même. Hugues, fils de Valrade, se voyoit avec peine privé de la Lorraine; il se mit en tête d'appeller le duc de Frise à partager avec lui ce butin. Il fallut se brouiller avec l'empereur; on y réussit par des demandes trop exorbitantes pour n'être pas refusées. La prudence vouloit qu'on se tint en garde contre un prince qui cherchoit à rompre, Charles aime mieux s'en défaire par une basse supercherie; il lui députa le duc de Saxe pour conférer dans une île du Rhin; Godefroi y est lâchement assassiné, et sa troupe y périt, sans pouvoir se défendre. Dans le même jour, Hugues, allié de l'infortuné duc de Frise est arrêté, on lui crève les yeux, par ordre de l'empereur, et on le confine dans un monastère des Ardennes, qui devint bientôt son tombeau.

Qu'on juge de l'impression que fit la nouvelle de cette cruauté sur les Normands, auxquels il ne falloit jusqu'alors qu'un prétexte pour renouveler en France leurs incursions et leurs pirateries. La fureur s'empare des soldats et de leurs chefs; la Seine se trouve en peu de jours couverte de bateaux. Leur début est d'emporter Pontoise; il s'avancent ensuite sur Paris; mais les deux ponts qui ferment cette capitale, et en forment une île, arrêtent leurs efforts; il se déterminent à en faire le siège. Ce siège mémorable, célèbre par un poëme latin d'Abban, moine de Saint-Germain, tint, pendant dix-huit mois, les Normands en échec, mais fit le plus grand honneur à la bravoure et au génie militaire du comte de Paris, Eudes, et de l'évêque Gosselin. Celui-ci avoit planté

une croix sur les remparts, d'où, le casque en tête et une hache à sa ceinture, il exhortoit les parisiens, et, secondé des plus vaillans chevaliers, il arrêtoit la fureur des assiégeans, et rendoit inutiles les efforts de leur sept cens barques. Eudes sauva les ponts de l'incendie qui les menaçoit; mais il eut besoin de toute son activité pour garantir les murs des machines meurtrières qu'on vit employer dans ce siège. Les balistes, les béliers, les tours, les brûlots, la plupart de l'invention des Romains, fatiguèrent sans cesse les assiégés; les flèches, les pierres, l'huile bouillante pleuvoient sur eux sitôt qu'on pouvoit se faire jour, en écrasant leurs galeries.

Aux ennemis du dehors se joignoient au dedans la famine et la contagion, qui exerçoient la patience et le courage des Parisiens. La consternation étoit générale, et la religion retrouvoit ses droits dans l'empressement à fréquenter les temples, dans le concours des fidèles qui se portoient aux processions. Ce siège est l'époque de la prière qu'on ajouta pendant quelque temps aux litanies : *De la fureur des Normands, délivrez-nous, Seigneur!* Ces barbares se lassèrent plus d'une fois de la constance des Français; mais, lorsqu'ils alloient s'essayer sur les provinces voisines, ils laissoient Paris bloqué par un grand nombre de forts dont ils l'avoient environné. Il périt à ce siège un grand capitaine, le duc de Saxe, Henri, qui, plus d'une fois, avoit forcé le camp des Normands pour ravitailler la ville; malheureusement il tomba dans un fossé profond, couvert de branches et de feuillages, où l'attendoient les ennemis, qui, voyant dans lui l'auteur de la perfidie qui avoit coûté la vie à Godefroi, le massacrèrent sur la place, qu'abandonnèrent aussi-tôt les troupes Saxones.

Jusqu'alors, l'empereur timide et irrésolu, cantonné auprès de Francfort, avoit lâchement abandonné son peuple à la plus affreuse misère, laissant à ses généraux le soin de sa gloire

et du salut de l'état. La mort du duc Henri et la retraite des Saxons le tirèrent de sa léthargie. Il eut à rougir des traits de bravoure qui éternisoient la mémoire des assiégés. Nos fastes ont conservé les noms d'un abbé Ebole, neveu de l'évêque de Paris, qui, d'un seul javelot, enferra plusieurs Normands à la fois, d'un Gerbault, simple soldat, qui, dans le dernier assaut, où l'ennemi gagnant déjà la muraille, criait victoire, s'avança avec cinq cens hommes, tua tous les soldats qu'il rencontra, culbuta les autres, arracha, brisa les échelles et sauva la ville.

Il étoit temps que Charles se montrât. La position du camp qu'il se choisit sur la butte de Montmartre, les forces qu'il y amena et sur-tout la confiance qu'il devoit prendre dans le génie et le courage des assiégés, lui permettoient de tout espérer de sa présence, quand tout-à-coup, plus marchand que guerrier, il préféra de négocier avec ces barbares une paix dont ses armes alloient le rendre l'arbitre. Sept cens livres d'argent furent le prix auquel ils consentirent de sortir de la France au mois de mars suivant, et de prendre en attendant leur quartier d'hiver en Bourgogne, où de nouveaux ravages leur donnèrent encore un immense butin. Ainsi s'éteignoient par l'insigne lâcheté de cet empereur, les dernières étincelles du beau feu de Charlemagne.

Il semble que la nature, elle-même, se négligeoit sensiblement dans la formation de ces princes, beaucoup moins avantageusement organisés. Charles avoit éprouvé de violentes douleurs de tête, qu'on avoit cru calmer par des incisions. Des contes de bonnes, sur les diables, avoient étrangement affoibli son cerveau. Il avoit cru voir un démon, il s'en étoit cru possédé. Les exorcismes qu'il voulut qu'on employât, ne calmèrent entièrement ni ses sens ni son esprit. Tout-à-coup, cet esprit foible, tourne, après dix ans de mariage, à la jalousie.

Il accuse l'impératrice Richarde d'un commerce adultère avec l'évêque de Verceil, son premier ministre. Sans autre motif que ses soupçons, il chasse ce prélat de sa cour. L'honneur de sa famille une fois compromis, l'empereur ne pouvoit plus reculer, et l'on sait que cette passion ne s'arrête plus, si-tôt qu'on en a reçu trop facilement les premières atteintes. L'homme le plus foible est toujours à cet égard le plus incurable.

« Charles assemble les états du royaume, et n'hésite point
» à les rendre confidens de son déshonneur. Il croit écarter
» cette tache, en assurant que, depuis son mariage dans l'es-
» pace de dix années, il n'a eu aucun commerce avec elle.
» Richarde répéta le même serment, et elle y ajouta qu'elle
» n'a connu aucun autre homme, ce qu'elle offre de prou-
» ver par toutes les épreuves qu'admettoit alors une super-
» stitieuse crédulité, jusqu'à armer un champion pour sa
» cause. L'assemblée la dispense des preuves et prononce le
» divorce. La princesse se retire auprès de Strasbourg, dans
» le monastère d'Andlaw ».

La retraite devenoit pour Richarde un asyle heureux, au moment où le malheureux empereur alloit perdre en un jour toutes ses couronnes, et tomber du trône dans l'indigence la plus affreuse et dans l'abandon de presque tous les humains, triste jouet de la fortune, appelant la mort à se saisir de sa victime : terrible catastrophe, qui ne demande plus qu'un dernier trait de pinceau.

LUITBERG, évêque de Mayence, reçoit Charles III et le nourrit (année 887).

QUAND Charles-le-Gros couroit à sa perte, la fortune, qui l'abandonnoit; montroit à l'Europe des phénomènes d'élévation, dont ce prince lui-même se rendoit l'instrument. Boson fut un de ces personnages. Nous l'avons vu essayer quelques momens de la royauté, et payer quelques instans de grandeur par l'humiliation d'un proscrit. Charles étoit alors son ennemi; mais, après la mort de Louis et de Carloman, Boson proposa à l'empereur de se rendre son vassal, s'il vouloit le rétablir dans ses états; la proposition fut acceptée, Boson reparut roi d'Arles et de Provence; et ce traité est l'origine du droit que les empereurs ont exercé sur la Provence et la Bourgogne. L'ambition et l'esprit d'indépendance qui avoient servi si efficacement Boson, se communiquèrent à ses vassaux, qui, d'administrateurs des provinces qu'il leur avoit confiées, ne tardèrent pas à s'en rendre souverains. Ainsi s'établirent les comtes de Forcalquier, du Venaissin et de Savoie, les princes d'Orange, les barons de Castellane et l'état du Dauphiné; autant de seigneurs qui s'annoncèrent comme *princes, par la grace de Dieu*; mais à l'égard de tous ces souverains, et même du roi d'Arles, on remarque la prérogative que les évêques s'arrogèrent de les élire.

Si la nature de la puissance royale étoit comme celle de la lumière qui se communique sans rien perdre de son éclat ni de sa force, un roi pourroit sans danger se montrer libéral et d'honneurs et de puissance. Il n'en est pas ainsi des seigneurs trop puissans, qu'un monarque inconsidéré laisse s'élever près du trône. Ce sont autant de rejettons faméliques qui ne

Quelques-uns de ces auteurs ont écrit que
l'usage de la poudre à canon a été inventé
par les Chinois, et que c'est de leur pays
qu'il est venu en Europe. Mais d'autres
ont prétendu que c'est un secret qui a été
trouvé par hasard en Italie, et que c'est
de là qu'il s'est répandu dans le reste
de l'Europe. On ne peut pas décider
certainement lequel de ces deux avis est
le plus véritable. Mais il est certain
qu'il y a eu un grand usage de la poudre
à canon en Italie, et que c'est de là
qu'elle est venue en France. On voit
par l'histoire de France que le roi Louis
le Grand a été le premier à en faire
usage en France. Il l'a employé avec
succès contre les Anglais, et c'est de
ce succès qu'il a tiré le parti de la
faire introduire dans son royaume.





Designé par le Jeune.

TOM. II.

Gravé par David.

prennent leur accroissement qu'aux dépens de l'arbre qui leur a donné naissance. Charles-le-Gros en fit la triste épreuve. Toutes les dernières opérations de son règne l'avoient décrédité auprès du peuple et des grands. Ses avantages passagers sur les Normands avoient montré un caractère de supercherie et de trahison; son traité avec eux n'avoit fait voir que sa lâcheté; son divorce avec l'impératrice, que pusillanimité et bizarrerie; enfin lui-même ne pouvant se dissimuler ni sa foiblesse ni son insuffisance, étoit tombé dans un vrai marasme, où le sceptre et la vie n'étoient plus pour lui qu'un poids énorme.

Dans ce triste état, où tous les ordres de la nation tendoient à l'anarchie, où Charles eût essayé vainement de donner quelque vigueur ou quelque direction aux rênes du gouvernement, il se rend aux bords du Rhin, il y convoque dans son palais de Tribur, entre Mayence et Oppenheim, une assemblée ou parlement, qu'il eût mieux fait de consulter, lorsqu'il fit avec les Normands son lâche traité. Charles ne trouva dans cette assemblée qu'aigreur et mépris de sa personne; également affoibli au moral et au physique, il laisse voir des aberrations qui tiennent de la démence, telles que peut les éprouver une tête foible, fatiguée par les revers. Trop méprisé pour être immolé au mécontentement de sa nation, comme auteur des maux et de tous les désordres du royaume, Germains et Bavaois s'accordent pour le dépouiller de ses couronnes; les seigneurs de Germanie et de Bavière lui donnent pour successeur à ces deux royaumes, Arnoul, bâtard de Carloman, et son neveu, duc de Carinthie. Les seigneurs d'Italie n'avoient point voté dans cette assemblée; ils élurent pour roi d'Italie et pour empereur Bérenger, duc de Frioul, petit-fils, par les femmes, de Louis-le-Débonnaire. Il est le premier qui ait fait usage de la couronne de fer, dont se ser-

virent depuis les rois de Lombardie ; il fut sacré par Anselme , archevêque de Milan.

Charles ne garda pas plus long temps la couronne de France , qui lui fut enlevée pour être transportée à Endes ou Odon comte de Paris. Cette catastrophe sembla donner une secousse à Charles-le-Gros ; il voulut armer contre les usurpateurs , et ne retira de sa vaine tentative que le chagrin de voir la défection complete des Lorrains et des Allemands ou Suabes , ses sujets. Ainsi , tombant du faite de toutes les grandeurs , Charles , le plus puissant , le plus riche monarque , depuis Charlemagne , perd pour ainsi dire en un moment trois couronnes , grand nombre de principautés , sa cour , ses soldats , ses domestiques. Désormais sans domicile et sans pain , il ne lui reste d'une vie précaire , que ce qu'il en faut pour ne perdre aucun des outrages de la fortune. Comptez , dit Sénèque le tragique , sur ces colosses imposans , qu'un souffle impétueux renverse et déplace en un clin-d'œil (1).

Tremblant et fuyant sous le glaive du malheur qui le poursuit , l'infortuné prince ne trouve d'asyle que dans une pauvre chaumière , tant on suppose de contagion à l'atmosphère des malheureux ! Charles , sans domestique et sans ressource pour se procurer le plus étroit nécessaire , périt de faim comme de désespoir , si une main compatissante ne s'étend jusqu'à son obscure demeure. « Luitberg , évêque de Mayen-
» ce , fera taire la politique , pour n'écouter que l'humanité
» et plus encore la piété filiale qu'il doit à son ancien maître ;
» il envoie ses gens l'enlever de sa chaumière et le conduire
» dans sa maison. Il lui donne sa table et pourvoit avec dignité
» à tous ses besoins. Il faut que l'acharnement des peuples
» ait été bien violent contre ce prince , pour que les annales
» du temps fassent un mérite à ce prélat de sa générosité ».

(1) Senec. in Med.

L'homme ne put survivre que peu de temps au monarque ; trois mois amenèrent le terme de tous ses malheurs. Dans cet intervalle, Charles, pour ne pas périr de misère, se détermina à recourir à l'usurpateur Arnoul ; il lui envoie son fils naturel Bernard. Qu'on ne s'attende point au manifeste d'un prince outragé, qui réclame le droit des gens et celui même de la nature ; c'est une voix suppliante, qui sollicite la pitié de l'homme puissant en faveur d'un rival écrasé ; c'est un roi, c'est un empereur, précipité de son trône, et qui, plus malheureux qu'un esclave, fait demander à un heureux rival une marque de compassion, qui lui assigne sa subsistance. Arnould ne s'y refuse point et consent à lui donner la jouissance de quelques petits fiefs, qui puissent le faire vivre. Mais la mort l'attend, et le laisse jouir un mois à peine de ce léger adoucissement à ses maux. L'indigence de Bélisaire, mendiant son pain dans les rues de Rome, après l'éclat de ses triomphes, n'avoit eu rien de plus affreux que l'humiliante pauvreté de cet empereur. La pompe de ses obsèques, qui se firent au monastère de Richenoue, dans une île du lac de Constance, le vengea quelques instans de cet opprobre.

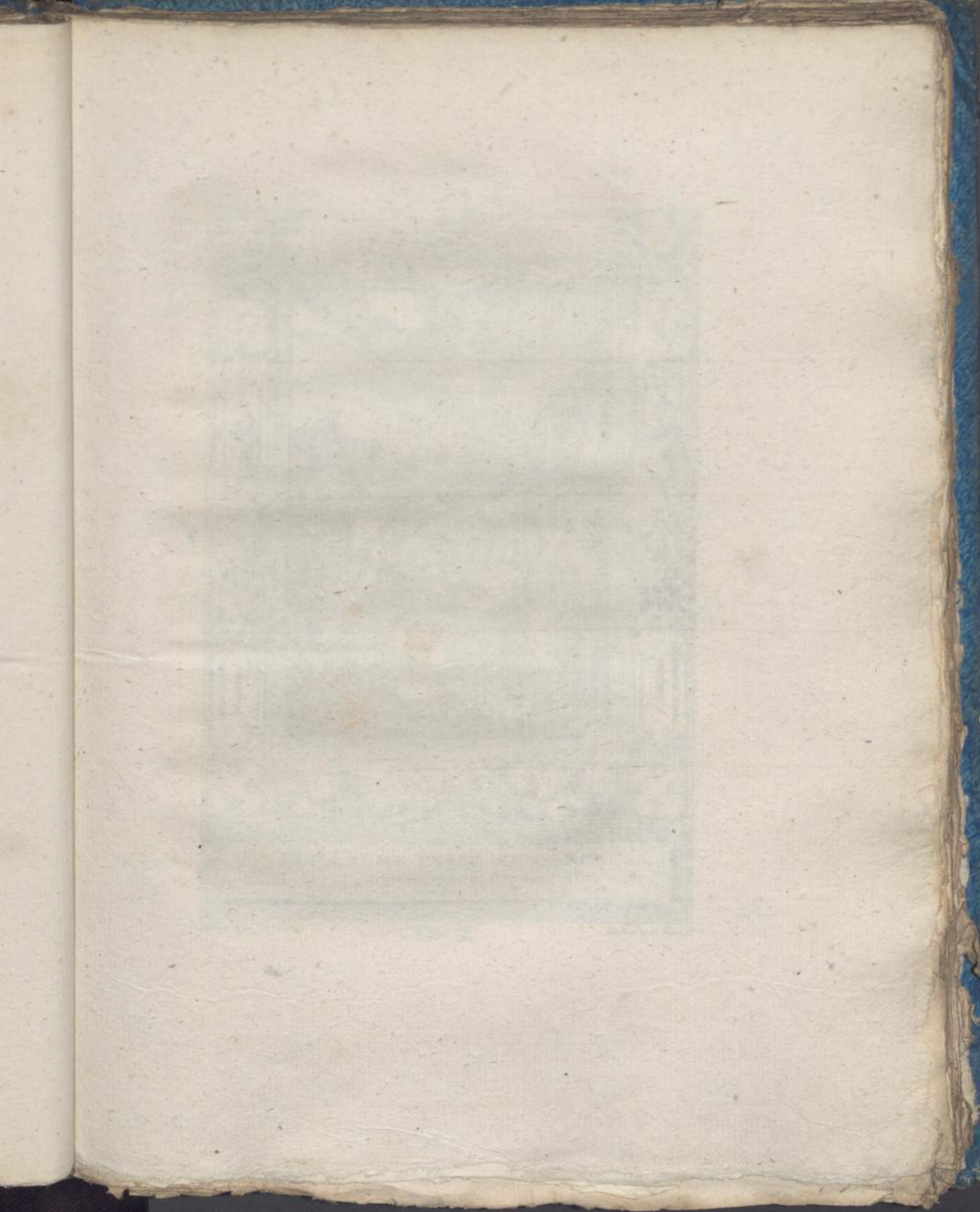
L'idée que nous ont laissée de Charles-le-Gros les historiens de son temps, paroît quelquefois démentie par des traits qu'ils nous racontent. On nous le peint comme dévot à l'excès, et nous ne pouvons pas plus concilier cette dévotion avec l'assassinat de Godefroi, dont il fut l'auteur, que la piété qu'on a depuis attribuée à Louis XI, dans l'horreur de ses vengeances et de ses proscriptions multipliées. On préconise la justice de cet empereur ; et cet homme si juste ne craint point d'enlever à sa femme, sur un simple soupçon, son état et son honneur ; il ose, après dix années de mariage, attester à ses juges, sur la foi du serment, mais sans espérance de les persuader, qu'il n'a jamais connu sa femme ; ce prince si juste et

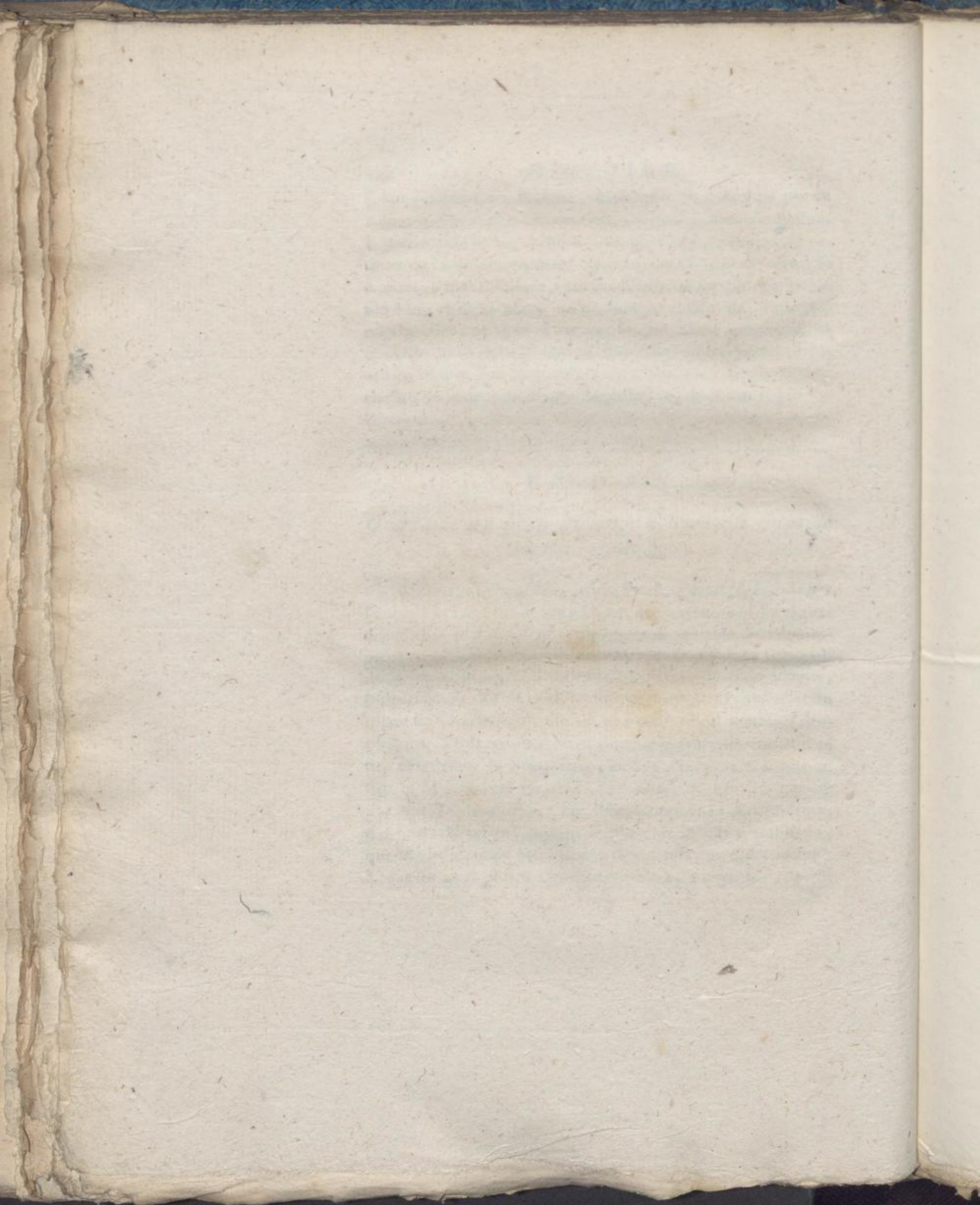
si bon, comme on l'ajoute, déshonore sa couronne par de lâches traités avec les Normands, dégrade par ses concessions le patrimoine de ses ancêtres, et prépare à son peuple les horreurs de l'anarchie féodale. Disons que Charles-le-Gros se montra, par sa foiblesse, et sa pusillanimité fort au-dessous de son rang et de sa place, qu'un homme foible n'a, à proprement parler, ni vices ni vertus, et que s'il est monarque, sa foiblesse et sa lâcheté peuvent avoir des suites plus infortunées encore que la tyrannie d'un despote. Reprenons la chaîne de cette humiliante dégradation, dont son règne fut l'époque.

E U D E S.

GUILLAUME passe sa lance à travers le corps de *Hugues* (année 892).

A des temps mémorables, où la France s'étoit régénérée par l'énergie et l'activité de ses maîtres, avoient succédé des règnes de stérilité et d'indolence, image trop sensible de l'épuisement de la nature dans l'arrière saison. Le régime oppressif de la féodalité, qui s'établissoit à la faveur de cette détente, préparoit par degrés la chute des Carlovingiens; et l'éclat du règne de Charlemagne étoit à-peu-près perdu pour ses descendans. Trois traités avoient cimenté la nouvelle consistance des fiefs; celui de Strasbourg, en 842, celui de Mersen, en 847 et le traité de Quierzy-sur-Oise, en 877. L'état ne put que se désunir par ces démembrements; des intérêts, d'un nouvel ordre, prirent la place de la chose publique, quand l'infatigable activité des Normands, qu'on retrouvoit à tous les ports et à toutes les frontières du royaume, devoit







GUILLAUME PASSE SA LANCE
à travers le corps de Hugues.
en 1092.

Designé par le Saine

TOM. II.

Gravé par David.



faire taire tout autre intérêt que celui d'une défense commune.

Mais quel prince pouvoit alors rallier les Français? Robert, surnommé *le Fort*, par les victoires multipliées et très-importantes qu'il avoit remportées sur les Normands, laissoit dans Eudes, un fils héritier de sa valeur, qui, deux ans avant la mort de Charles le-Gros, avoit sauvé Paris de l'invasion de ces barbares : personnage intéressant dans notre histoire, où nous le voyons pour ainsi dire à la tête de la troisième race, comme bisayeul de Hugues-Capet.

Arnoul, fils de Carloman, et neveu de Charles-le-Gros, venoit d'être fait roi de Germanie, par le choix de ceux des Franes, qu'on appelloit *Australes*. Il ne fut pas si facile de pourvoir au trône de France. Les grands se partagèrent : l'archevêque de Reims, Foulques, vouloit donner cette couronne à Guy d'Italie; mais le parti de Thierry, comte d'Autun, en faveur du fils de Robert-le-Fort, l'emporta; et le prince Eudes se rendit à la tête de ses partisans, au palais de Compiègne; là, Vautier ou Gautier, archevêque de Sens, le sacra roi des Français, tandis qu'avec un petit nombre de Bourguignons, Geilon, évêque de Langres, sacroit dans son église, Guy, duc de Spolette, sous le même titre. La loi de l'hérédité une fois enfreinte dans la personne de Charles, fils posthume de Louis-le-Bègue, la carrière pouvoit s'ouvrir à un grand nombre de concurrens, pour se disputer cette couronne. Tout ce qui tenoit à Charlemagne par les femmes, prétendit s'en emparer; et l'on va voir cinq rois se partager l'héritage de ce grand prince, que leurs talens et leur génie, rassemblés dans une seule tête, n'eussent jamais remplacé. Ce fut moins sous ce point de vue que la nation se décida en faveur d'Eudes, que par l'affection des peuples, que lui avoient gagnée ses qualités personnelles.

Eudes présentoit dans lui à la nation tout ce qui pouvoit

justifier son suffrage. Ce n'étoit point sans doute la forte tête de Charlemagne, la profondeur et l'immensité de ses vues, la supériorité de sa politique; mais, au second rang, Eudes étoit un grand prince, et n'avoit point de concurrens qui put en tout se mesurer avec lui; il eût honoré la loi de l'hérédité, si elle l'eût appelé au trône, puisque le seul ascendant de ses qualités détermina l'élection en sa faveur. Au titre de fils de Robert-le-Fort, qui avoit péri les armes à la main, en défendant la France contre les Normands, Eudes joignoit la réputation d'une valeur déjà éprouvée, la maturité de l'expérience, un courage réfléchi, une taille imposante, une physionomie agréable et des manières conciliantes.

Flatté du choix de la nation, il eut la sagesse et l'équité d'éloigner de lui le caractère odieux d'usurpateur; il annonça que la confiance de Louis-le-Bègue le devoit à la tutelle de Charles son fils; qu'en l'acceptant, il ne prétendoit qu'à l'administration du royaume, et qu'il ne regardoit la couronne qu'on plaçoit sur sa tête, que comme le caractère d'une puissance nécessaire pour défendre la nation et la rallier contre les Normands. L'homme auquel il étoit plus difficile de persuader cette nécessité, étoit sans contredit Arnould, roi de Germanie, qui déjà saisi du sceptre impérial, devoit regarder comme son patrimoine tout le domaine de Charles-le-Gros. Cependant le droit d'Arnoul, fils naturel de l'empereur Carloman, n'avoit d'autre appui qu'une charte de Louis-le-Débonnaire, qui appelloit les bâtards à la couronne, au défaut d'héritier légitime, en ligne directe ou collatérale. Ce titre, appuyé d'une élection, pouvoit inquiéter Eudes, qui, d'ailleurs, ne vit point, sans étonnement, la défection d'une partie de ceux qui l'avoient couronné. En effet, oubliant leurs sermens, ceux-ci, ayant à leur tête l'archevêque de Reims, Foulques, Rodulphe, abbé de Saint-Vaast d'Ar-
ras,

ras et Beaudouin, comte de Flandre, s'empressèrent d'aller offrir à Arnoul la couronne de France.

Eudes pensa qu'il lui convenoit plus de se montrer digne de la couronne, que de la disputer; et que, dans sa position, la meilleure réponse devoit être une action d'éclat contre les ennemis de la nation; le besoin d'un défenseur contre les Normands, lui avoient déferé la couronne, Eudes n'avoit que ce titre à faire valoir; il en eut aussi-tôt l'occasion. Les Normands s'étoient distribués la France en trois parts, l'Aquitaine, le pays de la Marne, et les bords de l'Aisne: le roi se porta sur ce dernier corps des barbares. Il n'avoit avec lui que mille chevaux, et l'armée qu'il attaquoit étoit de plus de dix-neuf mille hommes. L'action fut meurtrière; elle s'engagea près de la forêt de Montfaucon en Argonne, au-delà de la rivière d'Aisne. Eudes, dans le feu de son courage, ne calcula point les forces de son ennemi; il n'écouta que la vengeance de tous les maux que ces Normands causoient depuis long-temps au royaume; mais il faillit en être la victime. A peine s'est-il jetté dans la mêlée, qu'un cavalier normand lui décharge par derrière un coup violent sur la tête; le casque en retentit, mais n'en est point entamé, et la bonté de l'armure conserve le prince, qui, tournant vers le barbare, lui plonge sa pique ou son épée dans le sein. L'ardeur du roi s'enflamme du danger qu'il venoit de courir; rien ne résiste à son impétuosité; il enfonce, il culbute tous les rangs de l'ennemi, et jonche la terre des cadavres de cette prodigieuse multitude, dont près de dix-neuf mille hommes restèrent sur la place.

Une victoire pareille, avec cette inégalité de forces, a bien du pouvoir pour décider une nation encore vacillante dans son choix. A ce moment, Eudes fut plus roi que jamais, en ce qu'il se montra plus l'homme de la nation et de la circonstance. Aussi l'empereur Arnoul ne chercha-t-il plus à lui contester

son rang. Frappé de l'éclat de cette victoire, et aussi intéressé qu'aucun autre prince à voir humilier et abattre les Normands, il voulut voir Eudes à sa cour. Celui-ci qui déjà l'avoit fait prévenir sur les motifs de son couronnement, ne le présentant que comme un caractère plus imposant, qu'il avoit voulu donner à la tutelle du jeune Charles, et qui avoit rendu Arnoul, pour ainsi dire, l'arbitre de sa position, envoya d'abord à Worms, Thierry, le seigneur de sa cour sur lequel il comptoit le plus.

Le bruit de la victoire de Montfaucou lui avoit déjà ramené un seigneur dont les démarches étoient d'un grand poids dans la nation, Beaudouin, que les insinuations de l'archevêque de Reims avoient détaché de lui, et qui s'empressa d'aller lui jurer une entière fidélité. Eudes le reçut et lui ordonna de l'accompagner à Worms. Flatté de la démarche du roi de France, Arnoul ne le fut pas moins de se l'attacher; dès qu'il le sut en route, il fit marcher au-devant de lui des envoyés qui lui portèrent une couronne, qu'Eudes reçut dans l'église de Reims, où les acclamations du peuple confirmèrent son élection. On ne dit pas si l'archevêque Foulques, qui avoit cabalé contre lui, fut témoin de ce triomphe, qui vengea bien le roi de France des menées du prélat. Arnoul reçut à Worms ce prince avec les plus grands égards et le renvoya, comblé de présens, dans son royaume, lui recommandant de faire autant lui-même pour sa gloire, par la modération de sa conduite qu'avoit fait la fortune, en lui ouvrant une brillante carrière.

Les incursions fatigantes et toujours désastreuses des Normands, lui donnèrent pendant son règne un violent exercice. La ville de Meaux fut le malheureux théâtre de leur brigandage en 888. Ils en firent le siège tandis qu'Eudes étoit à la cour d'Arnoul. Le comte de Meaux, Teutberg, leur dis-

puta pied à pied le terrain jusqu'à ce qu'il fut tué avec tous les guerriers qu'il commandoit. Les habitans trouvèrent une ressource dans l'intrépidité de Sigemond, leur évêque; qui, fermant de grosses pierres les portes de la ville, arrêta les barbares, jusqu'à ce que réduits à la plus affreuse disette, les assiégés furent forcés de capituler aux conditions les plus dures; ils n'eurent que la liberté et la vie sauvés; encore ces malheureux fugitifs, n'eurent pas plutôt passé la Marne, leur évêque à leur tête, qu'investis tout-à-coup, par ces Normands, ils furent ramenés prisonniers dans le camp, où ces barbares s'occupoient de détruire les murailles de la ville.

Eudes ne pouvoit être là pour secourir ses peuples. Il avoit cru sa présence nécessaire en Aquitaine, pour éclairer de près la retraite que Rainulfe, maître de cette province, donnoit au jeune prince Charles: mais rien ne lui ayant porté ombrage, Eudes accourut en toute hâte dans son royaume pour y réprimer les Normands.

Tels que les Centaures, que la fable fait engendrer par un nuage, ces peuples sembloient se reproduire dans tous les coins de l'Europe. En 889, ils mettoient à feu et à sang la Neustrie, la Bourgogne et une partie du Midi. C'est de-là qu'ils s'acheminoient en hâte vers Paris. Eudes les prévint, et ne les arrêta dans leur marche qu'à force de présens, mais cette espèce de succès n'aboutissoit qu'à détourner le cours de ce torrent impétueux. En effet, on les vit bientôt arriver à Saint-Lo et dans le Cotentin, par terre et par mer. Le siège de cette ville se prolongea jusques dans l'année 890, qu'en ayant exterminé tous les habitans, les Normands la rasèrent entièrement.

Ces contrées, que l'Etna et le Vésuve couvrent de leurs flammes et inondent de leurs laves, n'ont qu'une étendue bornée; plus terribles dans leurs ravages, les Normands, s'ils

n'eussent trouvé dans leurs courses un prince du courage et de l'activité d'Eudes, eussent fait de la France un vaste désert. Ils avoient échoué en Bretagne, où deux princes rivaux, Alain et Judicaël, avoient déposé leurs inimitiés, pour les attaquer de concert. Ces barbares y laissèrent quinze mille des leurs. On les retrouve en Lorraine, dans le cours de l'année 891. Mais battus à plate couture près de la Dyle par le roi de Germanie, ils comblent de leurs cadavres le lit de cette rivière. Cependant Eudes, presque au même temps, se vit forcé de fuir devant eux, s'en trouvant presque enveloppé comme il se retiroit dans le Vermandois.

La France ainsi dévastée par les Normands leur offroit si peu de ressources pour la vie, qu'ils repassèrent la mer en Automne, et laissèrent quelque temps respirer les Français. Eudes en profite pour surveiller les mouvemens qui agitoient l'Aquitaine. Rainulf II s'en étoit fait proclamer roi, secondé de Guillaume, comte d'Auvergne et d'Aymard, comte d'Angoulême. Aymard avoit enlevé le comté de Poitiers à celui qu'en avoit investi le roi de France. Eudes les trouvant armés, crut devoir les laisser aux prises les uns avec les autres; et pour les animer, il donna les comtés d'Auvergne et de Toulouse à Hugues, comte de Limoges. Ces princes, sans qu'Eudes s'en mêlât, en vinrent à une bataille sanglante. Le but du roi n'étoit pas d'entrer dans leur querelle, mais de rabattre l'orgueil de Rainulf, qui s'étoit déclaré roi sans son aveu. « La journée ne fut pas heureuse pour le nouveau comte. » Hugues fut fait prisonnier par le comte de Toulouse; il crut qu'il suffiroit à son ennemi de l'avoir humilié; mais Guillaume ne voulut écouter que sa vengeance; insensible à toute soumission, à toute prière du malheureux Hugues, il lui passa sa lance au travers du corps ». Cependant Guillaume ne poussa point sa victoire aussi loin qu'il l'avoit ima-

giné. Le voisinage d'Eudes réprima son ambition ; il laissa l'Angoumois à d'Aymar, l'Aquitaine à Rainulfe, qui fut obligé de renoncer au titre de Roi. Nous allons voir que le voisinage d'Aquitaine étoit pour Eudes un piège, dont il eut dû se garantir.

CHARLES-LE-SIMPLE.

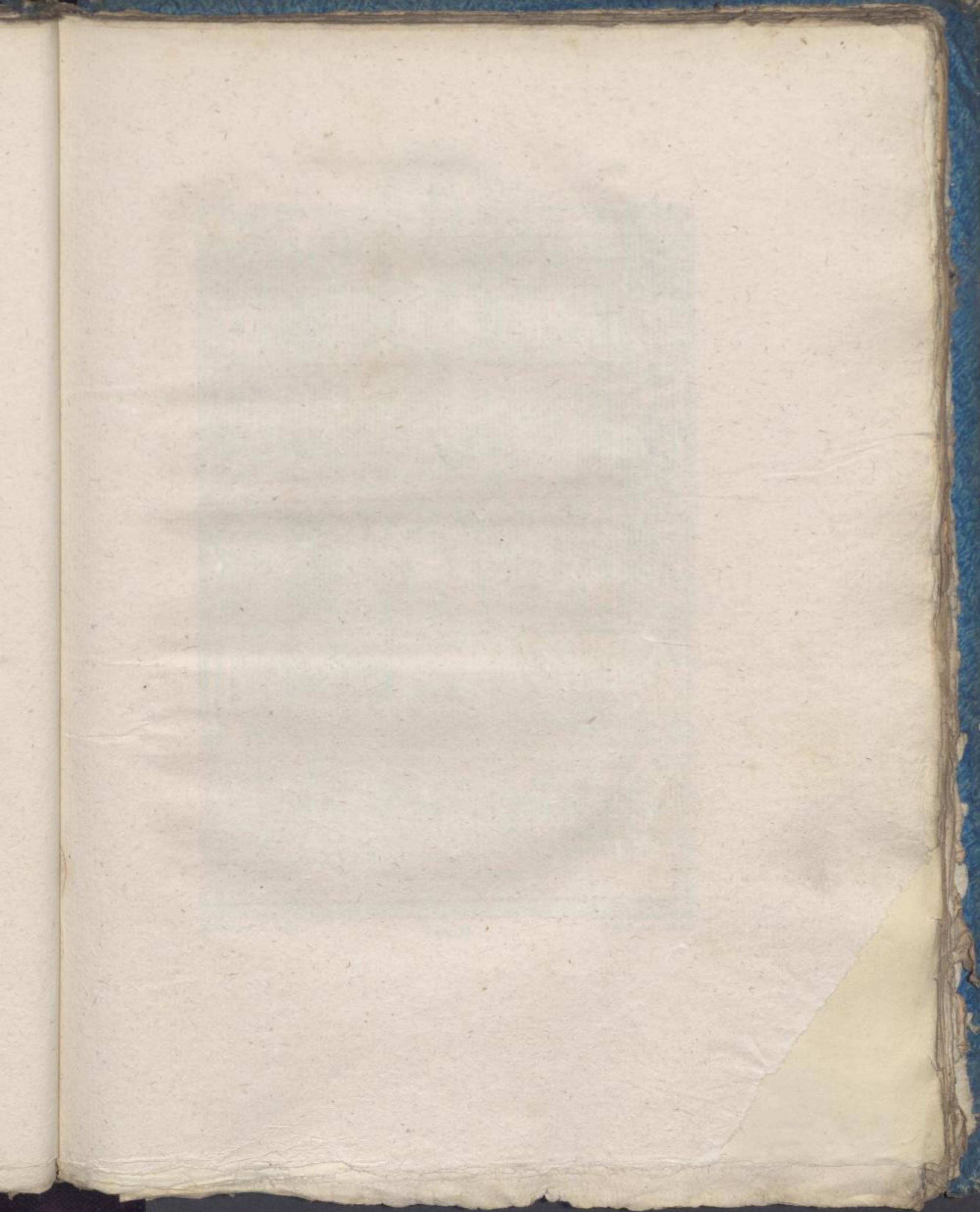
Charles-le-Simple est abandonné dans le Champ-de-Mars, il ne lui reste que Hugues (année 919).

IL s'en falloit bien qu'Eudes eût ramené tous ses ennemis ; il ne tarda pas à s'appercevoir qu'à cet égard il s'étoit montré trop confiant. Ces ennemis, intéressés à l'éloigner de la France, c'est-à-dire, des pays en-deçà de la Loire, s'attachèrent à l'animer contre l'Aquitaine, et réussirent à l'engager dans cette expédition. Quelque brillante que puisse être le premier horison d'un usurpateur, il convient à sa politique de soupçonner et de craindre les nuages même qu'il ne voit pas. Depuis plus d'un an, il s'en formoit autour du trône d'Eudes. Le comte Beaudouin s'étoit fortifié dans le château de Saint-Vaast, pour tenir tête au roi et lui opposer le fils de Louis le-Bègue. Un cousin du monarque, nommé Valgaire, avoit enlevé à ce prince la ville de Laon ; Eudes crut avoir appaisé cette première insurrection, en lui faisant couper la tête. Mais cet acte de sévérité eut un tout autre effet. Ces seigneurs, qui vouloient bien se donner un chef pour combattre contre l'étranger, n'étoient pas d'humeur à lui accorder sur eux-mêmes le droit de vie et de mort. Les factions se ranimèrent et la haine des mécontents eut toute son explosion.

Les confédérés se rendirent à Reims, où ils conduisirent le prince Charles, âgé de treize ans. Les chefs de cette confé-

dération étoient la reine mère, Adélaïde; elle soutenoit la cause de son fils, l'archevêque de Reims, Foulques, Herbert, comte de Vermandois et Pépin, comte de Senlis. On choisit la fête de la purification, pour donner plus de solennité au couronnement du jeune monarque; Foulques le sacra, dans son église, roi de France; et il reçut sur un trône l'hommage de ses nouveaux sujets. Le prélat consécrateur essaya de justifier la contradiction de sa conduite. Par son serment à Eudes, il avoit trahi Charles; le retour à son maître légitime fut mis sur le compte de sa politique; encore celle-ci ne se montroit-elle pas en cela plus éclairée que ne l'avoit été sa conscience.

En effet, combien d'ennemis l'archevêque ne suscitoit-il pas par ce couronnement au nouveau roi; à combien de princes ne se trouvoit-il pas lui-même en butte? Charles, couronné roi de France, Charles, seul descendant mâle de la race de Charlemagne, ne pouvoit plus être arrêté dans la force et l'étendue de ses droits. Tous les titres des princes, qui se partageoient la France, l'Italie et l'Empire même, disparoissoient devant les siens, et toutes les couronnes devoient tomber à ses pieds. Le premier de tous ces souverains, Arnoul, roi de Germanie, étoit fils d'une concubine; et les autres ne pouvant prouver leur descendance de Charlemagne, que par les femmes, manquoient d'un titre égal pour en partager l'héritage. Ainsi la faction du jeune roi sentit-elle la nécessité d'armer, et tout se prépara pour le faire entrer en campagne, aussi-tôt après pâques. Si le roi Eudes avoit été de bonne-foi, en déclarant qu'il ne tenoit la couronne qu'en dépôt, il annonça par l'intrépidité, la vigueur et les exploits de sa marche contre Charles, qu'un sceptre a bien des charmes pour l'ambition, et que l'orgueil ne sait point perdre l'habitude du pouvoir souverain. Il commence par s'assurer de





CHARLES LE SIMPLE EST ABANDONNÉ
 dans le champ de mars.
 en 929.

Desiné par le Saine

TOM. II.

gravé par David.

nouveau de la fidélité de ses partisans ; et si-tôt qu'il sait que l'armée de Charles s'approche , il fait signifier aux soldats de ce prince qu'ils aient à réparer leur infidélité. Au nom d'Eudes , Charles voit se rallentir l'ardeur de ses troupes ; et loin de vouloir engager une action , l'armée du nouveau roi se replie sur l'Aquitaine ; on négocie ; on demande et l'on obtient une trêve. La trêve expirée , Charles rentre en campagne ; il n'est pas long-temps à s'appercevoir de sa faiblesse , et se voit contraint d'abandonner Reims où il s'étoit fortifié. C'est auprès du roi de Germanie qu'il cherche un asyle. Arnoul n'a garde de rejeter un moyen d'occuper Eudes , en protégeant son rival ; encore dans cette politique , peut-on suspecter sa bonne-foi. Ce qu'il paroît céder à Charles de ses droits , est possédé par Eudes ; et le roi de Germanie connoît trop bien ce prince pour s'offrir à le dépouiller ; le renfort des troupes qu'il donne à Charles , sont d'intelligence avec Eudes. Ainsi ce jeune prince , sans être ni totalement abandonné , ni efficacement secouru , fera nombre , dans ces victimes , que balote la politique de princes plus puissans , au gré de leurs intérêts.

Charles est obligé de fuir devant Eudes , et cherche un asyle dans la Bourgogne , où ses troupes affamées ne vivent que de pillage. Ce fut alors qu'Arnoul parut user , à l'égard de ces deux princes , d'une supériorité qu'aucun titre ne coloroit encore , puisqu'Arnoul ne reçut que l'année suivante , en 897 , la couronne impériale. Il manda Eudes et Charles à sa cour. Le premier se hâta de paroître en personne , avec un grand cortège et de riches présens pour le roi de Germanie , qui le renvoya satisfait dans ses états. Charles n'y parut que par ses députés , et fut également reconnu roi de France par Arnoul. La politique de celui-ci est trop à découvert , pour qu'on ne voye pas qu'elle étoit toute dans la balance des

événemens, qui décideroient de la fortune de l'un et l'autre prince. Il falloit à Charles d'autres forces que la protection d'Arnoul. Il avoit engagé dans ses intérêts Zuentibold, bâtard du roi de Germanie, que ce monarque avoit eu le crédit de faire couronner roi de Lorraine; mais l'union de ces deux jeunes rois n'eut pas une meilleure issue : les partisans de Charles, voyant la défection dans ses troupes, n'écoutèrent plus que la haute opinion qu'on avoit de la magnanimité et de la générosité d'Eudes; on lui députa pour le rendre arbitre du destin de Charles, et pour le conjurer de faire un sort à ce jeune prince. Cette voie réussit, et Eudes lui donna quelques provinces. Eudes profita de ce repos pour marcher contre Beaudouin, comte de Flandre, qui se soumit. Le roi rendit grâces à Dieu de cette victoire, qui n'avoit pas coûté une goutte de sang, dans l'église du monastère de Saint-Vaast, dont il avoit retenu toujours l'abbaye, comme il paroît qu'il conserva pareillement celle de Saint-Denis.

Deux années, 896 et 897, se passent en voyages, en plaids que tient le roi de France, pour connoître et fixer ses domaines. Mais le principal événement fut une invasion nouvelle des Normands ou Danois; car ces peuples se mêloient, lorsqu'il s'agissoit de piller la France. Le royaume n'offroit qu'un tableau d'horreurs, dans l'état de fluctuation et de discorde, où se trouvoient de malheureux peuples, victimes de la rivalité des deux rois, n'échappant à leurs déprédations et à la licence de leurs soldats, que pour éprouver, presque à chaque printemps, de nouvelles alarmes et de nouveaux pillages par les incursions des barbares du nord.

Rien ne se décidoit encore entre l'usurpateur et l'héritier légitime de la couronne, soit que les cessions qu'avoit faites le roi Eudes n'eussent pas été de bonne-foi, soit que Charles, toujours poursuivi, comme on le verra, par sa malheureuse étoile,

étoile, n'ait pas su se conserver ses domaines. Ennuyés et fatigués de ces discussions, de ces haines et de ces agitations politiques, où le peuple expie presque toujours le délire de l'ambition des rois; les seigneurs du parti de Charles crurent qu'il étoit temps de finir ces trop funestes querelles. Ils allèrent trouver Eudes et lui rappellèrent les droits légitimés du fils de Louis-le-Bègue, dont Eudes avoit été sujet; l'engagement qu'il avoit pris avec la nation, de n'accepter la tutelle du royaume et le titre de roi, que pour protéger la France contre les Normands, jusqu'à ce que Charles fût lui-même en état de défendre ses peuples. Cette démarche fit, sur l'esprit d'Eudes, toute l'impression qu'on pouvoit attendre de sa droiture et de son équité. La négociation fut prompte et ne fut point épineuse. Eudes vouloit voir le prince Charles; et, dans cette entrevue, soit retour de fidélité vers le sang de ses maîtres, soit ce sentiment magnanime que rappelle la vue d'un illustre rival, dans l'humiliation, soit la jouissance de faire un heureux; car l'ame de ce monarque étoit de trempe à suivre toutes ces impulsions. Eudes reçut Charles comme son fils; dressa le traité de partage qui donnoit au jeune prince toute l'étendue de la France, depuis la Seine jusqu'à la Meuse, s'en réservant la partie méridionale, jusqu'aux Pyrénées, et lui promit d'étendre encore plus ses domaines. Dès ce moment, Eudes parut reprendre sa vraie place, en s'en tenant à une simple régence. Il eut encore, dans la dernière année de sa carrière, à repousser les Normands, qui, plus multipliés que jamais, menaçoient presque toutes les contrées du royaume; cette fois, il ne put racheter ses états du pillage qu'à force de présens; et nous verrons bientôt qu'en leur montrant ainsi les richesses de la France, il s'en falloit bien qu'on éteignît en eux la soif des butins qui les y attiroit.

Neuf années avoient mérité à ce prince le titre de défen-

Tome II.

S

seur de l'état; et s'il n'avoit pu légitimer l'usurpation de la couronne, au moins il avoit justifié le vœu des peuples qui l'avoient appelé à la soutenir. Un pareil règne ne devoit finir que par un acte qui effaçât la tache de l'usurpation. Ce fut aussi le dernier trait de la vie d'Eudes. Retiré au château de la Fère, il y tombe dangereusement malade, et voit en héros arriver la mort. Il a un fils, et il ne veut pas que le français se méprenne dans son hommage. Il rappelle, en mourant, la nation à son maître légitime, et recommande aux seigneurs qui l'entourent, et par eux, à tous ses sujets, de regarder Charles comme son successeur, et de lui être fidèles. Il meurt le premier janvier 898, et son corps transporté à Saint-Denis, y reçoit la sépulture royale. On lui doit la châsse d'argent, où repose le corps de Saint-Germain, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et une bannière couverte de fleurs-de-lys, conservée jusqu'à Charles VI.

Charles IV, dit *le Simple*, entre, à son avènement à la couronne, dans des temps difficiles et qui sont trop au-dessus de ses forces et de son génie. Reconnu généralement pour roi, il n'aura point de concurrent pénible à écarter; mais environné, presque écrasé d'orages, qui sans cesse lui viendront du Nord, il ne conservera son royaume, qu'en en démembrant deux des plus belles portions, et le titre de roi qu'en se rendant prisonnier. Quelques traits épars de valeur n'empêcheront pas qu'il ne soit un de nos princes qui ont le plus contribué au discrédit fatal des Carlovingiens. Arnoul, le seul fils d'Eudes, ne jouit que peu de mois du titre qu'il avoit pris du roi d'Aquitaine. La mort arrêta ses prétentions. Le roi de Germanie, Arnoul, venoit d'être sacré empereur par le pape Formose, qu'il avoit rendu à sa liberté, en s'emparant de Rome; mais il mourut aussi peu de temps après son inauguration. Nous laisserons le fils d'Arnoul, Louis,

et ses rivaux se disputer la déponille de cet empereur, pour nous occuper du grand événement, qui détacha la Normandie de la France, et nous donna pendant trois siècles, sur notre continent, des voisins redoutables.

Le Nord, qui, depuis si long-temps, pesoit sur la France, comme un nuage affreux suspendu sur ce royaume, tantôt y excitoit les plus violentes tempêtes, tantôt s'entrouvrant par intervalles, y vomissoit des légions homicides, des hordes de brigands, pour qui rien dans les propriétés, dans la religion et dans la nature n'étoit sacré; tout ce que jusqu'alors, on leur avoit cédé, ne sembloit qu'un nouvel aliment jetté dans une flamme dévorante, et à ne servir qu'à renouveler et à fortifier l'incendie. La France avoit sans doute des troupes à leur opposer, et dans les seigneurs, des capitaines dignes de protéger et de défendre la nation; mais il manquoit un chef à tous ces membres, pour les rallier et leur donner une direction. Charles avoit perdu de son crédit dans la première entreprise de son règne, contre le roi de Lorraine; il n'offroit aucun appas à la fidélité ainsi qu'aux services de ses vassaux, qui désormais se partageoient pour ainsi dire sans son aveu, les plus belles terres du royaume; quoiqu'avec une ame assez élevée pour sentir sa position, il manquoit de lumière pour en chercher les ressources; et une excessive crédulité lui ôtoit le discernement des hommes, qualité peut être la plus essentielle à un souverain, en ce qu'elle peut remplacer en lui le génie et les talens.

Alors se formoit contre lui dans Rollon un terrible antagoniste. Le seigneur danois s'étoit déjà fait une réputation dans le Nord; mais un échec qui l'avoit humilié ne lui permettoit plus d'y reparoître. Il avoit accompagné dans la Neustrie, les barbares qui venoient de s'emparer de la ville de Rouen, où l'archevêque Francon avoit été trop heureux

de se préserver du pillage, en les y recevant de bonne grace. Fortifiées dans Rouen, ces troupes en firent comme leur quartier général d'où ils fondoient sur toute la France. Elles sentirent la nécessité d'avoir un chef; et Rollon, qui joignoit à tant d'avantages extérieurs le génie du commandement, réunit les suffrages. Son ame, alors aggrandie en quelque sorte par ce choix, conçut un plan beaucoup plus vaste; il sembla vouloir bloquer toute la France, par les ports de la Garonne, de la Loire et de la Seine; sa flotte, distribuée en trois divisions, déchargea sur ces côtes des troupes innombrables qui se partagèrent le pillage du royaume.

Nantes fut saccagée, et son évêque, Guymard, fut massacré à l'autel; Angers fut livrée aux flammes; leurs ravages s'étendent dans la Touraine et l'Orléanois; le monastère de Fleury est brûlé, et les moines sont égorgés dans leur asyle; le corps de Saint-Benoît n'échappa à leur profanation, que parce qu'il fut transporté à Orléans. Tandis que d'un côté la Bourgogne, et de l'autre, l'Auvergne étoient la proie de ces brigands; Rollon, leur chef, vouloit pénétrer dans Paris, et livroit, en attendant, la ville de Chartres aux plus vives alarmes. Rollon y trouve une digue à ses fureurs. L'évêque aussi intrépide que religieux, veut seconder les efforts du duc de Bourgogne et du comte de Poitiers, qui viennent au secours de sa ville. Il conduit en procession, hors des murs, les habitans précédés d'une relique de la sainte vierge, objet de la vénération de cette contrée. Rollon est tout-à-coup assailli par deux détachemens qui mettent son armée en déroute, et lui font un grand carnage.

Mais bientôt ce général fait payer cher aux Français cet avantage momentané: le pillage le plus horrible, les cruautés les plus forcenées réduisent aux abois les monastères, les villes et les campagnes. On accourt de toute part vers le roi

Charles ; et , puisqu'il ne peut protéger son peuple ni par ses armes, ni par son sceptre, on le presse d'opérer et d'accélérer, par un traité, le salut de la nation. Ce n'est plus une simple trêve que demandent les Normands, telle que Charles l'avoit négociée, et qui n'avoit été qu'un palliatif ou un léger répit aux maux de la nation ; il falloit des sacrifices ; Charles les offrit par la médiation de l'archevêque de Rouen, que Rollon traitoit avec une sorte de distinction. Celui-ci propose au chef de ces barbares de lui donner en mariage la princesse Giselle, fille naturelle ou légitime du roi (1), et de lui céder en dot la partie de la Neustrie d'entre la mer, la rivière de Seine et celle d'Epte, sous la condition qu'il embrasseroit le christianisme ; et que lui, ainsi que ses descendans, feroient hommage de ce duché au roi de France, et rempliroient à son égard tous les devoirs des vassaux. Rollon voulut que Charles y ajoutât la seigneurie directe et immédiate de Bretagne, qui, par cette cession, ne seroit plus qu'un arrière-fief de la couronne. Il fallut céder ; et ce jour-là, le chef souverain d'un grand empire, le descendant de Charlemagne, reçut la loi d'un chef de Pirates. Rollon fut baptisé par l'archevêque de Rouen, et reçut le nom de Robert du comte de Poitiers, son parrain. A cette époque, cette portion de la Neustrie, érigée en duché, prit de l'origine de ses nouveaux habitans le nom de Normandie, après l'hommage qu'en fit Rollon.

Après avoir détaché ces deux brillans fleurons de sa couronne, l'infortuné Charles l'a sentit vaciller sur sa tête. Cependant la mort de l'empereur Arnoul lui offroit une occasion précieuse de rétablir le sang de Charlemagne dans son ancienne splendeur. Arnoul n'avoit laissé en mourant

(1) Velly ne prend point de parti à cet égard, et la plupart des historiens la croient fille d'une concubine.

qu'un fils légitime, Louis II, qui pût succéder à ses domaines, et que la mort ravit à la fleur de son âge, sans qu'il laissât de postérité. C'étoit le moment où, après ce dernier des Carliens, Charles pouvoit revendiquer ses droits auprès de la nation germanique. Sans force par lui-même, sans appui d'aucun prince de son sang, il laissa cette belle couronne sortir de sa maison pour n'y plus rentrer. Au refus d'Othon, duc de Saxe, Conrad, duc de Franconie, fut élu roi de Germanie; mais depuis Béranger jusqu'à Othon-le-Grand, nous ne voyons pas d'empereur reconnu. Trop occupé de tenir tête à ses vassaux, remuans et ambitieux, c'étoit assez pour Charles de conserver ses domaines; encore fut-il au moment de se les voir enlever par la défection humiliante d'une portion de ses sujets.

« Les seigneurs de la nation prirent pour prétexte la fa-
 » veur d'Aganon, que Charles avoit tiré de l'obscurité, pour
 » l'élever aux premières dignités de l'état. Favorisé, Aganon
 » eut bientôt pris et les mœurs et la morgue insultante d'un
 » courtisan. Il se montra hautain et dissipateur. Les seigneurs
 » n'attendoient qu'un moment pour se venger sur le maître
 » de l'insolence du valet. Charles les rassemble au champ-
 » de-mars pour préparer les réformes du royaume. Robert,
 » frère du roi Eudes, s'élève contre lui pour lui reprocher
 » son indolence et les vices de son administration. L'insur-
 » rection de ce vassal hardi se communique à tous les sei-
 » gneurs; tous l'accablent de reproches; et, en signe d'aban-
 » don, rompent des brins de paille en sa présence, et les
 » jettent à terre (1) ». Que devint un prince, ainsi seul avec
 lui-même, quand son ame et son génie sont d'ailleurs sans
 ressource ?

(1) De-là le proverbe ancien *rompre la paille*, signe pour exprimer la défection des vassaux.

HERBERT force Charles-le-Simple de renoncer à la couronne, et le fait prisonnier (année 923).

UN reste de respect pour la majesté royale, sauva pour cette fois le roi Charles des malheurs que devoit entraîner la défection des grands du royaume. Hugues-le-Blanc, ou le Grand, et l'archevêque de Reims, Hervé, l'arrachèrent à sa perte. Celui-ci l'emmena à Reims; sept mois se passèrent à négocier la paix du monarque avec ses peuples. On l'obtint; mais qu'il fut humiliant pour le prince, ce retour apparent de fidélité, dont le sujet posa lui-même la borne. On reprit Charles, comme à l'essai; on ne lui assigna qu'un an pour réformer son administration, et faire preuve de sa sagesse.

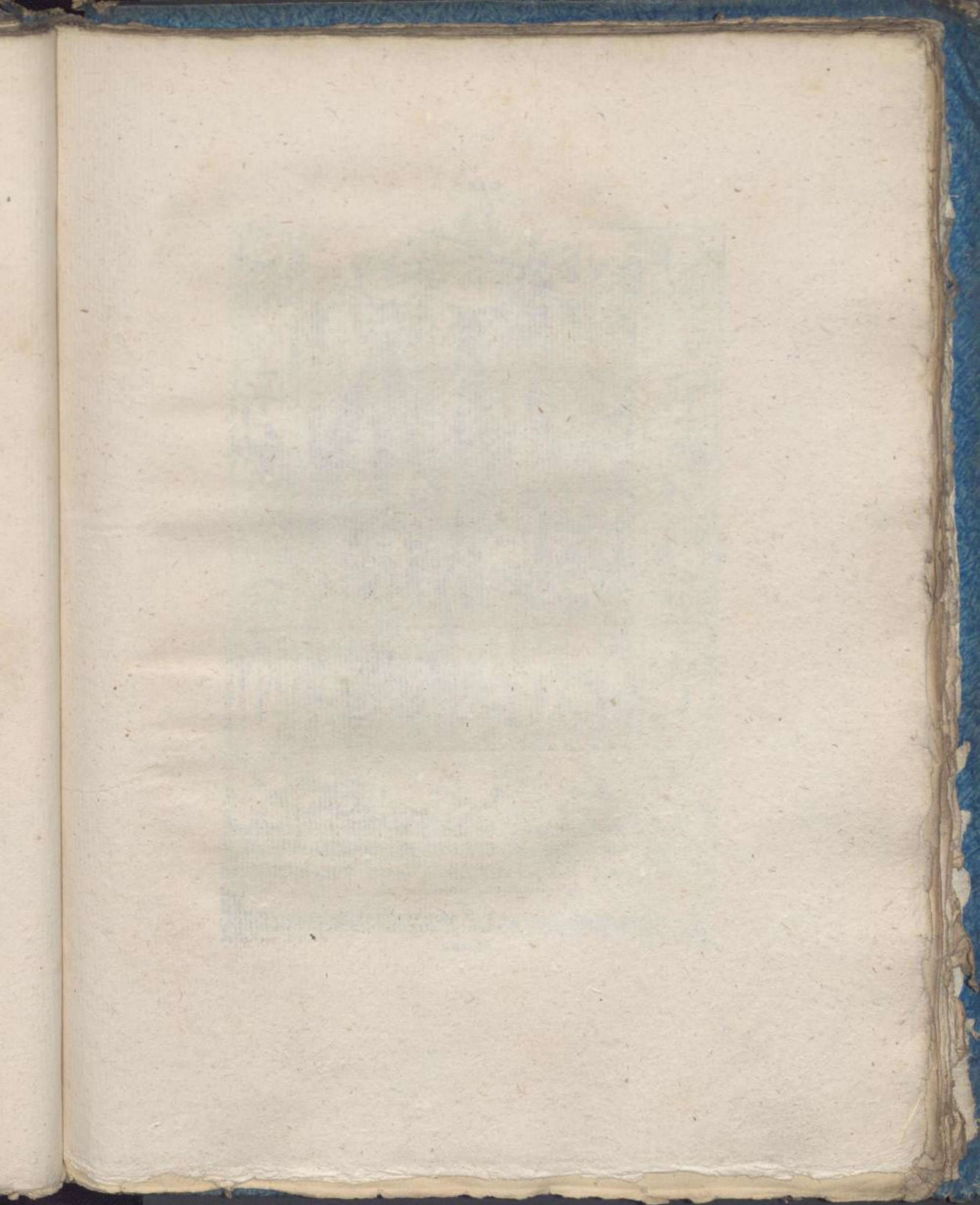
Cet état de dégradation contrastoit d'une manière frappante avec le début glorieux du duc de Normandie. Celui-ci s'occupa de donner à sa couronne un éclat imposant, à son gouvernement une grande réputation de sagesse, et à ses sujets un genre de félicité qu'ils n'avoient pas connu. Et, pour leur faire perdre l'idée et le goût du pillage et d'une vie errante, il leur donna des loix sages et les maintint avec une inexorable sévérité; le soupçon même du vol y devint tellement en horreur, qu'un bracelet qu'il avoit suspendu à un chêne, et qu'il avoit oublié, y demeura trois ans, tant on craignoit d'enlever ce qui paroissoit n'avoir point de maître, pour n'être pas soupçonné de l'avoir dérobé (1). Sincèrement religieux après son baptême, il voulut doter richement les

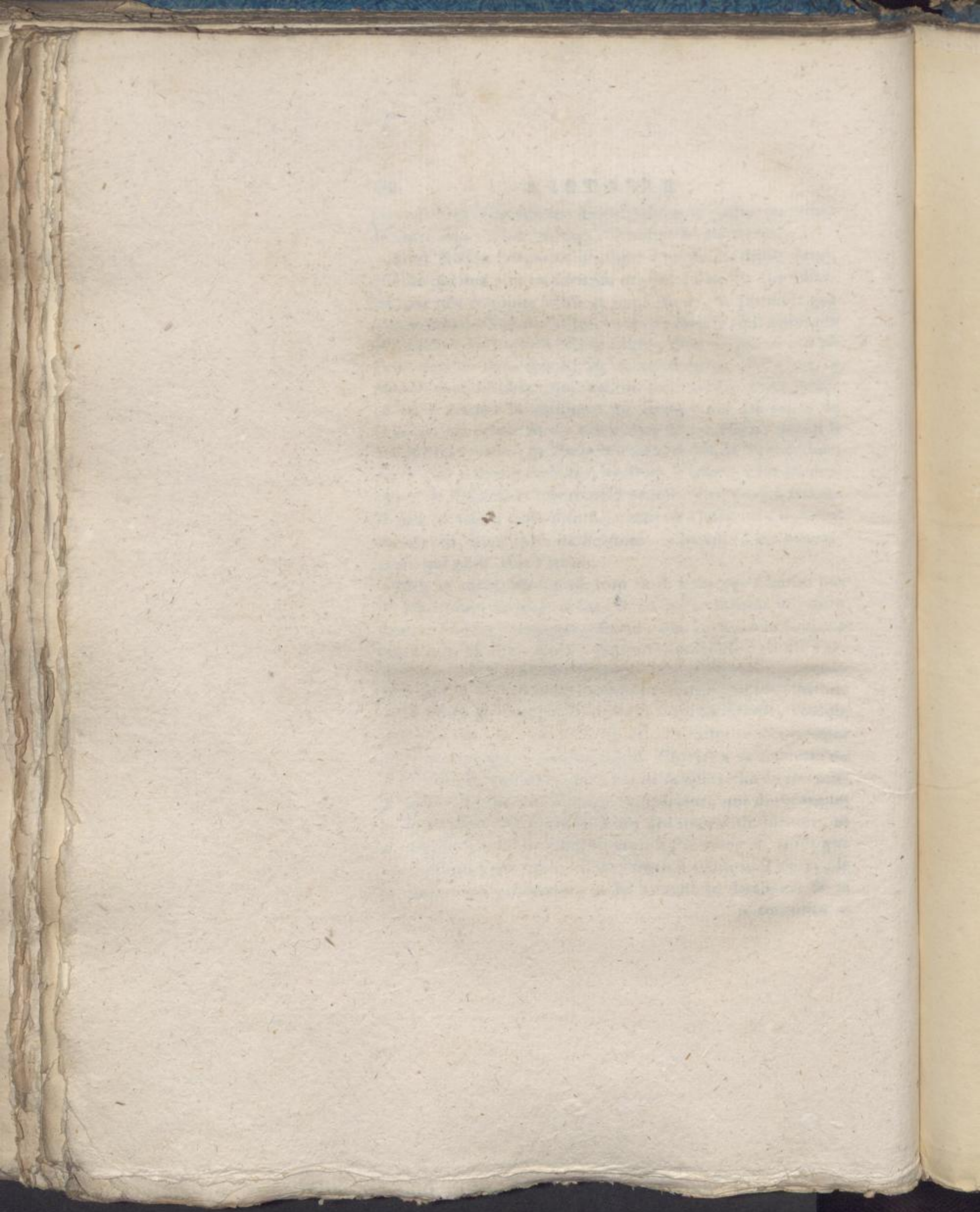
(1) De l'impression qu'avoit laissée la vigueur de son gouvernement, sortit ce cri de *Ha-Raoul*, ou *Haro*. C'étoit un ordre pour les magistrats de réprimer tout oppresseur. Nos rois ont depuis été très-attentifs à mettre leurs lettres, édits, etc. à l'abri de toute clameur de Haro.

plus célèbres églises de son duché; jaloux de gagner les cœurs de ses soldats, il leur partagea plusieurs de ses terres.

Ainsi Rollon préparoit le règne d'un de ses descendans, célèbre par une plus importante conquête; tandis que Charles, par une conduite foible et impolitique, ne justifioit que trop auprès de la postérité le surnom de *Simple*, qui a presque fait oublier des exploits de son règne, dont un prince eut pû s'enorgueillir dans des temps moins orageux. Telle fut sa marche contre Robert, qui, comme frère du roi, crut pouvoir se faire donner la couronne en débauchant les sujets de Charles. Ce prince ne fut pas maître de son effroi, quand il sut que les rebelles, qu'Herbert même, comte de Vermandois, sur lequel il devoit compter, avoient, à Laon, joint les drapeaux de Robert, et que celui-ci venoit d'être sacré à Reims. Il prit la fuite; mais bientôt, rendu à l'honneur, il revint sur ses pas, livra, près de Soissons, la bataille à son concurrent, qui périt dans l'action.

Mais la conjuration étoit trop forte pour que Charles pût en triompher. Ce chef à bas, il en parut bientôt un autre dans le duc de Bourgogne, Raoul, que l'évêque de Soissons sacra dans sa ville. Ainsi, dans un demi-siècle, on vit s'asseoir sur le trône de Charlemagne, deux seigneurs étrangers à sa race. « Une trahison consumma les malheurs de Charles. » Le comte Herbert parut, après la mort de Robert, vouloir rentrer en grace avec son roi, et le soustraire aux troupes de Robert qui le poursuivoient. Charles a la foiblesse de lui faire demander la paix: fier de la démarche de son souverain, Herbert ne donne, à l'extérieur, que des marques de soumission; il tombe à ses genoux; mais bientôt, se relevant, il lui proposa un asyle à Péronne; et, si-tôt que ce prince y est rendu, il le conduit à Château-Thierry, le déclare son prisonnier, et lui arracha la démission de sa
» couronne ».







HERBERT FORCE CHARLES LE SIMPLE
de renoncer à la Couronne
en 925.

Desiné par le Saine

Tom. II.

gravé par David

» couronne ». Les six années de captivité, qui terminèrent son règne, ne peuvent que confirmer cet axiome de d'Aubigné à Henri IV : *C'est grand pitié, quand le valet au maître fait la loi.*

R A O U L.

Guillaume, duc d'Aquitaine, rend hommage à Raoul
(année 924).

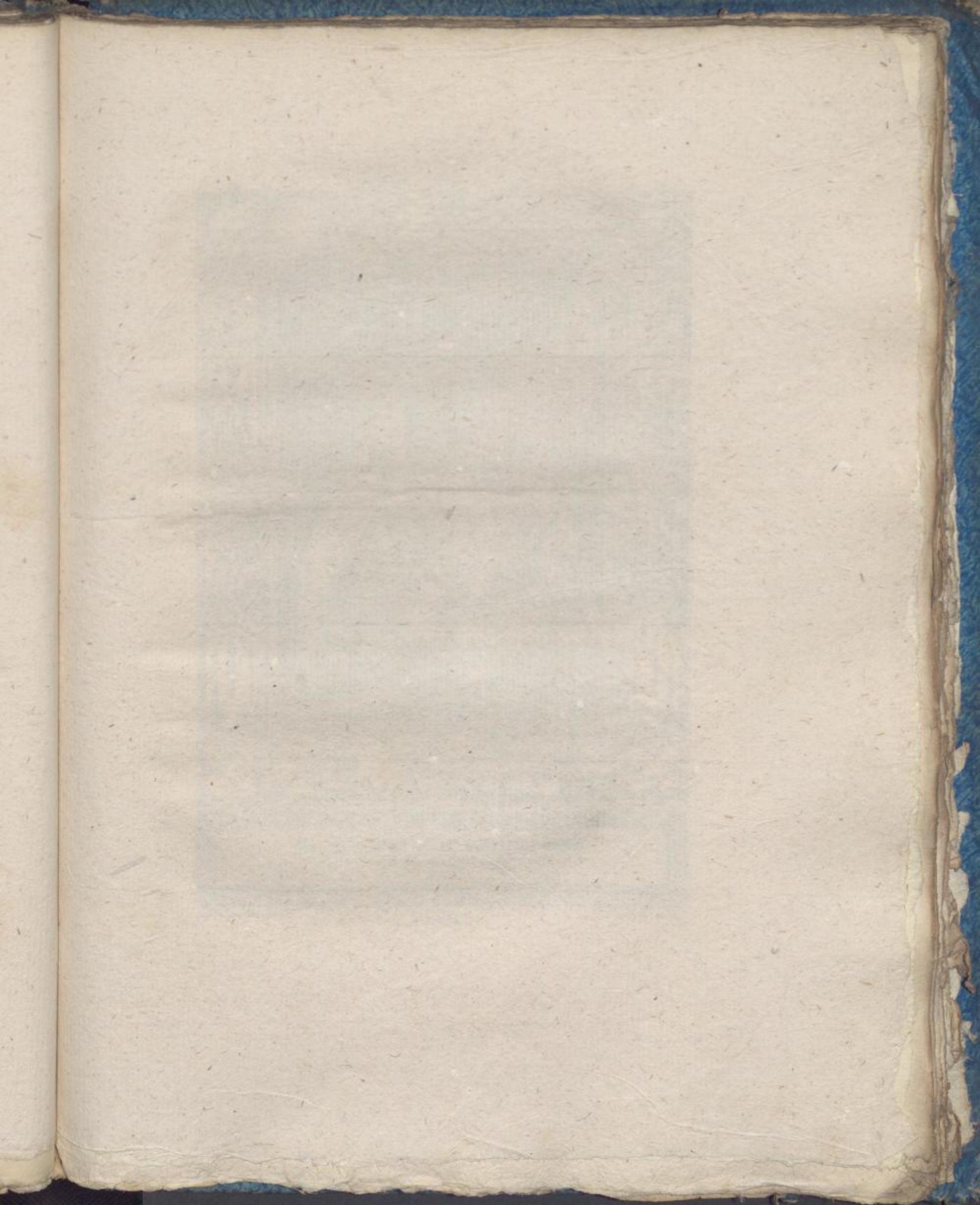
QUAND la France, en proie au génie et à la force des usurpateurs, oublioit les droits sacrés du sang de ses maîtres; quand l'exemple récent de la captivité de Charles-le-Simple laissoit tout à craindre du pouvoir des factions, le fils de ce roi captif dut à la prudence et au courage de sa mère de mettre à couvert sa personne et ses droits. Ce prince avoit trois ans; la reine Ogine se hâta de soustraire ce dépôt précieux que lui confioient la loi et la nature. Son frère Adelstan, fils du *vieux* Édouard, régnoit en Angleterre; elle y mena son fils, et s'occupa de le préparer à ses destinées, en attendant un nouvel ordre de choses, et des temps plus favorables pour les remplir. Cette espèce d'exil dure treize années.

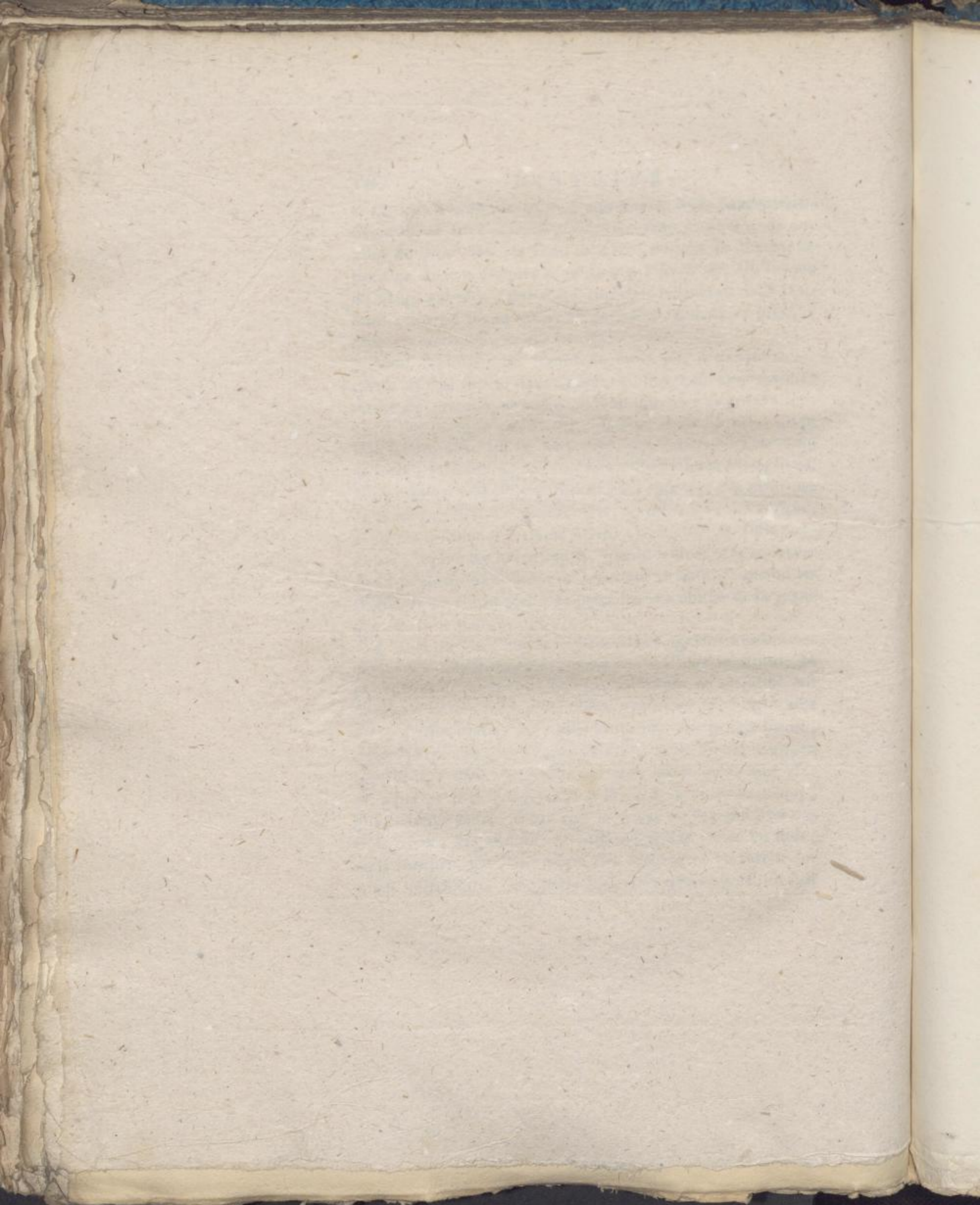
C'est en vain que les factions réussissent à maîtriser l'opinion dans la durée des crises; un roi fait prisonnier par ses sujets, et à la discrétion des grands, qui devroient être l'appui de son trône; un sujet audacieux, qui remplace le souverain légitime, et dont les titres sont dans sa force, et les agens dans des révoltés, seront toujours de ces catastrophes qui portent une empreinte odieuse. Le feu de l'imagination peut quelquefois s'alimenter de ces révolutions; mais à la longue, la réflexion les juge et s'élève contre l'usurpateur,

si-tôt qu'on cesse de trouver son intérêt dans l'usurpation. Cromwel ne fut pas constamment heureux ; et quelques années de plus ajoutées à sa carrière, eussent vu tomber le prestige de son éloquence et de son hypocrisie. Guillaume d'Orange eut plus d'une fois à regretter les marais de la Hollande, quand il eut essayé le caractère factieux et presque toujours mécontent de ses nouveaux sujets.

Ainsi Rodolphe ou Raoul ne tarda pas à s'apercevoir qu'un sceptre donné dans l'orage est presque toujours à la merci du premier ouragan. L'ambition des seigneurs leur avoit fait préférer un maître, de leur choix, à celui de la loi ; ils sentoient qu'un souverain, qui tiendrait d'eux toute sa force, n'oseroit jamais s'en servir contre leurs prétentions. Mais déjà ces prétentions étoient bien opposées aux principes de la monarchie. Le premier pas, sous le règne des maires, avoit été de donner les fiefs à vie ; et bientôt cet abus conduisit à les rendre héréditaires, quand le nom et le souvenir de Charlemagne cessèrent de peser sur la nation ; quand les seigneurs ne virent plus à sa place qu'une ombre de la grandeur de ce monarque.

A la chute de Charles-le-Gros, les seigneurs avoient recueilli les débris du trône, pour servir à leur élévation ; du pouvoir et des domaines qu'ils envahirent, ils se formèrent des états et une puissance. Ainsi naquit en Allemagne une sorte d'aristocratie, qui, sans beaucoup changer de forme, s'y est perpétuée jusqu'à nos jours ; et cette féodalité gagna bientôt la France : mais elle eut chez les Français une plus prompte et plus dangereuse influence. C'étoit beaucoup, que, comme nous l'avons vu, le traité de Mersen, ou des trois frères, eut accordé la conversion des aleux en fiefs ; mais lorsque, par l'ascendant des seigneurs, ils furent devenus héréditaires, la monarchie, déjà démembrée, devint







GUILLAUME DUC D'AQUITAINE
 rend hommage à Raoul
 m. 924.

Dessiné par le Jeune.

TOM. II.

Gravé par David.

presque étrangère à cette multitude et à cette hiérarchie de vassaux, dont les dernières classes étoient bien plus dans la dépendance de leurs seigneurs immédiats, que de leur suzerain. Tout ce qui, dans l'ancien régime, étoit au nom du roi, se fit au nom des seigneurs. Justice, monnoie, impôt, tout devint propriété inhérente au fief.

Dans une pareille révolution, la France n'offre plus le même tableau. Une subdivision de classes, presque à l'infini, en forme la structure. On voit bien à leur tête un monarque, mais dont l'action ne peut être que très-foible sur ces différens ordres. On trouve au premier les ducs de Gascogne et d'Aquitaine, le comte de Toulouse, le duc de Bourgogne, le comte de Flandres, le duc de France, et à leur tête, le duc de Normandie, qui, lors de la cession faite à Rollon, fut décidé le premier grand fief, dont relevoient la Bretagne, le Vermandois et le comté de Troyes. Au second ordre étoient les barons, même lorsqu'ils étoient comtes. Au troisième, figurent les vassaux de ces seigneurs, et ceux-là commandoient à d'autres vassaux; et quand la terre manquoit à créer un vassal, on fieffoit jusqu'à des fours, des essaims d'abeilles et des pensions.

Dans cette confusion de pouvoirs, le génie national subit une altération sensible; peu-à-peu l'on perdit le goût et l'amour de la chose publique; tout vassal fut l'homme de son seigneur, et sembla ne plus appartenir à la nation, et encore moins tenir au roi, qui n'avoit plus rien à donner. Charles-le-Simple avoit connu tout le danger de cet abus. Il avoit essayé de borner à la première génération l'hérédité du comté de Flandres; mais le petit-fils de Beaudouin se trouva le plus fort, et se rendit maître d'Arras, dont Charles l'avoit dépouillé. Si telle étoit l'insuffisance des moyens dans un roi légitime, quelle pouvoit être la force dans la main d'un

usurpateur, pour tenir en respect des vassaux dont il avoit reçu la couronne? Aussi Raoul vit-il son trône, pendant presque tout son règne, aussi agité qu'un vaisseau battu de la tempête. Les époques de sa tranquillité furent rares et les momens très-courts.

On n'est point étonné de cette agitation continue, quand on sait qu'une grande partie de la nation n'avoit point adopté le choix des seigneurs en Auvergne (1); on datoit les actes postérieurs au couronnement de Raoul, de la détention de Charles IV. En Aquitaine, même après la mort de ce monarque, on ne faisoit mention que de son décès. Mais, toute critique que fut la position de Raoul, il en sut maîtriser presque toujours les événemens. Aussi politique que guerrier, il occupa ses vassaux inquiets et ambitieux, en les menant contre les Normands, qu'une concession avoit enhardis à des prétentions nouvelles; il eut l'avantage de les resserrer dans leur duché. Appelé en Lorraine, il marcha au-devant du roi de Germanie, qui lui demande grace.

Raoul voyoit avec inquiétude que l'Aquitaine refusât de le reconnoître; assuré de quelques momens de repos du côté des Normands, dont le nouveau duc Guillaume, fils bâtard de Rollon, avoit intérêt de le ménager, il passe dans cette Province, et y déploie des forces imposantes aux yeux de Guillaume d'Aquitaine. Guillaume apprend avec effroi la marche de Raoul; il s'avance jusqu'aux frontières de l'Aquitaine du côté de la Loire; mais à la vue de l'armée du roi, il désespère de lui résister. Persuadé qu'il trouvera plus de succès à négocier, il fait proposer au monarque de le reconnoître pour son suzerain; mais il demande et il obtient une récompense de sa soumission. « Assuré des dispositions de

(1) Cartul. de Brioude.

» Raoul, il passe la Loire ; et, si-tôt qu'il est en présence du
» roi, il met pied à terre et s'offre à lui rendre hommage. Raoul,
» sans descendre de cheval, lui tend la main et l'embrasse.
» Les deux camps, qui bordent les deux rives du fleuve, sont
» témoins de cette réconciliation et de la soumission que la
» nécessité seule arrache au duc d'Aquitaine, à qui le mo-
» narque rendit la ville de Bourges et le Berry qu'il lui avoit
» enlevés ». On a raison de suspecter la bonne-foi de cet
hommage, quand on sait, qu'après le départ du roi, les Aquitains et leur duc voulurent reprendre leur indépendance.

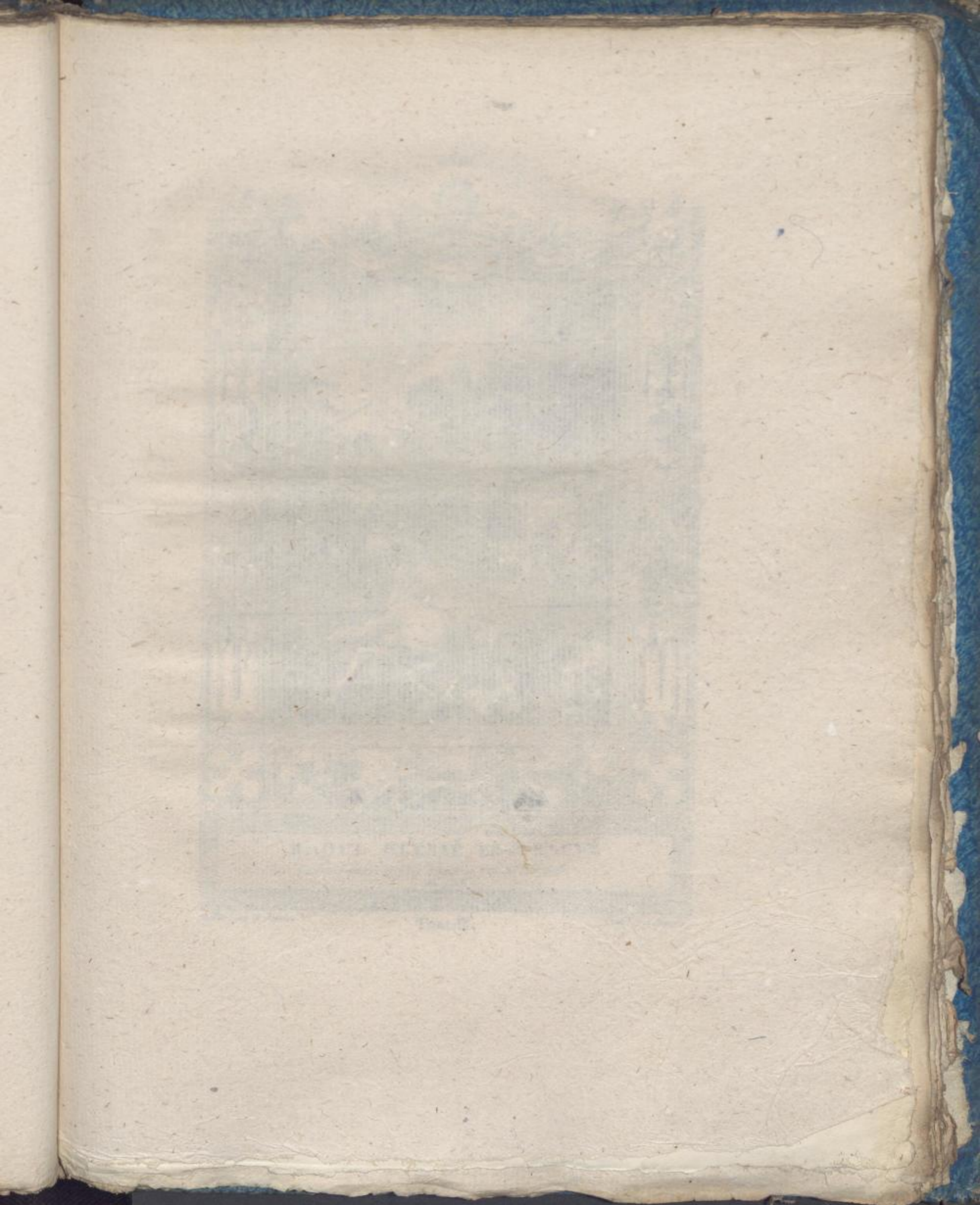
Si les différentes secousses données au trône, sous les derniers rois de cette race, eussent été l'impulsion de la haine contre ces princes, ou même contre leur gouvernement, les assauts se fussent ressentis de la violence de cette passion, qui d'ordinaire rompt toute digue et toute mesure. Mais non, il entroit en général plus de mépris et d'indifférence que d'aversion pour le roi, dans la conduite qu'on tenoit à son égard. On l'attaquoit si-tôt qu'on se croyoit en force ; on plioit dès qu'on lui voyoit quelque avantage ; l'ambition des seigneurs épioit tous ses foibles, toujours prête à ramper à propos. Alors on n'hésitoit ni sur l'hommage à rendre, ni sur les sermens ; mais on se dégageoit aussi légèrement. On juroit de nouveau sans scrupule, parce qu'on pouvoit se parjurer avec impunité. Avec ces formes incertaines, le régime de la féodalité s'ébauchoit, mais ne prenoit aucune consistance.

par l'unique...
L'ambition...
général...
seigneur...
l'ambition...
l'ambition...
l'ambition...
l'ambition...

RAOUL blessé est sauvé par les secours que lui donne le comte Herbert (année 925).

IL s'en faut bien que l'histoire marche d'un pas aussi sûr sous le règne de Raoul, et de ses successeurs immédiats, que dans les règnes précédens de Childebert, fils de Clovis, à Charles-le-Simple; les capitulaires présentent avec quelque ordre des renseignemens sur le gouvernement politique et religieux de la nation. Ce flambeau, à l'aide duquel on peut saisir les mœurs et les loix d'un peuple, s'éteint après Charles-le-Simple. Cette lumière si précieuse ne paroîtra que dans l'ordonnance de Philippe-Auguste, et deviendra sous saint Louis un guide assuré par *les établissemens* de ce prince. Jusques-là il faut nous contenter de Chartes, et des diverses espèces de titres accordés aux églises et aux monastères, des récits appuyés uniquement sur la tradition orale, et sur des monumens qui n'existent plus, et dont il nous faut supposer l'authenticité.

Cependant il en sort assez de lumières pour nous faire voir un contrat frappant entre la nation Germanique et le peuple Français. Celle-là recevoit de la féodalité une forme régulière dans sa constitution, et s'approchoit du plan qui, pendant un grand nombre de siècles, devoit lui servir de base, par l'union qu'avoient conservée leurs vassaux; au lieu qu'en France leur désunion, et l'espèce d'abandon où se trouvoit le roi n'offroient aucune forme reconnoissable de monarchie ou d'aristocratie prononcées. Tous les pouvoirs, les ordres et les états s'agitoient dans un vrai chaos d'injustices et de déprédations continuelles; nul tribunal ne pouvoit décider entre des droits douteux, entre des intérêts opposés; nulle



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs, but the characters are too light and blurry to transcribe accurately.



RAOUL BLESSÉ EST SAUVÉ
par les secours que lui donne le Comte Herbert .
n. 925.

Designé par le Sceau.

TOM. III.

Gravé par David.

puissance publique ne pouvoit réprimer les passions. La cour du monarque, aussi foible que lui-même, se trouvant impuissante, laissoit tous les droits à la force, et tous les titres au succès. Sans doute que tous les vassaux tenoient au roi d'une manière plus ou moins éloignée; mais chaque petite guerre et le plus simple événement dérangoient cette économie incertaine, souvent à la merci de l'influence et des hasards de la fortune, le seul génie tutélaire d'une pareille occasion.

Ainsi, quand nous traçons l'histoire de Raoul, de ce prince intrépide, qui méritoit de régner dans de meilleurs temps, nous le cherchons dans un tableau de confusion et d'atrocités, où, à la place de la liberté, de la raison et de la justice, qui seules peuvent faire la règle et le bonheur d'un empire, nous trouvons autour de ce prince une foule de tyrans ou cruels ou imbécilles, violant toutes les loix divines et humaines, culbutant, détruisant tout, et s'élevant plus ou moins sur les ruines du trône, sans mœurs la plupart, sans règle et sans frein, les uns égarés par une ambition aveugle, d'autres emportés par les fureurs de la vengeance; ceux-ci dirigés par la haine, ceux-là coupables agens de passions étrangères, tous décidés à se rendre plus ou moins indépendans du trône, tous fiers de l'impunité dans leurs manœuvres. Qu'il fut puissant par lui-même ce roi, qui pouvoit si peu par les appuis naturels de sa couronne!

Il ne fut pas donné à Raoul de rétablir l'autorité royale, de ramener à l'ordre tant de pouvoirs dispersés, de faire plier sous son sceptre tant de têtes altières; mais Raoul, prudent dans sa politique, infatigable dans son activité, adroit, habile dans ses ressources, sut tenir avec courage contre le choc de tant de vassaux mutinés, et maintenir un constant équilibre pendant une crise de treize années de règne, dont une

seule eut fait le désespoir et la perte d'un roi foible. Voyons-le aux prises avec les Hongrois.

Echappés des Palus Méotides, ces peuples s'étoient répandus dans la Pannonie, et s'en étant rendus maîtres, ils avoient donné leur nom à cette province. Enhardis par les exploits des Normands, ils ravageoient la Germanie, la France et l'Italie. Béranger les avoit attirés dans ce dernier royaume, pour se venger du roi de la Bourgogne Transjurane. Les Hongrois avoient saccagé les villes de Bergame, de Bresse et de Mantoue. Pavie n'avoit échappé à son entière destruction, qu'en se rachetant par huit muids d'argent, que ses habitans avoient ramassés dans les ruines de la ville, Bientôt on les vit dans le Languedoc. Ce fut-là que Raoul, secondé du comte d'Arles, Hugues, les atteignit et fondit sur eux avec tant d'avantage, qu'il en passa au fil de l'épée un grand nombre; et le reste, succombant aux maladies et à la fatigue, abandonnèrent en périssant leur butin à cette province.

Le brave Raoul n'étoit point destiné au repos; une campagne terminée, il s'en ouvroit une autre; et presque à chaque saison, il lui falloit reconquérir une partie de son royaume. Ce fut l'occupation que lui donnèrent les Normands en Bretagne; chassés de l'Aquitaine, ils s'étoient jettés sur les environs de Dinan (1). Leur joug parut dur à ces peuples, qui bientôt conspirèrent pour s'en affranchir. La conspiration eut son effet, et dans un jour, on égorgea tous les Normands. Les Bretons payèrent chèrement cet avantage: une nouvelle horde de ces barbares, conduits par un chef des plus qualifiés, fondit sur eux et en fit un grand carnage. Raoul sentit que

(1) Cette partie du peuple Breton, appelée *Curiosopites*, n'est point le peuple de Quimper, comme l'ont cru quelques historiens. *Mém. de l'Ac. R. des Belles-Let. T. I.*

jamais

jamais il n'abattroit toutes les têtes d'une pareille hydre, et ce fut alors que, pour garantir le royaume de leurs brigandages, il donna au duc de Normandie toutes les côtes de la Bretagne.

« Le roi s'étoit vu au moment d'être leur victime en » Artois; il les y avoit poursuivis, et les avoit tenus comme » bloqués dans un fort. Les Normands s'échappent avec fu- » reur, au moment où Raoul les croit en son pouvoir; il est » la victime qu'ils cherchent; ils l'attaquent et le blessent. » Le prince alloit succomber et perdre entre leurs mains sa li- » berté, quand le comte de Vermandois, Herbert, les força » de lâcher leur proie ». Voyons quel prix Herbert va mettre à ses services.

Le comté de Laon venoit de vaquer, et ce domaine flatta l'ambition d'Herbert, qui le demanda au roi; celui-ci en avoit disposé en le donnant au fils aîné du dernier comte. Piqué d'échouer dans sa demande, le comte de Vermandois ne pensa plus qu'à faire repentir Raoul de son refus. Jean X siégeoit alors à Rome; Herbert croit devoir l'associer à sa cause, en intéressant la religion du pontife au sort de l'infortuné, toujours prisonnier dans Péronne; il communique son projet à l'empereur et au duc de Normandie, qui tous deux l'approuvent et s'engagent à le favoriser. Herbert fait avancer des troupes devant Laon; Emme, femme de Raoul, s'étoit jettée dans cette ville avec des soldats pour la défendre; intrépide et capable d'une forte résolution, elle annonçoit à Herbert une vigoureuse résistance. Soit respect pour son sexe, soit la crainte d'être vaincu par une femme, le comte se retira.

Mais Raoul, qui n'avoit sur les bras que trop d'ennemis, et justement effrayé de la ligue qui le menaçoit, se hâta de négocier avec Herbert, et lui céda la ville de Laon. Tiré

quelques momens de sa prison, comme un épouvantail qu'on avoit jugé nécessaire, Charles, le triste jouet de son geolier, rentra dans Péronne, pour ne plus reparoître. Sa mort, arrivée peu de mois après ce dernier affront, ôta au comte de Vermandois l'occasion de renouveler cette scène indécente d'un roi de théâtre. La mort de Charles fut pour le comte le signal d'une insurrection nouvelle; regardant Raoul comme son égal, il se crut toujours déplacé, tant qu'il eut à reconnoître en lui un maître. Herbert ne pouvoit lutter contre le roi, ni par le poids de sa faction, ni par ses richesses; il implora, dans le roi de Germanie, la protection d'un puissant allié; et, pour lier plus efficacement Henri, il se rendit son vassal.

Cette démarche indiscrete coûta cher au comte de Vermandois. Raoul avoit alors à sa cour, et à la tête d'une partie de ses troupes, Hugues le Grand, qui, comptant deux rois au nombre de ses ancêtres, supportoit impatiemment qu'Herbert osât lutter avec lui de crédit et de puissance. Ce prince avoit toute l'ambition que peut donner le sentiment d'une haute naissance, et d'un génie fait pour commander aux hommes; mais cette ambition, qui lui faisoit préparer la grandeur future de sa race, ne cessoit d'être mesurée, et d'attendre le moment d'opérer avec une gloire solide. Tel que nous avons vu Pépin d'Héristal, à côté de ces ombres régnautes des derniers descendans de Clovis, compter bien plus sur l'opinion des Français que sur ses titres; ainsi Hugues pensoit que toute occasion qui pourroit donner à son nom un nouveau lustre, entroit dans sa politique. Il joignit donc ses forces à celles de Raoul. Tous deux, de concert, s'emparèrent de la ville de Reims, dont Herbert étoit administrateur, pour son neveu, pourvu de cet Archevêché à l'âge de cinq ans. Le comte vit en peu de tems les villes de Dourlens, de Laon et de Châlons

passer sous la domination de Raoul. Ainsi se seroient évanouis en peu de temps tous ses domaines, lorsque tant d'échecs le forcèrent à demander grace. Il obtint une trêve.

Raoul la mit à profit pour aller recevoir l'hommage du Languedoc et de la Gascogne; de là revenant en Normandie, il y reçut également celui de Guillaume. Il donna la paix à Herbert; mais il ne lui fut pas aussi facile d'accorder le comte avec Hugues-le-grand. Tous deux avoient dans leur ambition le même terme; et, dans leurs prétentions, à-peu-près les mêmes titres. Beau-frère de Raoul, Hugues en avoit un particulier en sa faveur; et, comme il est une sorte de parenté dans les génies, un prince de la trempe de Hugues, une ame forte et élevée comme la sienne, avoit droit de s'attacher Raoul. Il fallut que Henri-de-Germanie intervînt dans cet accommodement, qui se fit auprès de St. Quentin, entre Herbert et Hugues-le-Grand.

Ce fut le dernier trait de la vie de Raoul, qui couronna une carrière remplie de beaux exploits, en pacifiant ses vassaux, en donnant au bonheur de ses peuples, à l'ordre de son royaume, les momens de relâche que lui laissèrent les mouvemens toujours inquiétans des princes et des seigneurs, dont son élévation tourmentoit la jalousie. Il mourut à Auxerre au mois de janvier 936, de la maladie pédiculaire. Ce mal horrible, qui termina les jours de Platon et de quelques philosophes d'Athènes, d'Antiochus Epiphanes, d'Hérode roi de Judée et de Sylla, avoit enlevé à la fin de l'autre siècle l'empereur Arnoul, et marquoit alors ses victimes dans les palais ainsi que dans les chaumières. Raoul, en mourant, laissa la réputation d'un prince brave, libéral, judicieux, attaché au gouvernement de ses peuples; mais il éprouva que, comme le dit Sénèque, le sceptre d'un usurpateur ne peut être ferme dans une main, qu'autant que l'autre est toujours armée et

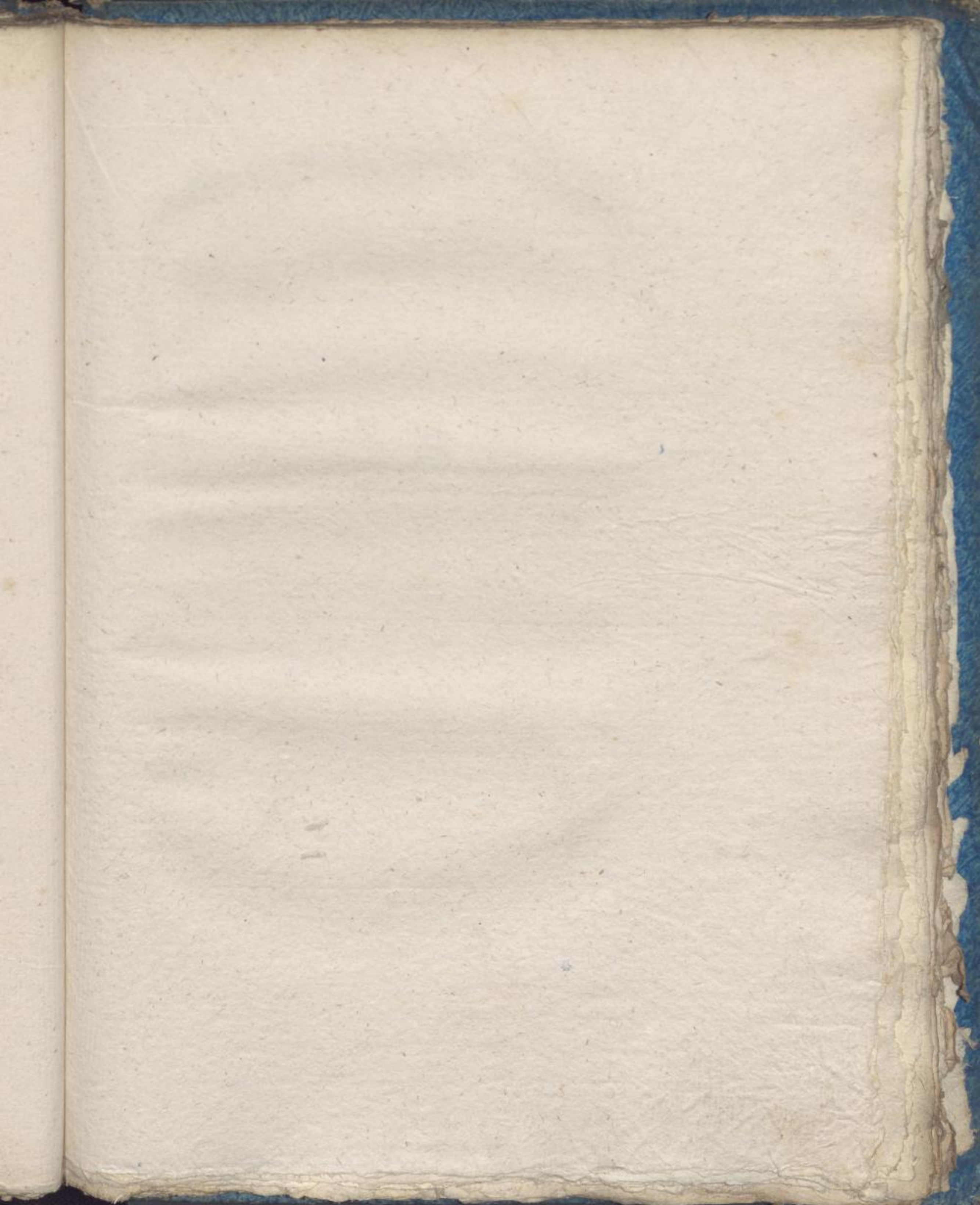
toujours en action pour le soutenir (1). Le vaisseau de la France va rester cette fois sans pilote, et livré quelque temps aux orages d'une anarchie aristocratique.

L O U I S I V.

Hugues vient, avec des seigneurs, rendre hommage à Louis d'Outremer, à la descente de son vaisseau au port de Boulogne (année 936).

CINQ mois s'écoulaient depuis la mort de Raoul, dans les mouvemens convulsifs d'une nation qui, après avoir perdu son centre, est entraînée successivement par les passions de ceux qui se disputent l'honneur de la commander, et par un retour de fidélité vers le sang de Charlemagne. Louis IV avoit passé treize années chez les Anglais, dans une sorte d'exil. Sa mère, la reine Ogive, ne put trouver, dans sa prudence, d'autres moyens de soustraire ce dépôt aux partisans de l'usurpation. L'usurpateur étant mort sans postérité, et Louis se trouvant alors âgé de seize ans, Ogive jugea que le moment étoit favorable pour faire recevoir aux Français leur roi légitime. Mais ce ne pouvoit être que l'ouvrage du temps, celui d'une politique habile, combinée d'après les intérêts respectifs des grands vassaux, et soutenu d'un puissant allié. Guillaume-de-Normandie, né pour les grandes choses, étoit non-seulement un grand capitaine, mais un prince généreux, qu'on pouvoit se flatter d'intéresser au sort du malheureux fils de son seigneur suzerain. Elle aborda Guillaume avec confiance; lui demanda d'engager les grands de la nation à

(1) Senec. Herc. fur.



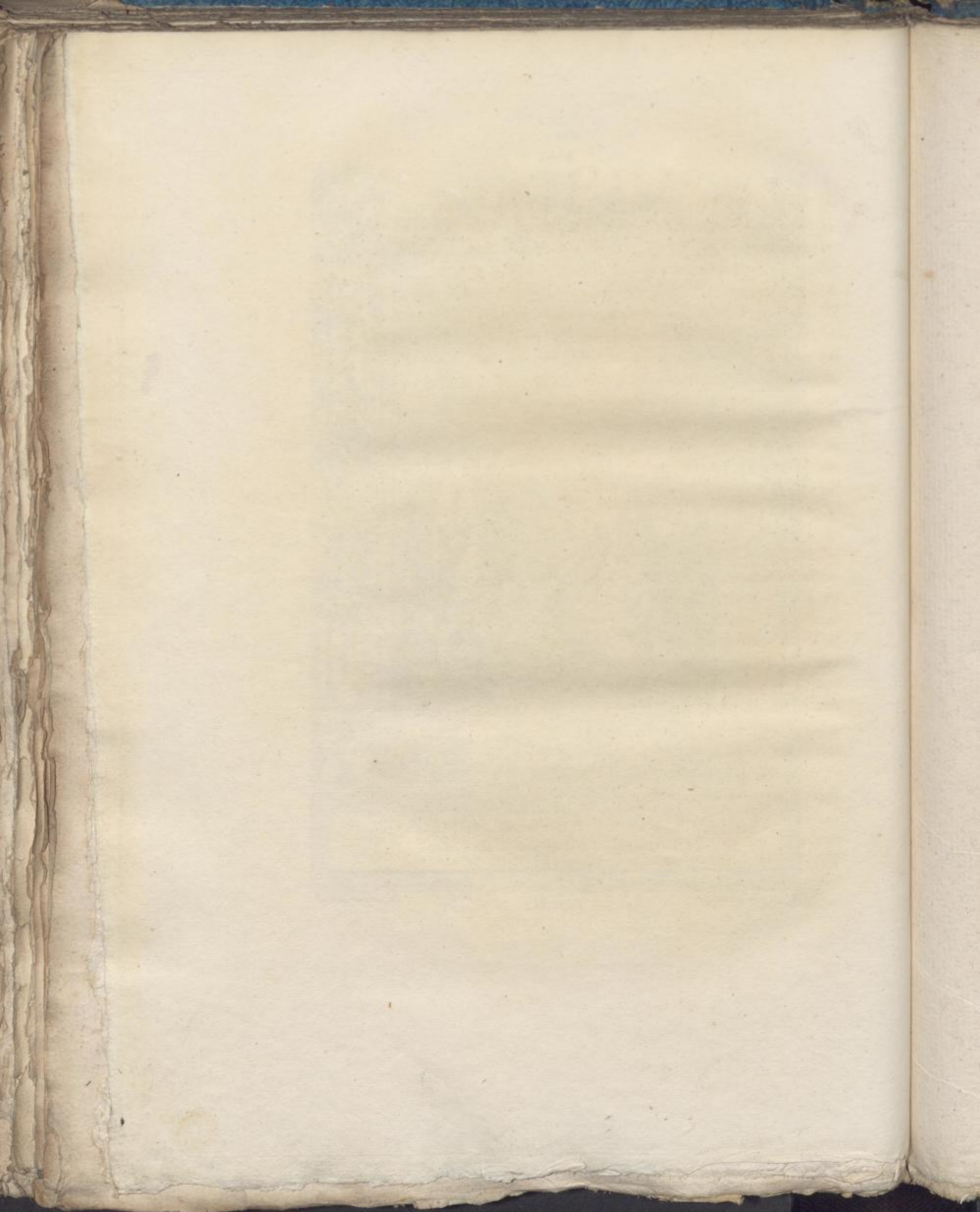


HUGUES VIENT RENDRE HOMMAGE
 à Louis d'Outremer à la descente de son vaisseau .
 en 936

Designé par le Jeune.

TOM. II.

Gravé par David.



rappeller Jean-Louis d'Angleterre. Guillaume trouva de la grandeur à replacer un prince infortuné sur le trône de ses pères; et qu'une pareille démarche, qui devoit lui assurer pour toujours la reconnoissance et l'amitié d'un allié puissant, étoit d'une sage politique. Tout pénétrant qu'étoit le duc de Normandie, on verra qu'il ignoroit encore combien en général les rois se croient peu liés par les services. Ogive intrigua avec toutes les ressources de son esprit et toute l'énergie du cœur d'une mère auprès des principaux seigneurs français; Guillaume la soutint de son crédit, et il faut avouer que les circonstances étoient favorables au fils de Charles le-Simple. Il étoit malheureux sans l'avoir mérité; formé long-temps à l'école du malheur, on pouvoit croire qu'il n'auroit point la plupart de ces défauts, de ces vices même que donnent à un enfant royal l'ombre contagieuse du trône et la bassesse de la petite cour, qui, d'ordinaire, s'attache à le corrompre. Le français tenoit encore au sang de ses anciens maîtres, et ne voyoit qu'une semence de troubles dans la rivalité des deux grands vassaux qui prétendoient à la couronne de France. Hugues-le-Grand, comte de Paris, et le comte de Vermandois, Herbert, se mettoient sur les rangs, et éclipsoient tous les autres concurrents.

On se hâta de prévenir les guerres qui devoient décider des prétentions de pareils personnages. On résolut dans une assemblée de rappeler le prince Louis, et l'on députa à la reine Ogive un nombre de prélats et de seigneurs, et à leur tête Guillaume, archevêque de Sens, pour le lui demander. Le souvenir toujours douloureux de la perfidie dont son époux avoit été la victime, modéra beaucoup la joie qu'une pareille demande devoit causer à cette princesse. Elle avoit connu la mobilité de la nation, et sur-tout le génie factieux et l'ambition des grands vassaux. Adelstan, son frère, roi

d'Angleterre, jugeoit la position du jeune prince avec la même maturité et les mêmes alarmes. Pour les calmer, il fallut que l'archevêque de Sens et les autres seigneurs, non-seulement s'engageassent, au nom de la nation, à servir fidèlement le jeune roi, mais à laisser à la cour d'Angleterre des otages de leur fidélité. Des trahisons dont le père avoit été le triste jouet, rendoient ces précautions nécessaires. D'après ces conditions, Ogive ne pouvoit refuser son fils; mais elle n'eut pas lieu de regretter cette confiance.

« Louis d'Outremer, ainsi nommé du lieu de sa retraite, » s'embarqua et fit voile vers le port de Boulogne. Sa mère » le conduisit. Hugues le-Grand n'eut pas plutôt appris le » départ du jeune roi, qu'accompagné d'un grand nombre » de seigneurs, il alla au-devant de lui jusqu'au port. A la » descente du vaisseau, Hugues et sa suite mirent un genou » en terre, lui prêtèrent serment de fidélité, et lui rendirent » hommage comme ses fidèles et ses vassaux ». Le peuple signala son attachement par des transports de joie; le nouveau monarque, que l'on conduisit à Laon, y fut sacré par l'archevêque de Reims, Artault, accompagné de plus de vingt prélats. Ogive crut avoir rempli sa mission, après avoir conduit son fils en France. Elle se trouva de trop au milieu d'une cour ombrageuse qui devoit craindre l'ascendant de cette femme, douée d'une fermeté d'ame et d'une force de génie supérieures à son sexe, et celui d'une mère, qui devoit trouver dans la tendresse et les déférences de son fils, le tribut d'une juste reconnoissance; elle retourna en Angleterre, pour y menager ce que l'influence du roi son frère pouvoit avoir d'avantageux pour le jeune Louis. Jusques là Ogive fait la censure de ces reines mères, dont la fatale ambition a rendu plus d'une fois la France un théâtre d'horreurs.

Louis ne vit d'abord dans Hugues qu'un parent et un bien-

facteur, dont il lui convenoit de reconnoître le zèle et la tendresse; qu'un ami utile, nécessaire à sa jeunesse et à ses pas dans le gouvernement; il le fit son premier ministre; il entreprit une guerre contre le duc de Bourgogne, Hugues-le-Noir, pour le forcer de partager le duché de cette province avec Hugues-le-Grand; il y réussit sans tirer l'épée. La réputation de Louis l'annonçoit déjà parmi ses vassaux; et, dans ce chaos de l'anarchie féodale, où ce prince avoit si peu de représentation et d'influence, par le peu d'étendue de ses domaines, nous devons lui supposer, par ses qualités, un grand empire d'opinion, pour qu'il ait pu souvent faire respecter son autorité à ces seigneurs ambitieux et turbulens.

En effet, les derniers rois de cette race n'avoient pour domaine que la ville de Laon et quelques maisons royales; ils n'avoient d'armées que les milices levées dans les villes et territoires des ducs, des comtes et de leurs vassaux, qui venoient cher leurs secours, et en limitoient si rigoureusement la durée, qu'à la veille d'une grande action, ils abandonnoient le monarque dans la crise. Quel étoit donc ce simulacre de puissance, qui ne pouvoit ordonner une guerre que d'après le jugement des grands vassaux, hors le cas de l'incursion de l'étranger, et où le prince ne pouvoit intéresser ceux-ci à sa cause, dans ses querelles avec ses vassaux directs? Quelle consistance pouvoit avoir une monarchie ainsi partagée pour conduire un peuple, qui jamais ne sera gouverné selon ses mœurs, son génie et sa position au milieu des états de l'Europe, s'il ne l'est par un pouvoir unique exécutif, qui puisse planer sur tous les obstacles, et, sans entraves, faire face à tous les événemens.

Hugues-le-Grand, dans les calculs de sa politique et de son ambition, n'avoit pas voulu se donner un maître; mais, instruit et animé par l'exemple des maires de la première

race, il n'avoit réservé à Louis que ce rôle théâtral où les derniers descendans de Clovis se montraient et disparoissent, comme des automates, au gré des Pépins. La dégradation d'un pareil personnage étoit repoussée par l'élévation et l'énergie de Louis-d'Outremer, il se sentit révolté du prix que ce vassal audacieux alloit mettre à ses services; il savoit toutes les ressources que le génie de sa mère pouvoit lui fournir pour affermir son gouvernement, et lutter contre ses vassaux. Pour balancer leurs entreprises, il s'étoit attaché le duc de Normandie; il se hâta d'envoyer en Angleterre, pour ramener à Laon la reine Ogive, qui vint partager avec lui l'administration orageuse de la France; mais nous allons voir que tout, jusqu'aux mesures les plus avouées par la prudence, devint écueil pour ce jeune roi.

ARNOLD de Flandres, fait assassiner Guillaume, duc de Normandie (année 942).

HUGUES-LE-GRAND avoit, depuis long-temps, mesuré le génie de la reine-mère; il l'avoit craint, et son arrivée à la cour de Louis fut un coup de foudre, qui lui parut renverser tous ses projets. Il n'avoit pas voulu se donner un maître; et il se vit menacé d'en avoir deux, dont l'habileté et le courage élèveroient entre le trône et lui une barrière, que tous ses desseins s'efforçoient d'écarter. Ce ne fut point d'abord contre Hugues que Louis dirigea ses batteries; les trahisons du comte de Vermandois avoient laissé dans son ame une empreinte d'horreur, qui ne demandoit qu'à se signaler; et l'image de son père, prisonnier à Péronne, et jouet de l'ambition de Herbert, dénonçoit ce perfide vassal à sa vengeance. Louis marcha d'abord contre lui, il s'empara brusquement de plusieurs

sieurs

a
-
t
e
t
i
s
e
r
i
r
,
-
,
e
a
r
t
e
s
e
e
e
e
e
s
r
s

XXV.

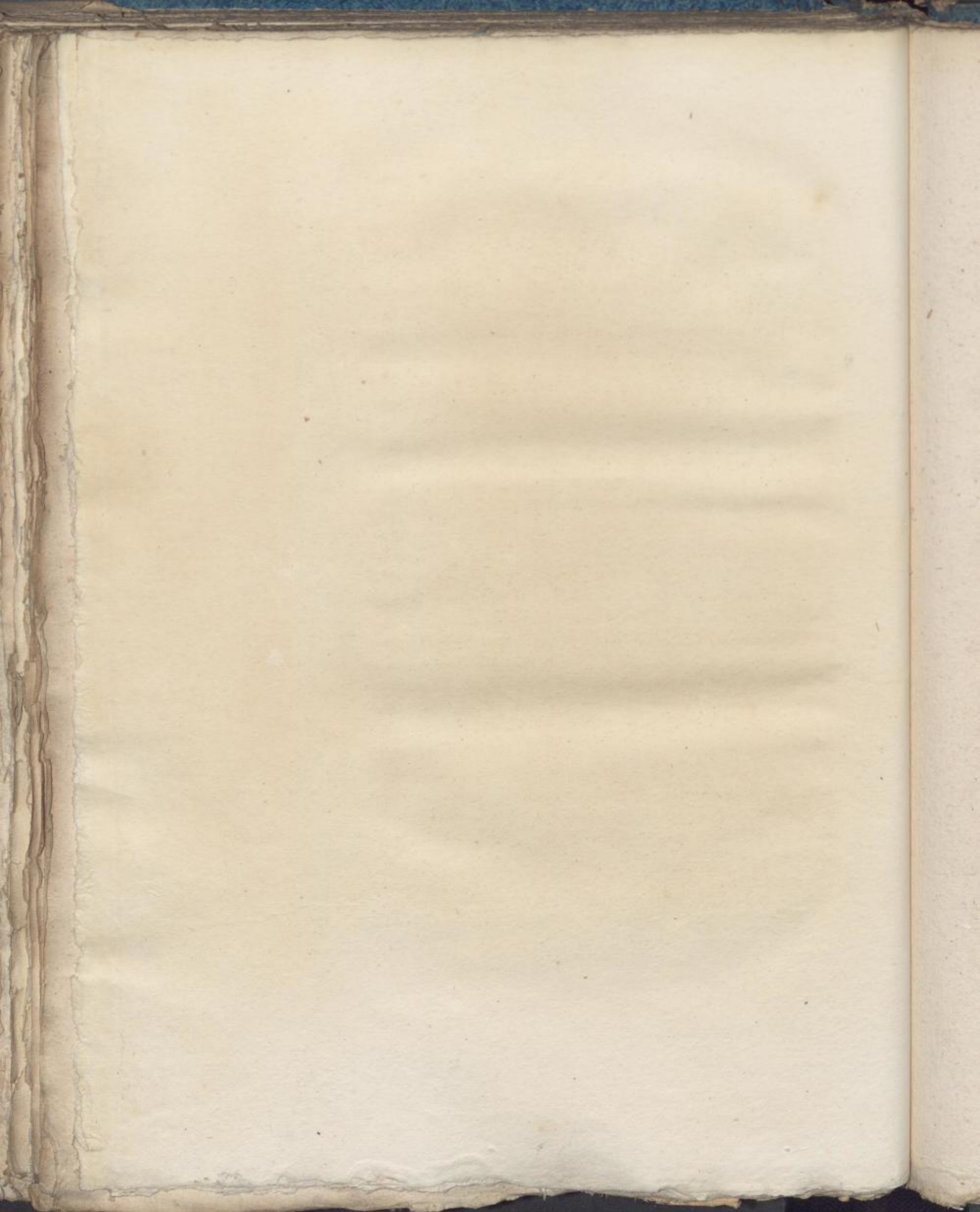


ARNOULD DE FLANDRES,
fait assassiner Guillaume duc de Normandie
en 1142.

Desiné par le Jeune.

TOME II.

Gravé par David.



sieurs de ses villes. Ce coup de vigueur supposoit de la part de ce prince des mesures prudentes, pour s'étayer d'un puissant allié, qui pût contrebalancer le parti qu'Herbert ne manqueroit pas de se former dans le royaume.

On reconnut le premier avantage que tira le monarque du rappel de la reine Ogive, à l'alliance qu'il fit avec l'Angleterre. C'est le premier traité de cette couronne avec les Français. Quoiqu'alors l'Angleterre fût encore bien loin de cette haute importance que depuis elle acquit en Europe, c'étoit un royaume qui pouvoit au besoin faire respecter son allié. Louis connoissoit trop le grand crédit de Hugues sur la nation, pour s'en tenir à cette simple alliance. Il savoit que le duc avoit dans Arnoul, comte de Flandres, un mortel ennemi, qu'Artaud, qui occupoit le siège de Reims, dont on avoit déplacé un neveu de Hugues, étoit intéressé à miner son crédit; Louis rechercha leur amitié, ainsi que celle de Hugues-le-Noir, frère du premier roi.

De son côté le duc de France vouloit se faire craindre; il craignoit avec raison, qu'après avoir réduit le comte de Vermandois, Louis ne tournât ses armes contre lui; il crut devoir faire cause commune avec le comte, et travailler à détacher les Normands de leur alliance avec le roi. Qu'il en va coûter à ce prince pour retenir une couronne prête d'échapper à sa race! L'ambition de Hugues se démasque à mesure que se développent les ressources de Louis. Elles étoient dans son courage et dans sa politique; mais il manquoit à celle-ci le discernement des hommes, qui toujours doit préparer et légitimer la confiance; cependant il lui restoit encore trop de grandes qualités, pour que le duc de France pût se flatter de le réduire à une existence et une représentation précaires.

Cependant, si-tôt que Hugues a formé sa ligue, il se met

en campagne, et n'attend pas les hostilités du roi. Il mène avec lui le duc de Lorraine, Gilbert. Les alliés de Louis s'effrayèrent des forces de Hugues, et se hâtèrent de conclure entre ce prince et le roi une trêve, dont Hugues-le-Noir et le comte de Flandres furent les négociateurs. Elle fut courte; Hugues ne tarda pas de la rompre. Louis, qui croyoit l'avoir enchaîné pour quelque temps, profita de cette espèce de calme pour aller en Bourgogne travailler au partage de ce duché avec Hugues-le-Noir. Il en fut bientôt rappelé par une insurrection nouvelle du prince Hugues, (car depuis quelque temps il prenoit ce titre). Hugues avoit profité de l'absence de Louis pour déchaîner contre le comte de Flandres, Arnoul, toute l'animosité que lui donnoit l'attachement de ce seigneur aux drapeaux de France; il brûloit et saccageoit sans ménagement les villages de la Flandres.

A cette nouvelle, Louis prouva qu'il comptoit encore plus sur le génie de son siècle, que sur la bonté de ses troupes; il donna à ses bataillons un renfort d'évêques, dont il se fit accompagner. Les prélats, à portée de l'armée, envoyèrent annoncer au duc de Normandie et au comte de Vermandois une excommunication prononcée contre'eux, pour les désordres et les ravages qu'ils avoient commis dans la province; on leur reprochoit aussi quelques pillages dans l'abbaye de saint Remi de Reims. Des princes, que l'honneur et la justice n'avoient point arrêtés dans la violation de leurs trêves et de leurs sermens, devoient être aguerris contre de pareilles menaces; mais outre que le soldat respectoit la religion et ses ministres, il n'avoit pas besoin d'une longue réflexion pour sentir que cette guerre, dont Arnoul se trouvoit la victime, étoit dirigée contre le légitime souverain de Hugues et d'Herbert. Ces deux chefs s'aperçurent de l'ébranlement de l'armée; trop prudens pour se compromettre avec l'opinion,

qui, dans ce moment, combattoit contr'eux, ils prirent le parti d'une nouvelle trêve, qu'ils sollicitèrent et qu'ils obtinrent; les passions en furent quittes pour couvrir, dans le silence, une explosion plus heureuse.

Le moment vint pour Louis d'employer utilement les Anglais. Il méditoit la conquête de la Lorraine, dont les peuples, mécontents de leur maître, l'appeloient pour les gouverner. Les Anglais, pour le favoriser, déployèrent sur les côtes de Flandres une flotte formidable, qui ne laissoit aux indifférens d'autre parti à prendre, que de reconnoître Louis pour leur souverain. Il eut bientôt toutes les villes maritimes; l'Alsace alloit aussi se ranger sous son obéissance, si trop de présomption n'eût point arrêté l'empressement des peuples à le recevoir. Il montra plus que de la présomption; car on lui reprocha d'avoir traité en pays ennemi cette nouvelle conquête. La fortune se lassa d'un prince, qui, pour le moment, savoit si mal en user. Hugues et Herbert, attentifs à épier toutes ses démarches, furent instruits de ce mécontentement; ligués avec le duc de Normandie, avec Arnoul lui-même, à qui tant de conquêtes donnoient de l'ombrage, ils se rangèrent du côté d'Othon, surprirent le duc de Lorraine et le duc de Franconie, à qui Louis avoit confié la défense de l'Alsace. Celui-ci fut étendu mort sur la place; le duc de Lorraine, Gislebert, se noya au passage du Rhin; Gerberge, veuve de ce duc, se réfugia dans le pays de Liège; Louis s'y rendit, et voulant se donner un titre à la Lorraine, il lui offrit sa main, et la conduisit avec lui.

Gerberge étoit sœur d'Othon; mais ce prince, que n'offusquoit pas moins que les autres l'ambition du roi de France, ne vit point un allié dans son beau-frère. La ligue, si bien concertée par Hugues-le-Grand, n'en devint que plus entreprenante. La campagne suivante en fut pour Louis une suite

plus désastreuse. On sait avec quel mécontentement Herbert voyoit le moine Artaud sur le siège de Reims, à la place de son fils, à qui l'on avoit conféré cet archevêché, lorsqu'à peine il avoit six ans. Ce fut donc à Reims et sur les terres de ce siège qu'Herbert mena d'abord les princes confédérés; l'archevêque, quoique tiré de l'humble obscurité d'un cloître, n'en avoit pas moins adopté les principes de son siècle. En imitant l'ambition des autres vassaux, il s'étoit approprié les domaines de sa ville et de son diocèse. Herbert et ses alliés assiégèrent Reims; ils s'en emparèrent en moins de six jours. Sans ressource pour leur résister, Artaud abandonna tout; il put se croire trop heureux de se contenter des abbayes d'Avenay et de saint-Pasle, et d'accepter celle-ci pour retraite.

Cependant il alla trouver à Laon le roi Louis, mais un concile tenu à Soissons, l'en rappela pour le sommer de consentir à l'ordination du jeune Hugues. Artaud, sentant qu'il avoit tout à craindre pour sa vie, d'une résistance opiniâtre, parut se relâcher de la sévérité avec laquelle il avoit prononcé d'abord l'excommunication de ce concile, on le laissa retourner à Laon, d'où ce prélat, en liberté, fondroya des armes de l'église ces évêques de cour, qui, au mépris de la discipline ecclésiastique, s'étoient dévoués à l'ambition et à la vengeance d'Herbert. Le fils de ce prince n'avoit alors que vingt ans, et il y en avoit quinze qu'on lui avoit donné ce siège, que l'importance et la richesse de ses domaines rendoient un puissant objet de cupidité. Tout intrus que dût paroître le jeune Hugues aux yeux de la religion, le crédit énorme de son père lui fit trouver un concile provincial pour l'établir sur ce siège, des évêques pour l'ordonner, et même un pape, dont on avoit surpris la crédulité, pour consacrer, par le *pallium*, cette usurpation sacrilège. Tant que vivra le comte

de Vermandois, les principes religieux fléchiront au gré de sa puissance.

Le roi ne tarda pas à en recevoir un nouvel échec. Les princes ligués firent marcher leurs troupes vers Laon; l'arrivée de Louis arrêta quelque temps leur entreprise; mais leur retraite vers Othon, roi de Germanie, ajouta un nouveau crime à leur infidélité, quand on les vit aux pieds de ce monarque lui porter, comme à leur souverain, l'hommage qu'ils retiroient au roi de France. Supérieur à ses disgrâces, Louis, avec autant de grandeur d'âme que de prudence, mesure tous les coups de la fortune. Il négocia auprès d'Othon, et le détacha du parti rebelle; mais lorsqu'il voulut reprendre Laon sur Herbert de Vermandois, il fut presque investi tout-à-coup, vit tomber la moitié de ses troupes sous le fer de ses vassaux, et ne put sauver sa vie que par la fuite.

Louis alloit perdre tout son royaume; mais le moment n'étoit pas encore venu où la race des Carlovingiens devoit achever de décrire son cercle, en se trouvant au même degré de foiblesse et d'abandon, où la postérité de Clovis avoit fait place au père de Charlemagne. Il nous semble qu'à mesure que, dans un grand royaume, les dynasties se succèdent, elles doivent être effrayées de ce décret presque irréfragable de la providence, qui les soumet à une fatale périodicité, dont presque toujours la cause efficace est dans la dégradation des chefs de la nation et de ses mœurs (1). L'Aquitaine, que Louis avoit toujours trouvée fidelle, ne permit pas qu'il fût la victime de trop puissans vassaux; les seigneurs de ce duché vinrent le trouver à Vienne, et s'offrirent à lui faire rendre sa puissance; le comte de Poitou, Guillaume, *Tête d'étoupe*, ainsi nommé de sa chevelure

(1) *Certis eunt cuncta temporibus; nasci debent, crescere, extingui.* Sen. Ep.

épaisse et blonde, et à qui Louis avoit donné le duché d'Aquitaine, le reçut magnifiquement à Poitiers. La fermeté de cette province, le pouvoir du duc de Normandie, qui venoit de se déclarer en faveur de Louis, mais plus encore peut-être l'intervention du pape, qui tonna fortement contre les rebelles, les fit rentrer dans leur devoir.

Pendant que Louis goûtoit quelques instans de repos, le théâtre de l'Europe eut une scène horrible dans l'attentat d'Arnoul, comte de Flandres, contre Guillaume de Normandie. Le sujet de leur animosité étoit une vexation d'Arnoul à l'égard du comte de Montreuil que protégeoit Guillaume. « Arnoul sent qu'il lui faudra toujours céder à cette protection puissante; il croit qu'une lâche perfidie le rendra plus facilement maître de son vassal; il ne balance pas sur les moyens. Il amène Guillaume de Normandie à une négociation, dans une isle sur la somme, auprès de Péquigny. La négociation est amicale; les deux seigneurs se séparent avec l'apparence d'une mutuelle satisfaction. Arnoul fait rappeler Guillaume; mais au moment où celui-ci avoit déjà un pied hors de sa barque, ayant laissé sa suite sur l'autre rive, le comte de Flandres le fait assassiner par un de ses satellites ». Ce vertueux prince, que plus d'une fois son courage et l'élevation de son ame armèrent contre l'oppression, et dont la mémoire honore les fastes de la Normandie, méditoit alors sa retraite dans l'Abbaye de Jumièges, dont on trouva chez lui l'habit monastique. Louis d'Outremer feindra de venger cette trahison, et lui-même va se déshonorer par une perfidie, ce semble, plus atroce.

AIGROL, roi des Danois, fait prisonnier le roi de France, dans une conférence (année 945).

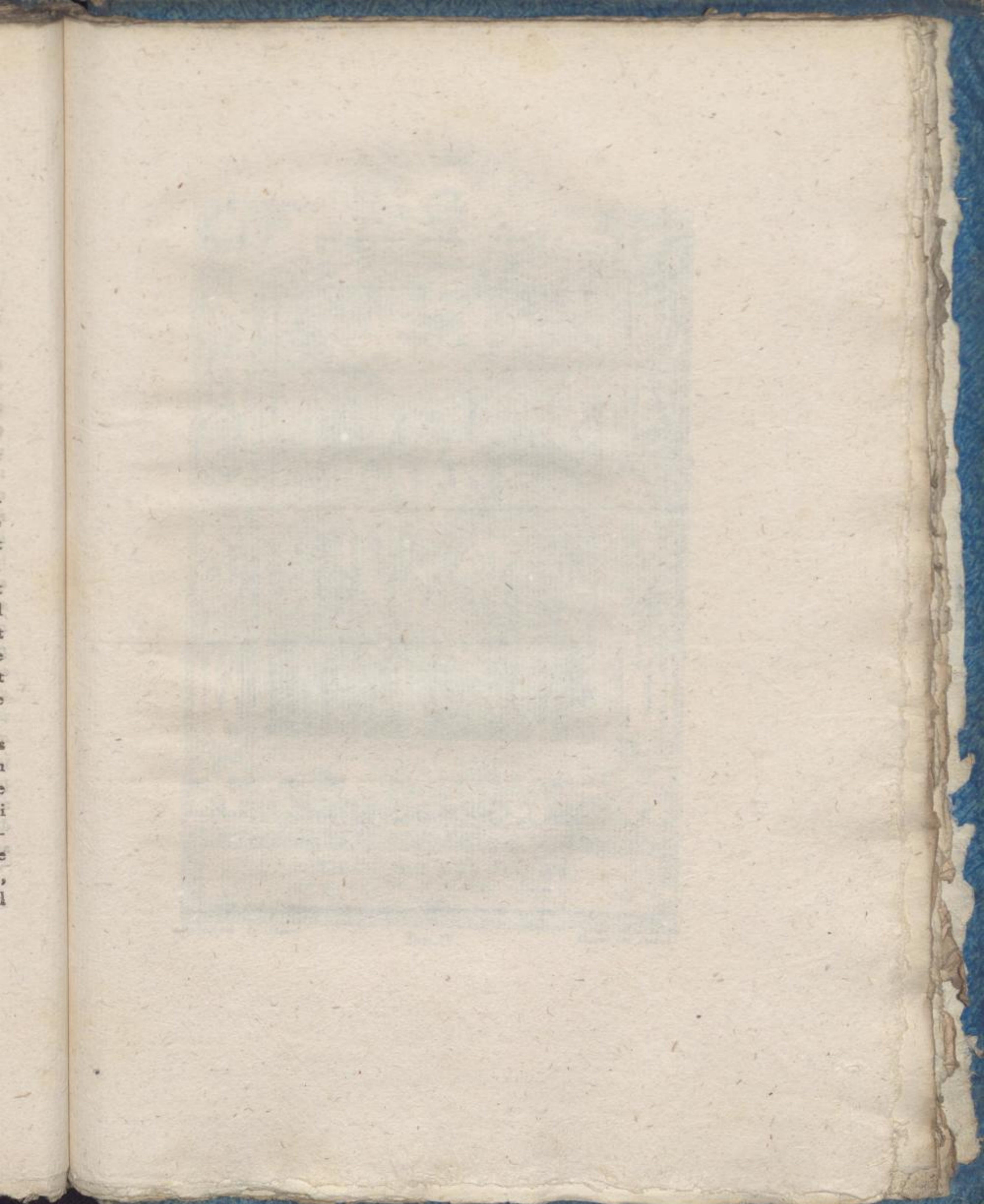
CEPENDANT la lâcheté que l'histoire doit reprocher à Louis, n'est point dans la punition qu'il exerça contre le comte de Vermandois, le même qui avoit trahi Charles, père de ce monarque ; il l'avoit dé enu jusqu'à la mort dans le château de Péronne ; quoique la dissimulation, et, à plus forte raison, la perfidie soient toujours une tache dans les rois, même quand ils exercent leurs justices, Louis crut que Herbert étoit une victime que lui demandoit la piété filiale. Gaguin (1) est notre seul guide dans le récit de cet événement. Le roi avoit assemblé les grands de sa cour ; Herbert s'y trouva. Le monarque fit arriver un particulier auquel il avoit fait dire de s'habiller dans le costume anglais. Cet homme lui remet une lettre, comme au nom du roi d'Angleterre, avec lequel Louis se trouvoit intimement lié. C'est une vraie folie, dit il à ses seigneurs, que m'écrit mon ami. Un homme de la campagne, me dit il, invite chez lui son maître à un grand repas : il l'égorge dans ce festin. Le roi d'Angleterre, ajoute-t il, veut savoir quel doit être le châtement de ce crime atroce, comme s'il falloit passer la mer pour se décider dans un pareil jugement ; puisqu'il le veut, aidez moi à le satisfaire. Le premier qui opina dans l'assemblée fut Thibault, comte de Blois ; il jugea qu'un pareil crime méritoit la corde, comme le supplice le plus ignominieux ; tous les seigneurs adoptèrent son avis ; Herbert, présent, quand il auroit soupçonné le dessein du roi, n'eût pas osé les contredire : ce jugement fut son arrêt de mort. Des satellites apostés par le roi, s'en emparè-

(1) Robert. Gaguinus, Liv. V^o.

rent à l'instant. *Qu'il te suffise*, lui dit le monarque, *pour t'assurer de la justice de cette sentence, de te rappeler que tu es ce maître qui a fait mourir à Péronne mon père, ton maître et ton roi, dans les fers.* On conduisit le coupable à une montagne près Laon, pour y subir son supplice. C'est celle qui, depuis, s'est appelée *le mont Hébert*. La France ne pouvoit donner des regrets à Herbert, dont l'esprit intrigant brouilloit tout; dont l'ame étoit sans élévation, la politique sans vues, et l'ambition toujours réduite à de petits moyens: personnage subalterne sur le théâtre de la France, qui ne lui trouva que des perfidies et des petits talens. De tels hommes peuvent être utiles dans une révolution; ils ne sont plus rien dès qu'elle est finie. Les trois enfans d'Herbert eurent le génie remuant de leur père.

Les justes regrets que l'on donnoit à Guillaume de Normandie, et l'héritier qu'il laissoit dans son fils Richard, âgé de sept ans, mais qui pouvoit trouver des appuis, inquiétoient vivement le comte de Flandres, coupable de la mort du duc. Il avoit sur-tout à craindre la reconnoissance que le roi devoit à la mémoire de Guillaume, pour les services importans qu'il en avoit reçus; mais Louis, facile à pénétrer, laissa bientôt voir que la reconnoissance n'étoit pas plus sa vertu qu'elle ne l'est ordinairement des princes, et que l'on pouvoit tout attendre de son ambition et de sa cupidité. Arnoul épia le moment de les intéresser.

A la nouvelle de la mort du duc de Normandie, Louis s'étoit rendu à Rouen; il s'y étoit annoncé comme son bon et fidèle allié, et comme le protecteur des droits du jeune duc, dont Bernard et Osmont avoient la tutelle. Ceux-ci lui rendirent tous les honneurs dûs à son sang, et parurent répondre à son zèle. Louis vouloit qu'on lui confiât le jeune duc pour le faire élever à sa cour, et déjà il s'en emparoit,
quand





AIGROL ROI DES DANOIS
 fait prisonnier Louis IV. dans une conférence.
 en 945.

Desiné par le Jeune

Tom. II.

Gravé par David.

quand le peuple, soupçonnant la droiture du roi, menaça d'une sédition et d'une forte insurrection contre le monarque. La précipitation de Louis alloit lui devenir funeste, quand Bernard conseilla au prince de se montrer aux troupes avec le jeune Richard dans ses bras, et de s'engager par serment à n'attenter ni aux droits ni à la personne de leur duc. Louis, qui n'avoit que ce parjure, pour réparer l'indiscrétion de sa première démarche et couvrir sa perfidie, ne balança pas sur ce moyen, et promit tout ce qu'on voulut.

Ici l'histoire nous permet encore de douter de la mauvaise foi de Louis, jusqu'à ce que le comte de Flandres l'eût rendu criminel. En effet, Arnoul, assassin de Guillaume, se crut perdu, si-tôt qu'il vit le jeune Richard entre les mains du roi, dont sans doute le premier soin seroit de venger la mort du père de son pupille. Il se hâta de faire passer à Louis quarante marcs d'or; il lui demanda, il obtint de venir à la cour se purger du meurtre de Guillaume, et de lui livrer les coupables. Arnoul avoit su trop intéresser la cupidité du monarque, pour n'avoir qu'un succès imparfait. Dès ce moment, Louis changea de conduite envers le jeune prince; aux égards, aux attentions caressantes succédèrent un ton dur et farouche, des reproches, des tracasseries intérieures et des menaces. De son côté le perfide Arnoul ne cessoit d'attiser le feu par le souvenir de tout le mal que les aïeux du jeune Richard avoient fait à la France. Louis alla jusqu'à interdire à ce prince tous les amusemens de son âge, et à gêner sa liberté. L'humeur et les emportemens s'en mêlèrent au point qu'il osa menacer Richard de lui faire brûler les jarrets, pour le rendre inhabile aux armes et à régner sur son peuple.

Heureusement pour cette victime, Louis n'avoit ni discrétion, ni prudence; Osmond, ce fidèle gouverneur, fut ins-

truit de l'attentat qu'on préparoit contre son auguste élève et se hâta de l'y soustraire. Il mit dans sa confiance un certain Yves, personnage recommandable; tous deux engagèrent le jeune Richard à feindre une maladie; ce moyen réussit. Quelques jours s'écoulerent, et, comme on s'apperçut que le petit duc n'étoit plus gardé avec la même vigilance, Osmond en profita pour le faire emporter, caché dans une voiture de foin, et conduire à Senlis chez son oncle Bernard. Hugues de France, averti par Osmond, s'en chargea; Louis le crut complice de l'enlèvement du jeune prince, et ne pensa d'abord qu'à s'en venger. Arnoul l'arrêta dans son premier mouvement, et lui conseilla de se concerter plutôt avec Hugues, pour s'emparer de la Normandie, sous la promesse de la partager entre eux. Le marché fut bientôt conclu, sans qu'aucun des deux y mît plus de bonne-foi que l'autre. En voyant ce discrédit de la religion du serment parmi les chefs des nations, ce qui doit étonner n'est pas leur facilité à s'engager, mais leur absurde confiance dans cette ressource caduque.

Louis et Hugues se séparèrent, fort contents l'un de l'autre en apparence; le premier alla de Compiègne, où ils s'étoient rencontrés, à Calais, dont il s'empara; l'autre marcha pour investir Bayeux. Les mécontents veilloient sur toutes les démarches du roi, et Richard avoit ses vengeurs, qui devoient faire payer chèrement à Louis la violation de l'hospitalité et la noirceur de son projet de trahison. Les deux Bernard, le Danois et le comte de Senlis, se crurent permis de tromper un traître. L'essentiel étoit de le détacher de Hugues, allié trop puissant, pour qu'on put les réduire tant qu'ils seroient unis. Ils dépêchèrent donc au roi des ambassadeurs pour lui porter les vœux de la Normandie, qui, selon eux, soupироit après le moment qui la mettroit entièrement sous son obéissance, préférant un monarque d'une réputation faite à l'essai

d'un jeune prince, dont le caractère n'étoit point encore prononcé. On lui peignit Hugues comme son ennemi secret et irréconciliable, souverainement odieux aux Normands, dont il ne pouvoit calmer les alarmes, qu'en l'éloignant des frontières de cette province, ainsi qu'en rompant avec lui toute alliance.

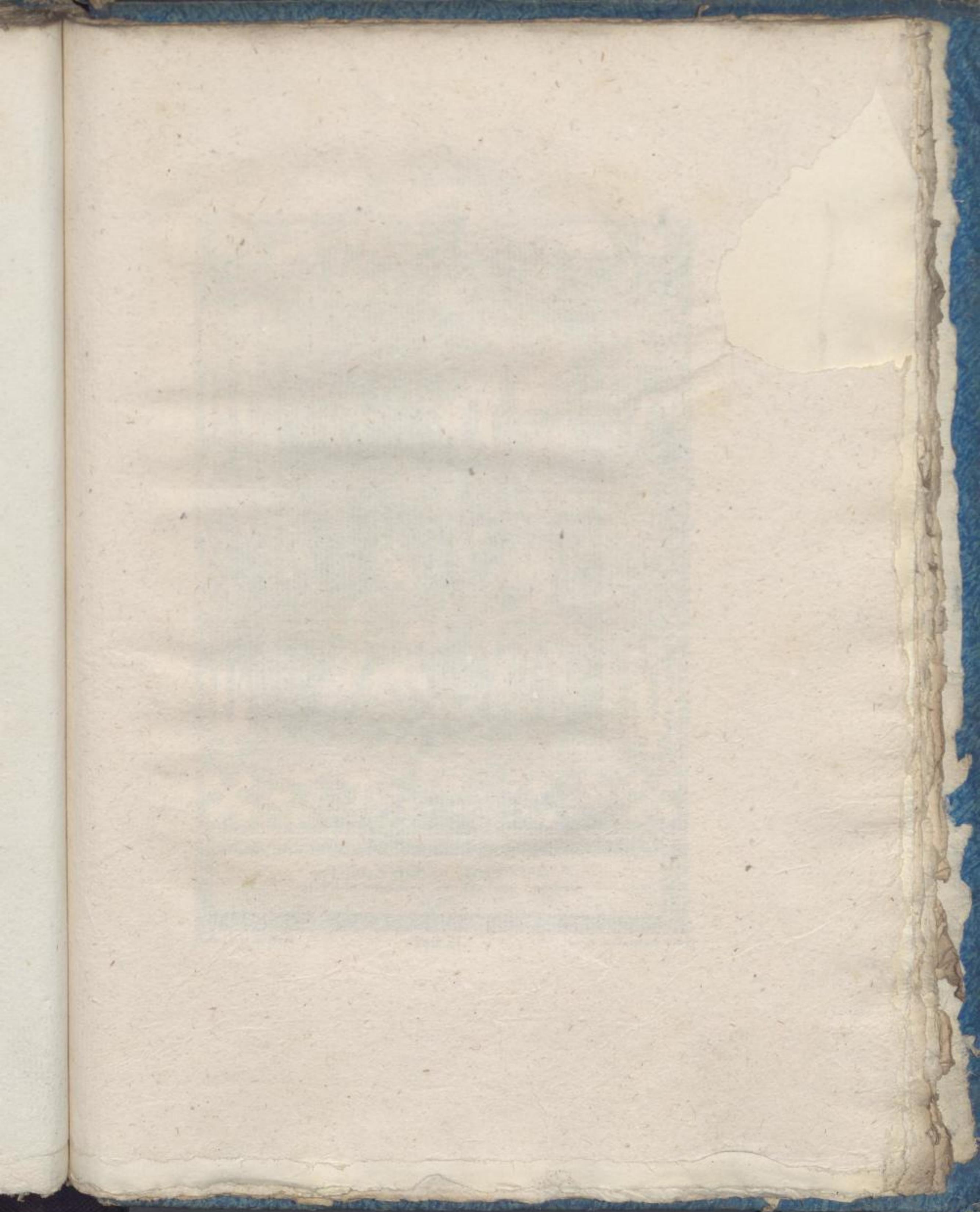
Louis méritoit d'être pris à ce piège, tout grossier qu'il nous paroît, et il le fut. Dès l'instant, il oublie son traité avec Hugues et donne tête baissée dans le panneau. Il arrive à Rouen, qui le reçoit avec enthousiasme; et de-là mande au prince Hugues de licencier ses troupes; Hugues se retire, mais bien résolu de faire repentir le monarque de son infidélité à ses engagements. La vengeance fut prompte, et Bernard comte de Senlis, lui en fournit l'occasion. Il alla trouver Hugues, qu'il flatta par sa confiance, en lui demandant d'être le protecteur du jeune Richard. Bernard avoit adroitement dressé d'autres batteries, en suscitant à Louis un nouvel ennemi, qui vint fondre sur la Normandie, au moment où, séduit par les hommages des habitans de la capitale, il s'endormoit au bord du précipice.

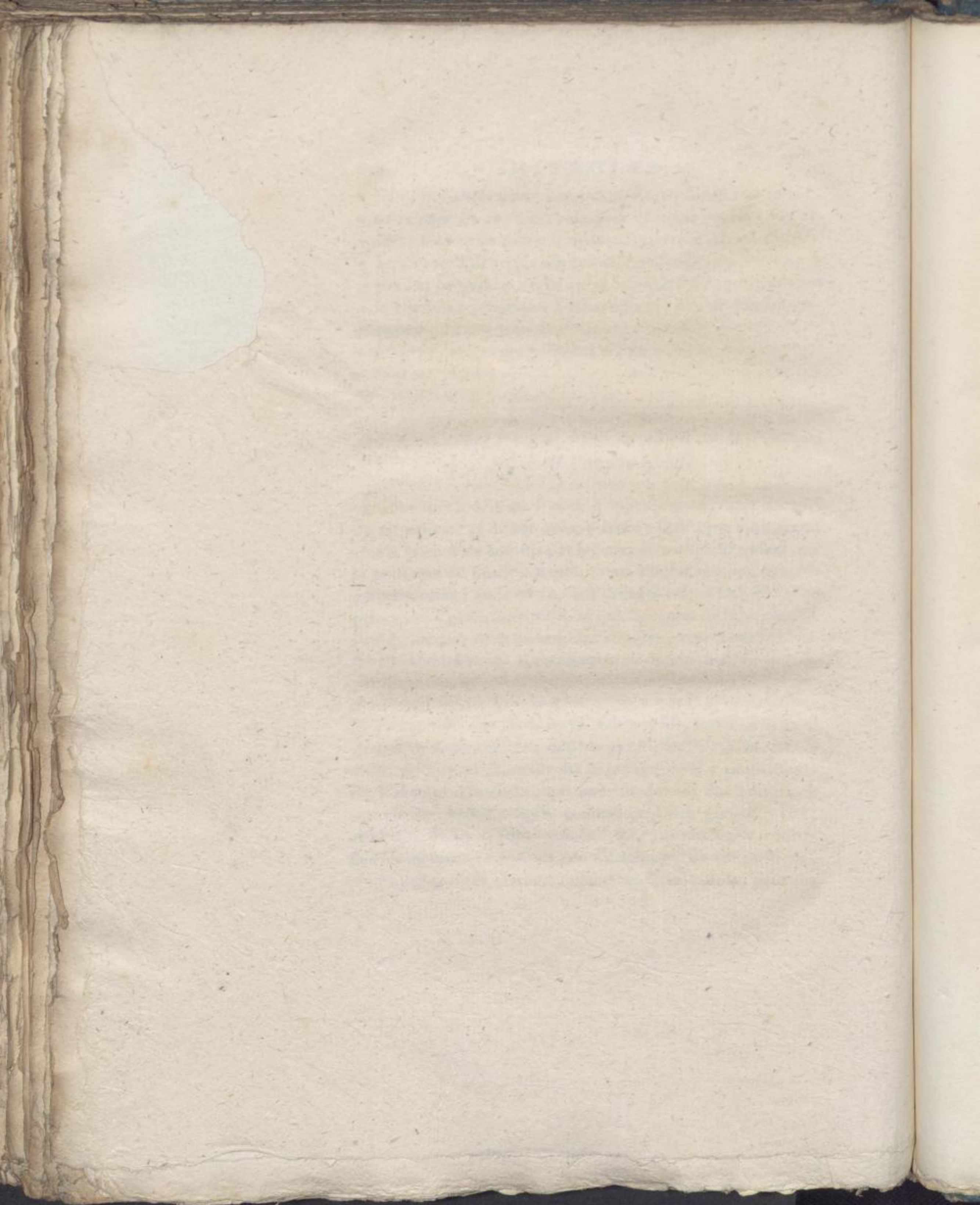
« Aigrol, chef ou roi des Danois, s'annonça tout-à-coup
» pour vouloir remettre ce duché sous l'obéissance de son
» maître légitime. Hugues n'étoit plus là pour défendre Louis;
» il étoit au contraire l'agent secret et très-dangereux de cette
» nouvelle ligue, qui vouloit rendre au roi de France tout le
» mal qu'il avoit fait à son vassal le duc de Normandie. Louis
» marche au-devant d'Aigrol; le combat s'engage et se sou-
» tient avec opiniâtreté; mais on vouloit finir, et le comte
» Bernard crut qu'une ruse le meneroit plutôt à son but
» qu'une bataille. Il propose une conférence; Louis l'accepte
» et reçoit Aigrol dans le vallon de Croissanville, entre Caen
» et Lisieux. Aigrol apperçoit le comte de Montreuil, Her-

» l'ainé, qui avoit causé l'assassinat de Guillaume et le mas-
 » sacre sous les yeux du roi. Les Français courent aux ar-
 » mes ; bientôt ils sont mis en déroute par l'armée du Danois.
 » Louis veut fuir ; mais son coursier ombrageux ne le seconde
 » pas, et ce prince tombe entre les mains d'Aigrol ; ce chef
 » le conduisit prisonnier à Rouen, qui, peu de jours aupa-
 » ravant, l'avoit reçu en triomphe. Ainsi la fortune varie
 » ses jeux, et les rois semblent le plus souvent, être en chefs
 » dans ses plaisirs ».

*ADELAÏDE s'évade avec sa suivante et l'évêque
 Adelard (année 950).*

TANT que Louis eut besoin d'appeler sa mère au secours de sa jeunesse et de son inexpérience, Ogive joua un grand rôle à la cour de son fils ; et les premiers exploits, ainsi que la politique de Louis, annoncèrent l'influence des conseils de cette reine ; mais en voulant prendre trop d'empire sur ce prince, elle perdit bientôt celui qu'elle tenoit de la confiance. Peu de mères, dans la position d'Ogive, reprennent volontiers le second rang. Ce caractère de domination devint impardonnable, quand cette princesse, oubliant tout ce que son mari avoit souffert de la perfidie et des vexations du comte de Vermandois, osa, sous les yeux de son fils, fomenter le parti de cette maison toujours odieuse et redoutable. L'indécence d'une pareille affection révolta le jeune roi ; il y vit d'ailleurs un caractère d'intrigue, qui pouvoit donner des entraves à son gouvernement : Ogive commença d'être gardée à vue, et la ville de Lyon fut sa prison. Elle ne tarda pas à justifier les mesures de son fils, en s'échappant de ses gardiens, pour aller trouver Herbert, comte de Vermandois, petit-fils







ADÉLAÏDE SÉVADE
 avec sa suivante et l'Evêque Adélard.
 en 950.

Desiné par le Jaure

TOM. II.

Gravé par David.

du géolier de Charles son premier époux ; et quoiqu'âgée de soixante-cinq ans , elle lui proposa sa main qui fut acceptée , moins assurément pour les charmes de cette princesse , que comme un moyen de mortifier le roi son fils. Le roi le sentit et lui retira l'abbaye de Notre-Dame de Laon , qu'il s'empressa d'offrir à Gerberge son épouse.

Née Saxonne , Gerberge avoit hérité du génie et de la valeur de ces Germaines , qui , partageant les exploits , les revers et les succès de leurs maris , doubloient par-tout leurs ressources. A la nouvelle de la détention du roi , elle s'enferma dans le château de Laon , bien résolue de lui conserver cette place ; mais après l'avoir bien fortifiée , elle pressa ses démarches auprès des princes , qu'elle crut pouvoir intéresser au sort de son mari. Elle avoit essayé de gagner les Normands ; elle y renonça lorsqu'ils lui demandèrent ses deux fils en ôtage. Othon son père , roi de Germanie , ne se montra pas plus traitable : *Louis* , lui répondit ce prince , *s'est attiré son sort par sa conduite envers Guillaume ; et le perfide ne mérite aucun appui.* Dans sa détresse , augmentée par ce refus , le courage de Gerberge ne l'abandonna point ; et certes , il lui en fallut pour recourir à la protection d'un sujet , l'ennemi le plus irréconciliable de l'autorité royale.

Hugues étoit ce sujet puissant , qui marchoit à l'égal des souverains. Gerberge se flatta que la vue d'une reine malheureuse , et la gloire d'être le libérateur de son maître , abattroient cette ame altière ; et que sa seule confiance étoit un hommage de nature à le désarmer. Son espérance ne fut pas vaine ; mais Hugues-le-Grand ne voulut être que médiateur entre les Normands et le roi. Il fit arrêter dans une assemblée de la nation , que , pour obtenir sa liberté , *Louis* s'engageroit envers Richard à lui donner l'investiture du duché de Normandie , sur la foi de son serment et de celui

des seigneurs et des prélats français, sous la condition de l'hommage et des devoirs de vassal, et que le second fils de Louis resteroit au pouvoir des Normands, pour sûreté de la parole de son père. A ces conditions, le roi fut remis entre les mains de Hugues, qui, pour tirer de sa médiation un parti avantageux, retint Louis prisonnier jusqu'à ce qu'il en eût obtenu la ville de Laon.

L'arbre, déjà séparé de ses plus fortes racines par la coignée, tient encore à la terre par celles qui lui restent; mais aux oscillations qu'il éprouve par divers ouragans, il est aisé de prévoir sa chute prochaine. Ainsi, quand le trône français s'isole de ses anciennes provinces et de ses villes principales qu'il se voit arracher; lorsque jouet de ses vassaux, il est presque toujours forcé d'obéir à leurs impulsions, à leurs chocs successifs, on peut croire qu'il a perdu son assiette, et prédire infailliblement sa décadence.

Jamais Louis ne pouvoit avoir avec Hugues-le-Grand de paix durable ni solide; si tôt qu'il lui résistoit, il l'avoit sur les bras; il ne l'avoit pas plutôt cédé, que Hugues, craignant le repentir ou la vengeance du roi, se mettoit sur la défensive en armant contre lui. En effet, dès que Louis fut en liberté, Hugues pensa qu'il étoit de sa politique de se faire craindre du monarque, en se liguant avec les administrateurs de la Normandie, comme pour continuer de venger le jeune Richard, outragé par la perfidie du roi de France. Hugues venoit d'assurer sa fille au prince normand. Louis ne fut pas plus long-temps à dresser ses batteries: il appella d'une part le comte de Flandres; et de l'autre, par l'appas de la Lorraine, qu'il promit à l'empereur, il l'engagea fortement dans sa querelle. De ce triumvirat, il résulta une ligue des plus imposantes; près de deux cens mille hommes parurent tout-à-coup en campagne; mais ce déluge de troupes qui parois-

soit devoir exterminer à jamais le prince Hugues , ses alliés et ses domaines , ne tint pas tout ce qu'il sembla promettre.

L'armée royale eût voulu se jeter sur Cambrai ; mais elle n'osa point en risquer le siège. On se souvint qu'Herbert de Vermandois avoit, quelques années auparavant, dévasté la Champagne , et n'avoit épargné ni Reims , ni son archevêque. Le neveu du prince Hugues occupoit alors ce siège , dont on avoit chassé Artault. Les forces des princes alliés se réunirent donc contre cette ville qui fut facilement prise. L'archevêque Hugues fut contraint de fuir ; Artault reprit sa place. De-là tant que dura la ligue , on se porta sur Senlis , on ravagea le duché de France sans y faire aucune prise importante. Mais tout-à-coup , le comte de Flandres abandonna l'armée , sans que l'on sache les causes de sa retraite. L'empereur et Louis se portèrent sur Rouen , dont on dévasta les campagnes. Le neveu de l'empereur commandoit dans l'armée. Il s'avançoit sur le pont de la ville , quand tout-à-coup une sortie vigoureuse des assiégés fondit sur sa troupe , l'enveloppa , la mit en déroute , et la mort du neveu de l'empereur termina cette action. L'armée royale fut harcelée dans sa retraite et perdit beaucoup de monde.

L'audace du prince Hugues , s'accrut de cette déroute ; et le dépit qu'il conçut d'avoir vu enlever à son neveu le siège et la ville de Reims , ne lui laissa connoître aucune mesure dans sa vengeance. De leur côté Louis et Othon développoient toutes leurs forces , pour rendre à ce vassal audacieux tout le mal qu'ils en recevoient ; et le malheureux peuple , en changeant de maître presque à chaque année , étoit la victime de l'animosité de ces princes. Des campagnes ravagées , des toits renversés , des maisons , des temples incendiés ; par tout des meurtres et des pillages ; il sembloit que , délivrés de l'invasion des Normands , le Français voulut per-

pétuer leurs fureurs. Ainsi par le fait même de ses chefs, de ses citoyens, de ses soldats, ce beau royaume de France, déjà le plus imposant de l'Europe, alloit devenir un objet de pitié et de mépris pour ses voisins et ses ennemis même.

Louis et Othon ne trouvèrent de dignes qu'ils pussent opposer à tant de maux que dans le crédit et l'autorité du pontife de Rome. Agapet II occupoit ce siège. Père commun des fidèles, son cœur s'émut au récit du carnage et des déprédations qui dévastoyent la France. Pour les arrêter, il indiqua successivement deux conciles, où les deux rois, ainsi que le prince Hugues, furent mandés. Celui-ci n'y parut point; Othon et Louis y plaidèrent leur cause par des moyens si touchans et avec tant d'énergie, que le duc de France y fut excommunié, jusqu'à ce qu'il eût restitué au roi de France le château qu'il avoit usurpé dans Laon, et qu'il lui eût rendu l'hommage d'un vassal fidèle.

L'ambition n'avoit pas moins son théâtre en Lombardie; et le royaume d'Italie éprouvoit, ainsi que la France, les secousses des factions. Ici la reine Gerberge étoit le génie tutélaire, qui souvent ramenoit les esprits, concilioit les intérêts et rappelloit la concorde. En Italie, Adelaïde, veuve du roi Lothaire; belle, jeune encore et charmante, sembloit participer de la destinée d'Hélène. Rival odieux de l'époux qu'elle venoit de perdre, Bérenger lui fait demander sa main pour son fils; elle le refuse. « Bérenger l'assiége dans Pavie, » où elle s'étoit réfugiée, et la fait prisonnière. Il s'en assura » davantage, en la confinant dans le fort de la Garde. L'évê- » que Adelard, d'autres disent un prêtre, facilita son évá- » sion, et la nourrit long-temps des aumônes qu'il pouvoit » recueillir. Retirée dans la forteresse de Canosse, elle y est » assiégée par Bérenger, qui voulut reprendre sa proie. Elle » imagina dans sa détresse, d'offrir à Othon sa main et le » royaume

» royaume d'Italie. Celui-ci l'épouse; et en moins d'un an,
» Adelaïde se vit reine, prisonnière, fugitive, mendiante et
» impératrice. Ainsi les souverains, ces astres sublunaires,
» subissent aussi les phases des planètes.

*Louis IV est renversé à terre par son cheval, à
la rencontre d'un loup (année 954).*

Nous avons vu Rome intervenir dans la querelle entre les deux rois et Hugues-le-Grand. Celui-ci n'étoit pas homme à céder facilement au crédit du chef de l'église et à ses foudres spirituelles, tant qu'il pourroit les fronder sans compromettre les intérêts de son ambition. Les papes avoient sur les peuples un ascendant d'opinion, que leur avoient concilié des vertus éminentes qu'avoit affermi leur état indépendant de tous les souverains, et qui leur permettoit, à la faveur d'un personnage absolument désintéressé, d'être arbitres de leurs différens, et de les décider par le poids d'une autorité paternelle.

Que les passions des hommes qui gâtent les meilleures institutions, aient outré cette puissance, et l'aient rendue quelquefois odieuse et meurtrière, il n'en sera pas moins vrai, qu'au milieu de ces souverains qui s'entre-dépouilloient, dans l'insurrection continuelle de ces vassaux qui rivalisoient la puissance suprême, et sembloient ne connoître entr'eux que la loi du plus fort, il étoit heureux qu'une puissance désintéressée pût leur imposer le frein de la religion, et les contenir comme membres d'une même famille; il étoit consolant pour les peuples de trouver dans leur religion, un garant de leurs espérances pour la vie future, et une protection contre les maux de la vie présente. C'étoit donc sur-tout l'opinion des

peuples que les princes respectoient dans l'autorité du souverain pontife.

Ce motif, sans doute, concourut à faire plier la fierté du prince Hugues ; mais l'intérêt de son neveu, dépossédé de l'archevêché de Reims, exigeoit qu'il disposât beaucoup de sa roideur. La révolte de Hugues contre Louis avoit occupé la première séance du concile d'Ingelheim ; cette assemblée, destinée plus spécialement à décider entre les deux archevêques de Reims, Artault et Hugues, termina leur concurrence, il fut permis au neveu du prince Hugues de faire valoir, s'il le pouvoit, les titres de son ordination ; ses fondés de pouvoir ne produisirent que des lettres supposées et de fausses signatures. Artault plaida lui-même ses droits, dans un noble exposé des déprédations qu'il avoit souffertes dans ses domaines, de la tyrannie de l'oncle et du neveu, de la vie misérable et fugitive à laquelle ils l'avoient condamné, après l'avoir chassé de son siège.

L'usurpateur ne pouvoit éviter un jugement rigoureux. Il fut déclaré intrus dans le siège de Reims et excommunié ; Artault fut confirmé dans sa place. Le prince Hugues fut excommunié provisoirement, jusqu'à ce qu'il se fût soumis au concile qui s'assembla trois mois après à Trèves. Le duc de France n'y parut point, et l'excommunication fut confirmée. Othon fut plus efficace que les conciles, pour réconcilier avec le roi ce trop puissant vassal. Hugues rendit au monarque la ville de Laon ; mais l'animosité qu'il parut toujours conserver contre son suzerain, prouve qu'il n'avoit cédé qu'à la force. Il alloit encore prendre les armes, quand il imagina de faire demander à sa belle-sœur, la reine Gerberge, une conférence. Le fruit de cette entrevue fut de s'aboucher à Soissons avec Louis, et d'y faire une paix plus solide que tous les précédens traités.

l'histoire que les peuples ont eue de leur origine & de leur
devenir.

Le premier usage de l'écriture a été de noter les
événemens de la vie civile, & de conserver le
souvenir de ce qui s'est passé. Les Grecs ont été
les premiers à se servir de l'écriture pour noter
les actions de leur vie civile, & de leur vie
publique. Les Romains ont été les premiers à
se servir de l'écriture pour noter les actions
de leur vie civile, & de leur vie publique.
Les Grecs ont été les premiers à se servir de
l'écriture pour noter les actions de leur vie
civile, & de leur vie publique. Les Romains
ont été les premiers à se servir de l'écriture
pour noter les actions de leur vie civile, &
de leur vie publique.

Le second usage de l'écriture a été de noter
les actions de la vie civile, & de la vie
publique. Les Grecs ont été les premiers à
se servir de l'écriture pour noter les actions
de leur vie civile, & de leur vie publique.
Les Romains ont été les premiers à se servir
de l'écriture pour noter les actions de leur
vie civile, & de leur vie publique. Les Grecs
ont été les premiers à se servir de l'écriture
pour noter les actions de leur vie civile, &
de leur vie publique. Les Romains ont été
les premiers à se servir de l'écriture pour
noter les actions de leur vie civile, & de
leur vie publique.



LOUIS IV. EST RENVERSÉ À TERRE
 par son cheval à la rencontre d'un Loup .
 en 954.

Desiné par le Jeune.

TOM. II.

Gravé par David.

Depuis long-temps Louis rouloit dans sa tête un projet de la plus haute importance, dont son règne ombrageux embarrassoit et cependant pressoit l'exécution. Le prince Hugues s'étoit trop démasqué, pour ne pas craindre que ses enfans ne devinssent les victimes de ce vassal puissant et ambitieux; il falloit donc assurer à l'un d'eux la couronne, le faire sacrer sous ses yeux, et protéger son droit par l'onction royale. Lothaire, l'aîné des fils de Louis, la reçut à Reims dans une année de calme que lui laissèrent ses vassaux. L'archevêque Artault en fit la cérémonie, assisté du frère de l'empereur, Bruno, archevêque de Cologne, et de plusieurs évêques de France; le cortège des princes et des seigneurs vassaux du roi donna de l'éclat à cette fête. Réduit aux villes de Laon et de Soissons, le royaume de France ne pouvoit admettre de partage. Louis avoit un second fils, alors âgé de dix-huit mois, qui ne pouvoit exciter d'intérêt; et nous le verrons aussi négligé dans tout le cours de sa carrière, qu'il le fut à ce moment.

Ce motif d'inhabilité du jeune prince Charles, à porter une couronne, fut-il l'unique de son exclusion, ou bien fut-ce l'effet d'une prédilection de la part du monarque, ou même enfin, Hugues voyant encore la couronne s'échapper de ses mains, crût-il qu'il lui seroit plus facile de gouverner un seul roi, que de se conserver son ascendant sur plusieurs? On peut penser que tous ces motifs à-la-fois décidèrent Louis. Il ne fit point une pareille démarche sans consulter les grands de la nation. En effet toute héréditaire que fut la couronne dans la maison royale, puisque les chartres du règne ne cessent de protester contre l'usurpation de ce prince, et qu'elles portent la formule: *En attendant le retour du roi légitime* (1); il n'en est pas moins vrai que les seigneurs

(1) *Christo regnante et Regem expectante.*

exerçoient sous la seconde race un droit de véritable élection, à l'égard des enfans du dernier roi et des autres princes de sa maison. Ce droit, quoiqu'en dise le P. Daniel, étoit circonscrit dans ses limites; mais l'usage en étoit solennel. Louis d'Outremer fut déclaré élu par les grands du royaume, pour régner à titre d'hérédité, confondant en sa personne le droit de la naissance, et celui d'une libre élection (1); d'après le récit même d'un contemporain.

Cette intervention des seigneurs du royaume dut paroître à Louis d'une double nécessité, quand, par l'exclusion de son second fils, il arrêta le cours de la loi de succession à la couronne, par un acte, qui depuis obtint force de loi chez les Français, en faveur de la primogéniture. Lothaire fut donc élu comme associé à la couronne, par la confirmation que donnèrent les grands au choix du monarque.

Louis, avec qui le prince Hugues étoit rentré en grace, jouissoit enfin de quelque repos; après une vie turbulente, il goûtoit et faisoit goûter à ses peuples les douceurs et la consolation d'avoir vaincu de grands obstacles, pour assurer la couronne sur la tête de son fils. Hélas! il ne devoit point connoître de bonheur durable. La perte qu'il venoit de faire à Laon de Louis, un de ses fils, lui rendant douloureux le séjour de cette ville, il voulut aller s'établir à Reims. « Dans la route, et près de cette ville, il rencontre un loup, » et se met à le poursuivre; mais le cheval bronche, et le » prince est renversé par terre. La chute fut meurtrière. Le » corps froissé, on le porta à Reims, où les plaies s'envenimèrent et le conduisirent au tombeau. Il mourut le 15 » octobre 954, et fut enterré dans l'église de Saint-Remi ».

Louis, dans un royaume soumis, eût rendu son peuple

(1) Glaber Monachus.

heureux et l'eût été lui-même. Il avoit des vues d'une bonne politique, et il en fallut, pour ramener au respect un vassal aussi fier, aussi indépendant et aussi puissant que le duc de France, Hugues; mais il n'étoit pas assez fort pour lutter toujours contre un prince qui pouvoit, d'un moment à l'autre, armer plus du tiers de la France, contre un roi, maître tout au plus de deux villes dans un royaume, dont il portoit la couronne. Louis étoit brave, et il le prouva; mais plein de droiture, il eut à se repentir plus d'une fois d'avoir cru trop facilement à la probité. Peu fidèle à la reconnoissance, il outragea cette vertu à l'égard de Guillaume, par des perfidies qui ne sont jamais la ressource des grandes ames. Son génie peu porté pour les lettres avoit le cachet de l'ignorance de son siècle; savoir lire étoit à ses yeux un talent qui dégradoit une haute naissance. Il reçut à ce sujet une leçon assez dure du comte d'Anjou; il railloit ce seigneur sur son amour pour les sciences, et de ce qu'à l'office public il accompagnoit le chant de l'église: *Apprenez, sire*, lui répondit le comte, *qu'un prince non lettré n'est qu'un âne couronné.*

La part qu'eut Gerberge au règne de ce monarque a des droits sur l'histoire. Nous l'avons vu, du vivant de son mari, négocier utilement avec Hugues le-Grand. Aussi bonne mère qu'épouse zélée, elle n'oublia rien pour intéresser ce puissant seigneur au sort de ses enfans. Ses charmes, son éloquence insinuante enchaînèrent tellement l'ambition de Hugues, qu'il eut la magnanimité de servir Lothaire aux dépens de ses propres prétentions; toujours en activité, tantôt auprès de son frère Othon, tantôt auprès des autres princes d'Allemagne, elle eut au moins le crédit de suspendre, pendant sa vie, la décadence totale de la maison regnante. Une retraite monastique déroba ses dernières années au grand

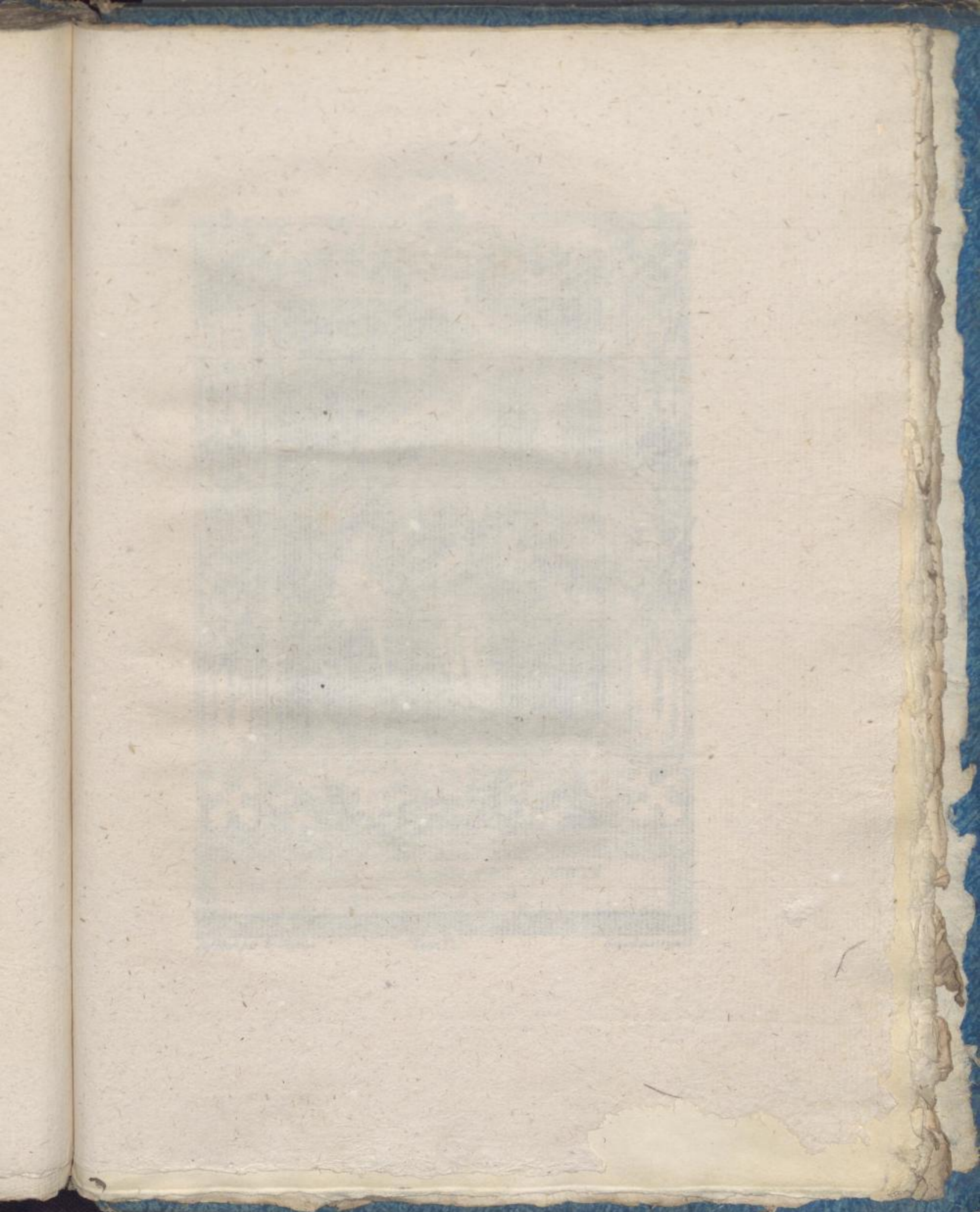
monde, elle les finit à Reims, où elle fut enterrée dans le cœur de Saint-Remi. Son épitaphe en parle, comme d'une princesse chère aux Français et l'honneur de la France (1).

L O T H A I R E.

Le duc Richard est averti que Lothaire veut le perdre, il se retire (année 961).

EN se rappelant avec quelle facilité le fils de Charles-Martel déposséda son souverain légitime, avec quel succès il éleva une dynastie nouvelle sur les ruines de la maison de Clovis, on est étonné de voir Hugues-le-grand s'arrêter devant une couronne, lorsqu'il semble n'avoir qu'un mouvement à faire pour la placer sur sa tête. L'étonnement diminue, en réfléchissant sur la différence des révolutions dans l'une et l'autre race. Hugues sans doute pouvoit accabler Lothaire de sa puissance; mais il s'en falloit bien qu'il put également soumettre la nation. Les Pépins, comme maires du palais, exerçoient une autorité funeste pour le trône; mais infiniment redoutable, en ce qu'elle embrassoit toute la France, et pesoit à-la-fois sur tous les ordres du royaume. La face des choses étoit bien changée dans la race suivante; une foule de souverains s'étoient partagé les provinces; Hugues sembloit être à leur tête par l'étendue et l'importance de ses domaines; mais il en étoit peu qui fusent dans sa dépendance, et la plupart se croyoient à son niveau; il ne pouvoit en sortir brusquement sans heurter l'orgueil de ces différens vassaux, et sans risquer d'armer leur ambition. Si le prince Hugues croit devoir respecter les droits du jeune Lothaire, c'est donc bien moins l'effet de sa modération, que celui d'une adroite

(1) *Francorum specimen, Francis memorabile nomen.* Pithœus.



16
L. 10. 1. 1. 2.

INDEX

INDEX
L. 10. 1. 1. 2.



Desiné par le Jeune.

TOM. II.

Gravé par David.

politique. On peut penser qu'elle n'eut pas moins son but dans l'oubli de la loi du partage. Charles, fils également de Louis IV, ne pouvoit être reconnu pour roi, sans présenter dans la perspective, par lui-même, ou dans ses enfans, des obstacles au projet ambitieux que Hugues avoit conçu pour l'établissement et l'illustration des siens. Il importoit donc d'écarter dans Charles, frère de Lothaire, un concurrent fâcheux pour sa maison.

L'usage subsistoit encore de partager la France entre les enfans du dernier roi. Deux fois seulement on avoit dérogé à cette coutume, qui sembloit avoir force de loi dans la nation : le premier exemple eut lieu pour Thierry, troisième fils de Clovis II, et le second à l'égard des neveux de Charlemagne. Nous verrons que l'exclusion de Charles eut des suites tellement importantes, qu'après avoir fait sortir la couronne de la maison régnante, elle devint, à l'égard des enfans, une loi constitutionnelle du royaume. Au surplus, Lothaire honora le choix de la nation ; il ne lui manqua que du temps et des forces égales à sa bravoure et à son génie, pour soumettre l'indocilité de ses vassaux. Au degré d'élévation et de puissance où se trouvèrent les enfans de Hugues-le-Grand, ce fut beaucoup pour lui d'avoir entretenu la paix pendant dix années, au milieu d'une féodalité qu'une organisation, à peine ébauchée, rendoit toujours inquiète et turbulente.

Il fut heureux pour Lothaire de pouvoir, dans le début de son règne, s'aider du génie et de l'expérience du prince Hugues, auquel il devoit en quelque sorte la couronne. Si ce puissant Vassal, qui pouvoit tout oser, s'étoit abstenu de porter la main sur le sceptre, son ambition n'en conservoit pas moins une grande activité. L'avidité, qui, selon Sénèque, s'anima par le succès (1). lui fit désirer de joindre à ses pos-

(1) Senec. de Clément.

sessions immenses la Bourgogne et l'Aquitaine, dont il demanda au roi de faire pour lui-même la conquête; Lothaire y consentit; il fit plus, il y marcha en personne avec ce prince. Hugues avoit à se venger du comte de Poitou, qui plus d'une fois avoit voulu traverser les projets de son ambition; il résolut de lui enlever le duché d'Aquitaine. L'armée royale, commandée par Hugues, mit le siège devant Poitiers; il y persista deux mois, pendant lesquels Guillaume, tête d'étaupe, fit la plus belle défense. Les vivres manquèrent à Hugues, le tonnerre tomba sur sa tente; il se vit obligé de fuir devant Guillaume, qui le poursuivit jusqu'à la Loire; mais, ainsi harcelée, l'armée royale fit un dernier effort et revint contre Guillaume, qui perdit, dans cette bataille, beaucoup de soldats et presque toute sa noblesse. Par cette action, Hugues-le-Grand devint maître de l'Aquitaine (1). Cet exploit fut le dernier de ce prince, qui mourut la même année et fut enterré à S. Denis; mais, après sa mort, l'Aquitaine rentra dans la maison des fils, comtes du Poitou.

Fils et oncle de roi, beau-frère de trois rois, sans avoir été roi lui-même, Hugues étoit en France plus que le Monarque, qui fut son ouvrage, et qu'il tint toujours dans une sorte de respect, peut-être encore plus par le nerf et la supériorité de son génie, que par ses vastes domaines. La nature avoit donné à Hugues ces avantages extérieurs, qui, dans la taille et la physionomie, acquièrent toujours quelque ascendant sur les hommes, tant qu'on peut croire qu'ils sont l'indice de l'élévation de l'ame; et, à cet égard, le prince Hugues ne laissoit rien à désirer; mais, autant que son génie lui avoit donné de partisans et d'admirateurs, autant son ambition et son orgueil blessèrent et allarmèrent ses rivaux. Il étoit temps qu'il

(1) L'abbé Velly recule cette bataille de trente cinq ans, sans autorité et contre celle de Bessy, auteur contemporain.

disparût

disparût de la scène, où il commençoit à peser sur la nation. (Les prodiges ne le sont jamais longtemps pour nous). Hugues en avoit assez fait pour sa maison; quelques années de plus de gloire eussent indisposé le Français contre ses enfans. Il mourut donc à propos. Il étoit en possession des Abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, et de Saint-Martia de Tours, ce qui lui fit donner le surnom de l'*Abbé*. C'est ainsi que les Abbayes considérables étoient alors possédées par des seigneurs laïcs, qui, déclarés administrateurs temporels, en faisoient remplir tous les devoirs politiques et religieux. Son fils aîné hérita de ces bénéfices.

Ce fils est Hugues-Capet, l'aîné des quatre enfans du prince Hugues. Il n'avoit que seize ans à la mort de son père; et, dès cet âge tendre, il annonçoit par un esprit précoce, par une candeur mesurée et réfléchie, une partie de ses grandes destinées. Lothaire eut le bon esprit de connoître tout ce qu'il pouvoit en tirer d'avantages pour le seconder dans son gouvernement, et ne crut pas devoir le laisser auprès de Richard d'Angleterre, à qui le prince Hugues avoit confié son enfance; il se hâta de se l'attacher par ses bienfaits. Déjà comte de Paris, marquis d'Orléans, pourvu de l'abbaye de son père, le roi ajouta à tous ces titres celui de duc de France, déjà dans sa famille, mais sans y être héréditaire, et fit de Hugues-Capet la seconde personne de son royaume; ses frères eurent successivement le duché de Bourgogne.

Lothaire n'étoit point encore marié; mais il devoit l'être. Comment concilier, avec l'espérance d'une postérité, cette prodigalité indiscrete, qui sembloit dévorer d'avance les ressources de ses enfans? Elle ne peut s'expliquer, dans le monarque, que par un vif sentiment de sa foiblesse, qui lui faisoit rechercher dans les enfans du prince Hugues un puissant appui. Cette politique de circonstances n'empêcha point

Lothaire de développer, dans le cours de son règne, une ame grande, un esprit juste et le courage d'un héros.

Roi dans des temps difficiles, on quelquefois médiateur, mais le plus souvent spectateur oisif et impuissant des querelles et des divisions de ses vassaux, qui, maîtres entre eux de presque toutes les milices de France, les entraînoient dans leurs guerres, Lothaire nous attache par cette force d'esprit qui le fait se suffire à lui-même; par ces sages tempéramens d'un prince qui ne se montre qu'à propos, ou pour arrêter l'oppression, ou pour faire respecter son arbitrage; on voudroit, en lisant son règne, éloigner et l'idée et l'époque du déclin de sa race, qu'il étoit fait pour rétablir dans son ancien lustre. Mais seul, pour ainsi dire, au centre de son état, dont, au mépris du traité de Mersen, les seigneurs lui débauchèrent la plus grande partie des troupes pour leurs guerres particulières, ce monarque ne pouvoit enfanter et poursuivre que peu de projets utiles et glorieux. Encore ne fut-il pas heureux dans le plus important qu'il put concevoir; celui de reprendre, sur Richard, la Normandie, et de réparer la faute insigne de son aïeul; projet dont la trame ne fit pas honneur à sa politique.

Lothaire se laisse persuader par Thibault, comte de Chartres, de surprendre le duc de Normandie, en usant du droit qu'a tout suzerain d'appeller, quand il le veut, son vassal à renouveler son serment et son hommage. Le monarque en profite pour sommer Richard de se rendre aux états d'Amiens; on lui persuade que le roi veut le mettre à la tête du royaume; mais il étoit dans le plan de Lothaire de l'envoyer prisonnier au-delà du Rhin. Deux cavaliers avertirent Richard de ce projet, et lui firent rebrousser chemin.

« Richard est au moment d'être pris dans un second piège.
» Lothaire lui fait dire qu'il l'appelle pour se venger de Thi-

» bault de Chartres. Richard , moins éloigné cette fois de sus-
» pecter la droiture de son seigneur , se fait précéder , vers
» les bords de l'Epte où l'attend Lothaire , par des espions ,
» pour s'informer des forces et du plan de bataille du roi ;
» mais on lui rapporte que les troupes de Beaudouin de Flan-
» dres , de Geoffroi d'Anjou , que les soldats même du comte
» de Chartres , se tiennent sur l'autre rive , autour de Lothai-
» re , en ordre de bataille. Richard , désabusé , se met en de-
» voir de leur disputer le passage ; il y réussit quelque temps ;
» mais Lothaire , honteux de voir sa fraude découverte , n'é-
» coute que son dépit et les conseils imprudens des chefs de
» son armée ; il passe l'Epte , engage le combat avec fureur ,
» et se voit repoussé si vigoureusement par la troupe de Ri-
» chard , qu'il est obligé de battre en retraite ».

Lothaire n'aspire qu'à se venger de cet échec ; il tombe à l'improviste sur Evreux dont il s'empare ; il y met une garnison dont il confie le commandement à Thibault de Chartres. Richard , qui sent qu'il n'aura jamais de paix avec Lothaire , s'il ne balance sa puissance , se mit sous la protection d'Erard , roi des Danois. Flatté de cette confiance , celui-ci débarque à l'embouchure de la Seine , une armée qui , réunie aux troupes du duc de Normandie , ravage le pays Chartrain et les domaines de Lothaire. Qu'on se figure ce que pouvoit être le peuple Français à la merci de toutes ces incursions , tourmenté dans son repos , et vexé dans toutes ses possessions , changeant sans cesse de maîtres , et ne faisant que changer de tyrans ? Touché du malheur de ses diocésains , l'évêque de Chartres alla plaider avec énergie , devant tous ces princes , la cause des peuples. Son zèle fut écouté , et la restitution d'Evreux préleva aux négociations qui amenèrent une paix définitive entre le roi des Français et le duc de Normandie.

Forcé de renoncer à la conquête de la Normandie, Lothaire ne crut pas qu'il pût rester oisif à la vue des autres provinces démembrées de son royaume. Aussi brave et peut-être non moins entreprenant que Charlemagne, il pensa que son épée ne devoit rentrer dans le fourreau, que quand il auroit reconquis à son royaume tout ce que la foiblesse de ses prédécesseurs en avoient laissé détacher. Plein de cette idée, il entre en Flandres, surprend Arras, Douai et plusieurs places importantes. L'intervalle de cette conquête, à son expédition d'Austrasie, fut donné à son mariage avec la princesse Emme, fille de Lothaire II, roi d'Italie. Ce prince étoit mort empoisonné. Si Lothaire avoit mieux jugé des mœurs, il eût frémi de donner sa main à une princesse sortie d'une cour où l'on connoissoit la ressource lâche et atroce des poisons.

Des vingt années de règne, qui s'écoulèrent depuis ce mariage jusqu'à la mort de Lothaire, la plupart furent occupées par la guerre d'Austrasie ou de Lorraine. L'empereur y voyoit avec peine l'établissement de Charles, frère de Lothaire; et que, si les deux frères s'unissoient pour la conquérir en entier, il se verroit enlever ce beau domaine. Othon prit conseil d'une politique qui consumma le désastre de la race de Charlemagne, ce fut de diviser les deux frères. Il y réussit en donnant à Charles la Lorraine en souveraineté, à condition de la tenir de lui à foi et hommage. Lothaire y vit avec indignation Othon disposer d'une province qu'il regardoit comme à lui, et son frère séparer à jamais, par cette absurde vassalité, ses intérêts des siens et de ceux de la France. La guerre fut donc allumée entre l'empereur et le roi. Le prince Hugues-Capet, qui devoit voir, avec une joie secrète, un rival dangereux s'écarter ainsi du trône par sa propre imprudence, et ne lui laisser presque rien à faire pour y monter, crut qu'il lui convenoit de donner à Lothaire toutes preu-

ves de zèle et de fidélité. Tous deux marchent à Aix-la-Chapelle, où l'empereur à table avec sa femme, dans son palais, ne les attendoit pas. Othon ne s'échappe qu'avec peine et laisse sa maison au pillage, qui s'étendit à la ville et à toute la province.

Lothaire, rentré en France, profite d'un moment de calme pour associer à sa couronne, Louis, son fils unique. Mais il apprend que, par représailles, l'empereur est aux portes de Paris. Hugues ne perd pas un instant pour aller à sa rencontre; il est secondé par les Parisiens dans sa marche. Il s'engage, tout-à-coup, une action meurtrière, où périt le neveu d'Othon, au milieu d'un grand carnage des troupes impériales. Lothaire survient avec Henri de Bourgogne; ces trois princes poursuivent l'empereur jusqu'aux rives de l'Aisne, près de Soissons. La déroute des Allemands est telle, que, par les monceaux d'hommes tués ou noyés, le lit de la rivière déborda dans les campagnes. Cependant la paix se fit entre Othon et Lothaire, à des conditions si avantageuses à l'empereur, que ce traité mécontenta la nation.

L O U I S V.

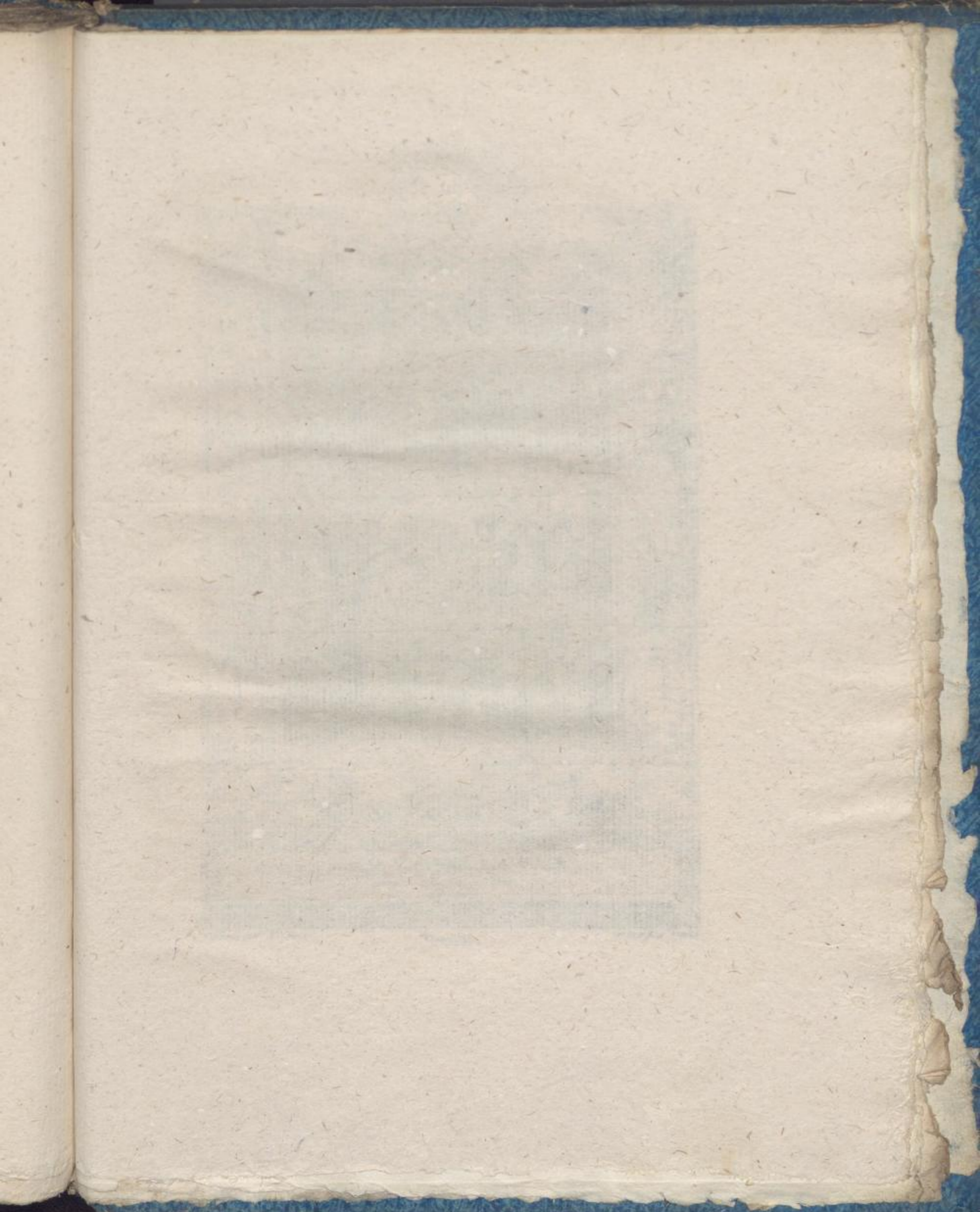
Louis V signe la paix à Remiremont avec sa mère, entre les deux couronnes (année 986).

R E V E N O N S sur cette paix, qui fit oublier à l'empereur tous ses désastres, ne donna au roi de France qu'un titre de souveraineté qu'il croyoit déjà posséder, et qui, par la consistance que ce traité donna au sort du prince Charles, consumma ses malheurs. Peu de nos historiens nous instruisent sur les agens d'une pareille négociation: « Nous n'y apper-

» cevois que la reine Emme, belle-fille de l'empereur,
 » Othon, qui, jalouse d'entretenir entre ce prince et son
 » mari une bonne intelligence, réunit ces deux princes et le
 » jeune Louis à Remiremont, et lui firent signer ce traité
 » bien plus avantageux à son beau-père, qu'à son époux
 » qu'elle n'aima jamais ».

Lothaire avoit peu survécu à cette paix; mort à Reims, il y fut enterré à saint Remi. Enlevé à la fleur de son âge, on soupçonna la reine d'avoir avancé ses jours. Rien n'a prouvé ce crime; et l'historien, qui écrit à la fin du dix-huitième siècle, montreroient une présomption coupable, s'il osoit, après huit siècles, juger plus sévèrement cette princesse, que ne l'ont fait ses contemporains. Mais cette retenue ne peut aller jusqu'à dissimuler la légèreté de sa conduite, qui malheureusement ne donna que trop lieu à d'affreux soupçons. Laon, résidence du roi, avoit alors pour évêque Amelin Adalbéron, prélat, homme de cour; adroit et intrigant, savant pour son siècle et d'une tournure d'esprit séduisante; mais homme irréligieux, sans honneur et sans frein dans ses galanteries. Le commerce d'un pareil favori ne pouvoit que compromettre la réputation d'une reine jeune et coquette; elle pouvoit n'être qu'indiscrete, on la crut criminelle. On diroit que par leur facilité à décrier les premières têtes de l'état, les hommes vont se venger de l'impunité qu'ils ont accordée à leur rang.

Lothaire, en mourant, avoit recommandé au zèle et à la fidélité de Hugues les intérêts du nouveau roi, âgé de dix-neuf ans. La reine vit avec inquiétude le sort de son fils entre les mains d'un homme trop ambitieux pour se contenter du second rang, quand il lui étoit si facile de monter au premier. Elle conçut le projet d'enlever Louis, et de lui chercher un asile chez la veuve d'Othon I son ayeule, femme

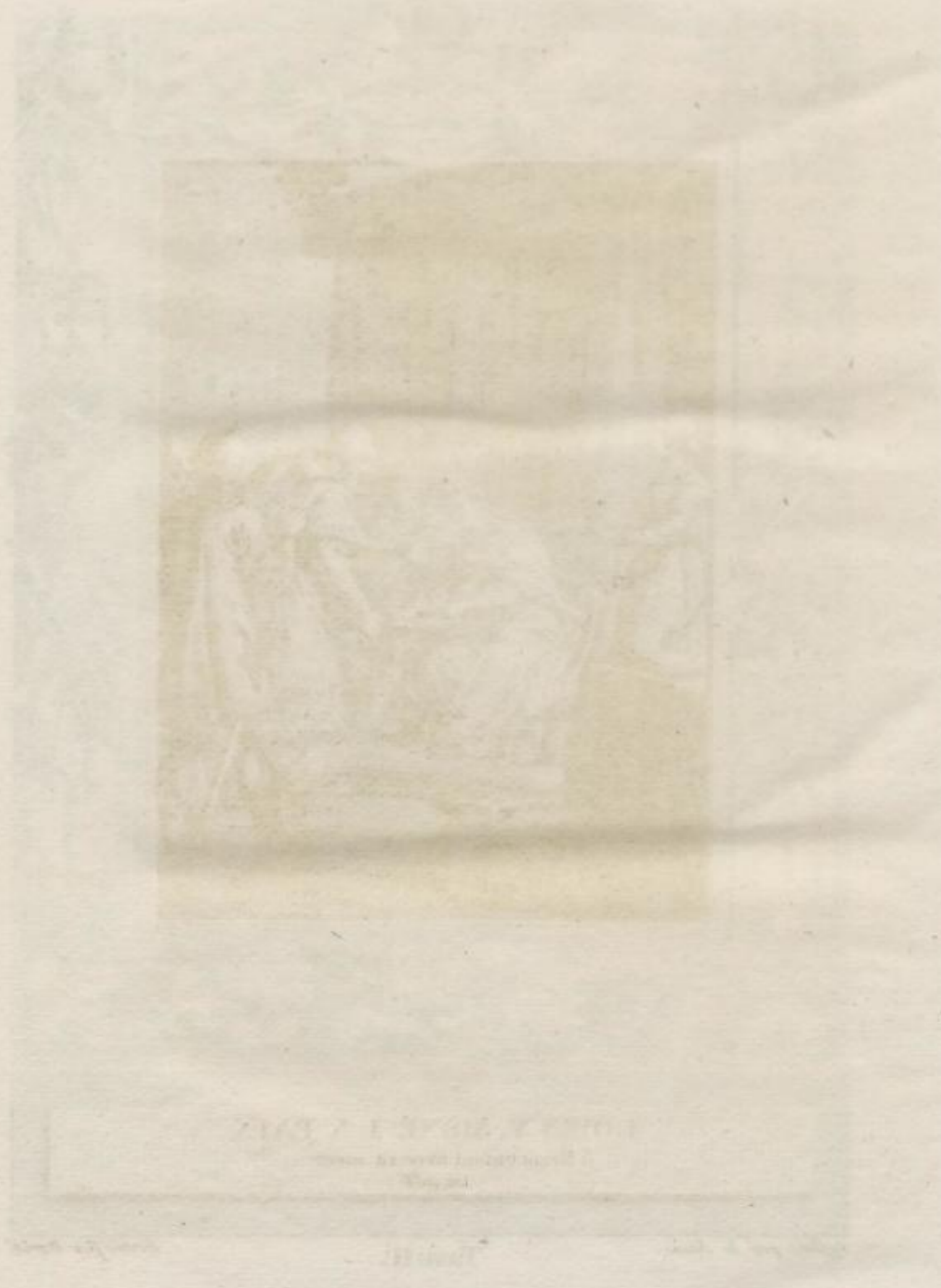




Desiné par le Jeune.

TOM. II.

Gravé par David.



d'une grande réputation. Charles de Lorraine para le coup, en enlevant Emme et son favori Adalbéron, auxquels il fit garder une prison rigoureuse. Alors le déchaînement devint universel contre cette princesse et contre le prélat; les bruits du poison s'accréditèrent, et le jeune roi, rougissant de lui devoir le jour, ne voulut écouter aucune sollicitation pour lui rendre sa liberté. La cause de l'évêque Adalbéron étoit plus délicate. En attendant à sa personne, le duc de Lorraine avoit violé les prérogatives de la cléricature. On négocia d'abord, on supplia même pour la liberté de l'évêque de Laon. A ces démarches vaines, succédèrent les foudres de l'église; Charles de Lorraine fut excommunié.

Dans toute autre position que la sienne, ce prince eût pu voir froidement cet abus énorme, cet injuste exercice d'une puissance sacrée; mais bientôt il pourra regretter de s'être montré plus juste que politique, et d'avoir armé contre ses droits un corps puissant, qu'il avoit intérêt de ménager. Louis meurt dans ces entrefaites, après un règne de seize mois, et sans postérité. Il parut qu'on avoit abrégé ses jours; et telle étoit alors ou la dépravation, ou la mauvaise réputation de la mère et de la bru, que les écrivains du temps, qui les inculpent, ne peuvent nous décider entre elles sur l'auteur du crime. Louis V est surnommé le *fainéant*. Gardons-nous de donner à ce surnom son acception ordinaire. Louis, sans doute, ne fit rien de connu, en seize mois de règne. Les victoires de Lothaire, la présence et la haute réputation de Hugues Capet tenoient en respect ses vassaux et ses voisins. Disons-nous que le génie ou le courage aient manqué à un prince, à qui l'occasion seule a manqué à se développer? Ou bien, placés à la distance de huit siècles, épousserons-nous les passions, les petits intérêts de ceux qui, dérivant sous les premiers Capétiens, crurent que la grandeur

de cette nouvelle race ne pouvoit ressortir dans un tableau, s'ils ne chargeoient d'ombres les trop malheureux restes de Charlemagne ? Trois princes du nom de Louis et de la race de ce grand monarque, terminèrent le règne des trois branches. Louis II, mort en 875, celle d'Italie ; Louis IV, fils d'Arnoul, en 912, celle de Germanie ; et le fils de Lothaire, Louis V, celle de France, en 986. Ici finissent les Carlovingiens. Le philosophe, qui n'aura laissé échapper aucun des traits dont nous avons formé le grand tableau de cette race infortunée, aura saisi parfaitement le germe de tous ses malheurs, et les causes de sa décadence. D'abord, une détente générale dans tous les ressorts de la monarchie, opéra cette langueur mortelle, qui sourdement en mina les forces. La justice méconnue ; l'équilibre rompu dans les puissances intermédiaires ; l'inféodation de presque tous les biens du royaume ; la passion des conquêtes et la valeur des Carlovingiens, qui, dans les principes ordinaires, devoient amener le despotisme, ne produisirent, en France, qu'une funeste anarchie ; parce que, comme il doit arriver dans une nation impétueuse et sans tenue, la crainte du premier de ces extrêmes précipita le Français vers l'autre. En veut on d'autres causes ? les voici. Les divisions fréquentes des princes, en formant mille partis dans l'état, détachèrent le Français de la chose publique ; les commotions produites par leur ambition et leur goût pour la guerre se communiquant de proche en proche, enhardirent et fortifièrent tout ce qui les environnoit. Position bien différente de celle des enfans de Clovis, autour desquels, excepté les maires, tout étoit aussi foible qu'eux. Enfin, qu'on se représente les états confondus, la justice sans nerf et sans ministres, un monarque sans autorité, sans domaines, au milieu de vassaux riches et puissans, d'un duc de France, d'un comte de Flandres, d'un duc

duc

duc de Bourgogne, des comtes de Chartres, de Vermandois et de beaucoup d'autres; on verra l'anarchie comme la suite naturelle de tous ces malheurs, et la prompte décadence des successeurs de Charlemagne comme leur propre ouvrage. On verra que, dans cet état de troubles et de confusion, dans cette éclipse totale des principes, un trône si mal occupé, si mal défendu, appelloit un maître et devenoit presque nécessairement l'appanage du plus puissant des vassaux; et l'intérêt le plus vif que laissera cette seconde race, sera d'avoir préparé près de huit siècles de grandeur pour la troisième.

Tantae molis erat Francorum condere gentem.

FIN du Tome second.

TABLE CHRONOLOGIQUE
DES FIGURES DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

Qui composent le second volume.

SECONDE RACE.

Nota. Les chiffres qui précèdent le nom de chaque sujet indiquent l'année selon l'ordre des règnes, et celui qui les suit annonce la page où ils doivent être placés.

Années.

- 751 **P**ÉPIN-LE-BREF, fils de Charles-Martel, né en 714,
roi en 751, mort en 768. Page 5

PLANCHE I.

- 751 *Pépin couronné à Soissons par Boniface, légat
du pape.* 11

PLANCHE II.

- 752 *Pépin tue un lion et un taureau, en présence des
seigneurs de sa cour.* 18
768 Charlemagne, fils aîné de Pépin-le-Bref, né en
745, roi en 768, empereur en 800, mort en 813. 19

PLANCHE III.

- 778 *Ibnalarabi, et d'autres chefs des Sarrasins, don-
nent des otages à Charlemagne pour gage de
leur fidélité.* 24

PLANCHE IV.

- 787 *Tassillon est condamné par ses sujets devant
Charlemagne d'Ingelheim.* 27

Années.

PLANCHE V.

- 799 *Guy, comte des Marches, ayant soumis entièrement la Bretagne, apporte à Charlemagne tous les écussons des seigneurs qui s'étoient rendus ses sujets* Page 57

PLANCHE VI.

- 801 *Charlemagne dresse les capitulaires.* 43
 813 *Louis I, fils de Charlemagne, né en 778, roi en 813, et empereur en 816, mort en 840.* 44

PLANCHE VII.

- 814 *Harcold, roi de Dannemark, vient se mettre sous la protection de l'empereur.* 50

PLANCHE VIII.

- 834 *Lothaire demande pardon à genoux à Louis-le-Débonnaire.* 61

PLANCHE IX.

- 835 *Ebbon, archevêque de Reims, est arrêté comme il emporte les trésors de l'église.* 65
 840 *Charles-le-Chauve, fils de Louis-le-Débonnaire, né en 823, roi en 840, empereur en 875, mort en 877.* 66

PLANCHE X.

- 852 *Pépin, arrêté comme il se sauve de prison, et amené au roi Charles II.* 73

Années.

PLANCHE XI.

859 *Entrevue de Charles, Louis et Lothaire.* Page 80

PLANCHE XII.

866 *Le légat Arsène contraint Lothaire à reprendre Teuteberge sa femme.* 86

PLANCHE XIII.

870 *Charles II permet à Gérard d'emmener sa femme et ses meubles, et de donner des otages* 94877 *Louis II, fils de Charles-le-Chauve, né en 845, roi en 877, mort en 879.* 97

PLANCHE XIV.

879 *Louis II, au lit de la mort, fait porter à son fils les ornemens royaux.* 103

PLANCHE XV.

879 *Ingelger, âgé de 17 ans, ramasse le gage de bataille pour soutenir l'honneur de sa marraine* 107879 *Louis III et Carloman, fils de Louis II, rois en 879. Louis III mort en 882, et Carloman en 884.* 108

PLANCHE XVI.

882 *Louis III et Carloman donnent aux évêques du royaume l'assurance de leur fidélité, en la déposant sur l'autel de St-Pierre.* 109884 *Charles III ou le Gros, petit-fils de Louis I, roi en 884, mort 888.* 116

Années.

PLANCHE XVII.

- 887 *Charles III ou le Gros répudie sa femme en présence de l'assemblée générale.* Page 121

PLANCHE XXVIII.

- 887 *Luitberg, évêque de Mayence, reçoit Charles III et le nourrit.* 124
- 888 *Eudes, fils de Robert-le-Fort, bisayeul paternel de Hugues-Capet, roi en 888, mort en 898.* 126

PLANCHE XIX.

- 892 *Guillaume passe sa lance à travers le corps de Hugues.* 131
- 898 *Charles IV dit le Simple, fils posthume de Louis II, né en 879, roi en 893, renonce à la couronne en 925, mort en 719.* 135

PLANCHE XX.

- 919 *Charles-le-Simple est abandonné dans le champ de Mars; il ne lui reste que Hugues.* 142

PLANCHE XXI.

- 925 *Herbert force Charles-le-Simple de renoncer à la couronne.* 144
- 925 *Raoul, fils de Richard duc de Bourgogne, roi en 925, mort en 936.* 145

PLANCHE XXII.

- 924 *Guillaume, duc d'Aquitaine, rend hommage à Raoul.* 149

Années. P L A N C H E X X I I I .

925 *Raoul blessé, est sauvé par les secours que lui donne le comte Herbert.* Page 153

936 Louis IV dit d'Outremer, fils de Charles-le-Simple, né en 915, roi en 935, mort en 954. 156

P L A N C H E X X I V .

936 *Hugues vient avec des seigneurs, rendre hommage à Louis d'Outremer à la descente de son vaisseau au port de Boulogne.* 158

P L A N C H E X X V .

942 *Arnoul de Flandres fait assassiner Guillaume, duc de Normandie.* 166

P L A N C H E X X V I .

945 *Aigrol, roi des Danois, fait prisonnier le roi de France dans une conférence.* 171

P L A N C H E X X V I I .

950 *Adelaïde s'évade avec sa suivante et l'évêque Adelard.* 176

P L A N C H E X X V I I I .

954 *Louis IV est renversé à terre par son cheval à la rencontre d'un loup.* 180

954 Lothaire, fils de Louis IV, né en 941, roi en 954, mort en 986. 182

CHRONOLOGIQUE. 199

Années. P L A N C H E X X I X.

- 961 *Le duc Richard est averti que Lothaire veut le perdre, il se retire.* Page 187
986 Louis V, fils de Lothaire, né en 968, roi en 986, mort en 987. 189

P L A N C H E X X X.

- 986 *Louis V signe la paix à Remiremont avec sa mère, entre les deux couronnes.* 199

Fin de la Table du second Volume.

CHRONOLOGIQUE

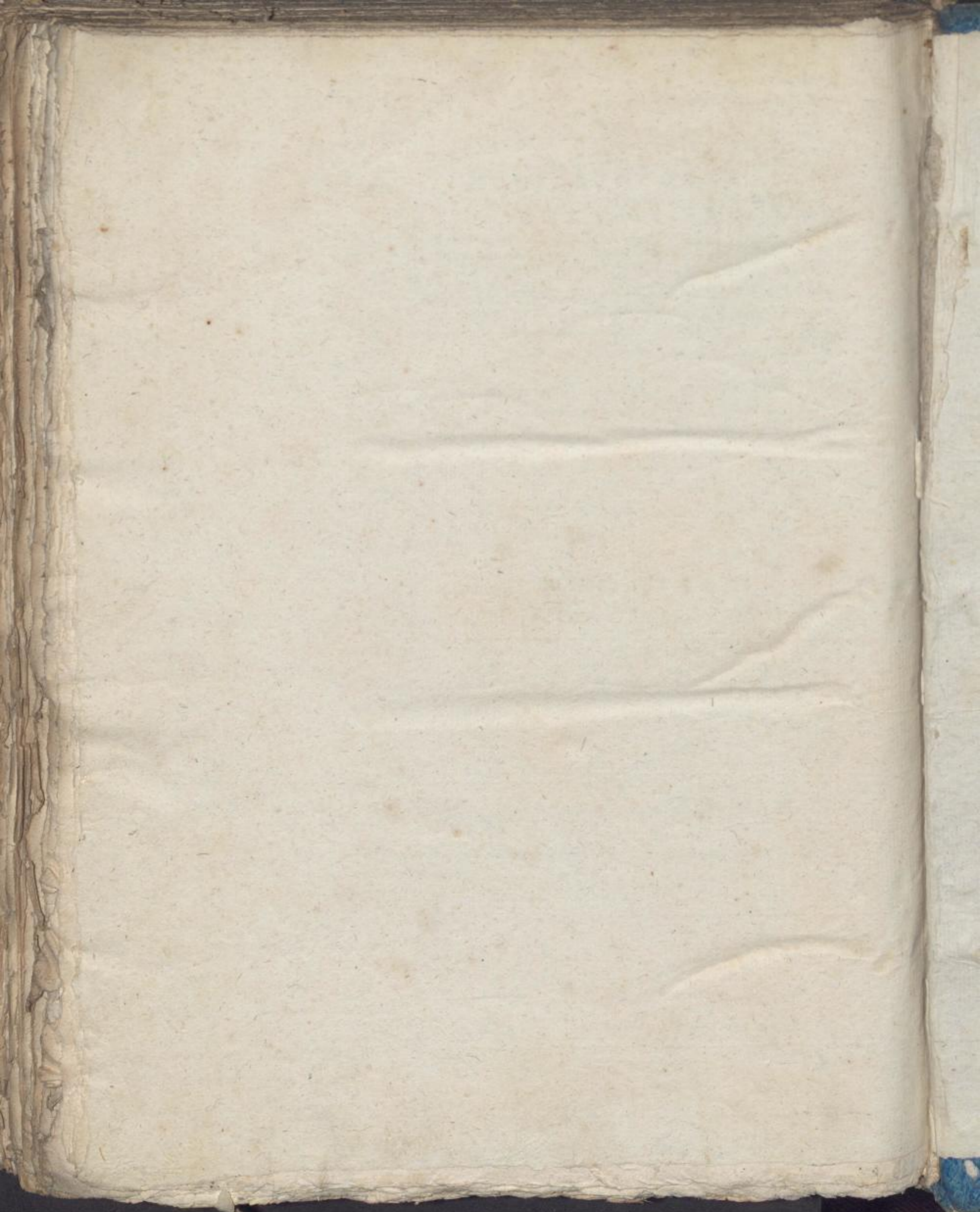
PAROISSIALES XIX.

1801 Le duc de Bourbon est élu roi des Français
1802 Louis V, duc de Bourbon, est élu roi en 1802
1803 mort en 1803

PAROISSIALES XX.

1804 Louis V, duc de Bourbon, est élu roi en 1804
1805 mort en 1805

Fin de la Table de second Volume.



239.

4a
151

